LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

1er JANVIER 1950

SOUVENIRS (Mai-Juin 1940)	WEYGAND .... *de l'Académie française*	3
LES POINTS VITAUX DU MONDE ET LE POTENTIEL DE GUERRE ..	ANDRÉ SIEGFRIED ..... *de l'Académie française*	47
LES DERNIERS JOURS DU VIEUX MAROC. — II	J.-J. THARAUD ..... *de l'Académie française*	68
CINQ FILLES ET UN FUSIL. — *Deuxième partie*	JEAN ORIEUX.....	90
LES FORÊTS DE L'ILE-DE-FRANCE.	PIERRE BERNUS.....	117
LA TUBERCULOSE EST-ELLE CONTAGIEUSE ?	AUGUSTE LUMIÈRE	141
SOUVENIRS SUR RICHARD STRAUSS	GUSTAVE SAMAZEUILH.....	152
REVUE SCIENTIFIQUE. — *RADIO CÉLESTE*.....	RENÉ SUDRE.....	163
REVUE DRAMATIQUE. — *HÉLOÏSE ET ABÉLARD.- NUIT DES HOMMES.*	R. BOURGET-PAILLERON....	170

A TRAVERS LA PRESSE. — MENUS-PROPOS. — LES LIVRES

LE NUMÉRO : 130 francs

15, rue de l'Université - PARIS

LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France métropolitaine et Union française, six mois... **1.500** fr.
— — — un an (24 numéros)... **3.000** fr.
Etranger, six mois (12 numéros)..... **2.300** fr. français.
Étranger, un an (24 numéros)..... **4.500** fr. français.

On s'abonne aux bureaux de **La Revue,** chez les libraires, ainsi que par correspondance adressée 15, rue de l'Université, Paris (7e).

Dans ce dernier cas, prière d'envoyer le montant de l'abonnement par mandat, par chèque postal Paris 5888-40, ou par chèque bancaire au nom de **La Revue.**

Pour tout changement d'adresse, prière d'envoyer la somme de 20 francs en timbres-poste, ainsi qu'une ancienne étiquette. Pour toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Conformément aux usages actuels, seuls les textes dactylographiés, avec interlignes, seront examinés. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

La reproduction et la traduction des œuvres publiées dans **La Revue** *sont interdites dans tous les pays.*

Nous sommes heureux d'annoncer à nos abonnés que, malgré la hausse des prix, et notamment de l'imprimerie, nous pouvons maintenir le tarif d'abonnement à ce qu'il était précédemment. Ce résultat est dû à la fidélité, au nombre sans cesse croissant de nos abonnés, ainsi qu'au zèle qu'ils ont mis à recruter de nouveaux lecteurs dans leur entourage, ce dont nous les remercions bien vivement.

LA REVUE est la seule qui, conformément à la tradition, paraisse deux fois par mois et donne par an la valeur de trente volumes au moins.

SOUVENIRS

MAI-JUIN 1940

I

VEILLÉE D'ARMES

Si je me félicitais dans l'après-midi du 22 mai, au moment où se terminait le Conseil tenu à Vincennes, de l'accord réalisé entre les Alliés pour l'offensive du 1er groupe d'armées en direction de Bapaume, j'étais loin de m'en dissimuler les difficultés : situation stratégique d'armées déjà encerclées, conditions tactiques dans lesquelles s'exécutait la retraite de la 1re armée dont la droite était serrée de très près par l'ennemi, étendue des distances à parcourir par une partie de l'armée belge, état des approvisionnements et nécessité d'un ravitaillement par la voie maritime, progression accentuée des masses blindées de l'ennemi vers la mer, et premières indications d'un redressement vers le Nord d'une partie de ces forces.

Nous nous trouvions en face d'un adversaire dont les attaques faisaient preuve d'une puissance de pénétration jamais atteinte.

Pendant la dernière guerre la percée, toujours cherchée, parfois espérée, s'était révélée irréalisable sur le front occidental. Entre troupes d'égale valeur combattive et d'armement équivalent, les enfoncements obtenus par l'offensive, « les poches » comme nous disions alors, arrivaient toujours à être circonscrites, colmatées par de faibles éléments armés de mitrailleuses qui obligeaient à stopper, durant le temps nécessaire à l'arrivée de renforts substantiels, un assaillant que son avance avait momentanément privé

(1) Voir *La Revue* du 15 décembre.

du soutien de ses feux d'artillerie. La continuité sinon la rectitude du front était ainsi maintenue. La « ligne » paraissait triompher de la « direction ». Mais à partir du moment où cette égalité de moyens cessa d'équilibrer les deux adversaires, la rupture de cette « ligne » était devenue possible — on l'avait déjà vu en 1916 sur le front oriental (1). — Dans ce cas, la primauté de la « direction » s'affirmait éclatante. La « Direction » génératrice des grandes entreprises reprenait alors la suprématie sur la « Ligne ». Bien qu'il n'entre pas dans le programme que je me suis tracé en écrivant ces souvenirs, de discuter de principes généraux de tactique ou de stratégie, je puis rappeler que je n'ai jamais cessé de mettre en garde les officiers dont j'ai eu à diriger l'instruction contre l'importance trop grande donnée à la notion du front, de la ligne, au détriment de la notion cardinale de la direction, c'est-à-dire de la mission, de l'objectif à atteindre ou à défendre.

La supériorité de moyens qui avait permis à l'adversaire de rompre nos positions et d'exploiter sans retard et profondément ses succès était due à l'étroite coopération du char et de l'avion. Il ne s'agissait pas là d'engins inconnus de nous, puisque nos chars et notre maîtrise de l'air avaient compté en 1918 parmi nos principaux facteurs de victoire. Mais les Allemands avaient travaillé non seulement à obtenir le nombre et la qualité de leurs engins, ce qui est seulement de la matière, mais à en adapter les combinaisons et le mode d'emploi à d'audacieuses entreprises, ce qui est du domaine supérieur de l'esprit.

En dehors du supplément d'efficacité que l'avion apportait directement au char, la liberté d'action à peu près complète dont jouissait l'aviation allemande en raison de l'écrasante supériorité numérique de son aviation de chasse lui donnait d'autres avantages. Elle pouvait voler bas et poser ses bombes avec précision sur les voies de communication dont elle interrompait le trafic, sur les quartiers généraux qu'elle isolait au détriment de l'exercice du commandement. Elle avait également la possibilité d'ajouter à l'emploi massif des chars l'intervention sur le champ de bataille, sans grands risques, de ses bombardiers et en particulier des stukas dont l'effet, surtout moral, était considérable sur des troupes non préparées à ce genre d'attaque.

Aussi une de mes premières préoccupations avait-elle été de

(1) Offensive de Broussiloff.

donner aux troupes un moyen de faire face à ces nouveaux modes d'attaque. Après mes entretiens avec des officiers appartenant à des armées qui venaient d'en subir l'épreuve, je m'étais efforcé de faire sortir de leur expérience un système de défense approprié aux circonstances. Dès le 24 mai, j'avais adressé aux armées comme aux régions de l'intérieur une instruction sur la conduite à tenir contre les unités blindées appuyées par l'aviation.

Il convenait de substituer à la notion de ligne celle de la maîtrise des voies de communications. Tout point d'appui barricadé en tous sens, hérissé de feux dans toutes les directions et commandé par un chef décidé à ne pas se rendre étant impénétrable aux chars, une grande unité devait se saisir, dans la zone qu'elle avait à défendre, de toutes les communications en y établissant, sur une grande profondeur, un quadrillage complet de points d'appui, dotés d'armes antichars. La valeur de ces points d'appui serait ce que la ferait la résolution, l'activité et le travail du chef et de la troupe. Suivaient des règles à observer pour recevoir, avec le minimum de pertes, les attaques de l'aviation et le rappel de la pratique d'une constante agressivité.

***

Les réunions quotidiennes au ministère de la Guerre me permettaient de tenir le Président du Conseil et le maréchal Pétain étroitement informés de l'évolution de la situation militaire.

Ma résolution et ma confiance en l'effort, que je ne sentais pas faiblir malgré des difficultés chaque jour accrues, étaient les sentiments dont mon attitude, mes ordres et mes actes devaient animer les combattants. Mais vis-à-vis du gouvernement, mon devoir se complétait de l'obligation de ne lui rien cacher de l'extrême gravité de la situation militaire, et de l'inviter au besoin à prévoir ou à préparer les mesures qui pourraient s'imposer.

Le Comité de Guerre du 25 mai me donna, peu de jours après ma prise de commandement et dans la soirée qui suivit ma conférence avec le général Georges et nos collaborateurs, l'occasion d'exposer autrement qu'en des entretiens particuliers, mon opinion sur les événements militaires dont j'avais dû assumer la direction et les décisions que j'avais prises en conséquence.

Il se tint à l'Elysée et dura de 19 à 21 heures 20. Invité à prendre

la parole pour exposer la situation militaire et ses conséquences possibles, je rappelai brièvement comment le front français avait été rompu sur la Meuse et le 1er groupe d'armées séparé du reste de nos forces. Je donnai dans ses grandes lignes connaissance du plan offensif auquel je m'étais arrêté et auquel s'étaient ralliés les chefs des deux gouvernements alliés, plan dont la réalisation heureuse pouvait seule nous permettre de réparer ce très grave échec. Je ne dissimulais pas que le recul des forces alliées sur le canal de la Dheule, dont la nouvelle venait de nous parvenir, m'obligeait à considérer cette réussite comme très compromise.

La gravité de cette conclusion me conduisit à envisager dans quelle position nous serions placés si nous perdions définitivement les forces de ce 1er groupe d'armées autour duquel l'encerclement se resserrait. L'infériorité de nos moyens par rapport à ceux de l'adversaire augmenterait de ce fait dans des proportions très inquiétantes. Je fis connaître au Comité de Guerre les conditions dans lesquelles j'avais examiné, avec le général Georges, les différentes solutions qui se présentaient et comment j'en étais arrivé à décider de tenir jusqu'à la dernière extrémité sur la ligne Somme-Aisne, sur laquelle les troupes que nous avions pu prélever sur le reste du front étaient transportées et organisaient la défense. Mais cette ligne de défense présentait de grandes faiblesses, et j'étais obligé de prévoir le cas où l'ennemi réussirait, grâce à l'extraordinaire supériorité de ses forces, à la rompre et à scinder notre dispositif en plusieurs tronçons. Dans ce cas, chacun de ces tronçons constituerait un môle de résistance sur lequel on se battrait jusqu'à épuisement, pour sauver l'honneur de nos armes.

Je terminai cet exposé en déclarant que la France était entrée en guerre sans posséder le matériel, ni la doctrine qu'il fallait. Elle paierait peut-être cher cette imprudence. Pour le moment, elle n'avait qu'à se battre de son mieux.

Le Président du Conseil déclara que la conduite des opérations, telle que je venais de l'exposer, avait reçu le 22 mai l'approbation des gouvernements français et anglais, et que, dans le cas où nous perdrions les armées du Nord, nous sauverions l'honneur des armées françaises dans une lutte à mort.

M. Reynaud dit savoir de M. Churchill que, si la France devait succomber, il poursuivrait ardemment la lutte en attendant l'intervention des Etats-Unis sur laquelle il comptait. Il informa le Comité de Guerre qu'il avait demandé une semaine auparavant

à M. Bullitt sous quelle forme le président Roosevelt espérait apporter à la France une aide décisive et qu'il n'en avait pas encore reçu de réponse.

***

Ce Comité de Guerre, le seul qui se soit réuni jusqu'à l'armistice, est d'une importance capitale. C'est pourquoi le procès-verbal de cette séance figurera *in extenso* dans les annexes de mon livre de *Souvenirs*. Il témoigne de ma sincérité à l'égard du gouvernement quant à la gravité de la situation militaire, et de ma volonté d'y faire face sans défaillance, enfin de mon souci de nos engagements envers l'Angleterre.

Après mon exposé, le Président de la République, le Président du Conseil et certains ministres firent entendre des paroles qui me surprirent. Le Président du Conseil parla le premier. J'ai retenu qu'il émit un doute sur la disposition de l'ennemi à nous accorder « un armistice immédiat » et me demanda mon avis sur la région où devait se retirer le gouvernement.

Avant que j'aie pu répondre, le Président de la République intervint pour me demander comment je voyais la situation du gouvernement en cas de défaite de nos armées. « Quelle serait alors la liberté d'examen du gouvernement français si les offres de paix venaient à lui être adressées, cette liberté d'examen ne serait-elle pas plus grande avant la destruction des armées françaises ? Certes, continua le Président de la République, nous avons signé des engagements qui nous interdisent une paix séparée. Nous devons toutefois, si l'Allemagne nous offrait des conditions relativement avantageuses, les examiner de très près et délibérer à tête reposée. » Les ministres présents ne marquèrent aucun étonnement, semblant trouver naturel qu'il fût question d'armistice et de paix avant la bataille. Je répondis que je comprenais les préoccupations du gouvernement, mais qu'il fallait examiner sans retard les conséquences possibles de la situation militaire avec l'Angleterre et qu'une conversation immédiate entre les deux gouvernements alliés était nécessaire. La suite de la discussion me donna l'occasion de revenir à trois reprises sur cette proposition.

Le ministre de la Marine appuya mon point de vue sur la nécessité et l'urgence d'un entretien avec le gouvernement anglais. Il ajouta : « Si le gouvernement actuel a donné sa parole à l'Angleterre,

un autre gouvernement serait moins gêné pour signer un traité de paix sans l'accord préalable de l'Angleterre. *Le gouvernement n'aurait qu'à démissionner.* » Personne ne sourcilla. C'était tout un programme. L'esprit libre de toute préoccupation politique, je n'y prêtai pas sur le moment l'attention qu'il méritait. Il en valait pourtant la peine, on le verra.

N'ayant en vue que la bataille j'intervins encore : il faut demander aux Anglais non seulement s'ils sont prêts à consentir des sacrifices de nature à entraîner la neutralité de l'Italie (cette question avait été mise en avant par M. Reynaud) ce qui permettrait de libérer nos divisions des Alpes, mais il est également indispensable de savoir d'eux quel concours ils pourront nous donner dans la bataille, combien de divisions ils pourront nous envoyer.

Après un exposé du général Vuillemin constatant notre désastreuse infériorité en aviation, le Président du Conseil déclara qu'il partirait le lendemain pour exposer clairement la situation au gouvernement anglais.

Dans la réunion du 26 à Londres, M. Reynaud poussa-t-il la discussion avec les ministres britanniques jusqu'à l'examen des éventualités envisagées par le Président de la République et le gouvernement, dans le cas où la France serait réduite à l'impuissance par la force des armes ? Je l'ai ignoré.

Le 27 mai, la nouvelle que l'armée belge se retirait de la lutte fit décider la réunion immédiate d'un Conseil des ministres. Ce Conseil siégea le soir même à 22 heures à l'Elysée. J'y fus convoqué et exposai comment cet événement me contraignait à renoncer définitivement à mon plan, et rendait plus menaçantes les éventualités que j'avais envisagées devant le Comité de Guerre l'avant-veille. A la suite de quoi l'échange de vues du Conseil se porta sur l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Italie et les moyens dont disposerait le cas échéant la France pour éviter son entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne. Ce Conseil se termina fort tard sans apporter de conclusion qui soit venue à ma connaissance.

***

Malgré la précision et la netteté de mes déclarations devant le Comité de Guerre, j'estimai nécessaire de faire plus et de remettre au Président du Conseil un document écrit et signé précisant la

gravité de la situation, l'étendue des risques courus, ainsi que la nécessité de mettre nos alliés britanniques au courant et de leur demander des concours aussi étendus que possible. Avant de rédiger cette note, j'eus, le 28, dans la matinée, un entretien avec le maréchal Pétain voulant m'assurer qu'aucune divergence de vues n'existait entre nous. Cet entretien eut lieu dans son bureau du boulevard des Invalides. Notre jugement fut le même sur les questions que je me proposais de traiter dans ma note. Rentré à mon Quartier général, je rédigeai à la fin de l'après-midi ce document dans lequel je m'efforçai de faire ressortir deux points dont l'importance m'apparaissait primordiale.

Je jugeai d'abord indispensable de mettre en lumière ce fait qu'en raison de l'introduction dans la lutte d'un facteur nouveau, aucune comparaison n'était valable entre les batailles de 1914 et 1918 et celles de cette guerre. Ce facteur nouveau était la combinaison du char et de l'avion et sa doctrine d'emploi par les Allemands. Par lui, l'exploitation d'un succès local pouvait devenir immédiate et entraîner des conséquences décisives.

L'importance de la bataille attendue nous faisait, d'autre part, un devoir d'obtenir de nos alliés le concours le plus puissant possible, particulièrement en aviation. Il importait enfin de les tenir informés des conditions exactes dans lesquelles allait s'engager la bataille. J'étais, on le voit, toujours soucieux comme je l'avais montré au Comité de Guerre, de ne pas me trouver acculé par les événements à une situation dont les conséquences n'auraient pas été sérieusement étudiées avec les Anglais.

Appelé le lendemain à 9 h. 30 par M. Reynaud, je lui lus le texte que j'avais rédigé la veille en lui faisant part de mon intention de le lui remettre signé, afin que rien ne restât dans l'ombre.

Je lui citai des faits historiques pour mieux lui faire saisir la différence entre les batailles du passé et celles de la présente guerre, et les raisons qui ne nous permettaient pas d'espérer, en cas de complète rupture de notre front de défense, la prolongation durable d'une lutte efficace. Il me demanda de faire allusion à ces faits dans ma note, ce que j'avais omis à dessein pour ne pas lui donner l'allure pédante d'un cours de stratégie. L'ayant reprise, complétée dans ce sens, et signée, je la lui fis porter dans l'après-midi par un officier, et une copie en fut remise au maréchal. En voici le texte :

La résolution de se défendre à outrance sur les positions actuelles et l'interdiction de regarder en arrière donnée à tous les chefs subordonnés ne supprime pas

pour le Commandant en Chef le devoir d'examiner, en raison de la gravité des circonstances, toutes les hypothèses.

L'armée française met en jeu, pour la défense de ses positions actuelles toutes les forces dont ses revers sucessifs sur la Meuse et dans le Nord lui ont laissé la disposition. Dans le cas où cette défense serait finalement disloquée, le gouvernement français aurait à prendre des décisions capitales. Il importe de les envisager à l'avance afin de n'être point obligé de décider sous la pression des événements.

En raison de l'énorme disproportion des forces et des moyens entre l'attaque et la défense — cette dernière en partie improvisée au cours de la bataille — il est possible que, malgré l'effort héroïque de tous, les positions actuellement défendues viennent à être sérieusement entamées. Dans cette éventualité, la puissance de pénétration et d'exploitation que l'ennemi tire de ses unités cuirassées et de son aviation pourrait lui permettre d'atteindre rapidement les centres vitaux du pays. En particulier l'armée française pourrait être impuissante à arrêter un raid adverse sur la région parisienne où se trouve concentrée une partie importante de nos industries de guerre. Dans ce cas, la France serait hors d'état de continuer une lutte assurant une défense coordonnée de son territoire.

Dans les grandes batailles de la dernière guerre, il a toujours été possible de « colmater » les poches faites par les attaques parce que les armées ne disposaient pas d'un organe d'exploitation comparable à la combinaison chars avions. Au cours de la guerre de 1870, il a été possible au gouvernement de la Défense nationale de reconstituer, une fois les armées de campagne anéanties, des armées qui ont pu prolonger la résistance cinq mois et sauver l'honneur. Aujourd'hui, même si la France disposait, ce qui n'est pas, des armes, de l'habillement et de l'équipement nécessaires, l'ennemi ne lui laisserait pas le temps de les organiser et de les instruire dans l'emploi des engins de guerre modernes.

Le Commandant en chef a mis le gouvernement au courant de la situation militaire, au cours de la séance du Comité de Guerre du 25 mai. Depuis cette date, nos armées ont renforcé leurs dispositions sur l'Aisne et sur la Somme. Mais la défection de l'armée belge accélère dans le Nord la décision qui laissera les divisions cuirassées allemandes libres d'agir contre nos lignes de défense.

L'importance à attacher à la résistance victorieuse sur cette ligne est telle, qu'aucun effort ne doit être épargné pour la renforcer. L'urgence est grande, c'est pourquoi le Commandant en chef juge nécessaire que le gouvernement britannique soit invité à donner à la défense de nos lignes tout le concours en son pouvoir. Savoir :

— 2 ou 3 divisions formées en Angleterre.
— Des unités de chars, d'artillerie anti-tanks et anti-aériennes.
— Le concours de l'aviation basée en Angleterre.

Il paraît d'autre part tout aussi nécessaire que le gouvernement britannique sache qu'il peut venir un moment à partir duquel la France se trouverait, malgré sa volonté, dans l'impossibilité de continuer une lutte militairement efficace pour protéger son sol.

Ce moment serait marqué par la rupture définitive des positions sur lesquelles les armées françaises ont reçu l'ordre de se battre sans esprit de recul.

Lorsque je relis cette note, je me félicite de l'avoir écrite, et je suis reconnaissant à M. Reynaud de m'avoir invité à la rendre plus explicite, car elle a donné, avant que la dernière bataille fût commencée, les raisons de notre défaite finale dont l'irrémédiable rapidité a cruellement atteint le moral de la nation et de notre empire colonial.

Avant la fin de la journée du 29, je recevais un mot de la main du maréchal Pétain me faisant savoir qu'il ne voyait pour le moment rien à ajouter à ma note et qu'il jugeait nécessaire d'inviter le gouvernement britannique à venir sans retard à Paris. C'est également par un document autographe, qui me parvint le 31, que le Président du Conseil fit à cette note la réponse suivante :

J'ai fait savoir aujourd'hui même au gouvernement britannique par son ambassadeur, qu'il résulte de la note que vous m'avez remise ce matin :

1° Que conformément aux instructions générales données par le gouvernement, vous avez décidé de livrer bataille, sans esprit de recul, sur la ligne de défense arrêtée par vous, qui va d'Abbeville à la Suisse.

2° Que si les positions actuellement défendues sur cette ligne venaient à être sérieusement entamées, la France serait hors d'état de continuer la lutte assurant une défense coordonnée de son territoire.

3° Qu'en raison de l'importance décisive pour les Alliés de la résistance sur cette ligne, le gouvernement français prie le gouvernement britannique de faire droit aux demandes énumérées dans votre note.

Le fait que, dans l'hypothèse considérée, l'ensemble du territoire national ne pourrait plus être défendu n'a pas pour conséquence nécessaire que nous ne pourrions suspendre les hostilités dans des conditions compatibles avec l'honneur et l'intérêt vital de la France.

Aussi puisque, dans l'hypothèse considérée, l'ennemi serait apte à faire des raids rapides sur toute l'étendue du territoire, je vous demande de bien vouloir étudier la mise en état de défense d'un réduit national autour d'un port de guerre, nous permettant d'utiliser la liberté des mers et notamment de communiquer avec nos alliés. Ce réduit national devrait être aménagé et approvisionné, notamment en explosifs comme une *véritable forteresse*. Il comprendrait la péninsule bretonne. Ainsi le gouvernement resterait fixé dans la métropole et continuerait la guerre en utilisant nos armées navales et notre aviation qui serait utilisée en Afrique du Nord.

J'ajoute que mon intention est de lever deux classes et de les envoyer en Afrique du Nord pour les faire contribuer à sa défense avec des armes achetées à l'étranger.

Dans la première partie de sa réponse, le Président du Conseil s'associait à mes demandes à nos alliés. Dans la seconde il m'invitait à organiser la Bretagne en un réduit national capable d'une résistance de durée et me faisait part, pour la première fois, de son intention de renforcer la défense de l'Afrique du Nord.

La conception d'un réduit breton, séduisante pour l'esprit, parut, dans la conjoncture du moment, militairement irréalisable. Pour organiser une *véritable forteresse* il fallait disposer d'effectifs, d'engins de guerre de toute nature, singulièrement anti-chars et anti-aériens. Tout cela nous manquait sur la ligne de défense que nous organisions en toute hâte, il ne pouvait être question d'en distraire aucun élément. Je mis néanmoins aussitôt la question à l'étude comme j'en avais le devoir et parce que rien ne devait être négligé de ce qui pourrait se montrer utile. Quant au renforcement de l'Afrique du Nord, il eût été bon d'y penser plus tôt. Lever et armer 500.000 hommes demandait un certain temps sans parler du tonnage nécessaire à leur transport et de leur installation en Afrique où le général Noguès avait déclaré ne pouvoir en recevoir et en instruire que 20.000. L'intention d'acheter des armes à l'étranger pour les en munir affirmait notre misère mais cette solution à longue échéance ne répondait nullement à l'allure prise par les événements.

La réunion d'un Conseil suprême appela le 31 mai M. Churchill à Paris. M. Reynaud présenta les demandes que j'avais formulées le

29 mai : « Il faut s'attendre à ce que l'armée allemande attaque les lignes françaises dès que la situation sera liquidée dans le Nord. Nous demandons qu'alors des forces aériennes stationnées en Angleterre reportent leur effort en France et aussi que les Anglais envoient sur le front français le maximum de troupes dans le minimum de temps. M. Churchill fait observer que le problème de l'invasion de l'Angleterre a changé d'aspect et qu'encore une fois il ne peut rien promettre avant de savoir ce qu'il va tirer du Nord. Pour l'aviation il n'a pas autorité de son gouvernement d'accorder plus que ce qui a été donné (1) » M. Reynaud ayant insisté sur le caractère vital de la bataille de la Somme pour les Alliés, M. Churchill fit espérer une division canadienne pour le 22 juin, peut-être une autre sortant de Dunkerque et pour plus tard des forces tirées des Indes, de Palestine, d'Australie, de Narvik. Mais il revint sur la nécessité de garder l'Angleterre qui avait quatorze divisions à l'instruction « n'ayant que ses fusils et quelques mitrailleuses ».

Ce Conseil me laissa une impression de malaise et de déception, car il ne me parut pas avoir donné lieu à l'échange de vue sincère et réaliste que je souhaitais entre les deux gouvernements français et britannique sur les questions essentielles qui risquaient, après les événements des Flandres, d'ébranler la solidité de notre alliance.

Un dernier trait avant de clore ce chapitre : la constatation d'une liaison étroite, intime entre le maréchal Pétain et M. Reynaud. Pendant toute cette période je les ai toujours vus ensemble à nos réunions quotidiennes.

***

La mortelle infériorité de l'armée française en aviation était l'objet de l'angoisse du général Georges et du général Vuillemin comme de la mienne. Dans ce domaine, comme en tout ce qui concerne le matériel, l'improvisation ne peut rien, « le système D », qui nous est cher, ne joue pas, les retards ne se rattrapent pas. Nous n'avions à compter chaque jour, pour combler les pertes de notre aviation, que sur la sortie d'usine d'une douzaine d'avions et sur la fourniture moyenne de cinq appareils américains, tandis que la perte quotidienne était de quelque trente appareils. A l'une de nos réunions, le Président du Conseil à qui j'exposai la déficience de notre aviation, m'opposa des chiffres contre lesquels je dus m'éle-

(1) Extrait du procès-verbal de cette séance.

ver. M. Reynaud fit appeler le ministre de l'Air, M. Eynac, qui les lui avait fournis. Je ne demandai que la lumière, mais, pour qu'elle fût complète, je fis appeler en même temps le général Vuillemin. Le ministre de l'Air donna de nouveau les chiffres cités par le Président du Conseil. Je les déclarai inexacts et le général Vuillemin, interrogé par moi, dut dire à son ministre que j'étais dans le vrai, parce que je n'avais à considérer que les avions en ligne, tandis qu'il voulait y compter des avions sortis d'usine, non équipés ou sans équipage, c'est-à-dire incapables de voler et de se battre. A quoi faudrait-il donc que nous soyons réduits pour que nous n'essayions plus de nous tromper les uns les autres ?

Après Dunkerque, les Anglais avaient rappelé en Grande-Bretagne les trois quarts de leur aviation de chasse basée en France, soit neuf squadrons sur douze. Et pourtant le seul renforcement que nous pouvions espérer pour la bataille ne pouvait venir que de nos alliés.

Le maréchal Pétain, le Président du Conseil en étaient convaincus comme nous, et l'on peut dire qu'il ne s'est pas écoulé de jour sans qu'une tentative ait été faite de la part du gouvernement, du haut commandement des forces terrestres, ou de l'armée de l'Air elle-même, pour obtenir de l'Angleterre un concours aérien plus sérieux. Ainsi que l'avait dit M. Winston Churchill au Conseil du 31 mai, depuis l'issue de la bataille des Flandres qui rapprochait d'eux la menace allemande, nos alliés entendaient réserver leur aviation à sa défense. Que les Allemands ne fussent en mesure d'attaquer leur île qu'après avoir vaincu la France et être en possession de ses côtes, que tout dût d'abord être mis en œuvre auparavant pour éviter cette défaite, en particulier que les puissants moyens de la R. A. F. dussent être consacrés à cette tâche immédiate et capitale et non réservés pour une mission ultérieure, c'est une responsabilité que le gouvernement britannique estimait ne pas devoir prendre vis-à-vis de son peuple. Mais quelle responsabilité n'assumait-il pas vis-à-vis de son alliée ! Les déclarations de M. Churchill avaient été nettes et, quoique le moment ne fût pas à l'humour, il avait cru devoir dire que l'aviation française ne comptait après tout que cinquante appareils de moins qu'au début de la bataille.

Dans la soirée du 3 juin, tandis que nous sentions l'attaque imminente, je reçus du général Vuillemin une lettre particulièrement insistante me demandant d'intervenir, une fois encore, pour que le concours de l'aviation de chasse britannique fût assuré sans réserve

aux armées qui allaient recevoir le choc. J'écrivis aussitôt au Président du Conseil pour joindre mes instances à celles du commandant en chef de l'aviation afin qu'il obtienne du gouvernement britannique ce qu'il nous avait refusé jusqu'alors. Un de mes officiers lui porta cette lettre dans le courant de la nuit. Tentative sans résultat, malgré les efforts du Président du Conseil.

Sur ce point vital, la réserve de l'Angleterre restait toujours la même. Comme de mon côté, je n'ai cessé de réclamer le concours de son aviation, quelques réflexions ne me paraissent pas inutiles.

Nos alliés se sont étonnés et même choqués de notre insistance à leur demander l'appui de leur force principale, qu'ils réservaient à la défense de leur sol. Cette demande était cependant naturelle de la part d'un pays qui avait mis, dès le premier jour et sans rien épargner, toutes ses forces dans la bataille.

Un argument de valeur a été souvent opposé à nos demandes. Cette force, indispensable au salut de l'Angleterre, eût été inutilement sacrifiée en France. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que l'intervention de la totalité de la R. A. F. eût à coup sûr arrêté en 1940 l'invasion de notre territoire. Ce qui est certain, c'est que les colonnes blindées constituèrent à certains moments des objectifs particulièrement vulnérables, et qu'une puissante aviation leur aurait fait subir des pertes considérables. D'autre part, est-il absurde de penser que l'aviation allemande concentrant ses efforts contre le front français eût pu être battue et réduite à l'impuissance sur ce front, comme elle l'a été dans la bataille d'Angleterre ? Le gain eût été appréciable pour le rétablissement de l'équilibre des forces en présence. Si nos troupes qui combattaient presque toujours sans protection contre les attaques aériennes, avaient vu chaque jour tomber une centaine d'avions ennemis sous les coups des chasseurs anglais, leur valeur combattive en eût été portée au plus haut point. Et que n'est-il pas permis de penser si cette intervention s'était produite sur la Meuse aux premiers moments de la rupture ?

Ce ne sont là que des hypothèses. Que l'on comprenne seulement que pour nous, qui n'avons bénéficié que d'un concours aérien très réduit et qui avons vu décimer nos troupes sans défense par les bombardiers et les chasseurs allemands, l'absence de la partie la plus puissante de l'aviation anglaise a été cruelle. Souvenir qui n'empêche nullement de rendre hommage à la valeur du personnel de la R. A. F. et au courage chevaleresque avec lequel les équipages sont intervenus à notre profit, chaque fois qu'ils en ont reçu l'ordre.

***

Le récit de la bataille des Flandres et de la bataille de France exigerait un développement qui dépasserait les dimensions de cet article. Je les raconterai dans le volume de *Souvenirs* que je publierai prochainement. J'arrive tout de suite au dénouement du drame.

Le 12 juin notre dernière ligne de défense craquait de toutes parts. Mes efforts avaient été vains. La bataille de France était perdue. Selon le degré de résistance qu'allaient pouvoir offrir sur les principaux axes de pénétration nos armées, dont la consigne était de lutter toujours, l'occupation du territoire français serait plus ou moins rapide, mais elle était inéluctable. Vivant depuis plusieurs jours sous la menace de ce moment redouté, j'avais pesé les alternatives de la conduite à tenir. Mes sentiments, mon désir d'avoir ma part des sacrifices de l'armée à qui j'avais consacré ma vie, que je voyais souffrir et périr, me faisaient préférer une lutte menée jusqu'au bout dans laquelle j'aurais aimé finir avec les derniers combattants. Je m'en étais ouvert au général Georges qui m'aurait suivi. Mais était-ce là le devoir ? n'était-ce pas couvrir d'un geste, dicté par un mobile, noble certes, mais cependant personnel, une détermination qui ne s'inspirerait pas uniquement des véritables intérêts de la Patrie ? n'était-ce pas livrer le reste du pays aux dévastations qui en avaient déjà ravagé une partie, augmenter le chiffre des pertes, aggraver le désordre et la misère qu'apportaient avec elles ces hordes de malheureux émigrants belges et français, et tout cela sans aucune chance de succès ? n'était-ce pas faire courir à la France le risque de l'installation à sa tête d'un gouvernement ennemi ? En retournant dans tous les sens les données de ce problème d'angoisse, j'étais bien obligé de reconnaître que le devoir était du côté du sacrifice, et non dans la recherche d'une satisfaction fût-elle du caractère le plus haut. En quoi d'ailleurs consistait essentiellement cette satisfaction ? A sauver l'Honneur ? L'Honneur de l'Armée était sauf grâce à la vaillante résistance de nos troupes dans une lutte aussi disproportionnée.

Quant à mon honneur personnel, j'y aurais failli en ne m'efforçant pas de mettre fin à une lutte que je jugeais de plus en plus néfaste à la France, dans le dessein méprisable de ne pas compromettre ma réputation et d'échapper aux responsabilités que j'avais le devoir de prendre. La réputation n'est que la façade de l'honneur.

Ma résolution était arrêtée de façon inébranlable. Dans quel-

ques heures, je demanderais au gouvernement la conclusion d'un armistice.

Sans doute y trouverais-je opposé le Président du Conseil et peut-être son gouvernement. Une autre bataille m'attendait à Tours, sinon plus douloureuse parce que je venais d'atteindre le fond de la souffrance, du moins plus pénible encore.

II

L'ARMISTICE

Je fus invité à me trouver au Conseil des ministres qui se tenait le 12 juin au château de Cangé près de Tours.

Dès l'ouverture de la séance le Président de la République me demanda d'exposer la situation militaire.

Je rappelai le contenu de ma note du 29 mai qui avait mis le gouvernement au courant des conditions désavantageuses dans lesquelles allait s'engager la bataille et des risques courus, de ma note du 10 juin écrite au sixième jour de la bataille précisant que nos armées se battaient sur la dernière ligne permettant encore une défense coordonnée du territoire. Je rappelai les informations détaillées données la veille à Briare par le général Georges et moi sur l'état de nos troupes arrivées à la limite de leur capacité de résistance. Depuis, la situation s'était encore aggravée : la Seine plus largement franchie, l'avance des *Panzer Divisionnen* en Champagne, Paris débordé, toutes les réserves dépensées. Je conclus que seule la cessation des hostilités pouvait sauver de l'invasion une partie importante du territoire national et maintenir l'ordre et la cohésion dans nos troupes décimées et harassées. Si la bataille devait continuer ce serait le tronçonnement des forces, la débandade et le désordre. A ce désordre militaire s'ajouterait le désordre général en raison de l'afflux et de la misère des réfugiés mélangés à la troupe et sans vivres. Je demandai en terminant que le gouvernement français adresse au gouvernement allemand une demande d'armistice.

Le premier argument opposé fut le refus de l'Allemagne où, en tout cas, la certitude de clauses inacceptables. Autant valait ne rien demander. A quoi je répondis que, vis-à-vis de l'armée et du pays, la situation serait plus nette si une demande faite par

nous était écartée par l'ennemi, ou si celui-ci formulait des exigences inadmissibles. Chacun saurait alors que le gouvernement n'était pas responsable de la continuation d'une lutte sans issue. J'ajoutai que tous les chefs commandant les armées et les groupes d'armées étaient avec moi pour s'associer à la demande que je présentais au gouvernement.

Le maréchal Pétain et deux autres ministres appuyèrent ma requête. Le Président du Conseil et les membres du gouvernement qui prirent la parole déclarèrent dans de véritables discours, où la situation militaire et l'état des troupes ne tenaient aucune place, être opposés à une pareille demande. Que signifie l'ordre à côté de l'engagement d'honneur pris avec la Grande-Bretagne ? Que pensera le monde anglo-saxon ? La France est un empire. Si la métropole est perdue, l'empire la sauvera. Les armées de mer et de l'air combattront aux côtés des forces britanniques. Les Etats-Unis enverront chars et avions. Le gouvernement se retirera dans le réduit breton pour, de là, diriger la bataille en liaison avec le gouvernement anglais. S'il ne peut s'y maintenir, il gagnera l'Afrique du Nord et même l'Afrique noire pour y attendre les concours qui donneront la victoire. J'opposai à ce projet l'état d'épuisement des troupes qui se battaient sans repos ni relève depuis huit jours, et bon nombre d'entre elles depuis un mois, terrassées par les bombardements allemands que notre aviation était impuissante à combattre, les divisions exsangues dont certaines si éprouvées qu'elles étaient réduites à quelques bataillons et quelques pièces d'artillerie. J'y opposai également l'impossibilité de durer dans le réduit breton, qui n'existait que dans l'imagination du Président du Conseil et ne disposait encore d'aucune organisation ni d'aucune troupe pour le défendre. Aucun argument ne put modifier un parti déjà pris.

Pour conclure le Président du Conseil fit savoir qu'il avait promis à M. Churchill de ne rien décider sans l'avoir revu. Il allait lui demander de venir le lendemain en France, et le prier d'exposer aux ministres français son programme de guerre. Aucune décision ne pouvait être prise auparavant.

***

Un autre Conseil des ministres devant se réunir le 13 à 15 heures

à Cangé, je disposai, dans la matinée de peu de temps à passer à Briare pour y reprendre contact avec les états-majors.

Dans l'après-midi du 12, le général Georges avait précisé dans une série d'ordres la mise à exécution du repli que les III^e^ et IV^e^ groupes d'armées devaient commencer dans la nuit. Il avait fait passer la X^e^ armée sous ses ordres directs avec la mission de couvrir la direction Rouen-Argentan. Le major général avait, de son côté, réglé les questions relatives aux transports et au ravitaillement des armées pour le premier bond de leur retraite.

Les dernières nouvelles de la veille étaient mauvaises. Les attaques allemandes sur Montmirail, l'Oise et la basse Seine avaient accentué leur progrès. A 15 h. 30 le général Huntziger avait signalé que son front était rompu par de puissantes formations blindées agissant sur Reims, Châlons et Suippes, et plus tard l'arrivée de l'ennemi à Condé-sur-Marne et dans le faubourg de Châlons. Dans la soirée, le général Besson avait rendu compte des difficultés avec lesquelles il se trouvait aux prises pour réaliser la manœuvre prescrite, tandis qu'en Normandie les *Panzer Divisionnen* gagnaient du terrain vers Evreux et Chartres.

Je mis mes collaborateurs au courant de la séance du Conseil des ministres, de mon exposé, de ma demande de cessation des hostilités, de l'accueil qu'elle avait reçu et de la suspension de toute décision jusqu'à l'arrivée de M. Churchill. A midi j'étais de nouveau en route pour Cangé. A mon arrivée, je reçus avis que la réunion du Conseil était retardée.

Après une très longue attente, le Conseil des ministres s'ouvrit enfin à 17 h. 30. M. Reynaud informa ses collègues qu'il venait de tenir avec M. Winston Churchill à la préfecture de Tours une réunion du Conseil suprême, qu'il lui avait annoncé la décision prise par le gouvernement français de continuer la lutte, et que nos alliés étaient repartis pour Londres, emportant le témoignage d'un complet accord entre les deux gouvernements. Cette déclaration parut surprendre la plupart des ministres qui se regardaient en silence, lorsque M. Bouthillier prit la parole. Il rappela que la séance de la veille avait pris fin sur la promesse de faire, avant toute décision, entendre M. Churchill par le Conseil, et le Premier anglais était reparti sans que les ministres eussent eu l'occasion de le voir. Mais chose plus grave, M. Reynaud avait fait part au Premier britannique d'une décision gouvernementale que le gouvernement n'avait pas prise. M. Chautemps appuya, en des termes

doux et choisis mais très nets, les observations de son collègue des Finances et s'étonna de la communication au chef du gouvernement allié d'une décision engageant le gouvernement français, et dont M. Reynaud avait pris seul la responsabilité. Celui-ci répondit, non sans gêne, que, M. Churchill étant pressé de rentrer en Angleterre, il ne lui appartenait pas de disposer de sa personne. Le Président de la République apaisa ce conflit naissant en justifiant les arguments des deux partis. Et M. Reynaud, passant à un autre sujet, annonça qu'il avait télégraphié au président Roosevelt pour lui demander l'entrée en guerre immédiate des Etats-Unis. En toute hypothèse il convenait pour prendre une détermination d'attendre sa réponse. La séance en cours ne pouvait donc amener aucune décision.

Invité ensuite à mettre le Conseil au courant des derniers événements du front, je déclarai que la situation n'avait pas cessé de s'aggraver en raison des progrès des unités cuirassées allemandes, en direction de Chartres à l'ouest, et de Romilly à l'est, comme aussi par suite de l'épuisement de nos armées du centre. Je maintins ma demande de la veille concernant la nécessité d'obtenir la cessation la plus rapide possible des hostilités.

Je suggérai que l'on profitât du délai imposé par l'attente de la réponse américaine pour mettre la flotte française hors de portée des mains de l'ennemi en l'envoyant dans les ports de l'Afrique du Nord. Toute mesure de cet ordre devait, à mon sens, être prise avant d'entrer en négociations avec l'ennemi pour un armistice. Trois ministres prirent alors la parole pour prétendre qu'il était inutile de demander un armistice si le gouvernement était décidé à ne pas livrer la flotte à l'ennemi, et pour affirmer que négocier un armistice aboutirait fatalement à mettre la flotte à la disposition de l'Allemagne, ce qui serait forfaire à l'honneur. Je répliquai vivement qu'il ne serait jamais question de livrer à l'ennemi un vaisseau de notre flotte de guerre et que je serais le plus ardent à repousser l'armistice si une condition de cette nature était posée par lui. La question en resta là. L'amiral Darlan, présent également au Conseil, ne dit qu'un mot faisant entendre que la question était de son ressort.

A la reprise de la séance, interrompue un instant, je demandai la parole pour deux questions, l'une de détail, l'autre d'ordre général.

J'entendais que le gouvernement avait l'intention de se replier

sur Bordeaux ; fallait-il continuer à travailler au réduit breton destiné dans sa conception initiale à lui donner abri afin de lui permettre de continuer la lutte en liaison avec le gouvernement britannique ? C'était là une question d'ordre gouvernemental. Je rappelai les mesures en cours pour en doter la ligne de résistance avec les unités d'infanterie et d'artillerie qu'il serait possible de reconstituer ou de saisir au passage : débris de Dunkerque, troupes rentrant de Norvège, divisions britanniques annoncées. D'une discussion des plus confuses je pus démêler qu'il fallait poursuivre l'organisation du réduit.

Mais je jugeai nécessaire, afin d'éviter toute équivoque, de revenir à la question essentielle. Je déclarai à nouveau que nos armées continueraient à se battre en s'efforçant d'arrêter l'ennemi sur les directions principales d'invasion et de couvrir les centres vitaux du pays, conformément aux ordres qu'elles avaient reçus la veille, dont j'avais donné communication au Président du Conseil. En décidant la continuation de la lutte, le gouvernement leur imposait un effort supérieur à leurs moyens et imposait au pays des souffrances et des sacrifices nouveaux. A lui maintenant de s'adresser au pays et à l'armée pour leur faire comprendre la raison de ces exigences et les animer de la ferveur nécessaire pour en supporter le poids. Pour moi, j'avais dit à l'armée tout ce que je pouvais lui dire. Elle avait répondu à mon appel et je rendais hommage à sa vaillance. C'était au gouvernement à faire entendre sa voix. Pour que cette voix fût entendue, il lui fallait montrer un courage égal à celui qu'il réclamait des combattants. Hier soir devant ce Conseil, j'ai dit que la France n'avait plus les moyens de continuer la lutte avec l'espoir de défendre ce qui restait libre de son territoire. La plupart des ministres qui ont pris la parole ont affirmé leur volonté de continuer la bataille. Je pourrais, certes, moi aussi, faire preuve d'un courage verbal de même qualité. Des châteaux où s'installe mon poste de commandement, je pourrais me poser aux yeux du gouvernement en héros, et ne tenant compte ni de l'état des troupes ni des attaques qui les écrasent, ni de leur manque à peu près total d'armes aériennes et terrestres, prendre une attitude dont il pourrait me savoir gré, lui, mais non les combattants et ma conscience.

J'avais dit tout ce que j'avais à dire et je demandai au Président de la République la permission de me retirer.

Sur le chemin du retour, je m'efforçai de raisonner froidement

sur ce que j'avais entendu pendant ces deux journées. Je n'arrivai pas à voir clair dans les intentions du gouvernement. Si le Président du Conseil était hostile à l'armistice, pourquoi ne décidait-il pas tout de suite que cette demande ne serait pas faite ? S'il était résolu à continuer la lutte, pourquoi ne prévenait-il pas sans retard la nation et l'armée qui auraient de plus lourdes charges à supporter ? Ne parlant dans ces *Souvenirs* que de faits dans lesquels j'ai joué un rôle ou dont je fus le témoin, je ne puis rien dire de ce qui s'était passé le 13 juin à la préfecture de Tours avant le Conseil des ministres. J'ai la conviction qu'il faut attacher beaucoup d'importance aux échanges de vues des deux Premiers ministres et aux avis exprimés par les deux ministres venus de Londres avec M. Winston Churchill, lord Halifax et lord Beaverbrook. Je crois que l'intervention à l'issue du Conseil Suprême des Présidents de la Chambre et du Sénat et celle de M. Mandel ont eu une grande influence sur l'attitude de M. Reynaud au Conseil des ministres qui suivit. Les historiens en jugeront lorsque la vérité sera connue.

J'étais décidé plus que jamais, quelles que fussent les pressions que j'aurais à subir, à ne point me laisser détourner de la ligne de conduite que j'avais adoptée après les mûres réflexions et un combat intérieur comme je n'en eus jamais à livrer, dans lequel il m'avait fallu triompher de moi-même et mettre de côté toute considération personnelle pour agir dans le seul intérêt de la France. Sur mes genoux, je tenais le sac de cuir dont je ne me séparais jamais depuis plus de vingt ans, celui qui avait contenu le texte de la convention d'armistice de 1918. Que penserait mon chef, le maréchal Foch, s'il était encore là, de l'homme auquel il avait témoigné une confiance qui l'avait porté aux plus hauts emplois ? Certes il m'eût été doux de tomber dans un dernier combat et de n'avoir pas à demander d'armistice. Mais mon devoir était non de soigner une réputation, mais de sauver tout ce qui pouvait l'être du territoire de la France, de son armée, de son empire, et de ne consentir à tout perdre que si l'honneur ne pouvait être conservé qu'à ce prix.

Je passai une partie de mon temps au Quartier Général, l'autre aux Conseils où j'étais convoqué. Dans mon livre, je noterai tous les détails de ces journées et de ces discussions, et je publierai en annexes les textes des pièces officielles.

***

Le 15, dans la matinée, le Conseil des ministres se réunit à Bordeaux. Je ne pus arriver qu'après la séance. J'eus avec M. Reynaud un entretien particulier à 15 h. 45. Sur un ton très posé le Président du Conseil me fit part de ses angoisses au sujet de la décision à prendre. Un dilemme résumait pour lui le problème : il pouvait soit agir comme l'avait fait la reine Wilhelmine de Hollande qui était partie pour l'Angleterre laissant au chef d'état-major de son armée le soin de mettre bas les armes, soit imiter la conduite du roi Léopold de Belgique qui était resté avec son peuple, après avoir obtenu des Allemands la cessation des hostilités. Quant à lui, son choix était fait. Il ne demanderait pas l'armistice et il quitterait au besoin la France. Je me permis de lui faire observer qu'il n'y avait dans de telles circonstances aucun rapprochement à faire entre la situation d'un monarque et celle d'un Président du Conseil. Le premier peut prétendre, même au cours d'un exil imposé par l'ennemi, représenter un pays sur lequel sa dynastie règne depuis plusieurs générations. Quelle analogie y a-t-il entre lui et le chef de l'un de ces gouvernements éphémères, tels que la Troisième République en a déjà compté plus de cent en soixante-dix années d'existence. Une fois parti il serait remplacé et oublié. Dans une démocratie dont le pouvoir est issu de la volonté populaire, il me paraissait inimaginable que ses représentants puissent songer à ne pas partager le sort de la masse et l'abandonnent aux épreuves en quittant le sol national à l'heure du péril.

Puis M. Reynaud, et c'est sans doute à cette proposition qu'il voulait en venir, me suggéra d'agir comme le chef d'état-major hollandais, c'est-à-dire de capituler avec l'armée de terre. Je repoussai naturellement cette étrange proposition avec autant d'indignation que de fermeté, affirmant à mon interlocuteur que jamais je n'accepterais de jeter une telle honte sur les drapeaux de l'Armée française. Notre entretien se termina sur cette déclaration.

L'heure était d'ailleurs arrivée d'une nouvelle réunion du Conseil des ministres, qui devait se tenir à l'hôtel de la préfecture où fonctionnait la Présidence de la République, à 16 h. 10. L'amiral Darlan et moi fûmes d'abord entendus. Je ne pus que confirmer mes précédents exposés et leur conclusion, plus catégorique

encore. Je donnai lecture des comptes rendus particulièrement caractéristiques que j'avais reçus du général Georges depuis mon arrivée à Bordeaux. Je rappelai enfin les termes de mes notes du 29 mai et du 10 juin au Président du Conseil, en déplorant le nombre de jours perdus, tandis que la situation s'aggravait d'heure en heure sans qu'aucune décision fût prise. A 16 heures 40 l'amiral Darlan et moi quittâmes le Conseil, restant à toutes fins utiles à la disposition du gouvernement dans un vaste salon où se tenaient en attente, venant aux nouvelles ou en apportant, de nombreux officiers et fonctionnaires de l'entourage du chef de l'Etat, des ministres et des commandants en chef. La délibération se prolongeait. Vers 19 heures on me remit un message téléphoné du général Doumenc annonçant que, par ordre du gouvernement de Londres, les forces britanniques reprenaient leur liberté vis-à-vis du commandement français. Ce message fut aussitôt communiqué au Conseil des ministres.

A 19 heures 55 le Conseil prit fin sans que les chefs militaires eussent été rappelés. La plupart des ministres sortirent, le Président du Conseil parmi les derniers. M. Reynaud vint directement à moi. « Les ministres, dit-il, sont pour la solution d'une capitulation de la seule armée de terre et cette capitulation doit être demandée par le Commandant en chef », ajoutant un mot laissant entendre que j'avais donné mon assentiment à cette solution. Ainsi le chef du gouvernement avait cru, ou feignait de croire, que j'avais accepté pareil déshonneur. Il était indispensable que la conversation qui allait suivre fût entendue et les témoins ne manquaient pas dans la salle. Je me reculai donc et, élevant la voix, je lui donnai en termes, sinon protocolaires du moins ne pouvant prêter à aucune équivoque, le démenti le plus formel. J'affirmai n'avoir pas tenu le langage qu'il me prêtait et que personne ne pourrait me contraindre à un acte que je réprouvais. Le silence qui s'était fait autour de nous donnait plus de résonance encore à mes paroles. M. Reynaud me répondit qu'il avait peut-être mal compris et m'invita à me calmer. Ces paroles mirent le comble à mon indignation : que l'on me destitue au besoin, jamais je n'accepterais pareille infamie. Jamais je n'infligerais pareille honte à nos drapeaux. Le Président du Conseil s'était trompé si, en me faisant venir de si loin pour prendre le commandement, il pensait trouver en moi un homme prêt à accepter toutes les besognes. Et d'ailleurs la cessation des hostilités comme l'entrée en guerre était du domaine

de la conduite générale de la guerre qui est affaire du gouvernement (1). Que celui-ci sache donc prendre toutes ses responsabilités. M. Reynaud quitta la pièce en affirmant qu'il les prendrait.

Les choses ne pouvaient en rester là. Il fallait sortir de l'équivoque. J'exposai ce qui s'était passé au Président de la République, près duquel était revenu le Président du Conseil. La scène se termina par mon affirmation renouvelée que personne ne pourrait me contraindre à une action déshonorante que je refusais d'accomplir.

Le lendemain 16, je retournai en avion à Bordeaux, où j'appris que M. Winston Churchill avait renoncé à aller à Nantes, comme il avait été annoncé. La situation stratégique s'aggravait sans cesse depuis le 12 juin, date à laquelle j'avais présenté ma première requête au gouvernement : les retards avaient permis une évolution des événements risquant de tourner à la catastrophe. M. Reynaud avait donné connaissance au Conseil de la réponse américaine qui se terminait par ses mots : « Je sais que vous comprendrez que ces déclarations ne sauraient impliquer aucun programme d'ordre militaire. » Le gouvernement n'avait toujours pris aucune décision.

Un Conseil des ministres se réunit encore à 17 heures. Je n'y fus pas appelé. Je fus mis au courant d'une proposition faite par le gouvernement britannique d'une fusion entre la France et l'Angleterre. On me dit également que les ministres partisans d'une capitulation de l'armée de terre demandaient ma destitution. C'était la conséquence logique de leur façon de voir.

Comme celle du 13 juin, la journée du 16 conserve pour moi une grande part de mystère, car il y eut des messages du gouvernement britannique au gouvernement français communiqués, puis repris par l'ambassadeur de Grande-Bretagne. Je crains que l'usage qui en fut fait ait contribué pour une bonne part à créer un fatal malentendu entre les deux gouvernements.

Le Conseil se sépara sans avoir rien décidé. Bientôt nous apprîmes que M. Reynaud avait démissionné et demandé au Président de la République d'appeler le maréchal Pétain à former un nouveau gouvernement.

Ainsi c'est à cela qu'aboutissaient tant de discours enflammés.

Le Président du Conseil se retirait, en conseillant au chef de l'Etat d'appeler au pouvoir le maréchal Pétain dont il savait que le

(1) On se souvient que c'était justement ce que M. Reynaud avait précisé au Conseil Suprême du 11 juin au château du Muguet.

premier acte serait une demande d'armistice. M. Reynaud mettait ainsi à exécution le programme suggéré au Comité de Guerre du 25 mai (1) qui consistait à faire prendre la décision par un autre gouvernement.

Au moment où cessèrent les hostilités, les Allemands avaient atteint une ligne générale marquée par l'occupation de Royan, Angoulême, Montmorillon, La Châtre, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Tournon, Voiron, Aix-les-Bains, Bellegarde. En dehors de Lanslebourg qu'ils avaient dépassé et de Menton partiellement occupé, les Italiens avaient échoué devant notre ligne d'avant-postes, dont aucun des ouvrages ayant reçu mission de résister n'avait pu être enlevé. Notre ligne principale de résistance n'était atteinte en aucun point. « Luttant à un contre six, gardant intacts, au bout de cinq jours de bataille, la position de défense et une large bande de ses avant-postes, l'armée des Alpes peut dire qu'elle a gagné sa bataille défensive », a fièrement écrit le général Olry.

Il n'en était pas de même de celles de nos armées qui s'étaient battues opiniâtrement du 5 au 12 juin pour avoir ensuite à subir un combat en retraite sur 400 kilomètres de profondeur. Elles avaient surtout souffert aux deux ailes du vaste champ de bataille, en Normandie et en Champagne, où elles avaient été tronçonnées et finalement désagrégées par les divisions blindées allemandes. Au centre au contraire, où la poussée avait été moins forte, le dispositif était resté cohérent et ordonné. Mais les divisions avaient été terriblement éprouvées. Elles avaient particulièrement souffert des bombardements dans la défense et au passage de la Loire et de ses affluents, et avaient achevé d'y perdre la plus grande partie de leurs équipages, de leur artillerie et de l'armement lourd de l'infanterie (2).

Sur la ligne Maginot plus de 20.000 hommes continuaient à défendre les ouvrages dont ils avaient la garde.

---

(1) « Si le gouvernement actuel a donné sa parole à l'Angleterre un autre gouvernement serait moins gêné pour suggérer un traité de paix sans accord préalable de l'Angleterre. Le gouvernement actuel n'aurait qu'à démissionner. »
(Procès-verbal du Comité de Guerre du 25 mai 1940.)

(2) A titre d'exemple parmi les grandes unités de la VII[e] armée, la plus forte, il restait comme éléments combattants :
— à la 19[e] division moins de 1.000 hommes, 23 mitrailleuses, 3 canons de 25, 1 canon de 47, 1 canon de 75 ;
— à la 29[e] division aucune infanterie, 5 canons de 75, 1 canon de 25, une fraction de G. R. D. ;
— à la 47[e] division 700 fantassins, 4 canons de 75, 7 canons de 155 ;
— les 4[e] D. I. C. et 24[e] divisions sont réduites à quelques centaines d'hommes

Au moins avais-je la consolation, surtout après l'hommage rendu à la vaillance de nos troupes par le seul adversaire qui ait compté dans notre défaite, de pouvoir m'adresser à elles pour leur dire, sans employer aucun terme de convention, les sentiments dont j'avais le cœur rempli.

Officiers, Sous-Officiers, Soldats des armées françaises :

Après une suite ininterrompue de batailles acharnées, l'ordre vous est donné de cesser la lutte.

Si le sort des armes nous a été contraire, du moins avez-vous répondu magnifiquement aux appels que j'ai adressés à votre patriotisme, à votre bravoure et à votre ténacité. Nos adversaires ont tenu à rendre hommage à vos vertus guerrières dignes de nos gloires et de nos traditions.

L'honneur est sauf.

Soyez fiers de vous, puisez dans la satisfaction du devoir accompli une confiance indéfectible dans les destinées de la France, qui au cours des siècles passés a surmonté d'autres revers.

Demeurez unis et confiants en vos chefs. Continuez de vous soumettre à une stricte discipline. A ces conditions ni vos souffrances, ni le sacrifice de nos camarades tombés au Champ d'Honneur n'auront été vains.

Où que vous soyez votre mission n'est pas terminée.

Emanation la plus pure de la Patrie vous demeurerez son armature. Son relèvement moral et matériel sera votre œuvre de demain.

Haut les cœurs, mes amis.

Vive la France !

Quelques jours plus tard en faisant route de Bordeaux sur Clermont-Ferrand où se transporta d'abord le gouvernement, je tins à passer en revue en trois points de réunion les débris des armées du groupe du général Besson, sur la brèche depuis le début de l'offensive allemande, celles du général Héring, du général Frère et du général Touchon, et à remettre un certain nombre de distinctions. Je passai lentement devant leurs rangs. Chefs, officiers et soldats se redressaient avec fierté, la face douloureuse, mais avec le regard droit d'hommes qui ont accompli leur devoir jusqu'au bout.

Chaque fois, je réunis autour de moi les officiers pour leur adresser quelques mots de reconnaissance, de confiance et d'espoir. Jamais je ne me suis senti aussi près de mes frères d'armes. J'eus un moment, tant fut intense mon émotion en me retrouvant au milieu d'eux, l'appréhension d'avoir trop présumé de mes forces et de ne pouvoir remplir jusqu'au bout le douloureux programme que je m'étais tracé.

Quant à ceux qui combattaient encore dans la ligne Maginot et qui refusaient de croire à l'affirmation de leurs assaillants que l'armistice était signé, il fallut leur envoyer pour les convaincre des émissaires du Haut Commandement Français. Ils n'acceptèrent

de se soumettre que pour libérer les villes de Lyon, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand situées au sud de la ligne de démarcation, que les Allemands refusaient d'évacuer tant que la dernière forteresse n'aurait pas déposé les armes. J'avais espéré que leur conduite, digne de toucher le cœur de soldats, leur vaudrait de franchir leurs poternes avec les honneurs de la guerre, cet espoir fut déçu. J'adressai à l'armée, le 1er juillet, ce dernier ordre du jour daté de Clermont-Ferrand :

Officiers, Sous-Officiers, Soldats :

Vingt-deux mille de vos camarades viennent de résister sur la ligne Maginot pendant cinq jours après l'entrée en vigueur de l'armistice.

Enfermés et encerclés dans les ouvrages qu'ils avaient mission de défendre jusqu'au bout, ils ne furent pas touchés par l'ordre de cesser le feu, et, refusant toute communication de l'adversaire, poursuivirent la lutte jusqu'à ce que le commandement français ait pu les avertir.

Cette page de vaillance et de fidélité au devoir militaire s'ajoute à celles que vous avez écrites. Elles constitueront le testament de l'armée d'aujourd'hui, où celle de demain trouvera, avec le legs de gloire et les leçons de ses aînés, la foi dans son propre destin.

Ainsi brillèrent ces derniers rayons d'héroïsme dans la nuit de la défaite. Sans que pourtant s'éteigne la flamme de l'espoir, car ce sursaut de l'honneur militaire couronne noblement le monument élevé à la Patrie par la vaillance et l'esprit de sacrifice d'une armée qu'écrasa le nombre et la puissance matérielle.

A vous, combattants de Belgique, de la Meuse et de Dunkerque, du Nord-Est et des Alpes, qui avez lutté à armes inégales, mon cœur reste profondément attaché. Si des faiblesses vous ont été reprochées — vous êtes des hommes — combien les ont rachetées, tant d'actes magnifiques de jour en jour mieux connus. Aujourd'hui encore on fait trop bon marché de vos héroïsmes, de vos jeunes vies immolées, de vos souffrances dans les camps ennemis. L'hommage qui vous est dû est bien lent à venir. La lutte ne date pourtant pas du 18 juin et encore moins du moment où l'agression ennemie contre la Russie apporta aux Alliés un concours jusque là refusé. Elle a commencé le jour où, combattants de la première heure, vous êtes entrés en guerre à peu près seuls, et malgré les déficiences dont le pays entier est responsable, pour garder l'honneur de la parole donnée, et en avant-garde sacrifiée d'une coalition trop lente à se former et à s'armer.

Que la France exalte et conserve pieusement le souvenir de ses morts et de ses combattants de 1940, qui firent leur devoir et ont bien mérité d'elle.

III

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Après cet exposé, sans commentaires, des faits qui ont précédé, encadré et suivi la demande d'armistice, il me paraît indispensable de leur faire subir un examen qui ne laisse dans l'ombre aucune des faces du problème que cet acte, un des plus importants de la guerre, a posé.

A partir du moment où j'ai décidé de demander la conclusion d'un armistice, ma détermination n'a pas varié, malgré l'opposition du gouvernement, malgré celle de ma propre inclination, malgré les risques encourus. Car plus je réfléchissais aux conséquences de la solution qui me paraissait juste, et la comparais à celle que l'on prétendait m'imposer, plus ma résolution s'affermissait.

Soldat, je demande que trois points d'une importance capitale ne soient pas perdus de vue :

1° Personne n'a contesté que les armées françaises, après les trois batailles malheureuses de la Meuse, des Flandres et de Somme-Aisne, et les pertes en personnel et en matériel qu'elles ont éprouvées aient atteint les limites de leur résistance et de leur faculté combattive. On a vu ce qui restait au moment de l'armistice de certaines unités de la VII[e] armée, la moins éprouvée de celles qui venaient de retraiter en combattant sur 400 kilomètres de profondeur. Les procès-verbaux du Conseil Suprême attestent que ni le Président du Conseil ni le Premier Ministre de Grande-Bretagne, n'ont émis un doute sur le degré d'épuisement atteint par nos forces.

2° Je me suis toujours déclaré prêt, et mes ordres étaient donnés en conséquence, à continuer la lutte si le gouvernement refusait de demander un armistice. Cette volonté de me battre jusqu'au bout ressort de mes déclarations au Comité de Guerre et aux Conseils des Ministres, de mes notes au gouvernement et au premier chef de mes ordres aux armées.

3° Au Conseil Supérieur du 11 juin à Briare, le Président du Conseil a défini exactement les responsabilités du gouvernement et celles du Commandant en Chef en ces termes : « Le général Weygand vient de donner l'avis le plus compétent sur l'aspect militaire de la question. Mais le problème de la continuation de la

guerre est d'ordre politique et relève des décisions du gouvernement. » (Procès-verbal de cette séance).

Pour obtenir la cessation, reconnue par tous indispensable, des hostilités sur le territoire de la métropole, le Commandant en Chef demande le 12 juin au gouvernement de négocier la conclusion d'un armistice.

Partisan de continuer la lutte dans les territoires d'outre-mer avec l'appui des forces navales et aériennes, le gouvernement n'y consent pas et réclame du Commandant en Chef qu'il signe la capitulation des forces de terre. Celui-ci s'y refuse, il continuera au besoin de se battre mais ne capitulera pas. Le gouvernement démissionne le 16 juin, son chef recommande au Président de la République que la formation d'un nouveau gouvernement soit confiée au maréchal Pétain. Ce nouveau gouvernement, légalement constitué, adresse le 17 juin, à une heure, une demande d'armistice au gouvernement allemand.

Tels sont dans leur réalisme cru, et dégagés de toute question secondaire les faits qu'aura à juger l'histoire. Examinons-les avec le recul d'années qui comptent double et qui leur ont apporté la sanction des résultats.

***

Lorsque je demande au gouvernement la conclusion d'un armistice, j'y suis conduit par une implacable nécessité militaire. L'état des armées les met hors d'état de protéger la partie encore libre du territoire. A brève échéance si la lutte se prolonge les armées allemandes atteindront la Méditerranée, donneront, à travers les Alpes attaquées à revers, la main aux armées italiennes, et par les Pyrénées seront en liaison directe avec l'Espagne.

De plus grands sacrifices en hommes — qu'il s'agisse des armées ou des populations bombardées sur les routes et dans les centres habités — de plus amples destructions de villes et de ressources seraient sans objet.

L'honneur militaire est sauf. Le Président du Conseil, le Premier Britannique l'ont affirmé à Briare, l'ennemi l'a reconnu à Rethondes. Il faut sauver ce qui peut l'être dans l'intérêt même d'une reprise ultérieure de la lutte car l'*armistice n'est qu'une suspension d'armes*. Dans ce cas particulier c'est l'attente imposée à une avant-garde trop faible par un corps de bataille allié qui n'existe encore que virtuellement. Une juste appréciation de la situation

militaire en 1940 n'est possible, en effet, qu'à la condition de se souvenir que l'Angleterre ne dispose plus de forces en état de combattre sur le continent, que l'Amérique entrera en guerre un an et demi seulement plus tard, que la Russie est pour un an encore alliée à l'Allemagne.

Il faut sauver ce qui reste libre de territoire national, et intact des ressources, et par là de vie politique et de vie économique françaises, ce qui reste d'armée française et d'armements ainsi que la flotte française et les possessions françaises d'outre-mer, car seules seraient acceptables des clauses maintenant ces forces et ce domaine hors des mains de l'ennemi (1).

L'ordre enfin qu'il est urgent de rétablir, en arrêtant l'exode de millions de réfugiés français et belges mélangés aux troupes dans un chaos qui ira croissant à mesure que cette masse sera poussée sur la mer et les Pyrénées, dans des espaces resserrés incapables de les nourrir. Il ne peut être question de je ne sais quel ordre partisan dont on a parlé mais dont la conception n'a pas sa place dans l'esprit d'un soldat.

Au Conseil des Ministres tenu le 12 juin au château de Cangé, le Président du Conseil et la majorité des ministres repoussent cette solution. Ils la jugent contraire à l'honneur en raison de l'engagement pris vis-à-vis du gouvernement britannique de ne pas conclure avec l'ennemi de convention séparée. La lutte doit être continuée, d'abord du réduit breton, puis en Afrique si c'est nécessaire, avec l'appui des forces navales et aériennes.

Quant à l'armée de terre puisqu'elle est à bout, elle capitulera. Le gouvernement ne sera pas engagé par cet acte exclusivement militaire. Il demeurera libre de rester fidèle à son alliée et de continuer la guerre à ses côtés.

Que valait cette solution ? Quels en sont les éléments, quelles en auraient été les conséquences ?

Au nom de l'Honneur l'armistice est écarté et la capitulation exigée du chef, qui refuse de commettre cet attentat accablant, définitif, irrémédiable à l'honneur militaire d'une nation. Car le code

(1) Est-il nécessaire de rappeler que ce souci constant ressort de la demande faite le 13 juin par le Commandant en Chef de mettre la flotte au large avant d'entamer toute négociation de la décision prise par le gouvernement du Maréchal, dès la première heure de sa formation, de refuser, comme inacceptables, toutes clauses exigeant la livraison de la flotte, ou l'occupation du domaine colonial, des instructions données à ce sujet au général Huntziger, des déclarations de M. Lebrun au procès du maréchal Pétain ?

de justice militaire considère la capitulation en rase campagne comme le crime le plus grave que puisse commettre un chef et le punit de mort. Il n'y a pas d'ordre écrit du gouvernement qui puisse laver sa conscience et les drapeaux d'une telle honte.

Aucun chef militaire ne peut penser autrement. On a dit que le maréchal Pétain avait été envoyé auprès de moi pour m'engager à céder. Je n'ai gardé aucun souvenir de cette démarche que le Maréchal n'eût certainement pas accepté de faire pour me conseiller un acte qu'il désapprouvait. Mais l'eût-il fait j'aurais persisté dans mon refus.

Enfin, remarque essentielle, pour me décider à capituler le gouvernement s'était déclaré prêt à m'en donner l'ordre écrit. Si donc il y avait eu capitulation, le gouvernement instigateur y demeurait associé et la capitulation eût été en fait un acte gouvernemental et politique. Qui prétendait-on tromper par une pareille supercherie ? Qu'un Dupont capitule à Baylen, un Bazaine à Metz, il s'agit là de chefs militaires, isolés dans l'espace, séparés par des centaines de kilomètres de leur gouvernement qu'ils ne peuvent consulter. Ils agissent seuls selon la situation militaire locale, selon leur tempérament. Ils n'engagent qu'eux. Mais à Bordeaux, dans une ville encore libre d'ennemis, alors que le chef du gouvernement assisté de ses ministres et confirmé par le chef de l'Etat, peut à chaque instant être en contact avec le Commandant en Chef, la situation est toute autre. Quand bien même j'aurais accepté de commettre l'acte infâme, n'aurais-je pas entraîné dans le déshonneur de cet acte le gouvernement près duquel je vivais dans ces heures tragiques et qui m'adjurait de le commettre ? Le gouvernement disposait d'ailleurs d'une autre solution : laisser les hostilités se poursuivre, et, couvert par les dernières résistances des armées, s'embarquer pour l'Afrique. Cette décision n'aurait pas modifié son programme général. Et puisqu'il ne s'agissait que de se battre mon devoir de chef militaire était d'obéir. J'ignore si le gouvernement y a songé et si, ayant envisagé cette détermination, il a reculé devant ses conséquences.

Bien qu'il me soit personnel, il est un point que je tiens à ne pas laisser dans l'ombre. On a dit et décrit que ma résistance à l'ordre de capituler était le résultat d'une lutte entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire. Je ne comprends pas. Il n'y a pas deux pouvoirs dans l'Etat, mais un seul, le pouvoir civil qu'exerce le gouvernement en toute autorité. Il y a un chef militaire n'ayant

autorité que sur l'armée, et qui doit obéissance au gouvernement. Je ne crois pas qu'il y ait dans l'armée française un général qui pense autrement.

Que s'est-il passé ? Responsable de l'honneur de l'armée j'ai estimé devoir refuser de capituler, comme il m'était demandé de le faire. J'ai pris ainsi mes responsabilités et j'étais prêt à en supporter les conséquences. J'aurais compris que l'on me dise : vous ne voulez pas capituler, alors battez-vous. C'est ce que faisaient nos armées, elles auraient continué. J'aurais compris que l'on me destitue ou qu'on me livre à un Conseil de guerre. Je n'ai pas revendiqué, pour le soldat que je suis dans les moelles, le droit d'imposer ma volonté au gouvernement de la République. J'ai usé du droit que l'on ne peut refuser à un homme, et encore moins à un chef, d'agir selon ce que lui commandaient son sentiment de l'honneur et sa conscience. Si j'avais tort, le gouvernement devait me frapper, ma volonté n'a pris le dessus que par la démission du pouvoir.

Vraiment je ne peux évoquer sans un frisson de révolte une proposition aussi infamante. Mais supposons un moment qu'il ne s'agît là que d'honneur militaire, et que j'eusse dû sacrifier cet honneur spécial dans une patriotique immolation à l'honneur national, à l'intérêt de la cause alliée. Cette supposition me permettra d'examiner en toute objectivité les éléments de la solution gouvernementale.

***

Le réduit breton permettait-il de prolonger la résistance sur le sol national et de donner au gouvernement la possibilité de diriger la lutte en demeurant à proximité de l'Angleterre ?

Cette conception dont on ne trouve aucune trace antérieure, inscrite dans des plans généraux de défense ou sur le terrain, se manifeste pour la première fois dans la lettre du 29 mai du Président du Conseil répondant à ma note du même jour. Dès que j'en fus saisi, je le mis à l'étude. Il s'agissait, on l'a vu, de faire de ce réduit une « véritable forteresse ». C'était donc une ligne de défense à organiser sur 200 kilomètres environ d'étendue, à la limite est de la péninsule bretonne, du matériel et des troupes à y transporter pour en assurer la résistance, des approvisionnements à y constituer.

Une pareille organisation, pour être capable de tenir devant un armement moderne, n'était pas une affaire d'improvisation susceptible d'être menée à bien en quelques jours. Elle exigeait

la mise en œuvre de matériaux, d'engins de guerre de toute nature, alors non disponibles mais qui, l'eussent-ils été, auraient réclamé d'importants moyens de transport à un moment où ceux-ci ne suffisaient pas aux besoins du front. Quant aux troupes, il eût été déraisonnable d'en distraire du Nord-Est, où en faisant flèche de tout bois, nous arrivions à grand'peine, pendant que la bataille de Dunkerque faisait encore rage, à occuper avec les forces disponibles la ligne sur laquelle allait s'engager quelques jours plus tard la dernière lutte. Et que dire du manque total de défense antiaérienne pour protéger le nid à bombes que serait devenu le réduit breton ?

Je m'étais efforcé toutefois d'entrer autant que possible dans les vues du gouvernement : un chef fut désigné pour présider à l'organisation du réduit, des troupes françaises revenues de Norvège furent acheminées vers la ligne de défense, les divisions anglaises à débarquer en dernier lieu devaient être réunies dans une zone choisie afin d'y permettre leur intervention. Enfin les unités de la X^e^ armée retraitant en direction du réduit participeraient à sa résistance.

La rapidité de l'avance allemande acheva de déjouer ces plans de la dernière heure. L'ennemi, qui avait franchi la Dive le 16 juin, occupait Cherbourg et Rennes le 18.

C'est que pour posséder une valeur dont on pût faire quelque cas, le réduit breton aurait dû être partie d'un plan d'ensemble de défense du territoire, étudié à l'avance et préparé de façon à pouvoir être aménagé et doté, le cas échéant, en disposant des moyens et des délais nécessaires. En l'absence de tout plan de cette nature, de toute prévision et dans les conditions pressantes du moment, le réduit breton n'était qu'un mot, ne répondant à rien de réel. Le territoire français eût été totalement envahi.

***

Une fois la capitulation signée, l'occupation totale se serait accomplie sans que la France fût en possession d'une convention qui limiterait les droits de l'ennemi. Car, en admettant que la capitulation offerte par le Commandant en Chef eût pu faire l'objet d'une convention, ses clauses ne pouvaient régler que des questions militaires secondaires d'exécution, à l'exclusion, en raison de la nature même de la convention, de toute question politique. Livrant le pays poings et pieds liés, la capitulation entraînait des consé-

quences militaires, politiques, économiques, sociales qu'il suffit d'énumérer pour en apprécier la suprême malfaisance.

Conséquences militaires : toute l'armée prisonnière, tous les hommes mobilisés, les services tenant à l'armée, les affectés spéciaux stationnés ou repliés dans la région Sud, capturés, le nombre des prisonniers augmenté ainsi de deux ou trois millions tout le matériel saisi.

Conséquences politiques : le gouvernement exercé sur le territoire français par un gauleiter ou un Français à la solde de l'ennemi, toute l'administration française mise entre ses mains.

Conséquences économiques et sociales : la population livrée sans défense aux exigences du vainqueur : déportation, travail forcé, ressources agricoles et industrielles abandonnées aux réquisitions, au pillage, aux destructions...

Livrant définitivement le peuple français, ses personnes, ses droits, ses biens à l'arbitraire de l'ennemi sans qu'aucun texte pût être invoqué pour faire barrage à ses exigences, la capitulation eût été pour la France métropolitaine une catastrophe nationale. Notre pays eût été, dès 1940, soumis sans défense au régime de terreur qu'a connu la Pologne à partir de 1939. La solution réclamée par le cabinet Reynaud ne peut résister à l'examen de ces conséquences. Rappelons que lorsque les Alliés ont en 1945 cherché une formule qui consacrât l'écrasement non seulement de la force militaire de l'Allemagne mais de la nation allemande tout entière, ils ont refusé de traiter avec son gouvernement et exigé « la capitulation sans conditions ».

Mais, faisant la part de ces désavantages, le gouvernement partisan de la capitulation voulait, à ce prix, trouver dans l'Afrique du Nord le bastion de la résistance française. Etait-il en droit d'y compter ?

***

Le 29 mai, date à laquelle M. Reynaud formula pour la première fois l'idée de continuer la lutte en Afrique, l'armée d'A. F. N. avait été diminuée, au profit du front français, de toutes les grandes unités qu'il avait été jugé possible d'en retirer sans compromettre sa capacité de résistance à une attaque italienne dans le sud tunisien.

Il restait en Afrique du Nord au mois de juin des effectifs correspondant sur le papier à « une valeur » totale de huit divisions. Ils étaient répartis entre trois divisions actives, trois divisions terri-

toriales, ainsi qu'entre des unités sahariennes et des goums, des unités de forteresse nouvellement créées, des unités de protection de la sûreté intérieure des trois pays, des unités à l'instruction dans les dépôts. En dehors des divisions faisant face à la Tripolitaine et des goums, ces unités étaient d'une très médiocre valeur combative. Bon nombre d'entre elles avaient été l'objet d'un remaniement hâtif entrepris à la suite des premiers succès allemands sur la Somme. Dans les unités constituées le déficit était considérable en armes anti-chars et anti-aériennes, en mortiers et en matériel de transmission. Aucune D. C. A. en dehors des batteries affectées à la défense des bases maritimes de Mers-el-Kébir et de Bizerte. Pas d'artillerie lourde à tir rapide. Le nombre de fusils modernes insuffisant pour armer tous les mobilisés. Ces conditions majeures d'infériorité ne pouvaient être sous-estimées. Sur quels renforts, venant de France, l'armée d'Afrique pouvait-elle compter ?

J'ai lu, depuis mon retour d'Allemagne, que le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre avait envisagé le 13 juin d'embarquer 500.000 hommes « disponibles dans les dépôts », les cadres et effectifs techniques récupérés sur nos armées de Belgique et trois divisions à provenir des Alpes. Ces 500.000 hommes, sans doute ceux que le Président du Conseil avait eu l'intention d'appeler et d'armer avec des engins achetés à l'étranger, n'existaient pas. Tout ce qui avait pu être embarqué à Dunkerque des cadres et des effectifs français avait été, aussitôt débarqué d'Angleterre, réarmé avec des engins sortant des usines et envoyé à la bataille. Au front des Alpes attaqué par l'Italie, il n'était pas possible d'enlever trois des quatre divisions qui en assuraient la défense. Et tous ces moyens, inexistants en fait, eussent-ils été disponibles, la France ne disposait pas des bateaux pour les transporter. En eût-elle disposé, le temps matériel d'exécuter les transports faisait défaut.

Seule la partie de l'aviation française susceptible de traverser la Méditerranée par ses propres moyens pouvait passer en Afrique du Nord. Et elle le fit avec mon accord à partir du 15 juin, lorsque les escadrilles furent trop directement menacées de destruction sur leurs terrains. On peut estimer à sept cents le nombre des avions qui traversèrent, parmi lesquels des avions d'instruction impropres au combat, des avions de modèles anciens ayant un rayon d'action suffisant, et un bon nombre d'avions de chasse et d'excellents pilotes. Mais les escadrilles arrivaient sans échelons roulants, pour ne trouver que des stocks réduits, comprenant un nombre limité

de bombes de cinquante kilos, et ne possédant pas de pièces de rechange. Aucun concours n'était à attendre de l'Angleterre. L'Amérique n'était pas en guerre.

A quelles attaques les forces françaises d'Afrique auraient-elles eu à faire face ? Les Allemands, ayant pu réaliser sans coup férir la liaison avec l'Italie continentale et insulaire, comme avec le territoire espagnol, se seraient attaqués sans désemparer à l'Afrique du Nord, d'autant plus vite et plus sûrement que le gouvernement français y eût cherché refuge. Ils auraient disposé de forces considérables pour ces entreprises, n'ayant plus d'adversaires en état de porter les armes sur le continent puisque la Russie était alors avec eux.

L'Afrique du Nord pouvait être attaquée dans le sud de la Tunisie par la Tripolitaine occupée par une armée italienne aisément renforçable. Elle pouvait l'être par le Maroc espagnol, où l'armée avait été portée à plus de 100.000 hommes. Le 13 juin, le général Franco avait transformé sa neutralité en non belligérance. Il avait mis la main sur Tanger. L'appât qui pouvait lui être offert, Gibraltar et les territoires convoités du Maroc et de l'Oranie, étaient de valeur. En admettant que le gouvernement espagnol ne voulût pas courir le risque d'une entrée en guerre, il eût pu livrer passage aux forces allemandes arrivées aux Pyrénées et les eût reçues en Afrique en territoire ami (1).

Enfin les bases italiennes de Sicile et de Sardaigne ouvraient de larges possibilités d'actions aéro-navales contre Bizerte et Mers-el-Kébir. L'Allemagne possédait pour les entreprendre des ressources dont toute autre puissance était alors dépourvue. A ces entreprises, coordonnées de façon à écarteler ses moyens de défense sur deux mille kilomètres de frontières terrestres et maritimes, l'Afrique aurait été impuissante à s'opposer.

Certes les forces navales françaises et anglaises, nos escadrilles de chasse auraient fait payer un bon prix à l'ennemi son passage sur le sol africain. Elles n'auraient pas pu l'interdire. L'amiral

(1) Les Mémoires de sir Samuel Hoare ont dévoilé la faiblesse des défenses de Gibraltar ; on a pu en lire un extrait paru le 22 avril 1946 dans le *New York Times* : « Dans l'été de 1940 les défenses de Gibraltar étaient toujours extraordinairement faibles. Si faibles que le gouverneur Sir Oliver Liddel ne cessait de m'implorer d'obtenir trois mois de paix pour qu'il puisse les améliorer. Des canons lourds venant d'Allemagne étaient déjà installés sur les collines espagnoles qui dominent le détroit. Tanger était entre les mains espagnoles et il y avait une importante armée dans le Maroc espagnol. Avec la France hors combat, notre petite armée en train de se refaire, et les États-Unis neutres, nous n'aurions rien pu faire dans l'été de 1940 pour arrêter un mouvement allemand au travers de l'Espagne vers l'Afrique. Hitler avait certainement un tel plan dans l'esprit. »

Darlan ne répondait pas qu'elles fussent capables de les empêcher de traverser le canal de Sicile ou le détroit de Gibraltar.

L'armée d'Afrique « inrenforçable », luttant contre des armées supérieures et susceptibles d'un renforcement continu, dépourvue d'engins de lutte moderne, eût certainement fait honneur à ses traditions de vaillance et d'ardeur combattive, mais elle était hors d'état d'offrir une résistance efficace. Ce fut l'avis que j'exprimai. Il était partagé par le chef de nos forces navales.

En admettant que nous ayons sous-estimé la capacité de défense des troupes de l'Afrique du Nord et que celles-ci eussent pu obtenir au début quelques succès, il ne s'agissait pas de remporter un avantage passager, il fallait durer, non des mois, mais des années, délai reconnu nécessaire pour que les armements anglo-saxons puissent atteindre une puissance leur permettant d'intervenir.

Or l'Afrique du Nord était hors d'état de soutenir une lutte prolongée. Elle n'aurait pas pu recevoir de France les cadres et les effectifs français indispensables à l'entretien des troupes indigènes, très déficitaires. Les réserves de munitions étaient pauvres et l'Afrique du Nord ne possédait pas d'industrie de guerre. Elle était tributaire de l'extérieur pour de nombreux produits indispensables à la conduite des hostilités. Elle se trouvait en résumé dans l'impossibilité de renouveler des stocks limités en armements, en munitions, en carburants et par suite de soutenir une lutte de quelque durée. Transporter en juin 1940 la guerre en Afrique du Nord eût été la perdre.

Plus encore pour la défense de l'Afrique du Nord que pour celle du réduit breton, il faut affirmer que de pareilles actions ne s'improvisent pas en quelques jours. Si la conception du rôle stratégique de l'Afrique du Nord avait en temps voulu pris sa place dans un plan d'ensemble de défense nationale, elle aurait donné lieu à l'établissement d'un plan mûri, à des mesures de réalisation portant sur les bases, les effectifs, les armements, les stocks de toute nature, les ententes entre alliés, — alors cette défense aurait eu des chances de réussite. En l'absence totale de préparation elle n'était qu'un jeu de l'esprit. Ces fantaisies ne pèsent d'aucun poids à la guerre, « art tout d'exécution » terriblement réaliste.

Les résolutions auxquelles s'étaient arrêtés le Président du Conseil et la majorité de ses ministres conduisaient inéluctablement à la mise en esclavage de la France et à la perte de l'Afrique du Nord.

Lorsqu'il adressa à l'ennemi une demande d'armistice, j'y insiste encore, le gouvernement du maréchal Pétain était décidé à refuser, quelle que pût être la conséquence de ce refus, toute clause tendant à la livraison de la flotte de guerre ou à l'occupation de territoires d'outre-mer.

On connaît ces clauses dont les patriotiques efforts de nos plénipotentiaires parvinrent à faire améliorer celles qui concernaient l'aviation et nos possessions extérieures.

Elles laissaient libres une partie de la France, l'occupation ne s'étendant pas au delà du territoire occupé les armes à la main (1).

Le gouvernement français régulièrement investi du pouvoir par le Président de la République restait en fonctions (2).

Une armée française de 100.000 hommes était maintenue en France. Son existence, et celle d'une zone non occupée, permettaient de dissimuler et de préserver pour les éventualités futures des cadres et du matériel.

Plusieurs millions d'hommes étaient conservés à l'économie française et aux efforts de libération à venir.

L'Afrique française et la Syrie étaient libres de toute occupation ennemie L'Afrique du Nord gardait une armée de 120.000 hommes, l'A. O. F. et la Syrie demeuraient en possession des forces militaires nécessaires au maintien de la souveraineté française.

Quant à la flotte française, elle était laissée dans les ports français et les Allemands avaient pris l'engagement, qu'ils ont tenu tant que l'armistice n'a pas été rompu, de ne jamais en utiliser les unités.

L'armistice conservait donc à la France un territoire, un gouvernement, des hommes, ses possessions d'outre-mer, ses vaisseaux, des forces armées. Il lui mettait en mains un texte lui donnant des armes pour lutter contre des empiètements et des violences Il était, comme son nom l'indique, une simple suspension d'hostilités. Il ouvrait pour les hommes de cœur décidés à rester en France pour la soutenir, pour souffrir avec elle, et préparer des jours meilleurs, une veillée d'armes en attendant le moment de rentrer dans la bataille (3).

---

(1) Les Allemands poussèrent leurs troupes blindées de Bordeaux jusqu'à la frontière espagnole mais évacuèrent en compensation d'autres régions déjà occupées. L'Italie dont les armées n'avaient pu entamer notre position de résistance, n'eut le droit de maintenir des troupes que dans une mince bande de notre territoire.

(2) Le vote de l'Assemblée Nationale du 10 juillet est un acte postérieur totalement indépendant de l'armistice.

(3) Il n'est donc pas exact d'écrire : « qu'un armistice régulièrement signé par son gouvernement impliquait pour la France la fin de la guerre ».

(*Mémoires* de M. W. Churchill.)

Tandis qu'une capitulation eût été déshonorante, néfaste dans ses conséquences immédiates, et vide de toute garantie concrète d'avenir, l'armistice tel qu'il fut conclu était le parti, déchirant certes, mais le plus favorable à la France qu'il fût possible de prendre.

Il était également favorable à son alliée du moment comme à ses alliés futurs. Il leur permettait de prendre et de conserver la maîtrise de la Méditerranée et leur préparait pour l'avenir en Afrique du Nord une tête de pont et une armée.

C'est ce dont les Allemands s'aperçurent bien vite. Pour réparer leur erreur, ils réclameront à la France, moins d'un mois après la signature de la convention, la mise à leur disposition des bases, des ports et des voies ferrées de l'Afrique du Nord. Solidement appuyée sur ses clauses, la France refusera. Lorsque à Wiesbaden le général Huntziger leur notifiera ce refus, ils s'inclineront non sans manifester leur dépit d'avoir été aussi imprévoyants. Quelques semaines plus tard, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris exprimera à M. Baudouin le même regret. De même après l'attaque de Dakar, le général Huntziger recueillera des généraux allemands le propos que « moins de huit jours après l'occupation de Dakar par les Anglais, celle de l'Afrique du Nord par les Allemands eût été un fait accompli ».

Persistant dans sa volonté de réparer son erreur l'ennemi obtiendra, le 28 mai 1941, de l'amiral Darlan la signature d'un protocole lui accordant jouissance de Bizerte et de Dakar, concession dont la fermeté des autorités africaines soutenue par le maréchal Pétain interdira l'exécution.

Aujourd'hui la sanction des faits est intervenue pour démontrer la justesse de ces vues. Lorsque deux ans et demi après la signature de l'armistice, les Alliés entreprirent leur première action de guerre sur le vieil hémisphère, ils trouvèrent grâce aux possibilités données par l'armistice et à la politique suivie en France et en Afrique par ceux qui l'ont appliqué, une Afrique inviolée, une armée d'Afrique vibrante et malgré son pauvre armement prête au combat, l'armée qui combattit en Tunisie, en Italie, en France, sur le Rhin et jusqu'au Danube. « Que l'on imagine, a dit le chef du Gouvernement Provisoire de la République française, en juin 1944, ce qu'eût été le développement du conflit si les forces allemandes avaient pu disposer des possessions françaises d'Afrique. Au contraire quelle fut leur importance comme base de départ pour la libération de l'Europe. » En janvier 1944, s'adressant au général Georges, à Marrakech, M. Winston Churchill lui a tenu ce propos, s'étonnant

que les Allemands eussent laissé dans nos mains de tels atouts : « En juin 1940 l'Angleterre n'avait plus d'armée. Nous n'avions pas vu la question des chars et celle de l'aviation sur un plan suffisant. L'armistice nous a en somme rendu service. Hitler a commis une faute en l'accordant. Il aurait dû aller en Afrique du Nord, s'en emparer pour continuer sur l'Egypte. Nous aurions eu alors une tâche bien difficile (1). » Dans un livre, *Our Vichy Gamble*, publié il y a quelques années aux Etats-Unis, l'auteur, M. W. L. Langer, qui disposa de documents du Département d'Etat, a écrit en conclusion du chapitre consacré à l'armistice : « Cela nous amène à poser cette question essentielle : Tout bien considéré la conclusion de l'armistice en juin 1940 était-elle la meilleure solution pour la France ? Etant donné ce que nous savons à l'heure actuelle, la réponse, semble-t-il, ne peut être qu'affirmative et il n'est pas inutile de rappeler que la majorité des Français, dans ces jours sombres, approuvèrent l'acte du maréchal Pétain. Certes, il eût été d'un grand secours pour les Anglais de pouvoir utiliser la flotte française en 1940-41 et à la vérité pendant toute la guerre. Par contre la France avait du moins, grâce à l'armistice, la possibilité de vivre. Il y avait une France non occupée gouvernée et administrée par des Français, avec une armée de 100.000 hommes et conservant encore tout au moins une certaine indépendance. Etant donné le sort qui fut réservé à la Pologne, à la Norvège et à presque tous les Etats de l'Europe continentale, cela n'est pas peu dire. Et si l'on ajoute que l'Afrique du Nord resta non occupée, ce qui ouvrit finalement le chemin de l'Europe, la cause de l'armistice semble entendue (2). »

***

Si je n'ai parlé encore que d'honneur militaire, je n'ai pas l'intention d'éluder l'Honneur français, la fidélité due à la parole donnée à l'Angleterre. La question est grave et vaut d'être traitée sans en rien omettre. C'est pourquoi il faut dire tout d'abord que la France pouvait se présenter la tête haute au jugement du monde, avant même que sa rentrée dans la bataille aux côtés des Alliés lui eût donné l'occasion de marquer de façon éclatante aux yeux de tous la pérennité de sa vaillance et sa fidélité.

(1) Extrait du compte rendu officiel du procès du maréchal Pétain, audience du 1er août 1945. A ma connaissance M. W. Churchill n'a jamais démenti ces paroles.
(2) William L. Langer : *Our Vichy Gamble*, traduction française, page 66.

La guerre qui s'achève n'a été que la seconde phase d'une Guerre de Trente ans commencée en 1914. Ces deux phases sont inséparables. Dans le premier conflit, l'armée française, avec l'aide du Corps Expéditionnaire Britannique et de l'armée belge et grâce à l'inappréciable concours de l'armée russe à l'Est, put, à la Marne et à Ypres, briser l'effort allemand et gagner ainsi le temps nécessaire à l'armement de l'Angleterre et à l'entrée en guerre des Etats-Unis. Après une lutte de quatre ans pour la totalité des forces de la France et sur son territoire, le traité de Versailles sanctionna la victoire des Alliés. A ce traité fut joint un accord de garantie conclu entre la France d'une part et les pays anglo-saxons de l'autre, en vertu duquel ces derniers s'engageaient à soutenir notre pays par les armes s'il était l'objet d'une nouvelle agression allemande. Le refus du Sénat américain de ratifier cet accord en dégagea l'Angleterre. Et cependant c'est en échange de cet accord que le négociateur français avait renoncé à l'essentiel des garanties réclamées par la France : sur l'avis du maréchal Foch la fixation au Rhin de la frontière du Reich allemand. La France resta seule en face de l'Allemagne demeurée maîtresse des pays rhénans.

Lorsque l'Allemagne fut redevenue militairement redoutable, en partie grâce aux obstacles mis par les Alliés à une stricte exécution des autres clauses de garantie du traité de Versailles, elle attaqua la Pologne. La France, fidèle à ses accords avec cette nation et avec l'Angleterre, confiante dans le concours prochain des Etats-Unis, n'hésita pas à tirer l'épée. Cette fois la Russie était alliée à l'Allemagne et celle-ci, après avoir écrasé la Pologne, fut libre de tourner toutes ses forces vers l'Ouest. La France, sur laquelle ses alliés présents et futurs comptaient sans doute pour une nouvelle Marne, fut dans une première bataille, où elle perdait le meilleur de ses forces, séparée des Anglais et des Belges, et provisoirement vaincue dans la seconde. Entrée dans la lutte en ayant mobilisé d'entrée de jeu toutes les forces dont elle pouvait disposer, très insuffisamment soutenue par l'Angleterre, elle fut dans cette épreuve une martyre de la foi jurée.

Cela rappelé, et ce devait l'être, on peut en venir au problème du moment, le respect du pacte du 28 mars 1940 : « ne négocier ni conclure d'armistice, ni de traité de paix si ce n'est d'un commun accord ». Le gouvernement qui a demandé l'armistice a-t-il violé ce pacte et par là forfait à l'honneur ?

On a vu qu'à Briare rien n'avait été caché de la situation déses-

pérée de l'armée française à M. Winston Churchill, qui en saisit toutes les conséquences au point qu'il demanda qu'aucun acte définitif ne fût accompli avant de l'avoir revu, et qu'il s'inquiéta du sort de la flotte française. Il revint en France le 13, journée d'une importance capitale, qui demeure pour moi mystérieuse par certains côtés, je l'ai dit. Je puis seulement affirmer, parce que je l'ai entendu au Conseil des Ministres, que M. Reynaud a déclaré avoir fait part à M. Churchill de la décision du gouvernement français de continuer la lutte, déclaration en désaccord total avec la conclusion du Conseil du 12, qui avait remis toute décision après l'audition du Premier Britannique. Quels mobiles ont pu conduire le Président du Conseil à prendre cette position contraire à la vérité ?

Je n'étais pas à Tours et ne sais personnellement rien de ce qui s'y est dit. Les révélations des deux témoins français (1) de ces entretiens de Tours permettent de soulever un large coin du voile. Il semble certain qu'au cours de leur échange de vues en tête-à-tête, le Président du Conseil a exposé au Premier Ministre la situation tragique de nos armées, leur impuissance à poursuivre la lutte, et que M. Winston Churchill s'est montré ému, compréhensif, généreux dans ses promesses auxquelles se sont ensuite associés lord Halifax et lord Beaverbrook (2).

Un membre du gouvernement, M. Mandel, et les présidents du Sénat et de la Chambre se trouvaient également à la préfecture de Tours. Quels propos ont échangé avec le Président du Conseil ces hommes jouissant d'une haute autorité, remués au plus sensible de leurs fibres patriotiques par la gravité des problèmes qui se posaient à leur double souci de l'honneur et des intérêts de la Patrie ? Quelles objurgations, quelles émotions ont pu amener le Président du Conseil, en proie à un douloureux combat intérieur, que mieux que personne je puis comprendre, à faire état auprès du Premier Britannique d'une décision gouvernementale française qui n'avait pas été prise ? ou à faire part au Conseil des Ministres qui s'est tenu ensuite à Cangé d'une déclaration qu'il n'aurait pas formulée ? Lorsque ces points obscurs auront été éclaircis, l'Histoire jugera. Elle dira, en toute hypothèse, que l'Honneur est du côté de la vérité.

---

(1) MM. Paul Baudouin et Roland de Margerie.

(2) « Quelle que soit l'attitude de la France, qui s'est sacrifiée dans la lutte contre l'adversaire commun, quelle que doive être son attitude après la défaite, la Grande-Bretagne restaurera la France dans tous les cas dans sa puissance et sa grandeur. La Grande-Bretagne chérira toujours la France. » (P. Baudouin ; *Neuf mois au Gouvernement*, p. 156.)

Mais ce sont là des considérations d'ordre général. Allons au fait essentiel, à la question cruciale, le sort de la flotte française.

La journée du 16 juin donne, j'en suis convaincu, la clef du malentendu qui a divisé sur cette question la France et l'Angleterre (1).

Le 16 juin en effet deux messages émanant du gouvernement britannique furent successivement remis au Président du Conseil (2).

Je n'ai connu leur existence qu'en 1945. Ils répondaient à la requête adressée au gouvernement britannique d'autoriser la France à demander à l'ennemi ses conditions à la conclusion d'un armistice. Le premier rappelle l'engagement de la France et met à une demande d'armistice la « condition que la flotte française soit conduite aussitôt vers des ports britanniques ». Dans le second de ces messages, le gouvernement anglais demandait à être « consulté sur les conditions de l'armistice dès qu'elles auraient été reçues », et insistait pour « le repli de la flotte française dans les ports anglais ». Le texte de ces télégrammes ne prête à aucune équivoque. Le gouvernement français a-t-il été mis le 16 juin au courant de leur teneur, en totalité ou en partie ? C'est un point auquel je ne puis répondre n'ayant assisté à jour-là à aucune des séances du Conseil des Ministres (3).

Si, comme je l'ai lu, M. Reynaud fit seulement savoir au Conseil

---

(1) Le livre de M. P. Baudouin et les *Mémoires* de M. Churchill justifient cette opinion par les renseignements circonstanciés qu'ils donnent sur cette journée.

(2) Voici le texte des deux messages :

« *a*) Télégramme du vicomte Halifax à sir Ronald Campbell :

16 juin, 13 h. 30 (traduction).

« Veuillez remettre à M. Paul Reynaud le message suivant approuvé par le War Cabinet : « Notre accord interdisant une négociation séparée soit pour un armistice soit pour la paix a été passé avec la République française et non avec une administration française ou un homme d'Etat français en particulier. Il met donc en cause l'honneur de la France. A la condition toutefois, mais à cette seule condition, que la flotte française soit aussitôt conduite vers les ports britanniques en attendant des négociations, le gouvernement de Sa Majesté donne son plein assentiment à une enquête par le gouvernement français en vue de connaître les conditions d'un armistice pour la France. Le gouvernement de Sa Majesté étant résolu à continuer la guerre s'exclut entièrement lui-même de toute participation à l'enquête ci-dessus mentionnée concernant un armistice.

b) Télégramme du vicomte Halifax à sir Ronald Campbell :

16 juin, 15 h. 45 (traduction).

« Comme suite au message, objet de mon télégramme de ce jour, veuillez faire à M. Paul Reynaud communication suivante :

« Nous nous attendons à être consultés dès que les conditions d'armistice auront été reçues. Ceci est nécessaire, non pas seulement en vertu des traités interdisant toute paix ou armistice séparé, mais aussi en raison des conséquences vitales pour nous de tout armistice, du fait spécialement que des troupes britanniques sont engagées avec l'armée française dans le combat.

« Vous voudrez bien marquer fortement au gouvernement français le fait qu'en insistant sur un repli de la flotte française dans les ports anglais nous avons à l'esprit les intérêts français aussi bien que les nôtres, et que nous sommes convaincus que la position du gouvernement français dans ces discussions d'armistice sera renforcée s'il est à même de faire état du fait que la marine française est hors de portée des forces allemandes. »

(3) M. Winston Churchill dit dans ses *Mémoires* (t. II, page 225) : « Les deux télégrammes à propos de la flotte ne furent jamais communiqués au Conseil des Ministres. Notre demande de voir la flotte rallier les ports britanniques préalablement à toute négociation avec les Allemands ne fut jamais examinée par le cabinet Reynaud. »

que le gouvernement britannique n'avait pas ratifié la position prise à Tours par les membres du cabinet britannique et que la France ne pouvait être relevée de son engagement, le Conseil des Ministres aurait été placé en face d'une position intransigeante du Cabinet de Londres en restant dans l'ignorance des conditions d'un accord possible. Reconnaissons l'importance capitale de ce point.

Ces deux télégrammes furent retirés plus tard dans l'après-midi par sir Ronald Campbell, lorsqu'il vint faire part au gouvernement français de la proposition d'une union indissoluble entre les deux pays. Il était logique en effet de penser que l'acceptation de cette union couperait court à toute idée de cessation des hostilités de la part de la France. La remise, puis le retrait des deux messages ne clarifiaient pas une situation déjà embrouillée (1).

Peu après M. Reynaud démissionna et lorsque le gouvernement du maréchal Pétain demanda, le 17 juin à minuit 30, à l'ennemi de faire connaître ses conditions, son gouvernement ignorait totalement ces messages, et par suite la condition mise par l'Angleterre à son consentement à cette demande. Ajoutons que sir Ronald Campbell rapporta les deux messages le 17 au secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Si c'était pour leur donner une nouvelle validité, sa démarche arrivait trop tard, puisque l'armistice était demandé et que le texte des messages ne répondait plus à la situation du moment. Dans le cas contraire la démarche était inutile.

Comment expliquer enfin cette autre obscurité de la journée du 16 ? M. Winston Churchill a déclaré dans son discours aux Communes du 25 juin : « C'est dans le train qui me ramenait vers M. Reynaud que j'ai appris la nouvelle que le cabinet Reynaud était démissionnaire et que le maréchal Pétain mettait la flotte française à la disposition du Reich. » D'où venait cette information qui prêtait au maréchal Pétain une décision contraire à celle qu'il était décidé à prendre ?

Je suis convaincu qu'un accord sur la demande d'un armistice eût été possible entre les deux alliés (2). M. Winston Churchill savait que la France avait accompli tout l'effort dont elle était capable

(1) M. Winston Churchill, page 221 : « Un message fut aussitôt dépêché au Président du Conseil pour l'informer que ces deux télégrammes devaient être considérés comme « annulés ». « Différés » aurait été un meilleur terme. Le cabinet de guerre n'avait en rien modifié sa position. Néanmoins nous pensions qu'il fallait donner à la déclaration d'union toutes les chances dans les conditions les plus favorables. »

(2) Les révélations contenues dans les notes de Paul Baudouin donnent à ce jugement les arguments les plus sérieux, la base la plus solide.

et qu'elle était hors d'état de continuer la lutte, ses déclarations émues du 11 juin à Briare, du 13 à Tours en donnent l'assurance. Renseigné, le peuple anglais eût compris que son camarade de combat ayant succombé en accomplissant tout son devoir, son tour était venu. Pour obtenir ce résultat éminemment souhaitable, il eût suffi d'un examen sincère et total de la situation du moment et de la politique à suivre ultérieurement. Ç'eût été entre la France et l'Angleterre un pacte secret de confiance mutuelle évitant tous les malentendus, réservant toutes les possibilités d'avenir. Voilà quelle était alors « l'union indissoluble » à réaliser. C'est un grand malheur qu'il n'en ait pas été ainsi. Lorsque les ambassadeurs d'Angleterre et du Canada vinrent prendre congé de moi à Bordeaux, j'eus le cœur serré parce que je sentais, sans en prévoir encore les tragiques conséquences, la gravité de la situation créée entre nos deux pays par ce manque de confiance et de sincérité dans leurs rapports pendant ces tristes journées.

Le résultat de ces équivoques fut le malentendu tel qu'il va persister jusqu'au drame.

Le gouvernement français estime sa flotte gardée de toute mainmise allemande d'abord par les conditions de l'armistice : conservation des navires de guerre français dans les ports français et promesse solennelle de l'ennemi de ne jamais s'en emparer ni les utiliser. Ensuite par la garantie qu'il prend contre une violation de sa parole par l'Allemand, sa résolution de la détruire plutôt que de la livrer. Cette résolution est portée à la connaissance directe des plus hautes autorités navales anglaises venues à Bordeaux le 19 juin, par l'amiral Darlan, et le ministre des Affaires étrangères. Elle est gravée ineffaçablement dans les ordres donnés alors et confirmés à plusieurs reprises par l'amirauté française.

Mais le gouvernement britannique n'a pas confiance dans la parole allemande, et il doute que la France soit assez forte pour la faire respecter. Le repli de nos vaisseaux dans ses ports est la seule garantie valable à ses yeux. Il ira jusqu'aux plus lamentables extrémités, Mers-el-Kébir, Dakar.

Fidèle envers et contre tout à l'alliance, le gouvernement du maréchal Pétain se refusera à riposter à ces actes sanglants d'hostilité par des actes semblables. Il proclamera sa volonté de ne jamais entrer en guerre avec l'Angleterre. Malgré les sollicitations, malgré le sang répandu, il ne déviera pas de cette ligne de conduite. Et lorsque, en novembre 1942, les Allemands prétendront s'emparer

de la flotte à Toulon, nos marins fidèles à l'ordre reçu depuis juin 1940 la couleront. Nouveau sacrifice à l'Honneur auquel la France n'a pas failli.

***

L'armistice a sauvé des libertés, des vies, des territoires, des richesses. Il a été aussi avantageux pour ses alliés que pour la France. Ceux qui l'ont demandé espéraient qu'il en serait ainsi, c'est ce qui leur a donné le courage, certainement le plus grand dont ils aient eu à faire preuve dans leur vie, de suivre sans en dévier une ligne de conduite qui les crucifiait. La capitulation eût été une catastrophe nationale. Ses partisans croyaient cependant, de bonne foi, cette solution plus avantageuse. Ils n'ont pas accompli, heureusement pour la France, les actes qu'ils jugeaient à tort indispensables à son salut.

Voilà, je crois, ce que l'Histoire reconnaîtra lorsque, les passions une fois apaisées, la Vérité triomphera.

Mais la politique de l'armistice ne se limitait pas à la discussion et à la signature d'une convention. Elle avait son prolongement obligé dans son exécution, qui pouvait être guidée et dominée par deux conceptions diamétralement opposées. L'une, considérant l'armistice comme la consécration d'une défaite définitive, menait à la résignation et à la servitude. L'autre, considérant l'armistice pour ce qu'il était, n'y voyant qu'une suspension d'armes, permettant d'attendre que les Alliés soient prêts et de mûrir la revanche, préservait dans le présent la ferveur et la dignité nationales et réservait l'avenir. C'était celle des gens de cœur et, grâce à Dieu, il n'en manque pas dans notre pays de France.

WEYGAND.

(*A suivre.*)

LES POINTS VITAUX DU MONDE
ET
LE POTENTIEL DE GUERRE

I

On entend par *potentiel de guerre* l'ensemble des facteurs, géographiques, démographiques, économiques, politiques, moraux, permettant d'armer, au sens le plus large du terme, un pays, un empire, une coalition de puissances, en vue de soutenir une guerre. La complexité de pareille notion s'est beaucoup accrue avec les siècles et surtout avec les récents et sensationnels progrès de la technique.

Les conditions de la production semblent, depuis les temps les plus reculés, avoir évolué selon trois phases distinctes. Tant qu'a duré la phase artisanale, l'outil est demeuré l'instrument essentiel, l'agent humain étant l'artisan ou le paysan, travaillant individuellement ou dans un cadre collectif restreint. Avec la révolution industrielle du XVIII^e^ siècle est survenue la phase mécanique, fondée sur l'utilisation méthodique des forces de la nature : la machine est devenue l'instrument essentiel, l'ingénieur devenant le facteur principal du système. Une troisième phase, qu'on pourrait appeler la phase administrative et qui n'est en somme qu'une section de la précédente, a commencé quand, les entreprises étant devenues de plus en plus complexes, il n'a plus suffi de techniciens purs pour les diriger : c'est l'ère des organisateurs, évoquée par Burnham, dans laquelle nous sommes actuellement engagés en plein. Or la guerre a suivi parallèlement cette évolution, devenant ultra-technique et industrielle par son équipement, administrative par la mise en œuvre et le maniement des masses armées qu'elle comporte. Le grand chef militaire, dès lors, ne

peut plus être seulement un conducteur d'hommes sur un théâtre stratégique, il faut qu'il soit également l'administrateur d'une immense entreprise industrielle en même temps que guerrière. La guerre, dans ces conditions, n'est plus seulement, selon la formule classique, la continuation de la politique, elle est encore la continuation de l'économie.

Etant donné le monde d'aujourd'hui et les circonstances dans lesquelles se déroulerait vraisemblablement une guerre éventuelle de demain, il est intéressant de déterminer quels sont les pays géographiquement les mieux placés pour mener pareille lutte, devenue pratiquement totale, mettant en jeu les possibilités intégrales des belligérants. Il est intéressant aussi, sur la carte du monde, de spécifier, de ce point de vue, les points actuellement vitaux de la planète. La question implique des facteurs infiniment complexes, enchevêtrés du reste les uns avec les autres, selon que l'on considère les ressources naturelles ou les possibilités de ravitaillement, le dessin des routes internationales, maritimes, terrestres ou aériennes, les positions géographiques génératrices de possibilités d'offensive ou au contraire de vulnérabilité.

II

Aujourd'hui, pour mener à bien une guerre et même simplement pour être en mesure de la faire, il faut posséder une capacité de production industrielle, c'est-à-dire un outillage adéquat, une technique efficace, une culture scientifique, une culture générale susceptibles de soutenir un génie inventif nécessaire. Beaucoup de pays ont une industrie ou prétendent l'avoir qui ne présentent pas les conditions requises pour semblable tâche. Les zones industriellement équipées dans le monde sont géographiquement limitées. Au premier rang s'imposent le groupe très concentré de l'Europe centrale et occidentale et celui de l'Amérique du Nord, aux Etats-Unis et au Canada. L'U. R. S. S. est en train de constituer un groupe rival, très puissant, dont le centre de gravité glisse rapidement vers l'Asie et dont le combinat Oural-Kouznesk paraît être le principal foyer. Les autres groupes ne sont que secondaires. Ce sont, en Asie le Japon, la Chine, l'Inde ; en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ; en Afrique, l'Union sud-africaine ; en Amérique du Sud, le Brésil et l'Argentine. Aucun

de ces pays cependant ne serait en mesure, à lui seul, de conduire une guerre avec la moindre chance de succès, de sorte qu'il ne reste en présence que les Etats-Unis d'un côté, éventuellement appuyés sur l'Europe centrale et occidentale, et la Russie.

Nous rencontrons ici le facteur humain, dont l'importance se révèle décisive dans une guerre totale, surtout si elle est destinée à durer longtemps. L'outillage ne suffit pas, il faut qu'il s'appuie sur la technique, c'est-à-dire sur une éducation permettant d'en tirer parti. Il faut surtout qu'il existe un génie organisateur et créateur, pour adapter la production aux circonstances constamment changeantes, pour renouveler l'équipement national, pour inventer des armes nouvelles. Cet aspect créateur, qui a toujours été important dans la conduite d'une guerre — qu'on se rappelle Archimède, le feu grégeois de Byzance, la guerre civile américaine — est devenu absolument essentiel depuis que le champ de bataille s'appuie nécessairement sur l'usine. Imaginons une longue lutte entre l'Occident et l'Orient, et celui-ci hermétiquement isolé par une sorte de blocus des compétences : les armes de l'Occident se renouvelleraient, progresseraient immensément par la recherche de ses savants et de ses techniciens ; l'Orient ferait également effort, mais au bout de quelques années quel ne serait pas son retard !

Cet aspect technique et, plus que technique, scientifique des guerres modernes est devenu de plus en plus important : peut-être, dans la hiérarchie des armes, doit-on maintenant lui donner la première place. Il ne saurait cependant remplacer la valeur morale des combattants. Ces combattants, depuis que les luttes sont devenues totalitaires, c'est tout le monde, le soldat du front comme le civil de l'arrière, si ce terme d'arrière conserve même encore quelque sens. Point besoin d'insister sur les qualités militaires d'un peuple, mais que sont-elles si l'outillage d'un pays ne les soutient pas ? Que faire d'armées, éventuellement héroïques, sans les avions, les chars, les sous-marins ? Que faire aussi des hommes sur le champ de bataille, si la conviction et la conscience des civils ne soutient pas leur combat ? Le mot de Forain, « Pourvu qu'ils tiennent ! — Qui ça ? — Les civils », est encore plus vrai aujourd'hui qu'hier. Dans le potentiel de guerre, l'esprit patriotique et civique, le dévouement, la capacité de sacrifice, la patience, l'endurance, la continuité dans l'effort de guerre comptent, croyons-nous, au premier rang.

Les groupes humains les mieux doués de cet ensemble complexe de possibilités sont d'une part l'Europe centrale et occidentale avec les Etats-Unis, sans oublier les Dominions britanniques ; de l'autre, mais avec quelques réserves du point de vue de la création technique, l'U. R. S. S. et le Japon. Mais il ressort évidemment des conditions actuelles de la guerre qu'un peuple de taille non seulement petite mais moyenne ne peut rien faire seul. La conduite d'une lutte moderne nécessite chez les Etats un certain volume de population, de même qu'une certaine étendue de superficie. Les conditions de la production, à l'âge de la machine, l'exigent impérieusement. La France, jusqu'au XIX^e^ siècle, a pu dominer militairement l'Europe avec moins de trente millions d'habitants, avec moins de 600.000 kilomètres carrés. Les mesures, les proportions ont changé. Pour tenir dans le monde une place de premier plan, pour y jouer un rôle impérial, il ne faut pas moins désormais de plusieurs millions de kilomètres carrés, de cent ou cent cinquante millions d'habitants. Il faut aussi, pour créer, entretenir et renouveler l'outillage guerrier, devenu de nos jours un outillage surtout industriel, un fort acquit de civilisation technique, impossible à acquérir dans la limite d'une seule génération. Les guerres modernes dégagent un puissant romantisme, mais ce n'est plus du tout celui d'hier. La levée en masse de la grande Révolution, la sortie torrentielle du siège de Paris ne sont plus de mise : l'organisation a pris la première place.

III

Du point de vue des ressources naturelles dont il aura à se servir, un belligérant peut disposer des produits nécessaires de deux façons : soit en les produisant sur son territoire, soit en les important. Dans ce second cas, et l'observation est essentielle, il doit être maître de la mer ou allié des maîtres de la mer.

Parmi les produits nécessaires à la conduite de la guerre, il convient de distinguer ceux dont on peut accroître ou susciter la production : ce sont les produits de l'agriculture et de l'élevage, sous réserve naturellement des limitations résultant de la surface ou du climat. L'Europe par exemple ne peut pas faire de coton, mais elle peut augmenter considérablement son cheptel ou ses récoltes de céréales. Les Etats-Unis peuvent à peu près faire

n'importe quoi, même aujourd'hui du caoutchouc. Il est en revanche une autre catégorie de productions, dont on peut sans doute accélérer le rythme, mais qu'il est impossible de susciter si la nature du sol ne le permet pas : je pense à l'extraction minière. Si l'on n'a pas de charbon ou de minerais, rien à faire, toute l'ingéniosité du monde ne suppléera pas à cette carence. Il faudra alors avoir accès aux sources, éventuellement lointaines, de ces richesses, en contrôler l'exploitation, ce terme de contrôle étant interprété dans le sens fort que lui donnent les Américains ; il faudra encore, et c'est une condition qu'on perd quelquefois de vue, dominer les communications, car que vaudrait un produit qu'on ne pourrait amener sûrement à l'endroit même où l'on s'en servira ?

Il faut distinguer, de ce point de vue, les pays complets et ceux qui ne le sont pas. De pays vraiment complet il n'en existe à vrai dire aucun dans le monde, dès l'instant qu'aucun territoire, si étendu soit-il, ne contient toutes les ressources souhaitées. Les Etats-Unis, si bien doués à tant d'égards, ne possèdent point sur leur sol les produits tropicaux et certaines ressources minières leur font défaut. Une observation de même ordre s'impose pour l'U. R. S. S. Quant à l'Europe, sa dépendance des importations transocéaniques est trop connue pour qu'il soit même utile de la signaler, cette faiblesse s'étant encore accentuée depuis que les pays d'Europe orientale se sont séparés d'elle. Il serait plus juste de raisonner, non plus sur des pays, mais sur des continents ou, mieux encore, sur des groupements de puissances, s'opposant entre eux sous forme de coalitions. Une guerre mondiale, si elle se produisait demain, prendrait vraisemblablement pareil aspect, car nous avons dépassé non seulement l'étape nationale mais même l'étape continentale. Si l'on considère du reste ces groupements de puissances et en supposant même qu'ils possèdent toutes les ressources dont ils pourraient avoir besoin, encore faut-il que, du point d'origine au point d'utilisation, les produits puissent être transportés efficacement, c'est-à-dire régulièrement, rapidement et surtout dans des conditions suffisantes de sécurité. Si le groupement envisagé est continental, c'est la condition des routes terrestres ou aériennes qui est en jeu ; si le groupement comporte des territoires séparés les uns des autres par des mers ou des océans, c'est de la route maritime qu'il faut disposer. Mais, de toute façon, la répartition sur la carte des sources de

produits constitue un facteur essentiel dans la considération du problème.

S'agit-il de l'énergie, le charbon est essentiel, mais il ne semble pas que des points vitaux s'imposent en ce qui le concerne. Il fut un temps, au XIXe siècle, où la quasi-totalité du charbon extrait dans le monde l'était en Grande-Bretagne. L'avantage qu'en tirait l'Angleterre était formidable, dès l'instant qu'elle possédait sur son territoire le combustible dont dépendait l'utilisation de sa flotte ; et ce qu'elle avait à cet égard ses adversaires éventuels ne l'avaient pas, de sorte qu'il s'agissait en réalité d'un véritable monopole. Une carte de la houille, à cette époque, correspondait à peu près exactement à la carte industrielle de la planète. On sait qu'il n'en est plus ainsi au XXe siècle. Les sources actuelles de charbon sont très réparties : elles ne se limitent plus comme autrefois à l'Europe, ni comme naguère encore à l'hémisphère boréal ; il y a désormais du charbon exploité un peu partout, en Russie, dans des proportions que nous connaissons mal mais qui semblent considérables, aux Indes, en Afrique du Sud, en Australie. D'autre part le charbon n'est plus, comme précédemment, la source unique d'énergie requise par l'industrie. Le pétrole, depuis la généralisation du moteur à explosion, a transformé le régime mondial des transports, qu'il s'agisse de l'auto ou du camion, de l'avion ou du bateau. La conduite d'une guerre est désormais impossible sans l'essence et les deux dernières guerres mondiales en ont fourni la preuve évidente : « C'est sur des flots de pétrole, disait lord Curzon en 1918, que les Alliés ont vogué vers la victoire. »

Un blocus du pétrole, appliqué à un belligérant dépendant à ce sujet de l'importation, se révélerait rapidement et complètement efficace : c'est parce qu'en 1935 la Société des Nations n'a pas osé ou n'a pas pu opposer à l'Italie un blocus du pétrole que les mesures adoptées contre celle-ci sous forme de sanctions se sont manifestées inefficaces. Ce produit est donc essentiel : il est relativement localisé, ce qui veut dire que nous discernons en ce qui le concerne des points vitaux dont les belligérants, s'ils prétendent à la victoire, doivent nécessairement rester ou se rendre maîtres. La zone russe est autonome, mais il n'est pas certain qu'elle puisse à la longue se suffire et se désintéresser de ressources qui lui sont actuellement extérieures. La zone contrôlée par les Anglo-Saxons comprend l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et du Sud ainsi que l'Asie occidentale (Iran, Irak, Arabie),

qui sera demain le foyer mondial de beaucoup le plus important. Or les installations pétrolières sont vulnérables, notamment les *pipe lines* et l'expérience de 1914 comme de 1939 nous a enseigné que, sans la maîtrise des mers, la possession des sources demeure inopérante. L'énergie sera du reste cherchée demain sous d'autres formes et les progrès de la recherche sont si rapides qu'en dix ou vingt ans les conditions du problème peuvent se trouver bouleversées et méconnaissables. Nous voyons dès maintenant que l'uranium du Canada ou du Congo belge retient directement l'attention des Etats-Unis.

Les remarques que nous avons faites au sujet du pétrole ou de l'uranium ne s'appliquent guère aux minerais, qui semblent assez également répartis sur la surface du globe. On trouve du minerai de fer un peu partout ; les métaux non ferreux sont de même représentés dans la plupart des continents, de telle sorte que l'éventualité d'un monopole, en faveur de tel ou tel groupe de belligérants, ne se présente même pas à l'esprit.

Dans ces conditions le problème se déplace. Il ne s'agit plus essentiellement de posséder les ressources, mais d'être en mesure de transporter les produits, c'est-à-dire de les acheminer vers les points où ils seront utilisés. Nous sommes ainsi amenés à aborder la question des routes mondiales du point de vue de la guerre.

IV

Les échanges internationaux, plus exactement intercontinentaux, suivent certaines routes dont le dessin est déterminé par des raisons profondes, la planète se trouvant ainsi sillonnée de grandes voies de communication. Il est important de bien saisir tout ce qui est contenu de sens profond dans cette expression, les communications mondiales, et cela pour tout belligérant quel qu'il soit, mais surtout pour les peuples commerçants et maritimes dont le ravitaillement se fait essentiellement ou même exclusivement, comme par exemple dans le cas de l'Angleterre, par les mers. Mais que faut-il entendre par route mondiale ? Il ne faut pas y voir une route artificielle, œuvre de l'homme, mais un itinéraire suivi par les échanges. Par leur continuité, leur fréquence, par les habitudes qui s'instaurent, ces échanges finissent par se nouer en gerbes. La permanence des routes

mondiales, ainsi comprises, est singulière : il se peut qu'elles soient temporairement délaissées, parfois pendant des siècles, et puis elles reparaissent, au même endroit, de nouveau suivies et achalandées. Les raisons qui en fixent le dessin sont la structure géographique, l'aménagement et les conditions d'utilisation, le mode de transport utilisé selon le progrès technique, les rivalités politiques, les changements survenus dans l'équilibre des continents. Du point de vue technique les routes se divisent en routes maritimes, aériennes, terrestres, et l'on pourrait même ajouter ces routes souterraines que sont les pipe lines ; du point de vue politique il faut distinguer les routes intérieures aux continents, les routes intercontinentales, impériales. Mais de toute façon le réseau de ces itinéraires révèle, à une époque donnée, l'équilibre mondial, cependant que l'activité internationale se reflète dans ces « feuilles de température » de la planète, dont parle Paul Morand, que sont les statistiques des canaux interocéaniques.

Dans quelle mesure les diverses espèces de routes sont-elles utilisables en cas de guerre, soit du point de vue de l'offensive, soit du point de vue de la vulnérabilité ? On connaît l'importance traditionnelle de la mer. Cette importance est demeurée primordiale, en raison du ravitaillement lourd, des transports massifs de troupes, qui ne se font encore efficacement que par transport maritime. Ce n'est pas qu'il faille sous-évaluer l'air, même comme agent de ravitaillement ou de concentration rapide d'armées aéroportées, mais il ne demeure malgré tout qu'un succédané, impropre aux tonnages massifs. Le transport terrestre ne peut non plus remplacer le transport maritime, même dans les communications d'un point à un autre d'un même continent. Les bases terrestres sont néanmoins irremplaçables, soit comme bases offensives, soit comme bastions défensifs, soit comme jalons dont il est essentiel de posséder le contrôle. Une combinaison des trois modes est donc indispensable et il faut se libérer du fanatisme des polémiques tendant à affirmer la supériorité de l'un ou de l'autre : la terre ne peut remplacer la mer, et l'air, qui remplace l'une et l'autre temporairement, ne saurait le faire indéfiniment. L'expérience jusqu'ici a toujours confirmé la supériorité des thalassocraties.

Pendant longtemps la mer a été le seul moyen de communication intercontinental. Tout le système anglais, au temps de sa puissance incontestée, était fondé sur cette considération, mais

même aujourd'hui rien de décisif ne peut s'accomplir sans la maîtrise des océans : les deux dernières guerres en sont la preuve évidente et Guillaume II ou Hitler, pas plus que Napoléon, n'ont eu raison de la marine britannique ; vainqueurs sur terre, leurs victoires en fin de compte ne leur servaient de rien. Une route maritime comporte des étapes fixes, des caps qu'il faut doubler, des détroits, des canaux océaniques par où il faut passer, des escales avec lesquelles il faut prendre contact. A côté des avantages fournis par la nature, l'utilisation de ces voies suppose des aménagements : un équipement des ports, un bon entretien des canaux, des « services » fonctionnant régulièrement. Il s'agit donc de tout autre chose que d'une ligne idéale sur la carte, suivie par les bateaux sur une surface maritime supposée homogène. A une route maritime on demandera surtout la sécurité : sécurité privée (ne pas être détroussé par des pirates), militaire (menaces des sous-marins ou des avions), technique, politique (absence de troubles locaux, d'agressions, de vexations, absence de bases ennemies trop proches d'où quelque raid serait possible). De ces conditions se dégage la nécessité d'une politique des routes maritimes, à laquelle sont amenées par une logique inévitable les puissances ayant à se servir des océans : une marine de guerre pour assurer la liberté des mers, simple paravent d'une maîtrise effective des mers ; une marine marchande susceptible d'assurer les ravitaillements et les transports ; un réseau complet de points d'appui, de bases navales, d'escales équipées, de cales de radoub, de stations de charbon et de pétrole, de câbles sous-marins, de stations de T. S. F., de phares ou néo-phares munis de tous les instruments de détection modernes.

En cas de guerre, les puissances exclusivement continentales compteraient sur les ressources continentales, sans avoir à se prévaloir des communications maritimes, mais les puissances vivant de l'échange, fût-ce à l'intérieur de leur système, auraient à compter sur les relations maritimes intercontinentales. C'est ainsi que l'Amérique du Nord et les parties de l'Europe restées libres auraient à compter sur les fournitures de l'Amérique centrale et méridionale, de l'Afrique, de l'Océan Indien, de l'Australasie, du Pacifique. Une carte publiée, à la veille de la guerre, par le Lloyd et donnant, sur un planisphère, la position, à un jour donné, de tous les navires britanniques sur les océans, dessinait schématiquement de façon saisissante les quelques grandes voies

maritimes mondiales. Chaque navire, marqué par un point, naviguait isolément, mais le groupement des bateaux se dirigeant dans une même direction aboutissait à former l'équivalent de véritables processions, comme celles de fourmis. On distinguait ainsi, entre l'Europe et l'Amérique, trois itinéraires essentiels, nettement délimités : l'un de la Manche ou en général de l'Europe occidentale vers New-York ; le second vers l'Amérique centrale, par les Açores et les Antilles ; le troisième vers l'Amérique du Sud, par Dakar. Entre l'Europe et l'Asie, deux routes empruntaient, l'une l'itinéraire de la Méditerranée et du canal de Suez, l'autre le circuit du Cap de Bonne-Espérance. S'agissant de la flotte marchande britannique et de l'avant-guerre, les routes du Pacifique se dessinaient avec moins de précision, mais elles s'indiquaient cependant : de la Californie ou de Panama, elles s'ouvraient en éventail vers la Chine et le Japon d'une part, vers l'Australasie de l'autre, cependant qu'entre l'Australie et l'Inde, entre l'Australie et l'Extrême-Orient un réseau nouveau tendait à s'établir, particulièrement significatif en ceci que des relations se nouaient entre deux continents extra-européens sans que l'Europe y participât.

Si l'on dressait aujourd'hui une carte semblable, mais du point de vue de la flotte américaine et non plus de la seule flotte britannique, on verrait sans doute se maintenir les routes antérieures, mais s'affirmer tout un réseau issu, d'une part de New-York, de l'autre de la côte californienne et exprimant la naissance d'un système mondial fondé, non plus sur la suprématie européenne, mais sur celle de l'Amérique du Nord. C'est en effet au foyer des Etats-Unis qu'aboutirait, en cas de guerre, l'ensemble des opérations commerciales ou politiques et militaires que comporte une lutte mondiale. Distinguons ici, de ce point de vue, les zones qui fournissent et celles qui reçoivent. Parmi les premières, tout le continent américain, l'Afrique, l'Australasie, l'Extrême-Orient, les pays du pourtour de l'Océan Indien. Parmi les secondes, essentiellement l'Europe centrale et occidentale, ainsi que les Etats-Unis et le Canada. A cinquante et même à vingt-cinq ans de distance, une transformation fondamentale s'est opérée dans la carte du monde et l'équilibre des continents. Hier encore l'Europe était le centre incontesté de la planète, la tête d'un système mondial conçu intégralement de son point de vue : le commerce mondial s'exprimait dans un double mou-

vement de pompe aspirante et foulante dont le vieux continent était le foyer, car il absorbait les produits alimentaires et les matières premières mondiales, fournissant de son côté les articles manufacturés dont la fabrication lui avait longtemps appartenu à la façon d'un monopole. Désormais l'unité mondiale est rompue : l'ensemble russe a sa vie propre, et d'autre part les Etats-Unis, ou si l'on préfère le continent nord-américain, tend à prendre la place de direction et de foyer qui depuis quatre siècles appartenait à la vieille Europe.

Ces routes étant ce qu'elles sont ou sont en train de devenir, il importe essentiellement, pour l'usager, d'en posséder la maîtrise politique et militaire, condition de l'usage qui peut en être fait. Toutes ces routes, quelles qu'elles soient, sont maintenant susceptibles d'être menacées, mais la sécurité qu'elles peuvent encore conserver dépend, non seulement de leur position sur la carte, du fait de leur éloignement des zones de crise, mais encore du fait qu'elles suivent des océans aux espaces immenses ou bien au contraire des mers étroites, aboutissant à des détroits resserrés ou à des canaux.

Avant la guerre de 1914 et depuis 1869, la route des Indes par Suez était devenue, selon une formule classique, l'axe impérial du système britannique : son utilisation, l'impérieux besoin d'en posséder la maîtrise avaient entraîné l'Angleterre, soit à racheter en 1875 le lot d'actions du canal appartenant au khédive Ismaïl, soit à occuper l'Egypte en 1882. C'était un principe cardinal de la politique britannique que de maintenir cet itinéraire libre, non seulement en temps de paix mais en temps de guerre. Etant donné les conditions militaires de l'époque, la flotte anglaise y suffisait. Dès 1915 cependant, l'apparition du sous-marin et de l'avion comme armes offensives avait rendu cette route dangereuse, et de ce fait il avait fallu envisager une route de remplacement : le retour à l'itinéraire du Cap s'était alors imposé. Le problème des communications entre Europe et Asie s'était transformé en raison de ces circonstances nouvelles, qu'un Palmerston ignorait et eût à peine pu prévoir, de sorte que, la paix une fois revenue, l'Angleterre envisageait de modifier sa politique. Un membre de la Chambre des communes, sir John Marriott, indiquait en 1926, de la façon suivante, le sens de cette évolution : « En envisageant les choses avec le recul du temps, je ne suis pas sûr que l'instinct des hommes d'Etat britanniques qui combattaient le canal les

eût trompés. Si le canal n'avait jamais été percé, notre position dans le monde serait peut-être meilleure. La Méditerranée est une mer étroite, que le sous-marin et l'avion rendent plus étroite encore. Avec des ennemis sur plus d'un de ses rivages, nous pourrions bien être plus embarrassés qu'avantagés par la nécessité de contrôler pareille route maritime. »

Le gouvernement britannique changeait en effet d'attitude à l'égard du canal, de la Méditerranée, de la traditionnelle route des Indes. Il entendait sans doute rester militairement maître de la Méditerranée, par la possession de ses deux portes, Gibraltar et Port-Saïd, mais dès la veille de la seconde guerre mondiale il ne comptait plus sur elle comme voie de ravitaillement. L'Egypte, dès lors, ou plus exactement l'Isthme n'était plus tant considéré comme un passage que comme un bastion avancé de la défense de l'Inde et de l'Irak pétrolier. Le ravitaillement devait se faire, et il s'est fait à partir de 1940, par le long détour du cap de Bonne-Espérance, trajet plus long mais plus facile à protéger. La paix une fois encore survenue en 1945, cette position du problème se trouve confirmée. Il faut défendre l'Inde, restée jusqu'à nouvel ordre dans le système britannique, ainsi que le triple ensemble pétrolier de l'Irak, de l'Iran et de l'Arabie. L'Egypte et l'Isthme jouent le rôle de boulevard avancé de la défense, en même temps que de nœud distributeur de troupes et de produits. La Méditerranée est défendue si la chose apparaît possible, mais l'Isthme l'est en tout cas, comme une base à laquelle on ne peut renoncer, car elle joue le rôle d'une clef de tout le système. Suez est défendu, principalement par les armes aériennes, selon un système de défense appuyé sur un trépied Chypre-Cyrénaïque-Soudan anglo-égyptien. Le centre de gravité des préoccupations se déplace dans ces conditions vers le sud ou le sud-est, vers l'Océan indien, le Kenya, la Rhodésie même, devenus foyers de la puissance britannique dans ces régions. On comprend, dans ces conditions, l'importance renaissante du trajet circum-africain, et avec lui de cette Union sud-africaine dont le loyalisme à l'égard de l'Angleterre est plus que douteux. Le voyage accompli dans ces régions par George VI en 1947 prend de ce fait une signification de toute première importance, car on peut y voir l'affirmation d'une présence.

Dans une région tout à fait différente, le canal de Panama présente, en cas de guerre, quelques problèmes analogues, encore

que moins immédiatement aigus. C'est par ce canal que des relations maritimes relativement rapides sont, depuis 1914, assurées entre la côte orientale et la côte occidentale des Etats-Unis. La destruction ou simplement le blocage du transit à travers l'isthme entraînerait d'incalculables conséquences, dès l'instant que l'équilibre économique de tout le continent nord-américain s'est accoutumé à compter sur le fonctionnement régulier du canal. On peut en dire autant de tout le système de relations entre l'Europe occidentale et la côte occidentale de l'Amérique. Il faut donc, là aussi, prévoir une route de remplacement, et ce ne peut être que le vieil itinéraire de Magellan par le cap Horn ou le détroit qui porte encore son nom. Le circuit est déplorablement long, économiquement inutilisable. Il ne l'est pas militairement, surtout en cas de nécessité, et c'est pourquoi le pourtour maritime sud-américain conserve, à l'égard d'une guerre mondiale, un intérêt qu'il ne peut être question d'ignorer. Au XIXe siècle, les Anglais, seuls maîtres des routes maritimes océaniques, avaient eu l'esprit de prévision de prendre pied sur tous les grands itinéraires mondiaux. C'est en vertu de cette politique qu'ils s'étaient établis dans les îles Falkland, où ils sont encore et où, en présence des revendications argentines, ils refusent obstinément de céder la place. Non moins importante est la liaison entre l'Australie et l'Afrique du Sud par les mers australes, section de la route vers l'Europe, au cas où Suez serait bloqué. Les îles qui jalonnent ce trajet reprennent un intérêt qu'elles avaient partiellement perdu. L'Angleterre renforce son occupation d'Ascension et de Sainte-Hélène, cependant que l'Union sud-africaine occupe l'île du Prince Edouard, que l'Australie équipe les îles Macquarie et que la France s'attache à ne plus négliger Crozet, Kerguélen et Saint-Paul, ses possessions dans la partie australe de l'Océan Indien.

Nous verrons plus loin que l'hémisphère austral tend à prendre une importance accrue, à titre d'immense zone de repli. Plus on s'avance vers le Pôle sud, plus les distances diminuent entre les trois continents australx, l'Antarctique acquérant de ce fait un intérêt stratégique que personne, naguère encore, ne se préoccupait de lui attribuer. Si l'hémisphère nord doit être le foyer d'une lutte déchaînée, l'hémisphère sud acquiert, par une sorte de choc en retour, je ne sais quel caractère, quelle fonction d'arrière, et il demande en conséquence de se voir organisé. Dans ce match

formidable, presque cosmique, Vasco de Gama marque un point sur Ferdinand de Lesseps.

V

L'air tend à prendre, dans les guerres, une place plus grande encore que les mers. Selon certains doctrinaires, qui défendent leur doctrine avec passion, l'aérocratie devrait se substituer logiquement et nécessairement aux thalassocraties du passé. Idéalement la route aérienne est une ligne droite, en réalité un arc de grand cercle, dans l'air, comportant simplement pour celui qui s'en sert la possession sur le sol du point de départ et du point d'arrivée. Mais des corrections s'imposent, soit du fait du climat, soit du fait de l'infra-structure, soit enfin du fait de la politique, car il n'est pas indifférent de survoler des pays amis ou ennemis. Le vol dépend donc de la terre. Il ne suffira pas, s'il en est ainsi, de contrôler les deux extrémités ; il faudra encore être sûr des escales intermédiaires, des isthmes ou détroits de l'air, espaces resserrés, donc éventuellement menacés, par lesquels il faut, qu'on le veuille ou non, passer. La possession de points d'appui s'impose dans ces conditions exactement comme sur la mer. Et là encore, comme sur les océans, il faudra s'assurer que l'outillage est en bon état, que les « services », indispensables en l'espèce, fonctionnent à souhait. D'où, là encore, une politique d'outillage, comportant des bases aériennes, avec des pistes bien entretenues, des météos efficaces, des stocks de pétrole, des ateliers de réparations.

Les Etats-Unis sont en train de mettre sur pied dans le monde un système de points d'appui aériens comparable au système de bases maritimes établi antérieurement par l'Angleterre. Le but est le même, les principes en jeu sont les mêmes, l'outillage n'est pas foncièrement différent. Ce qui est différent, c'est la simplicité relative du trajet aérien, que l'on peut simplifier au maximum, en négligeant tels obstacles, décisifs pour la navigation. Là où le navire à destination de l'Inde contourne longuement et l'Espagne et l'Arabie, l'avion coupe les péninsules à l'aisselle, se dirigeant droit au but, sous réserve des corrections, relativement minimes, qu'impose le climat ou la politique. Un précurseur, sir George Cailey, disait il y a déjà un siècle : « L'air est un océan navigable et ininterrompu, qui vient jusqu'au seuil de chaque

maison. » La conséquence est à double tranchant : sans doute peut-on partir de n'importe où pour aboutir, sans obstacle, n'importe où, mais le contraire est également vrai, de sorte qu'à l'âge de l'avion il n'y a plus d'isolement, plus d'insularité, plus de zones protégées contre les bombardements ou les invasions.

La vulnérabilité s'accroît en conséquence, surtout en ce qui concerne les puissances occidentales. On sait que les zones industrielles majeures de l'Occident sont concentrées sur des espaces relativement étroits, soit en Europe centrale et occidentale, soit dans le Nord-Est du continent américain ; les efforts faits pour déconcentrer cette congestion n'ont pas encore transformé la situation ni même diminué en quoi que ce soit la densité de la zone envisagée. Sans doute, pendant la dernière guerre, le gouvernement des Etats-Unis s'est-il attaché à répartir autant que possible sur toute la surface du pays les établissements industriels nouvellement créés, mais les anciens groupements de la côte Atlantique, entre Boston et Washington, subsistent dans leur structure antérieure, formant même, entre les deux villes, une région urbaine presque continue. Une offensive aérienne, sous quelque forme que ce soit, trouverait là une cible infiniment exposée.

L'attention se trouve attirée ainsi sur le dessin des arcs de grand cercle. L'habitude que nous avons de nous servir de la projection de Mercator, par ailleurs commode et fort utile, voile souvent à nos yeux le fait qu'entre l'Amérique du Nord par exemple et les autres continents les routes aériennes les plus directes passent par le Pôle ou du moins les régions arctiques. L'arc de grand cercle Chicago-Calcutta traverse le Pôle Nord, l'arc de grand cercle Chicago-Tokyo passe par le Canada, l'Alaska, le Kamtchatka. Les routes aériennes s'imposant de la sorte pour les trajets à longue distance donnent une importance extrême, pour leur bien ou pour leur malheur, aux pays ayant un front arctique. En effet, entre Etats-Unis, Canada et Russie, toutes les routes de l'air traversent la zone polaire : la ligne directe entre la Terre Victoria au Canada et la péninsule de Tamyr en Sibérie passe par le Pôle. Dans l'hémisphère austral, de même, le chemin le plus direct entre Amérique du Sud ou Afrique du Sud et Australasie passe par le continent antarctique, éventuellement par le Pôle Sud. Il importera donc pour les belligérants de contrôler ces voies aériennes, dans des régions hier ignorées ou considérées

comme dépourvues de valeur politique ; ils chercheront à y posséder des stations de météo, des stations de détection d'approche des avions ou des projectiles à longue portée, éventuellement des bases de départ pour offensives. Il importera au moins, si l'on ne peut posséder ces bases, que l'adversaire ne les possède pas davantage !

On saisit dès lors l'importance stratégique d'un pays comme le Canada, hier encore sorte d'Ultima Thulé du monde boréal, aujourd'hui lieu de passage directement exposé, comme la Belgique l'était jusqu'ici en Europe entre la France et l'Allemagne. On saisit aussi la valeur stratégique de régions comme l'Alaska, le Groënland, l'Islande, le Spitzberg, qui entrent ainsi dans le domaine terrestre susceptible de servir de champ de bataille. C'est un changement presque sensationnel dans la carte du monde, envisagée du point de vue des guerres et de la préparation des guerres. Les Etats du nord-ouest aux Etats-Unis, les provinces canadiennes voisines des Montagnes Rocheuses s'étaient traditionnellement considérés comme bénéficiant d'une complète sécurité. Cette belle immunité appartient maintenant au passé. Une ville comme Edmonton se trouve sur l'axe direct des offensives intercontinentales de demain. L'aviation américaine, considérant la côte du Pacifique comme éventuellement trop exposée, vient de décider que les bombardiers B 47 ne seraient pas construits à Seattle, comme il en avait d'abord été question, mais dans le Kansas, bien loin à l'intérieur du continent. La précaution en dit long et c'est un réveil singulièrement angoissant pour des populations qui se croyaient naguère encore à l'abri des menaces et des invasions.

Ces préoccupations sont si nouvelles que la dernière guerre les avait à peine entrevues. L'importance centrale donnée aux îles Hawaï dans la conception d'une défense stratégique de la côte américaine du Pacifique soulignait le fait que les axes polaires ne s'étaient pas encore imposés. Sans doute, faisant pendant à Pearl Harbour, trouvait-on, dans les îles Aléoutiennes, la rade équipée de Dutch Harbour, mais c'est bien plus au nord que l'axe nouveau tend à se placer, puisque les bases aléoutiennes vont être transférées au centre même de l'Alaska, Fairbanks remplaçant Anchorage. Plutôt qu'une base offensive l'Alaska figure un écran de défense, faisant pendant au Labrador et à Terre-Neuve sur le versant Atlantique. C'est de l'ouest ou de l'est qu'on attendait

autrefois les attaques possibles ; il semble que ce soit du nord qu'on les redoute plutôt aujourd'hui et toute la défense commune, canadienne-américaine, continentale, s'inspire de pareille conception.

VI

Les routes terrestres, même pour ceux qui disposent de la mer et de l'air, demeurent indispensables. On ne peut s'en passer et il est parfois difficile de les remplacer par des routes suivant d'autres itinéraires, car des conditions impérieuses président à leur dessin. Ce n'est certainement pas par hasard que la route de la soie, celle du Gothard, celle du Bagdad suivent l'itinéraire que les cartes nous indiquent.

Une politique des routes de terre s'impose donc aux puissances, exactement comme dans le cas où elles ont à se servir des routes de la mer ou de l'air, et les principes en sont, avec quelques transpositions, presque exactement les mêmes. Il faut pouvoir compter sur la sécurité de la route, en s'assurant que la police en est faite, au besoin en s'en chargeant soi-même. Il faut veiller aussi à ce que l'équipement de l'itinéraire soit en bon état : voies ferrées, routes, pistes, tunnels, ponts, gares, hôtels... Il est important encore qu'il n'y ait pas de vexations de tarifs ou de péages, pas d'hostilité de la part des Etats traversés. Finalement il faut tenir les ports servant de terminus ou d'escales inévitables. Nous disions précédemment que l'on est entraîné facilement de la politique de liberté des mers à celle de la maîtrise des mers. Il en est de même en matière terrestre : l'Allemagne hier, la Russie, l'Angleterre, les Etats-Unis aujourd'hui ne peuvent se désintéresser du contrôle de certaines voies continentales ou intercontinentales. Ajoutons que la route terrestre est complémentaire de la mer et de l'air : elle double ou tend à doubler les voies aériennes, en assurant le ravitaillement des aérodromes ; toutefois son débit n'est jamais assez fort pour remplacer le bateau.

Plusieurs itinéraires terrestres, dont l'activité s'est manifestée considérable, se sont temporairement imposés durant la dernière guerre. Entre l'Inde et l'Indochine et la Chine de Tchoung-King, on s'est servi de la route du Yun-Nan, de la route de Birmanie, de la route de l'Assam. Entre la Chine de Tchoung-King et l'U. R. S. S. a fonctionné efficacement une route connue sous le nom de Route

rouge. De nombreuses voies terrestres ont réuni l'Océan indien et la Russie, à travers la Perse, la Mésopotamie, la Turquie. Aucun de ces itinéraires n'était intégralement ferroviaire et souvent il ne s'agissait même pas d'une chaussée, tout au plus d'une piste utilisable pour les camions ou même d'une sorte de chemin muletier : le débit néanmoins était appréciable, tenant sa place à côté des communications aériennes. Parmi les routes de terre utilisées durant la guerre, signalons comme particulièrement intéressantes la route de l'Alaska et les routes transafricaines. Que ces itinéraires soient surtout des routes de remplacement, perdant quand revient la paix une grande partie de leur intérêt, c'est évident : il n'en reste pas moins qu'ayant existé ils peuvent renaître et même servir utilement dans les échanges normaux qui ne sont pas des échanges de guerre.

Retenons par exemple la route, désormais fameuse, de l'Alaska. Au moment où, au début de 1942, le contrôle du Pacifique nord menaçait d'échapper aux Etats-Unis, les communications maritimes avec l'Alaska risquaient d'être coupées. Le ministère américain de la guerre décida de construire d'urgence une route de remplacement, mais loin de l'Océan, à l'est des Rocheuses : le 2 février le génie se met à l'œuvre, à Dawson Creek, à 700 kilomètres au nord d'Edmonton. Des éclaireurs indiens marchent en tête, dans la forêt dont ils connaissent tous les secrets, suivis d'arpenteurs survolés par des avions. Le *bulldozer* vient ensuite, fonçant dans l'épaisseur des arbres comme un éléphant dans la jungle ; 10.000 soldats, 6.000 ouvriers civils sont au travail, et le 22 novembre, c'est-à-dire en moins de dix mois, une route de 2.500 kilomètres aboutissant à Fairbanks est ouverte. Ce travail de Romains assure la défense de l'Alaska ainsi que la liberté de la route de l'air vers la Russie, alors alliée. Les Etats-Unis ont fait l'effort, le Canada hérite du résultat : sans doute l'utilité immense du temps de la lutte, devient-elle problématique quand la lutte prend fin, mais la chaussée, ouverte à la circulation automobile, va servir de support terrestre aux lignes d'avions qui la survolent : le résultat a enrichi l'outillage des ponts et chaussées canadiens. Et, si quelque nouvelle guerre se produit, la route redevient un instrument indispensable de la défense de l'Alaska.

Non moins intéressante est l'utilisation, pendant la guerre, des routes transversales africaines. Nous avons montré plus haut que la Méditerranée, en cas de guerre, devient inutilisable et que

cependant, du point de vue britannique, l'Egypte ou plus exactement l'isthme de Suez doivent quand même être tenus. Il faut donc atteindre l'Egypte, non plus par Gibraltar mais de quelque autre façon. Le périple circumafricain le permet, et cependant il faut à tout prix économiser un tonnage dont on ne peut être prodigue. C'est alors que s'offre la diagonale continentale golfe de Guinée-Khartoum-le Caire. Les éléments en existent, mais disparates, discontinus : tronçons de voies fluviales, de voies ferrées, chaussées plus ou moins utilisables, pistes sur lesquelles le camion peut à la rigueur se risquer. Des itinéraires s'organisent, de Dakar, de Lagos, de Douala, de Pointe-Noire, de Matadi, vers Fort-Lamy, El Facher, et Khartoum, vers Stanleyville, Juba et Khartoum, ou bien encore du Congo vers Dar-es-Salam et l'Océan Indien. Le tonnage transporté est important, la victoire en Afrique nord-orientale est, dans une certaine mesure, le résultat de cette contribution. La paix rend à ces routes la place secondaire qui est la leur... elles renaîtraient si reparaissaient les circonstances qui les avaient suscitées.

VII

Les principes qui détermineraient la politique des Alliés occidentaux, en cas de guerre contre l'U. R. S. S., résultent implicitement mais clairement de l'analyse qui précède. Il s'agirait d'abord, et essentiellement, d'empêcher l'adversaire de déboucher sur les océans, notamment sur l'Océan indien et la Méditerranée. C'est le programme traditionnel de l'Angleterre, séculairement préoccupée d'écarter de la route des Indes tout concurrent susceptible de mettre en péril la sécurité, la liberté de cette route. Il faut à cet effet soutenir les Etats, non inféodés à l'U. R. S. S., qui sont en bordure de cet itinéraire classique, à savoir l'Italie et la Grèce, la Turquie, la Perse, l'Inde, l'Indochine. Là où l'Angleterre, essoufflée, n'y peut parvenir, la relève se fait par l'entremise des Etats-Unis, qui désormais paraissent dans cette partie du monde où les générations précédentes ne les avaient jamais vus.

Un second article de ce magistral programme comporte le maintien à son maximum d'efficacité de l'usine de guerre des Alliés, non seulement sur son territoire initial d'Amérique et d'Europe, mais, ce qui est nouveau, sur ses zones de repli. Les foyers industriels de la civilisation occidentale de l'hémisphère

nord sont, on le sait, vulnérables. L'U. R. S. S. a déplacé vers l'est, presque au centre du continent asiatique, ses ateliers de guerre, pour les éloigner des menaces venues de l'ouest. Etant donné les conditions nouvelles d'une offensive aérienne, rien, au nord de l'équateur, n'apparaît plus comme comportant une suffisante sécurité. Dès la dernière guerre le gouvernement britannique avait délibérément décentralisé sa production industrielle, la répartissant dans une certaine mesure entre le Canada, l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Australasie. Les péninsules australes des continents sont en effet préservées, par leur éloignement même, de pareille menace. Indépendamment d'autres raisons, l'avenir manufacturier de pays comme la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Union sud-africaine, l'Argentine ou le Brésil semble justifié par les nécessités planétaires des guerres de demain. Le réseau des routes qu'il faut à tout prix maintenir libres à cet effet se dessine avec netteté. La liaison entre l'Angleterre ou les Etats-Unis et les grands pays australx se révèle, dans ces conditions, fondamentale ; de même celle entre l'Atlantique et le Pacifique. Suez et Panama pouvant être bloqués, la route du Cap et celle du cap Horn prennent l'importance décisive que nous signalions plus haut. Toutes les escales jalonnant ces itinéraires retrouvent, aux yeux des belligérants, une importance éventuellement primordiale.

Le troisième article du programme comporte une liberté aussi grande que possible des rocades polaires, qu'il s'agisse du Pôle nord ou du Pôle sud. Dans ce domaine, ni la terre ni la mer ne restent utilisables, l'air seul peut alors servir, et l'on entre ainsi dans l'empire du fantastique. Ce qui ne relevait hier que du roman d'aventures, des fantaisies prophétiques et géniales de Jules Verne, devient maintenant réalité. Prenez votre globe terrestre, considérez votre mappemonde, vous verrez que la route la plus directe de Buenos-Aires à Capetown passe, sinon exactement par le Pôle sud, du moins par l'Antarctique : c'est par là qu'un avion, suivant l'arc de grand cercle, tracerait idéalement son itinéraire ; et d'autre part un navire allant du Cap à Melbourne ou des Falkland en Nouvelle-Zélande réalisera un itinéraire d'autant plus court qu'il inclinera plus au sud. Ainsi s'explique le renouveau d'intérêt que prend en ce moment même le problème de l'Antarctique, cependant que le Pôle nord est entré, depuis assez longtemps déjà, dans la zone susceptible de provoquer les rivalités impérialistes.

En quelques années la carte du monde s'est ainsi transformée. Les préoccupations, politiques ou stratégiques, d'un Bismarck s'encadraient aisément dans un quadrilatère européen englobant Londres, Saint-Pétersbourg, Rome et Madrid, et il s'inquiétait si peu de ce qui se passait hors du vieux continent qu'il traitait avec dérision de *furor consularis* les ambitions, à son avis intempestives, des partis coloniaux de son temps. Depuis lors le théâtre de la politique et de la guerre s'est étonnamment élargi : il s'étend à la planète entière, cependant que le centre de gravité des rivalités nationales s'est déplacé, désertant notre vieille Europe, dont il faut, hélas ! dire avec le poète :

Tout a fui, des grandeurs tu n'es plus le séjour.

Parlant de la vie, le moraliste observe que, dans la vieillesse, on ne vit plus pour ses plaisirs, mais qu'on vit encore pour ses peines. De la politique, de la guerre, nous ne connaissons plus la gloire, mais encore les peines et les périls.

ANDRÉ SIEGFRIED.

LES DERNIERS JOURS DU VIEUX MAROC

II [1]

LE RÉCIT D'OMAR HADJOUI

Très désappointé, Kittani se retira de la vie publique, tout en intriguant de loin pour que Mouley Hafid le nommât grand vizir. En attendant, un chérif idrissite, Si Dris Belouafi, dont l'influence était très grande sur les artisans de la ville, jouait le rôle de pacha sans titre, s'occupait de la garde des quartiers, tranchait les différends et choisissait des chefs pour entraîner les troupes qui devaient donner la main à Hafid et s'opposer à l'avance des Français.

Un autre chérif, un alaouite, celui-là, Abd-el-Salem Elmerassi, qui avait sous la main toutes les corporations de la ville apparentées au Sultan, jardiniers, veilleurs de nuit, porteurs de céréales, porteurs d'eau, ravaudeurs de babouches, masseurs de bains, etc., se comportait comme une sorte de khalifa d'Hafid à Fez.

Leur premier soin à tous les deux fut de s'enrichir aux dépens des fonctionnaires d'Aziz. Ils leur faisaient écrire des lettres les invitant à reconnaître Hafid et à rentrer dans la vraie voie d'Allah, sous peine de voir leurs maisons pillées au profit des soldats qui se préparaient à la guerre sainte. Quelques-uns revinrent de Rabat pour protéger leurs biens ; d'autres s'empressèrent de prévenir les gens qui surveillaient leurs intérêts de tâcher de sauver ce qu'ils pourraient, surtout leurs femmes et leurs négresses, en achetant les deux compères. Un mois se passa en marchandages. On appor-

(1) Voir *La Revue* du 15 décembre.

tait une petite somme au prétendu khalifa et au soi-disant pacha. Ceux-ci exigeaient davantage. Entre temps, on mettait à l'abri le plus de choses possible. Mais les soldats s'impatientaient, et lorsqu'ils furent à bout, ils envahirent les maisons et pillèrent ce qui restait.

Cependant, les ouléma avaient rédigé la bahia à peu près dans les termes qu'avait indiqués Kittani. Chacun, d'ailleurs, écrivait à Hafid en se vantant d'être l'auteur de la proclamation. C'était à qui ferait partie de la commission de notables chargés d'aller la porter à Marrakech, dans l'espoir de recevoir un cadeau, un poste de vizir ou d'amin pour reconnaître le service rendu. Après de nombreuses discussions, on finit par se mettre d'accord sur quarante noms et les quarante délégués se mirent en route, accompagnés d'environ trois cents personnes. Ils emportaient la fameuse bahia dans une enveloppe de velours, des cierges de Mouley Idris, quelques bols de miel qui avaient passé sept nuits dans le sanctuaire, des bouteilles d'eau qui, elles aussi, étaient restées sept jours sur le tombeau, un drapeau de Mouley Idris et un morceau de la housse qui recouvre la sépulture du saint.

Il purent traverser sans encombre le territoire des Zaïans en payant le droit de passage. Mais des agents de renseignements ayant informé le consul de France, M. Gaillard, du départ de la mission, celui-ci fit demander à Mouley Abd-el-Aziz l'autorisation d'envoyer quelques soldats français avec ordre de l'arrêter et de la ramener à Rabat. Arrivée à la frontière du Tadla, la petite troupe des Fassi apprit à la fois que les Français étaient à leur poursuite et que les gens de la montagne se disposaient à les piller. Entre les Français et les Berbères, ils n'avaient que le choix. La majorité déclara que le mieux était de s'en remettre à la bienveillance d'Abd-el-Aziz. Mais une forte somme versée à un caïd du Tadla leur permit, à un quart d'heure près, d'échapper aux Français et de rejoindre Hafid.

On aurait pu imaginer que les porteurs d'un message aussi important qu'une proclamation auraient été reçus aussitôt par celui au nom duquel elle était rédigée. Les messagers le croyaient bien, en effet. Mais tout de suite ils eurent l'avant-goût de l'humeur de leur futur maître. Hafid se contenta de leur faire demander par son caïd méchouar quelle somme d'argent ils apportaient.

— Comment ! s'écria le caïd, vous arrivez de Fez, vous savez

que nous passons des jours pénibles avec les Français, vous savez que nous avons besoin du secours de tous les Musulmans pour mener notre guerre sainte et vous venez trouver le Sultan les mains vides !

L'un d'eux s'enhardit à dire qu'ils apportaient mieux que de l'argent, la bénédiction d'Idris. Cette pieuse observation ne fut pas du goût d'Hafid, qui les reçut le lendemain et leur dit sèchement :

— Vous allez repartir pour Fez. Nous vous retrouverons là-bas. Tout ce que vous nous demandez par les lettres que vous nous avez adressées sera fait dès mon arrivée.

Et il les congédia.

Peu après le départ de la députation, le bruit s'étant répandu chez les Fassi qu'elle avait été pillée en chemin, les partisans qu'Abd-el-Aziz conservait dans la ville lui écrivirent pour l'en informer et l'avertir qu'Hafid ne donnait plus signe de vie. Ils ajoutaient que s'il voulait bien envoyer des troupes à Fez, les habitants ne tarderaient pas à revenir sur la bahia arrachée de force aux Ouléma, et qu'il reprendrait tout son pouvoir.

Aussitôt, Abd-el-Aziz rassembla quelques milliers d'hommes à El Ksar, sous les ordres du Bagdadi et du fils d'Abd-el-Kader. On imposa aux oumana des villes de la côte qui étaient demeurées fidèles une contribution pour approvisionner et payer les soldats et l'on se disposa à se frayer un passage sur Fez à travers les tribus hostiles.

Au même moment, Mouley Hafid, encouragé par des émissaires allemands, envoyait une mission en Europe pour se faire reconnaître des puissances. Renonçant à l'idée d'affronter les Français en Chaouïa, il prenait la décision de gagner Fez par le Tadla et le territoire des Zaïans. A cette nouvelle, Abd-el-Aziz, qui croyait pouvoir compter sur l'appui des troupes françaises qu'il rencontrerait en chemin, s'écria : « Qu'il s'en aille à Fez ! Moi, je vais marcher sur Marrakech et m'y faire de nouveau proclamer ! » Il ignorait que les Français avaient reçu l'ordre formel, pour ne pas inquiéter l'Allemagne, de se garder d'intervenir dans la lutte entre les Sultans. Cheikh Tazi se rendit à Mogador pour y lever des troupes. Le Sultan, avec sa méhalla, se dirigea sur Marrakech où les gens, lui disait-on, en avaient assez d'Hafid.

Arrivé en Chaouïa, Cheikh Tazi fut repris par la colique

qui l'avait tant gêné dans la campagne contre Bou Amara, et il ne bougea plus. Abd-el-Aziz continua d'avancer jusque chez les Rehamna. Mais, là, il se heurta aux Berbères du caïd El Ayadi que Si Madani et ses frères avaient envoyés contre lui. Ses troupes furent mises en débandade. Dix-sept balles trouèrent son burnous. Artilleurs, fantassins, vizirs, tout le monde autour de lui avait fui. Il ne restait à ses côtés que ses esclaves noirs et quelques officiers français des tabors chérifiens qui démontaient rapidement les pièces de montagne pour les charger sur des mulets. Avec le plus grand sang-froid, Aziz dit : « Nous sommes trahis ! » et donna l'ordre de se replier sur le camp. Les Noirs, serrés autour de lui, protégeaient sa retraite et, tous les cinq cents mètres environ, ils l'enlevaient de son cheval pour le jeter sur un cheval frais. Revenus au campement, les soldats arrêtèrent leur fuite pour se mettre à piller, éventrant à coups de crosses les caisses de cartouches, déchirant avec leurs poignards les tentes des vizirs et raflant tout ce qui s'y trouvait. Aziz rejoignit son *afrag* (1), fit monter ses femmes sur des mules, et toujours accompagné de ses Noirs et des instructeurs français, il s'éloigna dans la campagne. Ses femmes sauvées, son honneur était sauf.

La nuit venue, il s'arrêta, s'assit sous un figuier, fit dresser une barrière de selles et de bâts pour abriter son harem, puis retournant à son arbre, il dit avec sérénité : « Ce matin, j'étais Sultan et je nommais les caïds. Ce soir, je suis un homme comme les autres. C'est Allah qui l'a voulu ! »

Le caïd El Ayadi acheva le pillage du camp. Il prit l'*afrag* sur lequel les soldats d'Abd-el-Aziz n'avaient pas osé porter la main. Il y trouva l'argent, le sceau, insigne de la puissance impériale, et envoya le tout à Hafid.

Le lendemain, Abd-el-Aziz allait chercher refuge au milieu des Français. Obéissant aux consignes reçues, ceux-ci avaient assisté à sa débâcle sans bouger. Quelques officiers, comprenant la faute qu'ils venaient de commettre, lui offrirent de l'aider. Il leur répondit par ce mot qui montre combien son esprit avait mûri dans l'épreuve :

— Je ne peux plus régner : des Musulmans ont tiré sur moi !

Dans la partie engagée entre la France et l'Allemagne au Maroc, Hafid, l'homme des Allemands, l'emportait.

(1) La grande tente du Sultan.

Pendant que ces événements se passaient, on s'entraînait à Fez à la guerre. Chaque soir, les notables voyaient arriver chez eux des soldats en guenilles qui exigeaient une *frida*, une aumône en argent ou en nature, pour l'entretien des tireurs qui se préparaient à la guerre sainte. « Un cadeau pour Allah, pour Mouley Idris et le *djihad !* » Au nom du commandant des troupes et du pacha, on faisait le tour des marchands : un tel devait préparer des poulets, tel autre, de la viande ou des pigeons. Ceux dont la femme ou la servante était malade se rachetaient pour deux douros. Hacheurs de viande, grilleurs, boulangers, faiseurs de beignets étaient tenus de fournir quotidiennement leur tribut. Avec ces provisions, on sortait de la ville pour s'exercer au tir. Les tentes étaient dressées parmi les oliviers et toute la journée on faisait parler la poudre. Une bouteille vide était posée sur une pierre : chaque bouteille représentait une ville d'Islam à délivrer des Infidèles. « Celle-là, c'est Tlemcen ! » disait-on en posant la bouteille. Le coup part, la bouteille tombe. Tout le monde de s'écrier : « *Chemkaa !* Bravo ! Tlemcen est prise ! » Et les musiciens de jouer et de chanter pour célébrer les mérites du tireur.

Une autre bouteille la remplace.

— Celle-là, c'est Alger. Pour l'abattre, il faut un grand personnage. C'est Si Mohammed Kittani (invité ce jour-là avec sa confrérie) qui va nous tirer çà !

Si Mohammed prend son fusil et tire. Il rate.

— Ah ! vous savez, dit son fils Abd-el-Haï, le Seigneur a fait exprès de ne pas « casser » Alger si vite, afin de nous montrer que ce n'est pas une chose facile de s'emparer d'Alger, et qu'il ne faut pas nous endormir !

Si Mohammed, vexé, s'écrie : « Je recommence ! » Cette fois encore il rate.

— Ah ! reprend son fils d'un air mystérieux, l'explication est difficile à vous donner. Je ne sais pas ce que le Cheikh a vu entre Alger et la bouteille.

Au troisième coup, elle vole en éclats.

— Vous voyez, s'écrie triomphalement Abd-el-Haï, il ne l'a pas touchée comme les autres, il l'a pulvérisée ! A Alger, tout ce qui est français sera complètement détruit.

(En écrivant ces lignes, je songe aux paroles aimables que m'adressait ce même Abd-el-Haï lorsque, dix ans plus tard, il m'offrait le thé dans sa maison...)

Enfin, après des mois de cet entraînement, deux équipes de trois cents hommes furent prêtes à partir en Chaouïa pour lutter contre les Français. La première était sous les ordres du boucher Redjili. Pendant trois jours, escorté de joueurs de musette et de tambours, les mains teintes de henné, appuyé des deux bras sur les épaules de deux soldats, on le vit faire le tour de la ville, visiter les marchés, récolter des aumônes pour la défense de l'Islam et inviter les gens à le suivre. Le matin de son départ, toutes les femmes étaient sur les terrasses et poussaient des you-you. Mais à deux jours de Fez, sa bande fut pillée par les gens des tribus. N'ayant plus un douro pour payer le passage, il dut faire piteusement demi-tour.

Plus heureuse, l'autre équipe put approcher les troupes françaises après s'être acquittée des droits exigés par les tribus. Mais dès que les valeureux Fassi entendirent le canon et qu'un obus tomba près d'eux, sans faire d'ailleurs de mal à personne, ils prirent la fuite et retournèrent chez eux, disant que les Français ne faisaient pas la guerre aux humains mais aux Génies.

— Nous n'avons pas pris la fuite, répondaient-ils à ceux qui leur reprochaient leur couardise ; nous sommes venus vous proposer de faire dire aux Français que s'ils sont réellement des guerriers, ils se montrent à visage découvert et ne se cachent pas comme des femmes pour envoyer leurs bombes. Leurs victoires ne peuvent pas s'appeler des victoires chez les hommes.

Cependant, Mouley Hafid était arrivé à Meknès. Les ouléma de Fez vinrent l'y saluer sans retard, conformément à la coutume. Dès qu'ils furent arrivés, Hafid les reçut et leur demanda d'un ton sévère :

— Qui d'entre vous a écrit la bahia ?

On lui répondit qu'elle était de la main de Si Ela Ben Souda, iman de la mosquée d'Idris, et la rédaction de Si Mohammed Kittani. Sur quoi, il s'écria, furieux :

— Vous ne vous doutez pas de la responsabilité que vous avez prise en m'imposant des conditions si difficiles à tenir ! Ce sont vos exigences qui ont empêché les gouvernements étrangers de me reconnaître.

Et il se mit à les accabler d'injures au point qu'ils craignirent un moment d'être jetés en prison.

Le vieil Ela ben Souda était le plus inquiet.

— Sidna, dit-il piteusement, je ne suis pas fautif ! J'ai écrit ce qu'on m'a dicté !

— Comment, lui répliqua Hafid, peux-tu faire à ton âge une réponse aussi stupide !

Quant aux autres ouléma, loin de défendre ce qu'ils avaient signé, ils furent unanimes à dire :

— Nous n'avons qu'une chose à demander à Sidna, c'est le pardon !

Il leur tourna le dos et ne leur envoya pas la *mouna*, la nourriture qu'on offre à l'hôte.

Le premier soin d'Hafid, lorsqu'il fut installé à Fez, fut d'imposer aux habitants une contribution pour la guerre sainte. Les deux personnages désignés pour percevoir l'argent, Mohammed El Hadjoui et Hadj Abd Er Rahman Lalleri, s'installèrent au fondouk Nedjarine, près de la mosquée d'Idris, et tout le monde fut invité à verser une somme proportionnée à sa fortune. Personne n'en fut exempté, même ceux qui pouvaient se réclamer d'une protection étrangère, car déjà on tremblait devant Hafid et les consuls des Puissances qui ne l'avaient pas reconnu n'avaient pas qualité pour intervenir auprès de lui.

Le mécontentement fut extrême. Les ouléma avaient été mal reçus, et maintenant on demandait aux Fassi leur argent ! Décidément, c'en était trop !

Au même moment, « l'Homme pieux », comme on appelait Hafid jusqu'ici, convoquait tous les musiciens et les chirât de la ville pour fêter son arrivée. Le Kittani, Benouafi, et tous les personnages qui avaient plus ou moins aidé à ses succès furent systématiquement écartés. Il semblait prendre plaisir à s'entourer surtout de gens restés fidèles à son frère. Il avait toujours pour grand-vizir Si Madani Glaoui, dont il épousa une fille ; il choisit pour ministre des finances El Mokri, dont il devint aussi le gendre ; il épousa deux autres femmes, ainsi que le Coran le permet, mais on ne fut pas long à voir que sa réputation d'austérité et de bonnes mœurs était tout à fait usurpée. Il faisait monter au palais toutes les femmes de la ville, dont sa chirât favorite Hadja Zineb lui signalait la beauté. Les femmes des premières familles furent tour à tour convoquées au Dar Maghzen et tout le monde savait ce que cela voulait dire. Mais quel mari aurait osé protester ?... Il avait pour les Fassi le plus parfait mépris et savait qu'il pouvait en exiger ce qu'il voulait. Bien que tombé en disgrâce, Benouafi lui offrit ses trois filles ; d'autres importants personnages lui donnèrent en cadeau

leurs sœurs pour son harem, comme si ç'avait été des esclaves achetées. On disait qu'au Dar Maghzen la guerre sainte était déclarée contre les filles vierges, qui étaient, paraît-il, au nombre de cent soixante-cinq : toutes furent rapidement mises à mal. Dans le palais du Batha une sorte d'école de musique et de chant fut installée pour ses femmes et ses chanteuses. Là, sous la surveillance de vieilles négresses et des eunuques, on enseignait les airs et les raffinements de la musique andalouse ; et ordre avait été donné d'envoyer chercher les musiciens et les chirât les plus réputés de la ville sur des mules magnifiquement harnachées, comme on eût fait pour honorer les plus illustres ouléma.

L'humeur du maître était fantasque. Il changeait sans cesse de lubies. Pendant des semaines on ne le voyait plus au harem: il passait son temps à discuter de questions religieuses avec les ouléma, ou de grammaire et de prosodie avec les lettrés de la ville. Puis, laissant là ouléma et lettrés, il retournait à ses femmes.

Madani Glaoui, son grand-vizir, n'était pas moins tyrannique et jouisseur que lui. Au Dar Maghzen, il exigeait qu'on le traîtât en Sultan. Les vizirs eux-mêmes devaient se prosterner devant lui quand il entrait ou sortait. Il s'était fait nommé caïd de toutes les tribus des environs de Fez, qu'il traitait comme ses contribuables de l'Atlas. Son khalifa, Bou Ou Abrir, non content de lever pour lui des contributions énormes, raflait toutes les jolies filles et les lui amenait. La colère était grande dans une population qui détestait déjà de tous temps ces gens du Sud.

Quant à Si Taïeb Mokri, qui remplaçait pour le moment son père occupé à négocier en France la reconnaissance d'Hafid, il pressurait les oumana des ports et mettait dans sa poche les revenus des douanes. La côte était sa chasse gardée ; villes et tribus de l'intérieur étaient réservées au Glaoui. Et Si Ṭaïeb n'était pas moins détesté que Si Madani, car sa famille était originaire de Tlemcen, et les Fassi ont toujours exécré les Tlemceni.

Après la déconfiture d'Aziz, le Bagdadi et l'Algérien étaient demeurés à El Ksar avec la méhalla. Hafid fit écrire au Badgadi de venir le rejoindre. Le Bagdadi ne bougea pas. A quelque temps de là, un caïd de la méhalla, Ben Saïd El Karker, prit sur lui de les faire arrêter, lui et le fils d'Alb-el-Kader, et les expédia à Hafid, ficelés chacun sur une mule.

Hafid fit mettre le carcan au fils d'Abd-el-Kader, puis ayant

ordonné qu'on lui amenât le Bagdadi : « C'est ainsi que tu reviens seul ! » lui dit-il. Seul, cela voulait dire sans troupes et sans argent. Le Bagdadi répondit : « J'avais un maître. Il m'avait confié son armée : je la lui ai gardée. Je ne veux pas te cacher non plus que je lui ai remis, sans la lire, la lettre que tu m'as envoyée. » A ces mots, Hafid entra dans un de ces accès de rage où il ne se connaissait plus. Pourtant, il ne le fit pas tuer. Il donna l'ordre de l'enchaîner et de l'enfermer dans une chambre à côté de celle de l'Algérien.

Le consul de France à Rabat apprit avec un grand déplaisir qu'Hafid avait mis le carcan au cou du fils d'Abd-el-Kader, mais il ne pouvait rien pour lui. De son côté, Hafid n'entendait prendre à son égard aucune mesure de clémence avant d'avoir été reconnu Et comme personne, à Fez, ne s'intéressait au tacticien et ne lui portait de quoi manger, le pauvre diable serait mort de faim si le Bagdadi n'avait partagé avec lui la nourriture que les siens lui préparaient.

Cependant, à Oudjda, son neveu Khaled ayant appris la triste situation de son oncle, se déguisa en muletier et se rendit à Fez avec deux charges de mulets. Il s'y fit reconnaître par des protégés français. On prépara un kous-kous au kif pour le gardien de la prison, et celui-ci s'étant endormi après en avoir mangé, Khaled put rejoindre son oncle, coupa ses chaînes, escalada un mur ; et l'oncle allait sauter à son tour quand le gardien, réveillé tout à coup, l'empêcha de suivre son neveu. Il ne put sortir de prison qu'après la reconnaissance d'Hafid.

On essaya également de délivrer le Bagdadi. Des amis se glissèrent jusqu'à lui mais il refusa de les suivre. Hafid ayant alors compris qu'il avait affaire à un homme d'une espèce peu commune, le remit en liberté.

Quelque quinze ans plus tard, j'ai eu bien souvent l'occasion de rencontrer le Bagdadi. Lyautey, qui estimait beaucoup son caractère, l'avait nommé pacha de Fez. Je le voyais passer, le matin, quand il se rendait au tribunal sur une mule luisante et rebondie, escorté de ses serviteurs, tandis que les gens de la rue s'empressaient de baiser les pans de son burnous. C'était un spectacle étonnant, ce vieillard de quatre-vingts ans, d'une stature imposante, d'une régularité de traits parfaite, le teint blanc, la barbe blanche, et coiffé d'un turban énorme, à l'ancienne mode, d'une blancheur immaculée, lui aussi. Il entrait dans la vaste cour entourée de hautes murailles, où se pressaient pêle-mêle les plaignants, les inculpés, les témoins, les mokhazni chargés d'assurer l'ordre. Tout ce monde

s'élançait vers sa mule ; les serviteurs écartaient de leur bâton les importuns ; et il mettait lourdement pied à terre devant la haute porte en ogive ouverte largement sur la salle qui servait de tribunal. Alors, il s'asseyait à l'orientale, sur son petit tapis, au milieu de la pièce, une jambe repliée sous lui, son chapelet entre les doigts comme autrefois, sous sa tente, parmi ses sacs de douros. Les uns après les autres, les délinquants étaient amenés devant lui par les mokazni qui les tenaient solidement à la nuque par le capuchon du burnous, et qui, d'un geste brutal, les agenouillaient sur le sol. Impassible, le Bagdadi écoutait leurs imprécations véhémentes et, dès qu'il était éclairé, il les arrêtait d'un mot sec et prononçait la sentence — un jugement simple, énergique, fondé sur une connaissance sans illusion des gens qui passaient devant lui...

Aujourd'hui, Si Bouchta el Bagdadi est mort, et tout un vieux Maroc avec lui.

***

Bien qu'Hafid eût arraché aux Fassi le plus d'argent qu'il avait pu sous prétexte de guerre sainte, il jugea plus prudent de ne pas engager la lutte avec les Français avant de s'être débarrassé de ce fameux Bou Amara dont Aziz n'avait pu venir à bout. L'affaire était moins périlleuse, sans compter qu'il ne tenait pas à indisposer les Français au moment où il s'efforçait de se faire reconnaître par eux.

Il réunit donc une méhalla et fit savoir à ses caïds qu'ils devaient lui ramener à tout prix l'imposteur qui se faisait passer pour son frère.

Une fois de plus, l'expédition tourna à la confusion du Maghzen. La méhalla fut dispersée. Quand les chefs malheureux reparurent devant lui, Hafid leur fit raser la tête, la moustache et la barbe. Puis il organisa une nouvelle expédition avec les mêmes chefs en les prévenant cette fois que, s'ils étaient vaincus, il ne se contenterait pas de leur couper la barbe. Heureusement pour eux, Bou Amara fut battu, capturé et conduit sur un chameau à Fez, enfermé dans une cage de fer.

Son arrivée coïncida avec la nouvelle que les Puissances avaient fini par reconnaître Hafid. Pour fêter les deux grands événements, le Sultan ordonna par crieurs la fermeture des souks et invita la population à monter au palais. Sur le champ, les ouléma signèrent une *fétouah* déclarant que Bou Amara avait mérité la mort.

La cage où il était enfermé avait été posée dans un coin du méchouar. La ville entière défila devant lui, le couvrant de quolibets et d'injures ; mais il avait l'esprit très prompt et répondait à chaque insulte. Devant lui se tenait le joueur de flûte qui ne le quittait pas au temps où il se donnait pour Sultan. Le malheureux soufflait vainement dans sa flûte, car on lui avait percé les joues : aucun son n'en sortait, mais Hafid avait ordonné qu'il ne cessât pas de jouer... Pendant sept jours, on fit la fantasia dans le méchouar. Nombreux étaient les cavaliers, car les tribus étant venues de toutes parts apporter des cadeaux. Hafid lui-même faisait parler la poudre, vêtu d'un burnous rouge pour être distingué par ses femmes qui le suivaient des yeux derrière les grilles du palais.

A travers ses barreaux, Bou Amara ne perdait pas un détail de ce qui se passait devant lui et jugeait en connaisseur l'habileté des cavaliers. Le septième jour, on le sortit de sa cage à demi-mort, abruti par le soleil. On lui coupa la tête et ce fut la dernière grande fête qu'Hafid donna au Dar Maghzen.

Maintenant qu'il était reconnu par l'Europe et affermi dans son autorité, il s'empressa d'augmenter les impôts et même d'en inventer un nouveau : l'impôt sur le mouton. Les Fassi qui avaient supporté jusqu'ici tant d'outrages à leur honneur ne purent supporter cette nouvelle atteinte à leur bourse. On commença de regretter Abd-el-Aziz. Secrètement, le Kittani se mit à réunir chez lui les notables dans l'intention de renverser Hafid, en même temps que ses émissaires répandaient dans les tribus, contre le nouveau Sultan les mêmes accusations qu'il avait portées contre l'ancien : Hafid était un Infidèle ; il était vendu aux Français ; il volait l'argent de ses sujets pour le donner aux chirât, etc., etc...

Une belle nuit, il sortit de Fez avec son père, sa mère, ses deux fils et une trentaine de femmes, pour se rendre chez les Aït Zerouchen, où il était sûr d'être à l'abri. Mais le départ de tant de personnes ne se fait pas sans quelque tapage. Un voisin du Kittani alerta le khalifa du pacha, et le pacha lui-même alla réveiller Hafid qui donna l'ordre de lancer des mokhazni dans toutes les directions à la poursuite du fugitif.

On l'arrêta à une heure à peine du territoire des Aït Zerouchen sans qu'il opposât de résistance. Une forte troupe de cavaliers partit à son avance, afin que son retour à Fez ne passât pas inaperçu. Comme à l'entrée de Bou Amara, un crieur parcourut les souks,

invitant la population à venir au Méchouar pour voir le Kittani et les siens exposés au lieu même où l'avait été l'imposteur quelques semaines auparavant. Les Fassi, toujours lâches, se mirent à regarder avec un mépris insolent cet homme qui avait été si longtemps l'objet de leur vénération, et le raillaient de son infortune. Seuls, quelques ouléma et deux des fils du Kittani osèrent se prosterner devant Hafid pour lui demander son pardon. Il consentit à relâcher les femmes mais garda prisonniers le père et les deux fils.

— Quelles étaient tes intentions ? demanda-t-il au Kittani.

— Par la grandeur d'Allah et sa générosité répartie sur la terre et dont la plus grande partie nous a été remise...

— C'est ainsi que tu trompes les gens en répondant à une simple question par des propos alambiqués ! coupa brutalement Hafid. Réponds-moi simplement.

Le Kittani recommença sa phrase. Hafid l'interrompit encore et commanda qu'on lui donnât des coups de bâton sur la tête jusqu'à ce qu'il se décidât à parler. Le Kittani ne dit plus rien.

— Tu n'es ni savant, ni chérif ! lui dit dédaigneusement Hafid. Si tu étais savant, tu aurais suivi les conseils du Prophète, dont tu prétends descendre : « Obéissez à Dieu, à Mahomet, son Prophète, et à ceux qui détiennent vos destinées ». Si tu étais chérif, tu ferais un miracle.

Et pliant son index :

— Prie Dieu, poursuivit-il, que ce doigt ne se redresse pas.

Il redressa son doigt et partit.

Naturellement, les ouléma furent unanimes à rendre une *fétouah* pour justifier la mort du Kittani. Il mourut sous le bâton, trois ou quatre jours après.

On l'enterra à Bât-Sigma, dans un endroit du cimetière qui, sur l'ordre d'Hafid, est resté inconnu.

***

Dans les tribus autour de Fez, dont le Glaoui s'était fait nommer caïd, son khalifa Bou ou Abrir continuait, au nom de son maître, de rafler les filles et l'argent. Les gens finirent par se lasser et se rassemblèrent sur les collines.

Tantôt par la diplomatie et tantôt par la force, Hafid essaya pendant trois mois de les éloigner de la ville, mais les révoltés déclarèrent qu'ils ne s'en iraient pas avant qu'il eût destitué le

Glaoui. Si grande que fût leur terreur des tribus, les Fassi ne s'en réjouissaient pas moins toutes les fois qu'ils apprenaient que les troupes du Maghzen avaient été battues ou qu'Hafid avait subi un échec dans ses négociations. Les consuls étrangers réclamaient, eux aussi, à la demande de leurs ressortissants, le départ du grand-vizir, mais Hafid leur rétorquait que le Glaoui avait sous la main douze cents partisans bien armés, et que s'il le révoquait, il ne répondait plus de l'ordre de la ville. La vérité, c'est qu'il aimait la fille du Glaoui qu'il avait épousée, et qu'il redoutait son père.

Sur ces entrefaites, El Mokri, ministre des finances, peut-être secrètement d'accord avec le gouvernement français, vint annoncer au Sultan que le trésor était vide. Le grand-vizir, de son côté, déclara qu'il n'avait plus d'argent à lui donner. Il ne restait qu'une ressource pour écarter le danger des tribus : faire appel aux Français. Hafid y consentit, sous la réserve qu'une fois la ville débloquée, les Français l'évacueraient au plus tôt.

Quand la colonne du général Moinier arriva aux portes de Fez, Hafid convoqua les ouléma pour les prier de rappeler au général et à notre consul M. Gaillard, que les troupes françaises devaient quitter la place dès que les Beni M'Tir et autres dissidents se seraient éloignés. Les ouléma lui répondirent : « Sidna, vous êtes notre représentant et ce n'est pas à nous de nous mêler de cette affaire. » Hafid répliqua qu'en certains cas le mandataire pouvait se confier à ses mandants. Une discussion interminable suivit, et de fil en aiguille on en vint à l'histoire de Salomon et des fourmis.

Salomon devait, un jour, passer par la vallée des fourmis, et comme il comprenait le langage des bêtes, il entendit la fourmi Takia conseiller à ses sœurs de se cacher. Cette histoire était-elle tombée dans la conversation pour inviter les ouléma à se mettre à l'abri ? Toujours est-il que lorsque le premier coup de canon annonça l'arrivée de la colonne, ils en étaient à discuter passionnément si la fourmi était mâle ou femelle. Ce qui fit dire à Hafid, causant le lendemain avec un confident qui m'a rapporté le propos :

— Tu les as entendus discuter hier ? Il n'y a rien à faire avec ces gens-là. Le Maroc est perdu, je n'ai plus qu'à m'en aller.

— Vous êtes bien découragé, Sidna ! répartit l'autre.

— Je vais te raconter une histoire, reprit Hafid. Quand les Musulmans sont entrés en Espagne, Tarik, avant d'attaquer l'armée chrétienne, envoya un espion voir ce qui s'y passait. L'espion partit et revint en disant : « J'ai vu les prêtres qui discutaient

pour savoir si le bois de la croix était en chêne ou en olivier. — C'est bien, conclut Tarik, qu'on leur donne l'assaut ! » Et il les mit en pièces.

A la vue des troupes françaises, les tribus s'étaient dispersées sans combattre. Le général Moinier, qui pensait avoir à livrer bataille, ne trouva devant lui que les commerçants fassi qui attendaient impatiemment les marchandises expédiées de la côte et qui, depuis trois mois, ne voyaient rien arriver.

Le lendemain, le général réunit au consulat les protégés français et quelques-uns de leurs amis, quarante personnes environ. M. Gaillard fit servir le thé et déclara que, conformément aux accords passés avec le Sultan, les Français quitteraient la ville sitôt que la tranquillité y serait assurée. Un des assistants, Hadj Ahmed Ben Chakroun, remercia le consul de ces bonnes paroles et l'assura que les Fassi étaient très satisfaits de la présence des Français car on savait très bien que s'ils n'étaient pas arrivés, la ville aurait été pillée par les Bédouins ; que les caïds s'étaient d'avance partagé les quartiers et que déjà il y avait eu des disputes entre eux au sujet de certaines filles des plus nobles maisons dont ils voulaient faire leurs esclaves, attendu qu'ils considéraient les gens de Fez comme des Infidèles pour n'avoir pas mis à mort depuis longtemps Hafid et son Glaoui. « Si les Français, continua-t-il, abandonnent le Maroc, on reverra les mêmes désordres. Aussi faut-il que vous restiez, et tous ceux qui m'écoutent ne vous parleraient pas autrement. » Tous les assistants opinèrent du geste et de la voix. L'un d'eux même ajouta que tous les taureaux de la ville seraient égorgés en l'honneur du général pour qu'il ne les quittât plus.

Dans la joie de se sentir protégés, les hôtes du consul avaient beaucoup exagéré le bonheur de la population de savoir les Français dans la ville. La consternation était grande. Le marabout Abd-el-Malek Eddherir n'avait-il pas vu en rêve le Prophète en personne, un pied sur le Zalagh et l'autre sur le Trat (les deux collines qui dominent la ville), le visage tourné vers elle et répétant cent fois le verset coranique : « Dieu les a préservés de toutes choses qui leur font peur. » Et comme on lui demandait d'expliquer ces paroles, il avait répondu que jamais Fez ne serait prise ni habitée par les Chrétiens... Le grand marabout de l'époque, Sidi Abd Er Rahman Medjoub, n'avait-il pas raconté, lui aussi : « J'arrive de chez le Prophète. Mouley Idris doit me payer la bonne nouvelle que je vais

lui annoncer. Fez est garantie de tout mal, même si elle est entourée par ces porcs de chrétiens. » Comment justifier aujourd'hui le Prophète et le Saint d'avoir abandonné leur ville ?... Heureusement, il y a explication à tout ! Le mokkadem de Mouley Idris déclara avoir vu de ses yeux Mouley Idris en personne remettre la clef de la porte au général Moinier et conduire de sa propre main son cheval par la rêne. Il n'y avait qu'à se réjouir de ce qui arrivait car les marabouts algériens avaient prédit depuis longtemps que les Français ne seraient expulsés de l'Afrique du Nord que le jour où ils s'attaqueraient au Maroc. Pour que la France tombât dans le gouffre, tous les Saints du Moghreb s'étaient vus dans l'obligation de ne pas contredire les marabouts algériens...

Comme il l'avait promis, le général Moinier, après avoir nettoyé les environs de Fez, reprit le chemin de Rabat, laissant derrière lui dans la ville quelques détachements indigènes commandés par des officiers et sous-officiers français. La ville s'était apaisée, mais en apparence seulement. Des rumeurs couraient que l'Allemagne et l'Angleterre étaient en train de se mettre d'accord pour donner à la France le Protectorat du Maroc. Le protectorat qu'était-ce ? Un objet d'épouvante, dont tout le monde se faisait les imaginations les plus folles. Que ne disait-on pas ? La liberté laissée aux femmes de quitter le harem, la permission aux soldats d'entrer dans les maisons à leur guise, la fin de toute religion, la transformation des mosquées en cafés et lieux de plaisir, etc., etc., bref l'horreur de l'horreur. On peut se figurer aisément la crainte d'une population aussi facilement inflammable que celle de Fez. L'inquiétude fut à son comble quand on vit arriver M. Regnault, représentant de la France à Tanger, accompagné de Si Kaddour Ben Ghabrit, interprète et conseiller de la Légation. Il venait demander à Hafid de reconnaître une situation sur laquelle l'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Italie avaient fini par s'entendre : l'établissement au Maroc d'un protectorat français. Qu'allait répondre le Sultan ? Allait-il consentir à cette humiliation ? Pendant trois jours, on recueillit dans la fièvre tous les bruits qui sortaient du Dar Maghzen. Tantôt on racontait qu'Hafid avait donné sa signature, ce qui jetait aussitôt la consternation partout ; tantôt qu'il avait refusé, ce qui réjouissait tous les cœurs ; tantôt qu'il avait abdiqué, ce qui ne rassurait personne, car on s'inquiétait de savoir ce qu'allaient faire alors les Français.

Hafid, lui, se moquait royalement de tout ce que pouvaient bien penser ses sujets et tout particulièrement les Fassi pour lesquels il avait un mépris si total. Il ne songeait, en toute cette affaire, qu'à son intérêt personnel. Dès ce temps-là, il avait le sentiment très net qu'il s'entendrait mal avec nous ; qu'un jour ou l'autre il quitterait la place, et il n'avait d'autre souci que de prendre ses dispositions pour être, ce jour-là, à l'abri du besoin. C'est alors qu'il se fit donner en toute propriété le palais de Bou Jeloud et de nombreuses terres qui n'appartenaient pas au Maghzen. Quand il menaçait d'abdiquer, comme le bruit en courut à plusieurs reprises, ces trois jours, c'est qu'il trouvait des résistances à ses exigences abusives, et il se livrait à un chantage, sachant que son départ aurait mis les Français en assez fâcheuse posture.

La veille du jour où il se décida à donner enfin sa signature, il fit venir sa dada, sa nourrice, une des rares personnes pour qui il avait de l'affection, et à laquelle il trouvait plus de bon sens qu'à tous ses vizirs réunis.

— Dada, lui dit-il, les Français me demandent de partager avec moi le commandement dans le pays. Dois-je le faire ou non ?

— Sidna, répondit la négresse, n'oublie pas que tu as affaire à des gens sans religion, capables de te donner du poison dans ton thé ou tes aliments, ou d'acheter un de tes serviteurs pour le faire. Et comme Sidna a besoin de sa vie non seulement pour lui mais pour ses enfants et nous tous, il doit signer.

Alors Hafid, s'adressant au personnage qui m'a raconté la scène :

— Qu'en penses-tu ? lui demanda-t-il.

L'autre lui répondit qu'il trouvait les paroles de la dada très sensées, et il les appuya de ce raisonnement qui ne manquait pas d'à-propos :

— Sidna, les gens les plus intéressants de ton empire fortuné par leur situation et leurs richesses se sont mis sous la protection des étrangers sans ton autorisation. Et cette protection ne leur sert pas seulement à défier ton autorité, mais grâce à elle, ils peuvent piller le peuple à leur aise. Mieux vaut donner satisfaction aux Français. Ils protègeront les pauvres gens contre les pilleries des gros richards protégés.

Hafid se montra ravi de cette observation :

— Ah ! dit-il en riant, voilà une bonne réponse à faire à Allah quand il me demandera des comptes !

Le lendemain il signait.

Je ne sais pas comment Allah et lui se sont expliqués dans l'autre monde...

Ici finit le récit d'Omar Hadjoui : il rapporte des choses qui se sont passées hier et qui semblent déjà reculées dans le plus lointain passé.

LA FIN DU CHITAN

C'est le 30 mars 1912 qu'Hafid s'était décidé à signer l'acte qui mettait des bornes au pouvoir illimité que les Sultans étaient habitués d'exercer immémorialement. Le 17 avril suivant, une petite troupe de soldats des tabors se présentait au palais et demandait à parler au Sultan. Hafid donna l'ordre d'en laisser entrer quatre. Ils se plaignirent amèrement que leurs officiers et sous-officiers français leur imposaient des exercices aux heures de la prière, et qu'on avait diminué leur *mouna*, leur ration de vivres... Que leur répondit Hafid ? Il essaya de les calmer, dit-on. N'empêche qu'au sortir du palais ils montèrent à leur camp et massacrèrent leur capitaine. Ce fut dans les autres tabors le signal de la tuerie. Treize officiers, treize civils furent abattus dans le camp et dans la ville. Les femmes poussaient des you-you en voyant, du haut des terrasses, passer au fond des ruelles les cadavres mutilés.

Au premier coup de feu, les tribus d'alentour étaient accourues sur les collines afin de participer, elles aussi, au meurtre et au pillage. Les nouvelles se répandent vite, au Maroc. Des tribus éloignées étaient déjà en route pour Fez. Mais nos troupes alertées à Oudjda, à Meknès, leur barraient déjà le chemin. Le gouvernement français, qui hésitait encore à mettre un officier à la tête du Protectorat, se hâta de nommer Lyautey résident général. Quelques semaines plus tard, Lyautey débarquait à Casablanca, marchait sur Fez bloquée par les tribus et y entrait avec seulement trois heures de retard sur l'horaire qu'il avait prévu.

Je le vois, je l'entends me raconter son arrivée. Nous étions tous deux, ce jour-là, sur la hauteur où s'élèvent les tombeaux des Mérinides. A nos pieds, la ville mystérieuse, — et qui l'était bien plus encore qu'elle ne l'est aujourd'hui, — la ville immense, sans fumée et sans bruit, au fond de son ravin, avec ses terrasses blanches ou grises qui me faisaient songer aux dalles d'un cimetière de vivants. Autour de nous, les pentes couvertes d'oliviers.

Lyautey, toujours un peu fiévreux, revoyait, lui, en esprit, ces collines où tournoyaient des milliers de cavaliers prêts à se jeter sur la ville offerte en bas comme une proie ; et du doigt il me désignait un point parmi les dalles noires et blanches, que je ne pouvais préciser, la maison qui dans ces heures tragiques lui servait de quartier général, et où, craignant à tout moment d'être pris et massacré à son tour, il avait brûlé ses papiers.

Enfin, après trois jours de combats acharnés, Gouraud repoussait les tribus de crête en crête, dans cette montagne du Zalagh sur laquelle, d'après le sceptique El Hadjoui, le marabout Abd-el-Malek Eddherir avait vu le Prophète poser le pied et répéter cent fois aux Fassi le verset coranique : « Dieu vous a préservés de toutes les choses qui vous font peur. » Le Sultan, stupéfait d'un succès aussi rapide, se faisait apporter un fauteuil pour assister au défilé des troupes victorieuses. Le soir même, Gouraud était nommé général.

Fez était dégagée. Une autre lutte alors s'engagea, moins spectaculaire mais très dure, entre Hafid et Lyautey.

Les deux hommes ne pouvaient s'entendre. Lyautey avait horreur de tout ce qui sentait l'hypocrisie et la brutalité, et le pouvoir absolu qu'Hafid n'avait pourtant exercé que peu d'années avait furieusement développé la violence et la fourberie qui faisaient le fond de sa nature.

A toutes les mesures que le Résident général devait prendre d'accord avec lui, il opposait un mauvais vouloir tenace, des refus ou des marchandages. L'émeute des tabors lui fournissait un argument auquel il revenait toujours. Si les Français donnaient aux Marocains l'impression que leur Sultan n'était rien, on reverrait dans tout le pays ce qui s'était passé à Fez. A l'en croire, c'était lui qui avait apaisé la révolte. Et c'est vrai qu'officiellement du moins, il avait proclamé que l'accord entre lui et les Français était complet. Mais quels bruits faisait-il courir secrètement dans les villes et la campagne ?... Lyautey était bien résolu à se débarrasser de lui. Encore fallait-il lui trouver un successeur qui se rattachât au Prophète par la fameuse Chaîne d'Or.

Hafid avait un frère plus jeune, Youssef, dont il avait fait son khalifa à Marrakech, esprit rassis, sans grand éclat, d'un caractère paisible. Avec lui, on pourrait discuter, on n'aurait pas à craindre ces fureurs qui saisissaient Hafid à chaque instant et rendaient

toute conversation impossible. Voilà mon homme ! pensa Lyautey.

Un jour qu'Hafid revenait à son éternelle menace d'abandonner le pouvoir et de tout planter là, Lyautey le prit au mot. Non sans peine, il réussit à le persuader de quitter Fez et de se rendre à Rabat, où les négociations pour régler son départ seraient évidemment plus faciles. Le Sultan appréhendait ce voyage à travers des tribus qu'il savait lui être hostiles. Il n'y consentit qu'à la condition que Gouraud l'accompagnerait, car la hardiesse avec laquelle le jeune général avait délivré Fez lui avait inspiré à son endroit une confiance superstitieuse. Il n'en tremblait pas moins de peur tout le long du chemin et s'imaginait voir des Beni M'Tir derrière chaque arbre. Mais à Rabat il s'était ressaisi et se mit de plus belle à monnayer l'engagement verbal qu'il avait pris envers Lyautey, d'abdiquer.

Chaque jour, il faisait valoir quelque nouvelle exigence, sans qu'on pût jamais obtenir qu'il signât l'acte nécessaire pour convoquer les ouléma et proclamer son successeur. La promesse de deux millions-or sembla pourtant le décider. Mais le matin même du jour où devait avoir lieu son départ pour Tanger, il donna l'ordre de surseoir à l'embarquement de ses femmes et de ses bagages. Quand il prit place dans la barcasse qui devait l'emmener jusqu'au navire ancré au delà du rouleau de vagues que la mer forme le long de la côte atlantique, il n'avait toujours pas remis sa lettre d'abdication. Ce n'est qu'au milieu de la barre, à la faveur d'une grosse lame qui souleva la lourde embarcation, que le lieutenant Bénédic, officier d'ordonnance de Lyautey, lui arracha le fameux acte que le Sultan tenait d'une main, tandis que lui-même lâchait le chèque de deux millions qu'Hafid avait saisi de l'autre.

Tel fut le dernier geste officiel de cet homme que les Fassi avaient nommé « Le Pieux par excellence » quand ils ne le connaissaient pas, et qu'ils n'appelaient plus maintenant que le *Chitân*, le diable, ou encore « le Teigneux », car il avait la teigne, en effet.

La pension qu'il s'était fait donner et les grands biens qu'il conservait au Maroc lui permirent de faire à Tanger figure de grand seigneur. Il avait, comme tous ses ancêtres, la passion de bâtir. Sur la colline du Marchan qui domine la rade et le détroit, il se fit construire un palais d'une architecture fort laide et l'on était en train d'installer les baignoires dans les chambres et les fourneaux dans les cuisines lorsque la guerre de 1914 éclata.

Lyautey, qui n'était pas sans inquiétude sur la manière dont allait se comporter l'ex-Sultan, invita Abd-el-Aziz, qui habitait lui aussi Tanger, à venir le voir à Rabat pour le sonder sur ses intentions et celles de son frère. Hafid, qui ne pouvait douter qu'il allait recevoir la même invitation, s'empressa, pour n'y pas répondre, de passer en Espagne, avec la certitude que les Allemands seraient vainqueurs et le rétabliraient triomphalement à Fez.

Il vécut pendant quelque temps assez fastueusement à Madrid, bien accueilli par le roi et la société espagnole. Le Gouvernement français lui avait naturellement supprimé sa pension, mais l'Allemagne subvenait largement à ses besoins. Puis, à mesure que la guerre avança, les subsides se firent plus rares et cessèrent tout à fait. Il connut des jours difficiles. Les uns après les autres, les amis disparurent ; il fut réduit aux expédients, devint la proie des aigrefins. Ses dettes s'élevaient à un million. Il avait mis au Mont-de-Piété ses beaux fusils anglais qu'il aimait tant. La guerre finie, il n'eut d'autre ressource que de se tourner vers la France et demander l'aman.

J'étais alors de passage à Madrid. J'y rencontrai à l'ambassade Si Kaddour Ben Ghabrit qui justement se trouvait là pour négocier les conditions de son retour en France. « Pouvez-vous m'emmener le voir ? » lui demandai-je. Un coup de téléphone et le descendant de Mouley Ismaïl, qui faisait attendre une audience des jours et des jours, me fit répondre qu'il serait enchanté de me recevoir.

J'avoue que j'étais assez curieux de me trouver en présence de ce singulier personnage, lettré, poète, grammairien, théologien à ses heures, dont les gens de Fez m'avaient parlé avec des sentiments mêlés d'admiration et de terreur qui leur faisaient baisser la voix comme s'il avait été là, dans un coin, pour les entendre.

Si Kaddour m'accompagna. Il fit arrêter la voiture devant le *Majestic-Hôtel*, où habitait le terrible homme. Malgré son nom pompeux, l'hôtel n'était pas de premier ordre. Sur un tapis râpé, nous montons au troisième étage. Un nègre nous ouvre la porte, et nous entrons dans une chambre tapissée de cartes postales où l'on voyait des beautés espagnoles et des chiens en arrêt sur des faisans et des perdrix. Au milieu, une table couverte d'une toile cirée jaunâtre et fendillée : c'était la salle à manger, où le nègre qui nous avait ouvert et le secrétaire d'Hafid couchaient, faisaient la cuisine et servaient les repas de leur maître. Une porte à deux battants ouvrait sur la pièce voisine, et dans l'encadrement, debout, vêtu

d'un veston noir et d'un pantalon rayé, un homme d'une quarantaine d'années, haut de taille, d'une large carrure, le visage couleur de tabac, le nez busqué, les lèvres fortes (sa mère était une négresse), les dents superbes, les yeux noirs, très beaux et très intelligents : Mouley Hafid en personne. Même dans le veston où il était boudiné, il ne manquait pas d'allure, et à certains moments, dans l'éclair d'un regard, on retrouvait le *Chitân*, le diable, en chair et en os, toujours capable de fantaisies cruelles si les circonstances s'y prêtaient, mais pour l'instant, un pauvre diable terriblement maté par la vie.

Dans cette misérable chambre avec son lit de cuivre, sa toilette ébréchée et son fauteuil usagé, il paraissait aussi à l'aise qu'il eût été dans son palais de Fez. Sur une table traînaient quatre ou cinq volumes reliés à la manière arabe.

— Voyez, remarqua Si Kaddour, Sidna aime toujours les livres.

Hafid sourit de ses lèvres épaisses dans sa barbe noire et frisée, et me fit dire par Si Kaddour qu'il se consolait de ses disgrâces en écrivant ses Mémoires. Ses Mémoires ! Il aurait peut-être eu le talent de les écrire, mais il était trop paresseux. Et surtout, aurait-il eu la franchise d'y rapporter les choses que m'avait contées Hadjoui ?...

Puis nous parlâmes de son retour. Il ne pouvait plus se souffrir à Madrid. Il se réjouissait à l'idée de venir en France, de s'installer bourgeoisement quelque part dans la banlieue parisienne, et de se livrer au plaisir de la chasse qui, me dit-il, après la poésie, était son divertissement favori.

Je le quittai, le laissant à ses rêves d'un avenir qu'il voyait en rose. En descendant le miteux escalier, je pensais à la destinée de cet homme qui avait tenu la vie de tant de gens dans sa main, et qui ne pensait plus maintenant qu'à tirer des perdreaux...

Trois jours plus tard, je le retrouvai chez notre ambassadeur. Je lui fis mes adieux, car je partais le soir même. « Moi aussi, me dit-il avec un air rayonnant. Nous allons prendre le même train . » Or, le soir, à la gare, je retrouvai bien Si Kaddour, le secrétaire et le nègre, mais Hafid n'était pas là.

Un peu après Madrid, sur les onze heures du soir, à la petite station d'Alba que brûle d'ordinaire le rapide, notre train s'arrêta. Deux personnes traversèrent la voie précédées d'un homme d'équipe qui tenait un falot. C'était Hafid et notre consul-adjoint qui l'accompagnait à la frontière. Hafid avait l'air agité.

— Qu'a-t-il donc ? demandai-je à Si Kaddour.

— Il est, me répondit Si Kaddour en riant, tout pareil à un chat qui vient de recevoir un quartier de mouton sur la tête, à la fois content et inquiet. Il faut vous dire qu'il redoutait deux choses : les journalistes à la gare et le tunnel avant d'arriver à Ségovie. On lui a bien épargné les journalistes en le conduisant en auto jusqu'ici. Reste maintenant le tunnel dont il a une peur effroyable !

Grâce à Dieu, le duc de Saragosse, cousin d'Alphonse XIII et son mécanicien ordinaire, qui se faisait la main sur la locomotive, et dont la présence ajoutait je ne sais quoi de romanesque et d'étrange au départ du monarque déchu, nous fit traverser sans encombre, mais non sans fracas, le long couloir ténébreux qui semblait au *Chitân* le conduire en enfer.

Il s'installa bourgeoisement à Enghien, dans une petite villa dont il s'accommoda fort bien, et vécut là de la pension que le gouvernement lui servait de nouveau, depuis son départ d'Espagne.

Un jour, j'allai l'y voir. Je lui demandai :

— Sidna, qu'est-ce qui vous est le plus agréable dans votre nouvelle existence ?

Et lui qui avait commandé en despote oriental à quelques millions de sujets, me répondit :

— La liberté !

Je ne devais plus le rencontrer vivant.

Il mourut, et ses obsèques furent célébrées à la mosquée de Paris. Cérémonie sinistrement officielle. Un délégué du ministère des Affaires étrangères ; le défilé réglementaire des troupes devant un grand dignitaire de la Légion d'honneur ; aucun discours. Entouré de Si Kaddour Ben Ghabrit et de quelques-uns de ses anciens sujets, un fourgon emmena sa dépouille vers la gare de Lyon, toute proche, pour le transporter à Marseille et de là à Tanger. La petite animation que la cérémonie avait créée dans le quartier s'était déjà dissipée ; les curieux quittaient les fenêtres sans trop savoir quel était cet Hafid, ce sultan oublié qui retournait là-bas, dans son pays... Et moi, debout sur le trottoir, je regardais s'éloigner dans ces rues du vieux Paris ce camion qui emportait un très ancien Maroc aboli.

JEROME ET JEAN THARAUD.

CINQ FILLES ET UN FUSIL

DEUXIÈME PARTIE (1)

I

Amanda et le jardinier, force paroles aidant, arrimaient la malle à l'arrière du cabriolet. M. de Montramé parut sur le perron et s'enquit du résultat de l'opération.

— Elle tient ! dit le jardinier, Monsieur ne perdra pas sa malle en route.

— Il faut qu'elle tienne très bien, le chemin est si mauvais que nous allons être secoués et la malle aussi.

— J'en réponds, dit l'homme.

— Eh bien ! partons.

M. de Montramé était en manteau de voyage et chapeau haut de forme sans reflets, une sorte de feutre poilu brun foncé. Il devait être démodé. Mais à la mode ou non, Abel, dans son ample carrick qui faisait valoir sa haute taille et dissimulait ses défauts avait grand air. Personne n'eût dit qu'il était altier tant l'élévation lui était naturelle. Bien qu'accablé par ses fatigues et ses malheurs, c'était un maître qui descendait le noble perron, c'était un homme dans toute sa dignité et toute son autorité qui se séparait de sa famille, de ses serviteurs, de sa maison. Chacun savait l'objet du déplacement. Au bas des marches, Anaïs lui souhaita un bon voyage. Ils échangèrent un regard d'intelligence.

— Que Dieu vous accompagne et vous protège pendant votre absence, dit-elle.

— Vous nous aidez bien, Anaïs, lui répondit Abel. Merci.

(1) Voir *La Revue* du 15 décembre 1949.

Elle fut bouleversée. Sortis du cœur de Monsieur ces mots-là ont tout leur poids. « *Aidez-nous!* — *Vous m'aidez!* » Qu'ils sont simples, qu'ils sont beaux ces mots de prière, ces mots d'humanité quand ils ont toute leur charge d'amour. « *Aide ton frère* ».

Amanda osa à peine lever les yeux. Ce Monsieur, pour elle était très haut. Elle fit un petit salut en agitant son gros derrière. Les hommes tenaient leur chapeau rond à la main. Monsieur souleva légèrement son étrange tube et leur dit : « A bientôt, vous autres, je vous confie la maisonnée. »

Le jardinier accompagnait Abel jusqu'à la gare de Castillon où il prendrait le train pour Bordeaux. Cela fait, la voiture reviendrait et irait chercher Monsieur à la même gare cinq jours plus tard.

Le cabriolet partit. En tournant, au grand portail, Abel put encore voir tous ses gens au pied de l'escalier. En haut, sa femme et ses enfants lui envoyaient des baisers. Tous s'étaient rapprochés les uns des autres dans un même mouvement d'inquiétude. Il put voir les mains et les chapeaux s'agiter doucement. Il ressentit avec tendresse tous les liens qui l'unissaient à ces gens et à ces choses qu'il quittait. Il se sentit aimé par eux et même par elles. Il était heureux, à son insu peut-être, d'être le prisonnier de ces affections, de ces devoirs, et même de sa ruine et de ses souffrances de chef de famille.

Le cabriolet pencha de plus en plus vers l'avant. Le cheval glissait sur la pierre vive. De durs cahots jetaient les voyageurs l'un contre l'autre.

Abel savait que du haut des lucarnes de la tour, ses petites filles suivaient attentivement sa descente. Il laissa flotter son mouchoir hors de la capote à leur intention. Il sourit en devinant leur joie, elles comprendraient ce signal. Il se sentait enveloppé de ces regards affectueux. Il souffrait moins. Et puis, la grand-route était là — le chemin vers Bordeaux et les Magavant.

La lutte avec le destin était ouverte.

Installé sur le coussin de son coupé, dans le train à la carrosserie Second Empire qui sautillait sur ses roulettes, Abel à travers la fumée et la vapeur descendait vers la capitale de sa province. Les peupliers accrochaient des lambeaux de fumée, la Dordogne par place faisait luire sa flaque verte. Mais le paysage ne l'intéressait pas.

Sa pensée oscillait entre divers soucis. Du Commandeur il sautait à la vigne morte, de sa vigne au mariage avec les Magavant,

puis il repensait à sa vigne et à des hypothèques ; il s'attardait plus volontiers à tel chapitre de son *Histoire de Montramé*, il s'y complaisait et se le reprochait.

Il lui faudrait vingt ans pour en arriver au dernier vers de son épopée : *La Montramiade*. Elle s'arrêterait le 4 août 1790. Il abattait ses vingt vers chaque soir quand tout allait bien. Son dictionnaire des rimes lui faisait perdre du temps et ses recherches, ses mises au point aussi dans la journée. Il ne pouvait faire plus, ni mieux. Mais c'était bien fait. Voici les piles de feuillets. Voyez les marges, les capitales, les lettrines, la calligraphie. Le coffre où gît ce trésor contient la vie d'Abel et vingt-sept mille vers. Il n'y a pas une faute, pas une incorrection. Même ces citations latines sont exactes. Quelqu'un a dit que ce poème manquait de mouvement, d'images et de musique — en bref, d'accessoires poétiques.

A Libourne, il se fit apporter, du buffet, une tasse de café qu'on lui présenta à la portière. On changea les bouillottes sous les pieds des voyageurs. L'air était déjà plus tiède qu'à Montramé. En franchissant la rivière, il aperçut les premiers voiliers, gris, sur l'eau jaune, dans l'air bleu. Les arbres verdoyaient déjà. Les marronniers étaient tout en feuilles. Mais la campagne faisait pitié : les vignes étaient presque toutes mortes.

Les vivantes, ah ! elles vivaient, c'était bien peu encore cette petite buée verte et argent qui flottait autour des ceps. C'étaient les bourgeons frais éclos, encore transparents, les myriades de petites mains vertes, de petits œufs de raisins. C'était la vie. Bien peu de vigne donnaient ce spectacle, Abel pensa :

« Comment n'était-on pas heureux quand toutes les vignes poussaient ? On trouvait encore des raisons de se plaindre. Nous ne savons pas profiter des miracles. »

Il regarda des pommiers qui allaient ouvrir leurs bouquets roses. Il se consola à moitié. S'il n'y avait eu que lui dans cette affaire ! Mais six filles ! Et ces deux aînées qu'il allait marier !

Il lui fallut bien, alors, penser aux Magavant qui l'attendaient.

***

Les Magavant avaient deux fils et une fille. Celle-ci était déjà mariée à leur associé anglais. Dans cette génération, c'est elle qui fut offerte au Négoce. Les fils eurent pour mission de redresser le fanion des riches Magavant qui, sous le poids de récentes et mas-

sives dorures, piquait un peu du nez dans les barils de sardines sèches.

Le nom des Fontagre est indiscuté dans toute la Guyenne. Grand ou petit sire lève son chapeau. Les Magavant tiraient orgueil d'un très vieux cousinage et ils allaient le rafraîchir. Quel splendide mariage ce pourrait être : les deux plus riches Bordelais aux deux plus nobles Périgourdines. Les Magavant ne désiraient que Montramé et les terres hautes. L'argent leur importait peu dans ce mariage — dans cette affaire — et ils savaient que peu ou beaucoup, ils n'en trouveraient pas. Ce domaine de Montramé vu du fond de la vallée où sont les terres des Magavant, découpant sur le ciel et sur un fond de haute futaie ses murailles, ses toitures aiguës, et ses tours, son portail royal pour les fines calèches à lanternes d'argent, et le nom de Fontagre marié au leur, tout cela couronnerait l'édifice de leur fortune.

Ces Magavant ont leur destin. Ils noblaillent depuis le XVII^e^ siècle dans les petites charges. Leur premier sac de louis ils l'ont gagné en soudoyant, avec d'autres bourgeois de la ville, le commerce du café, du nègre et du sucre. Jusqu'au Septennat de Mac-Mahon, les Magavant surélevèrent leur piédestal de louis d'or. Ils acceptaient aussi les napoléons. Même dans cette ville qui compte d'opulentes fortunes, la leur passait pour considérable. Eux, n'auraient jamais eu l'idée d'écrire leur épopée. Ils étaient riches. C'est aussi une épopée, sur laquelle les crépuscules sanglants du XX^e^ siècle n'avaient pas encore jeté leurs feux rouges. C'est dans ce monde bourgeois au comble de sa puissance et de son bonheur que le noble et pauvre Abel venait conter ses misères et étaler ses naïvetés. Mais il ne savait pas qu'on le respectait. Il ne s'en souciait pas car il respectait chaque être. Sa misère, ses grandeurs, sa foi, sa noblesse, tout était pur.

Il fallait bien le reconnaître. Son regard d'enfant de chœur faisait baisser sans le savoir le regard de plus d'un grand homme d'affaires.

II

Abel retarda son retour. Pendant l'absence de leur père les petites demoiselles abusaient de la faiblesse de leur mère à leur égard. Le jour des Rogations, Sabine excédée les confia à la mère d'Amanda qui vint les enlever.

— En route ! la procession va partir, montez vite !

Les quatre demoiselles escaladèrent la carriole de la mère Jacasse. Les femmes se rangèrent en cortège. Les vieilles en coiffe noire, les jeunes en coiffe blanche. En tête, M. le Curé de Moustiers, en surplis. Entre deux ondées, le ciel bleu et blanc était balayé d'un grand vent fou, mouillé et très brillant car il traînait de longues jambes de soleil sur toute la campagne. Trois enfants de chœur en robe écarlate et surplis blanc avaient poussé comme trois coquelicots sur le revers du fossé piqué de pâquerettes. L'un portait la croix, l'autre la bannière, le dernier l'encensoir. M. le Curé manœuvrait le goupillon. A l'aide de grosses épingles, ils troussaient leurs robes à mi-mollets et M. le Curé aussi, car, dans les chemins des champs, on enfonçait dans la terre molle. M. le Curé montrait ses grands pieds. Les femmes en riaient.

C'étaient les Rogations.

On allait donc défiler, bon Dieu en tête, à travers champs et vergers pour bénir la promesse des moissons et des fruits. Les gens robustes trottinaient derrière le prêtre. Les trop vieux et les trop jeunes suivaient dans trois carrioles à âne. C'est Barbon, le baudet de la mère Jacasse, qui avait l'honneur de trimbaler les demoiselles de Montramé. Elles étaient transfigurées de bonheur !

— Oh ! Jacasse, laisse-moi tenir les guides, demanda Elia.

— Tenez-les, mais ne tirez pas...

— Oh ! Jacasse, prête-moi le fouet ! supplia Eulalie.

— Le voici, mais ne l'agitez pas, Barbon nous jetterait dans le fossé.

Pas de risques, Barbon avait vingt ans. A cet âge, les baudets suivent la procession à pas menus et s'arrêtent net devant les flaques.

— Oh ! Jacasse, je vais te garder ton parapluie rouge, offrit Lucile.

— Oui, mais ne l'ouvrez pas, il n'a plus que cinq baleines.

— Et moi ? gémit Petite. Je n'ai donc rien ?

— Venez sur mes genoux, vous serez la plus grande.

Le curé cria :

— Tout le monde est prêt ?

— En route ! répondirent les ouailles.

Le curé mit sa barette, fit le signe de la croix répété par toute

la compagnie et, en ronronnant les prières, il s'élança du bon pied à travers un pays qui voulait être heureux.

En tête du cortège, on était tout à la dévotion. Les femmes allaient le chapelet en main, l'oraison à la bouche. M. le Curé agitait l'aspersoir et jetait par dessus les aubépines des haies, bénédiction, prospérité, fécondité. On allait grand train, le vent en poupe et une menace de giboulée au derrière.

Mais la queue du cortège et particulièrement les gens des carrioles suivaient mal les gens à pieds. Le curé se retournait parfois et regardait, impatienté, son troupeau s'étirer en longueur dans la campagne.

La mère Jacasse ne suit plus les dévotions. Elle ferait mieux de les suivre mais elle a les demoiselles en charge et se donne de l'importance.

— Elles sont bien gracieuses, dit-elle à sa commère. Comme père et mère, ça a bon cœur, ce petit monde-là.

— Leur vigne est bien crevée, dit l'autre, ils vont se mettre à l'eau, les pauvres.

— Et au pain ! ajouta Jacasse. Vous pensez, avec six filles sur les bras. Pauvre Monsieur ! Il ne s'en tirera pas. Moi, je n'en ai que trois et deux garçons. Si c'était à recommencer !... je préfère rien dire, mais fasse des filles qui voudra.

— Attendez d'en avoir fini, dit la commère avec malice, vous avez encore l'Amanda, mariez-la vite, et après vous pourrez pester votre saoûl.

Jacasse préféra parler des filles des autres et, montrant les quatre fillettes :

— Regardez-les ! Ça rit, ça voyage, ça parle, et, croyez-vous que ça pense à tout le mal que ça donne à père et mère ?

— On dit qu'ils vont marier les aînées, seize et dix-sept ans, c'est l'âge.

— Moi, les on-dit, je ne connais pas ça, répliqua Jacasse. Mais je tiens de M. le Comte que le mariage se fera. En blanc ou en noir, il mariera toutes ses filles. Chez eux, c'est pas comme chez nous, quand les demoiselles ne trouvent pas de mari sur terre... hop ! on les marie au bon Dieu ! Au couvent ! C'est ce que j'appelle un mariage noir.

Elle regarda les quatre demoiselles qui l'écoutaient, les yeux ronds. Elle soupira et ajouta :

— Pauvres petites ! Voilà ce qui leur pend au nez comme un sifflet d'un sou.

— Que voulez-vous, lui répondit sa suivante, elles sont plus heureuses avec le bon Dieu.

— Ah ! vous croyez ? s'exclama Jacasse. Eh bien ! essayez de dire ça à Amanda. Elle veut un mari, n'importe lequel, n'importe comment. Elle épouserait une chèvre habillée en homme.

A ces mots, une bique noire bondit du fossé où elle broutait et traversa le chemin sous les naseaux de Barbon. Il s'arrêta net et secoua la carriole. Jacasse fit un cri terrible, tira sur les rênes, frappa son âne qui tomba sur les genoux et manqua jeter tout le monde dans les flaques. La procession était en panne.

Le curé, suivi des enfants de chœur avec croix et bannière, revint sur ses pas, près de Jacasse qui criait et gesticulait :

— Ah ! je sais ce que cela signifie, disait la malheureuse.

— Etes-vous sotte ? lui dit le curé, n'avez-vous pas honte, dans une procession des Rogations ? Vous vous conduisez en vraie païenne, vous me ferez croire que le diable vous a enchantée, mère Jacasse !

Elle exigea, en larmoyant, que le curé chassât le maléfice en récitant une prière et en donnant un ou deux petits coups d'encensoir du côté de la chèvre noire.

— Vous savez ce que cette chèvre est venue me dire ? Eh bien ! Amanda ne se mariera pas cette année. Je sais que c'est ça et vous m'enterrerez.

— Je vous ai dit que je la marierai avant l'hiver, répondit le curé.

— La bique m'a dit : non ! Donnez-lui un coup d'encensoir, je vous en supplie. Jamais une procession n'a été coupée par une chèvre noire.

Et s'adressant à toutes les personnes qui l'écoutaient assez émues, elle ajouta :

— Pour moi, ma fille ne se mariera pas et pour vous, ce sera le phylloxéra, encore phylloxéra jusqu'au dernier pied de vigne. Quel malheur que cette chèvre m'ait fait ça ! A quoi ça sert-il d'être honnête et pieuse ?

Finalement, pour apaiser tout le monde, le curé jeta quelques gouttes d'eau bénite dans l'herbe qu'avait foulée le pied fourchu. L'enfant de chœur, poussé en cachette par les vieilles femmes, agita son encensoir dans la même direction. Mais le curé avait le dos tourné. On respira.

Dans la carriole, sur le chemin du retour, ces demoiselles ouvrirent leur petit panier et partagèrent avec Jacasse leur collation de fromage, de beurre et de pommes cuites. Tout cela fut expédié et arrosé d'un peu de piquette, assez aigre au goût de Jacasse qui préférait le vin. Elle tordit le bec.

— Vous buvez de la piquette bien plate à Montramé, y a plus d'eau que de raisin là-dedans. Et puis elle a tourné. Je le dirai à Amanda.

Elia fut un peu choquée et elle lui répondit :

— Tu ne sais pas, Jacasse, que notre vigne est morte et que nous n'avons plus que de l'eau. Nos sœurs vont revenir de la pension et nous ferons pénitence ensemble jusqu'à ce que le Bon Dieu nous rende notre vigne.

— Pauvre petite ! dit Jacasse, vous n'avez pas fini de faire pénitence.

Ce ton agaça Eulalie qui était déjà plus grande et plus susceptible que ses sœurs.

— D'abord nous sommes demoiselles et pas pauvres petites !

Et Elia reprit :

— Nous irons quand même à la chasse, même s'il n'y a plus de vigne. Nous nous passerons de vigne, n'est-ce pas, Eulalie ? Ce que nous voulons, c'est la forêt et le loup pour le tuer.

Jacasse rit en l'entendant parler de chasse au loup :

— Vous êtes née avec un fusil sur l'épaule vous, je me demande comment tout cela ira avec la coiffe de nonnette qu'on vous prépare.

Les enfants ne comprirent pas très bien, mais ces propos et d'autres leur laissaient l'impression qu'un sort angoissant les attendait. Cette maladroite et cruelle pitié, ces sous-entendus répandaient de la tristesse sur leur joie. De vilains nuages couraient dans leur ciel enfantin, leur ombre décolorait et attristait leurs radieux paysages intérieurs.

Tel fut le retour à Montramé après cette course excitante dans le vent, le soleil et les ondées. Ce jour-là, sans doute, le bon Dieu marchait sur la terre parmi les paroissiens de Montramé. Que les arbres avaient de fleurs ! Que les nuages étaient purs dans le ciel lavé ! Le vent les mettait en charpie et le bleu paraissait au travers. Des flocons blancs venaient se perdre au ras du sol. Les pétales envolés des cerisiers et des aubépines pleuvaient sur la procession. C'est sous ce ciel, sur cette terre qu'ils allaient en chantant. En ont-ils parcouru des kilomètres derrière leur curé dans ces chemins

de terre, d'herbe et d'eau? Ils ne marchaient pas, ils volaient. L'espérance de l'été et des moissons leur donnaient des ailes. Les travaux et leurs récompenses, le blé, les fruits, les mariages prochains avec de grasses filles dans les draps écrus, les greniers lourds faisant gémir les charpentes, les pressoirs sirupeux, les broches chargées de viandes devant les feux craquants, voilà vers quoi ils volaient, car Dieu a toujours été fidèle à ses promesses dans nos pays. Ah ! la vie... la vie à pleins bords.

Tout animait les heures. Rien n'était indifférent, ni froid, ni pauvre. Les saisons, les fêtes, les misères, les malheurs, un nuage, une chèvre noire, un amandier blanc, un regard, un mot tout faisait la paix, tout faisait la guerre. Tout était vif. C'était encore un monde chaud.

III

Trois jours après, Abel, rayonnant, rentrait. Savait-on pourquoi ce retard de trois jours ? Pour le promener de château en château dans le Médoc et même pour aller en bateau de Bordeaux à Pauillac. Les Magavant lui avaient montré leurs chais. Quelle fortune ils détenaient ! Abel avait été touché par le bon accueil. Le savoir-vivre de ce monde était encore celui d'une haute civilisatlon.

— Et les jeunes gens ? demanda Sabine.

— Tels que leurs parents. Très bien élevés, très sérieux et même plus mûrs pour leurs vingt-six et vingt-huit ans qu'on pourrait le croire.

— Comment sont-ils ?

— Ils travaillent dans les affaires. Ils sont déjà allés en Afrique pour surveiller leurs comptoirs. Ce sont des gens pratiques.

— Mais comment sont-ils de visage, de tournure, répéta Sabine, c'est pour mes filles que je veux savoir.

— Ils ne se ressemblent pas, on ne les croirait pas frères. L'aîné est courtaud et très brun. C'est un Maure. Je me demande d'où il vient.

— Des marchands de salaisons — la grand-mère de Mme de Magavant — une Moreira — sortait des salaisons de Lisbonne, elle était Portugaise.

— Ah ! fit Abel interloqué.

Cette arrivée de salaisons portugaises sous les lambris de Montramé lui fit perdre le fil de son récit.

— Et le second ? demanda Sabine.

— C'est un Magavant. Il a l'air très distingué, très sociable. L'aîné a un bon regard mais paraît plus taciturne. Le père me disait qu'en affaires le plus terrible était le plus doux. L'aîné est brusque mais accommodant, le second doux mais opiniâtre.

— Aiment-ils le monde ?

— Je ne sais. Ils le fréquentent et le théâtre aussi.

— N'y a-t-il rien qui les attire trop passionnément de ce côté ?

Mais Abel conclut sans répondre à la question :

— Ils seront nos gendres fin septembre, tout est réglé.

Dès lors, leurs conversations et leurs silences ne furent plus consacrés qu'à la pensée du double mariage. On oubliait presque la vigne morte. On rassemblait quelques louis pour les préparatifs, pour les ornements du trousseau. Sabine montait et descendait vingt fois par jour. Comme si cela eût hâté les événements.

Les Magavant n'avaient fait aucune difficulté. En recevant Abel leur décision était prise, les plans étaient faits. Ils avaient vu les jeunes filles l'été précédent à la campagne. Elles avaient plu, elles avaient même beaucoup plu. Elles n'en savaient rien, et si elles rêvaient à des fiancés ce n'était certainement pas à ceux qu'on leur préparait. Elles étaient très loin du monde : elles égrenaient des chapelets, elles s'appliquaient aux révérences, au maniement des aiguilles, des laines et des soies, à la déclamation, à l'économie ménagère et à la calligraphie. Tout allait bien, chez ces dames du Sacré-Cœur, sauf l'orthographe. Mais l'Histoire Sainte, l'Histoire de France et la diction étaient impeccables.

Mme de Magavant avait parlé un petit quart d'heure avec les deux demoiselles, elle avait été séduite.

— Des enfants ! de délicieuses enfants ! disait-elle et jolies !... des boutons de roses.

Il faut convenir que cette couvée de filles était réussie. Les deux aînées déjà étaient très belles. Plus blanches, plus roses, plus tendres, plus jeunes que n'avait jamais dû être Mme de Magavant qui avait un large visage plat, une peau de crapaud et beaucoup de diamants.

C'est elle qui voulait ces deux belles-filles. Son mari eût volontiers accepté un parti plus avantageux. Les fils attendaient. Quand ils virent les tourterelles, ils ne se plaignirent pas. Le second aurait été assez sensible à une dot, mais son père lui donna des compensations.

Montramé et les terres iraient à Mlle Josèphe l'aînée, qui épouserait l'aîné des Magavant. Ils coudraient ce domaine à celui des Magavant à Moustiers.

La seconde fille, Radegonde, n'aurait rien. On la prenait telle quelle. Son mari serait avantagé dans le négoce. Il était de taille à arrondir son magot.

Tout se présentait bien.

Sauf du côté Fontagre. Le marquis poussa les hauts cris quand il sut qu'on donnait tout Montramé aux Magavant. Tel était Antoine. Le croira-t-on ? Abel se troubla et demanda conseil aux Magavant.

— Laissez donc ce Monsieur dans ses tours; il n'a rien à voir à nos affaires.

Mais Abel se sentait le cadet et lui aurait volontiers rendu des comptes.

A la cuisine, Amanda harcelait Anaïs.

— On a commandé les robes ? Elles ont des traînes ?

— J'en sais rien ! grommelait Anaïs.

— Elles feront un grand voyage avant ou après le mariage ? Qu'est-ce qui doit se faire ?

— Elles en feront deux : un aller, un retour.

— Oh ! que je voudrais voir les Messieurs ! Lequel est le mieux, l'aîné ou le petit ?

— Le petit est le plus grand et le grand est le plus petit.

— Qu'il me tarde ! Ils sont blonds ou bruns ?

— Bruns à gauche, blonds à droite.

— Ah ! que vous êtes méchante, Anaïs. Vous ne savez pas que je suis malheureuse ? Elles vont se marier, elles qui n'en ont même pas envie, et moi, je sèche sur place. Ma mère m'a encore donné une gifle hier au soir parce que je veux un mari tout de suite.

— J'aurais honte de parler comme tu parles. Jamais, même à vingt ans, je me serais débraillé le poitrail comme tu fais.

— Eh ! c'est parce qu'on vous a mariée à temps, vous. Moi, on me laisse m'échauffer et vous verrez qu'à force d'attendre, je pourrai même plus avoir d'enfants et j'aurai plus de lait.

— Sors d'ici ! cria Anaïs. Va-t-en à la buanderie ou je te pille.

Amanda surveillait chaque jour les pages d'écriture de ces demoiselles. Au retour d'Abel, le mauvais temps avait reparu. Assise derrière les vitres de la salle d'études elle regardait ardemment son amandier blanc que le vent, la pluie, le grésil, maltrai-

taient. Tout en reprisant les torchons, elle pensait que ce spectacle était un mauvais présage pour elle, et comme elle avait les humeurs susceptibles, ses larmes abondantes ruisselaient sur sa couture.

Elle reniflait et s'essuyait à même le torchon. Si Anaïs l'avait vue, c'est à coup de pincettes qu'elle l'aurait reconduite chez la mère Jacasse. Amanda n'avait rien à craindre, Anaïs n'était pas là et ces demoiselles peinaient sur la page à remplir et sur leurs additions.

Eulalie et Elia, les grandes, devaient même composer des phrases. Pas de phrases copiées ou imitées, de vraies phrases inventées par elles. Eulalie trichait. Elle regardait dans les livres, elle prenait un morceau ici, un morceau là, elle épinglait et ça donnait des monstres.

« *Les montagnes seront réduites en flocons de laine et les douze vaches furent mises au champ.* »

Elle avait beau dire à sa mère que ces phrases lui « venaient toutes seules » celle-ci lui donnait quand même des coups de baguette sur les doigts.

Elia n'en écrivait jamais très long mais c'était de son cru. Elle y avait du mérite car Eulalie l'incitait à employer sa vilaine méthode. Elia résistait. Elle se concentrait. Elle mordait son porte-plume, le transformant en une sorte de pinceau dégoûtant. Elle absorbait par ses yeux grands ouverts le paysage encadré dans la haute fenêtre aux vitres verdies : ce jardin secoué par les giboulées, cet amandier tendre et pitoyable sur qui ruisselaient l'averse et les larmes de sa servante. Alors saisissant ce porte-plume torturé et resuant la salive et l'encre, Elia, toute bourdonnante des cadences de La Fontaine et de Fénelon écrivait d'un trait :

« *Dans le jardin de Montramé, l'amandier d'Amanda s'afflige des frimas et ma servante pleure.* »

Elle a tout dit. Elle repousse encre et papier, respire et lit en marmonnant son Histoire Sainte. La sœur Pruneau fait grincer sa plume sans parvenir à tracer des bâtons droits. En outre, elle a oublié de se moucher : elle a le nez bruyant.

Amanda pensa tout haut.

— Dites, mademoiselle Eulalie, c'est pour quand le mariage de vos sœurs ?

— Laisse-moi finir ma composition, je te le dirai après.

Deux ou trois reniflements de Pruneau. Les plumes grattent.

Le gros soufflet d'Amanda fonctionne à plein. Elle rejette des soupirs qui gonfleraient un ballon.

— Dites, mademoiselle Fusil, la fête du mariage, c'est ici ou à Bordeaux qu'on la fera? reprend Amanda. Il y aurait bal et à Moustiers aussi, dit-on.

— Quoi ? dit Fusil qui n'a pas entendu et sort de son Histoire Sainte. Vous croyez que la baleine de Jonas pourrait nager dans la Dordogne avec un homme à bord et remonter jusqu'ici ?

— Quel homme ? s'exclama Amanda toute animée. Y a un homme seul qui arriverait au pays. D'où sortez-vous ça ?

— C'était du temps du bon Dieu, c'est complètement fini l'histoire de la baleine, ma pauvre Amanda.

— Alors, dit Amanda outragée, je me demande pourquoi vous me racontez des choses pareilles alors que vous savez que j'attends un homme tous les jours.

— Qu'elle nous ennuie avec son homme, dit Eulalie, elle répète toujours la même chose et toujours elle pleurniche.

— Quand vous aurez l'âge pour ça, vous ne direz pas la même chose, dit amèrement Amanda.

— Tu n'as pas besoin de mari, lui dit Elia, reste avec nous bien tranquillement. Si j'étais grande comme toi, c'est un fusil que je voudrais pour la chasse véritable.

— Je resterais bien avec vous, à condition qu'on me marie, répondit la servante mélancolique.

— Marie-toi avec Anaïs pour la cuisine, la lessive et tout, ce sera très bien.

Amanda se dressa, laissant tomber les torchons qui étaient sur ses genoux. Elle était rouge, exaspérée :

— Et vous ! Vous n'aurez pas de maris, ni les unes, ni les autres. Déjà bien beau qu'on ait trouvé un mari pour les sœurs aînées.

Les fillettes étaient stupéfaites par cette explosion. Amanda s'agitait, en colère, haineuse même. Elle répliqua :

— Et toi ? qui auras-tu ? Ton amandier tout déplumé, voilà ! Un fagot de bois.

— Ah ! s'écrièrent les autres, inconscientes de leur cruauté, elle se mariera avec un fagot de bois... un fagot d'épines pour la grosse Amanda.

Amanda, écarlate, bondit vers elles. Elle les aurait hachées, ces petites chipies.

— Vilaines drôlesses ! cria-t-elle. Je veux vous jeter un sort.

Vous ne vous marierez jamais. Je sais ce qui vous attend, demoiselles sans le sou ! Pas un homme ne vous regardera. Vous irez moisir au couvent. Voilà ce que votre père a décidé pour vous, ça se sait, oui, mademoiselle Fusil, vous la première, c'est comme je vous le dis.

— Laide ! Méchante ! crièrent les enfants, nous nous marierons avec des messieurs... Nous irons à cheval... Nous irons à la chasse... tu auras ton fagot d'épines.

Elles éclatèrent de rire cependant qu'Amanda en fuite courait se plaindre à Anaïs que ces sales filles lui avaient promis un fagot d'épines pour mari.

— Et moi, je te promets une brassée d'orties ! lui répondit Anaïs.

C'en était trop. Amanda désespérée résolut de choisir autre chose.

— Je suis pas demoiselle, moi... je peux me marier avec n'importe quelle paire de culottes. J'en trouverai une.

IV

Pour sûr, il y avait du nouveau. Les cris dans l'escalier et le fracas des portes étaient si grands qu'Abel fut tiré de son poème épique. Il se rappela peu à peu que les petites attendaient depuis le matin le retour de leur mère et de leurs grandes sœurs. Sabine était allée les chercher au pensionnat. Elles devaient passer en famille la semaine de Pentecôte.

Ce retour faisait partie du plan établi à Bordeaux. Les Magavant feraient pendant ce séjour une apparition à Montramé. Les jeunes gens se rencontreraient. Mme de Montramé devait discrètement avertir ses filles et diriger l'attention de Josèphe sur l'aîné des Magavant, Xavier, et celle de Radegonde sur le cadet, Alfred. Ces précautions, dès le premier jour, sont indispensables. On a vu des chassés-croisés, dans ces histoires de fiançailles, à faire frémir.

Sabine apprit à ses filles — comme convenu — que les fiancés seraient là dans trois jours. Ceux-ci feraient, en famille, leur première visite, qu'on rendrait le surlendemain. Puis, il y aurait un dîner à Montramé et on offrirait des compliments aux jeunes filles. On ne parlerait pas de fiançailles mais on pouvait en faire parler. Comme si les gens avaient attendu leur dîner d'apparat pour jaser !

Dans le courant de l'été, voyage à Bordeaux. C'est alors que les fiançailles seraient annoncées. Juillet ou septembre ? On hésitait. En août, on se verrait chaque jour ou presque. Les Magavant séjourneraient à Moustiers.

— Il paraît que notre père était ravi de son voyage ? dit Josèphe.

— Les Magavant sont des gens parfaits, répondit Sabine.

— Il a visité leurs vignobles du Médoc et on nous a répété qu'il avait voyagé en bateau à vapeur de Bordeaux à Pauillac, est-ce exact ?

— Il m'a raconté dix fois ce voyage, dit Sabine en souriant, et il sera trop heureux de vous en faire le récit une onzième fois. Ces îles vertes et sauvages qu'il a rencontrées, l'immensité du fleuve troublé par les marées, le ciel que les vent travaillent sans cesse, les vols d'oiseaux, et les grands voiliers qui remontaient vers le port en les frôlant sur leur route. Ils venaient du bout du monde, dit-il... mais il vous donnera plus de détails.

— Oh ! si les Magavant pouvaient un jour nous offrir un voyage pareil, dit Radegonde, je serais heureuse de me marier.

— Tu seras heureuse, sans voyage, lui dit Sabine, mais tu auras aussi le voyage, cela ne me paraît pas impossible.

Josèphe demeurait songeuse. Rêvait-elle à ces voiliers qui venaient du bout du monde ou au mariage mystérieux ? Sa mère le lui demanda.

— Je songe, dit Josèphe, que si les Magavant ont des navires, des châteaux dans le Médoc, et des nègres à cacahuètes en Afrique, ils sont très riches.

— Je l'ignore, murmura discrètement Sabine. Et elle ajouta : Nous voici au raidillon, préparons-nous à être secouées.

Et la voiture reprit son calvaire. Elles se turent, la conversation n'était plus possible. En outre, elles avaient de quoi rêver — chacune dans son coin.

C'est alors que les petites du haut des lucarnes aperçurent la voiture qu'elles guettaient depuis le matin. Leur mère était parti depuis la veille.

De son voyage, Sabine devait non seulement ramener deux filles, mais apporter de quoi en habiller six. Elle leur avait choisi leurs robes d'été. Celles des fiancées étaient déjà prêtes, on les avait commandées à Bordeaux. Mais il leur manquait encore mille choses... Pour les petites, elle rapportait des pièces de toile imprimée

et on taillerait là dedans. C'est une couturière à façon, la demoiselle Traponneau, de Moustiers, qui s'occupait de ces robes. Elle montait à Montramé, accompagnée de son aide, la demoiselle Aline. Et elles cousaient, cousaient sans arrêt.

La voiture entra dans le jardin. Les quatre petites se jetèrent au nez des chevaux et jusque sous les roues.

— Arrêtez ! Arrêtez ! Maman ! criaient-elles.

Du doigt Sabine faisait non. On le leur avait pourtant défendu de courir si près des roues et sous les pas des chevaux !

L'attitude des sœurs aînées était curieuse. Elles cachaient leur plaisir de rentrer. La vue de leurs cadettes qu'elles aimaient bien, leur déplut pourtant. Coiffées à la diable, chiffonnées par une journée de jeux et de disputes que les domestiques refrénaient mal et leur père pas du tout, leurs rires, leurs éclats de voix, pouvaient les faire passer pour vulgaires. C'est ce que voyaient les aînées.

Dans leur couvent de Bergerac, elles oubliaient un peu Montramé. Leur robe droite en serge bleue, à scapulaire bleu pâle, leurs joues un peu trop lavées par le régime maigre, leurs lèvres pâlies et pincées dans un demi-sourire de dédain rêveur ne donnaient pour lors qu'une image assez peu exacte des demoiselles de Montramé. Elles furent de jolies sauvageonnes, tout comme leurs sœurs avant d'entrer en pension. Mais ces Dames du Sacré-Cœur y avaient mis la main et la nature avait cédé.

On avait confié à ces Dames, voici quatre ans, deux charmantes diablesses — elles rendaient des vierges parfaites. Et qu'elles étaient jolies ! Seize et dix-sept ans. Voyez-les au débarqué : quelle discrétion ! quelle distinction ! Elles effleurent à peine le marche-pied du bout de leur bottine. On n'a rien vu. Elles sont à terre. Pas un faux mouvement, pas un faux pli à la jupe de serge bleue. Elles sourient du bout de leur joli nez à Anaïs et à Amanda, au jardinier, aux arbres, aux murs. Elles sont absentes. Elle sont en cire. Elles sont obsédées par l'idée qu'elles se font de leur importantissime arrivée. Elles croient que le monde, jusqu'aux rives du Sénégal où Magavant cultive la cacahuète, parle du futur mariage. Elle se croient tout. Elles ont raison, les pauvrettes. Leur vie, sinon le monde, pivote sur cette minute : elles rentrent à Montramé pour en repartir. Elles ne sont plus Montramé : on les donne à une autre tribu. Elles croient que le monde admire ce miracle et elles en tirent orgueil comme si elles y étaient pour quelque chose. L'encens nuptial fait déjà palpiter leurs narines

délicates et cruelles. Elles s'essaient à être « dames ». Elles vont avoir cortège et maison. Elles sont des personnages.

Elles ne savent pas exactement pourquoi un mariage bouleverse une vie de telle façon, ni ce qu'il y a là-dessous. Mais il y a quelque chose. C'est si important que, du jour où elles ont appris qu'on les mariait, elles ne furent plus tout à fait des demoiselles de pensionnat. Elles n'eurent plus la même envie de jouer et regardèrent de haut leurs compagnes. Elles manipulaient les objets avec plus de gravité. Elles ne sautaient plus que deux marches à la fois dans l'escalier. Les Sœurs leur parlaient avec plus d'attention et une pointe d'affection apitoyée.

Et là-dessus, ce retour à Montramé, cet accueil criard et désordonné des petites sœurs. Merci ! ce n'étaient là qu'enfantillages hors de saison. De Montramé, ces sœurs bavardes, elles n'en voulaient plus. Elles voulaient être ivres, glorieuses, là-bas, dans cette grosse ville cossue où elles rouleraient calèche et descendraient le fleuve doré sur leurs propres navires.

Dès le premier soir, les deux vierges firent sentir qu'il y avait du changement et, dans leur chambre, elles se concertèrent.

— Moi, dit Josèphe, je ne veux plus qu'on m'appelle *Féfé*. A Montramé on est par trop campagnard et ridicule.

— Le premier, dit Radegonde, qui m'appelle *Rady*, je m'évanouis et je tiendrai un quart d'heure s'il le faut. Ils ne recommenceront plus.

Au pensionnat, c'était sa spécialité avant les dictées difficiles où les offices trop longs.

— Tu nous vois, à Bordeaux ! Quelle entrée : *Féfé* et *Rady*. Pourquoi pas en sabots ? ajouta Josèphe.

Elles croyaient savoir bien des choses. Elles pensaient beaucoup mais elles pensaient peu à autrui. Elles ne savaient pas qu'en se mariant, elles raflaient la part entière et qu'il ne resterait rien pour les petites. S'en fussent-elles avisées que rien n'aurait été changé.

Et que faisait Abel ? Il y pensait, lui, aux quatre dernières. Eulalie est jolie, elle sera la plus jolie de la famille. Avec ce visage ravissant, elle est déjà coquette, elle est gourmande, sensuelle, cela se devine. Un peu paresseuse. Mais elle est bonne et loyale comme ses sœurs. Avec beaucoup de chance — qui sait ? — son père pourra peut-être la marier. Ses qualités, ses défauts, sa beauté et son nom tout cela forme encore une dot. Mais les trois autres ? Encore trois !

Impossible. Elia, Lucile et Pruneau iront au couvent ou resteront filles. Mais avec quoi rester filles ? Même la maison de Montramé ne leur appartiendra plus. Où habiteraient-elles ?

Non, il ne reste que le couvent. Abel et Sabine ont retourné cent fois la question. Et puis Abel craint ce célibat des filles. Surtout des filles comme les siennes. Elles n'ont pas le sang pâle et froid de leur père. Il sait très bien que ses filles ont le sang turbulent des Fontagre et des Puyvilhem. Comment laisser Elia, ce *Fusil*, en liberté, tout une jeunesse ? Elle ressemble à sa grand-mère. C'en est risible, sauf pour Abel. Jamais il ne supportera que sa fille recommence la vie de la douairière. Elle ira au couvent. Elle ira d'autant plus sûrement et plus rapidement qu'elle est plus tournée vers le monde et vers la nature. C'est ce terrible naturel d'Elia qui inquiète Abel. Ce caractère sans mélange, cette droiture cassante déjà, cette ardeur : Abel est effrayé de laisser sans tuteur un pareil caractère.

— Il faudra sans tarder, la préparer à la vie du cloître, dit-il à Sabine.

— Cette petite n'a aucune vocation, nous aurons du mal, et elle aussi, soupire la mère.

— Nous l'entraînerons peu à peu. Qui sait si le naturel dominé ne donne pas des vocations plus belles qu'une facile inclination.

— Je ne sais, dit Sabine, mais quand Elia est en colère, c'est en douairière de Fontagre que je la vois... oui, cela m'épouvante.

Abel, dans un souffle, ajoute :

— Moi aussi. Mais j'y veillerai. Elle ira au couvent parce qu'elle ne peut pas aller ailleurs. Dieu la veut.

— Cela m'épouvante quand même... Que de larmes en perspective !

— Ici-bas, nous ne sommes là que pour pleurer, dit Abel.

— Pas les enfants ! ajouta ardemment Sabine, nous, tant pis ! Mais elles ? non.

Ils remirent à plus tard de régler le sort des quatre dernières. Mais il l'était déjà, sans eux.

V

L'entrevue eut lieu. Les petites n'y furent pas admises. Cinq minutes avant le départ des Magavant, Anaïs vint toutefois les

présenter. Elles observèrent les visiteurs avec au moins autant d'attention que ceux-ci en apportèrent à examiner les deux sœurs aînées. Elia et ses sœurs ne furent pas bienveillantes. Elles se moquèrent de la mère qui les avait éblouies par sa somptueuse toilette et sa bijouterie. Elia remarqua que l'aîné, le fiancé n° 1, avait les jambes légèrement arquées. Comme elle était elle-même plutôt courtaude elle n'eut pas de mal à le contrefaire. Elles le surnommèrent « M. Tabouret ». Et leur sœur, « Mme Tabouret ». Ce qui donna des rages si grandes à cette bonne Féfé qu'elle en pleurait dans sa chambre.

Elle avait dix-sept ans et demi et s'apprêtait à faire le plus beau mariage du département, mais six semaines plus tôt elle jouait au cerceau et sautait volontiers à la corde. Elle ne savait pas que l'amour n'était pas absolument réservé à des chevaliers et à leurs dames à hennins et qu'il s'était propagé jusqu'à elle sous des formes qui ne ressemblaient peut-être pas à ce que murmuraient par-ci, par-là les demoiselles du Sacré-Cœur.

On n'étudiait pas encore les étamines et le pistil dans les institutions. Qui aurait soupçonné que des fleurs — d'orangers par exemple — n'eussent pas été créées uniquement pour parer le front des vierges ? Pour quelle autre fin existeraient-elles ? Pourtant, elles font des oranges... mais c'est un futile détail. La véritable fin de ces fleurs, c'est de se tresser en couronne sur le front des vierges.

Quant au fiancé n° 2, on ne sut pas l'attaquer. Il n'offrait aucune prise : distingué, fin, souriant, silencieux. Tout vernis et tout miel.

Rady fut enchantée. Son aînée préféra tout de suite le sien : parce que c'était le n° 1, l'aîné. Elle était pour l'ordre. Josèphe avait les deux pieds sur la terre. Elle semblait rêver parfois, mais les questions qui jaillissaient de ses rêves ressemblaient à celle qu'elle avait posée à sa mère :

— Les Magavant sont donc très riches ?

L'entrevue a été réussie. Comme ces demoiselles ont eu un joli maintien ! Quelle grâce pour se déplacer à travers la salle ! Elles se sont bien assises, bien levées. Leurs petits nez, leurs lèvres roses ont acquiescé gentiment à tout ce qu'a dit Mme de Magavant. « Oui, Madame. » Et elles esquissaient la révérence. Comme leurs paupières ont délicatement, imperceptiblement battu ! On ne leur a pourtant pas dit de jouer de la paupière, au Sacré-Cœur ? On leur

a dit de tenir les yeux baissés, c'est tout. Mais c'est bien simplet. Elles ont d'instinct trouvé des enjolivures. Et, du premier coup, ce fut parfait !

Ah ! les frères Magavant ne sont pas mal tombés ! Ces demoiselles sont d'une étoffe à faire les plus jolies femmes des Chartrons. Ce mariage n'est pas une brillante affaire, mais c'est une affaire agréable et qui sait ? Ce sera quand même une brillante affaire, plus tard.

Josèphe, après cette rencontre, sortit de son rêve bleu et demanda :

— C'est donc moi qui apporterai Montramé à M. de Magavant l'aîné ? Et lui, qu'apporte-t-il ?

— Vous aurez les terres de Moustiers en même temps. Mais en principe, cela ne te regarde pas encore.

— Mais je désirerais savoir si mon mari sera quelque chose dans les affaires d'huile et de bateaux à Bordeaux.

— Je n'en sais rien, lui dit Sabine, tu as les plus étranges questions du monde pour une jeune fille qui sort de pension.

— Bientôt, je ne serai plus jeune fille et il sera utile de savoir ce que mon mari possède et ce qu'il fait. Et toi, Rady ?

— Oh ! moi, je n'ennuierai pas mon mari avec ces choses, dit la pétulante Rady, j'espère qu'il ne m'ennuiera pas davantage. Je lui demande simplement de me promener en voiture, en train et en bateau.

***

Les visites furent rendues. Les uns et les autres étaient de plus en plus enchantés. On se promena dans le jardin. Les jeunes gens, en se quittant, s'effleurèrent le bout des doigts. Puis il y eut le dîner. M. de Magavant le père adressa les compliments les plus délicats à Mme de Montramé et à ses deux filles et comme la chère et les vins furent excellents et la confiance sans bornes, Magavant franchit un pas de plus que prévu :

— On ne peut être heureux que dans une maison où des fleurs aussi belles et aussi pures se sont épanouies, puissent-elles un jour fleurir dans la nôtre.

C'était dit. Les autres invités crurent qu'ils pouvaient congratuler. On s'empressa autour des jeunes gens. Dans leur confusion, ils ne disaient ni oui, ni non, car les événements ne se déroulaient pas

conformément au plan. Ce que voyant, Mme de Magavant précisa :

— Pourquoi en faire mystère ? Ces enfants se sont vus et se sont beaucoup plu... nous ne les contrarierons pas. — Elle soupira : — La jeunesse aujourd'hui suit ses inclinations, il faut vivre avec les temps nouveaux.

C'est, ainsi présentées, que ces doubles fiançailles firent tourner bien des jeunes têtes : un double mariage d'amour ! Encore un conte de fées. Les personnes d'âge trouvèrent qu'on laissait les jeunes gens bien libres et que les Montramé, pourtant irréprochables, avaient retiré leurs filles trois mois trop tôt du Sacré-Cœur.

Quelle imprudence !

— Moi ! criait la mère de Sabine, la douairière de Saint-Sulpice, la sourde. Moi ! on m'a tiré du couvent le mardi 17 mars 1818 à cinq heures du soir, le mercredi à onze heures du matin j'étais mariée ; à huit heures du soir, au sortir de table, je fis un tour de contredanse — vous vous rappelez l'air ? tralala... lalalala, lalala, la... à minuit ! quoi ? A minuit, Dieu me bénisse !.. Ah ! on était surprise, en ce temps-là. C'était une vraie surprise !

— Qu'allez-vous dire là ? Ces jeunes personnes peuvent entendre, vous avez une voix qui perce les murailles, lui dit une vieille dame.

— Je le dis parce que j'ai été surprise ! oui, surprise ! Et c'est tout à mon honneur. Je vous trouve bien prude, à nos âges, ma mie ? L'étiez-vous moins alors ?

Elles étaient terribles ces vieilles dames du début du siècle, quand elles rebrassaient leurs souvenirs, leurs fleurs séchées, leurs plumes miteuses et leurs dentelles jaunies. La vieille vicomtesse de Saint-Sulpice défendait le souvenir de sa virginité avec une intrépidité en quelque sorte historique.

***

Les fiançailles allaient être hâtées. A son tour, Mme de Magavant s'apprêtait à inviter les Montramé à Bordeaux. Ils descendraient chez Mlle de Carennac qui avait un hôtel immense et était ravie de le mettre à leur disposition et de jouer un rôle aimable dans ces fiançailles. C'est chez elle qu'auraient lieu les visites. Mme de Magavant lui proposait de donner un bal blanc. Ce serait magnifique !

Ce voyage pourrait avoir lieu dans les derniers jours de juillet. Une semaine après le bal, grande soirée chez les Magavant pour annoncer les fiançailles et simultanément la date du mariage. A la suite de quoi, les fils organisaient un voyage en bateau de Bordeaux à la Pointe de Grave et même au phare de Cordouan. Ils s'arrêteraient à Pauillac et à Royan. Trente-cinq personnes étaient invitées à bord du bateau mixte, voilier-vapeur, l'*Afrique*. Tous les Montramé et tous les Fontagre étaient déjà priés de venir.

Devant l'imminence d'événements aussi merveilleux, Sabine garda ses filles. Ce furent les vacances les plus radieuses de leur vie. Elles devaient les conduire à quelque chose de plus radieux encore. Le paradis, probablement.

Sans plus tarder les dieux malicieux de Montramé se vengèrent de l'affront que leur avaient infligé les principes religieux et pédagogiques des Dames du Sacré-Cœur de Bergerac.

En moins de huit jours, les jeunes vierges de cire, regagnées par la vieille demeure, par la bonne nourriture, par les arbres, le ciel, leurs sœurs diablesses et leurs souvenirs d'enfance qui bourraient les placards et les arbres creux, les jeunes vierges redevinrent les demoiselles de Montramé, jetant la robe de serge et le scapulaire aux orties. On les vit telles qu'elles étaient : les plus vives, les plus gaies, les plus jeunes de toutes les jeunes filles.

Pruneau croyait avoir beaucoup grandi. Elle aurait volontiers imité ses aînées. Elle préférait secrètement leurs grands airs de premiers jours. Et puis, elles ne l'appelaient pas Pruneau, mais Marie-Juste. Par contre, si elle oubliait de leur donner du Josèphe et du Radegonde et les traitait comme toujours de *Féfé* ou de *Rady*, elle recevait un bon soufflet. Mais ce conflit cessa vite. Elia rendit les soufflets, frappa avec son fusil de bois et persévéra dans les Féfé, Rady et Pruneau. Elle n'était pas incommodée, elle, qu'on l'appelât Fusil ! Les deux aînées, dans ces batailles, craignaient horriblement qu'Elia ne leur crevât un œil ou ne leur cassât leur petit nez de porcelaine! Ce qui eût à coup sûr fait rompre leur mariage.

Quand cette pensée leur traversait la tête, elles avaient envie de rentrer dans leur chambre, de s'y allonger et d'y attendre dans le maximum de sécurité et de prudence l'heure merveilleuse où leurs fiancés viendraient les chercher par le petit doigt. Ainsi, songeait Rady, le lis immobile et serein sur sa tige attend qu'une main délicate et cruelle à la fois le cueille et le porte à l'autel.

Cette image se présentait souvent à Radegonde au milieu de son attente craintive. Cela l'oppressait un peu de se représenter, elle-même, en fleur coupée. C'est très joli... mais il y a quand même de quoi réfléchir.

Les deux fiancées pensaient beaucoup à leurs « jardiniers ». Ils étaient bien ces frères Magavant ! Le noiraud, l'aîné, avait peut-être les pattes un peu torses, mais si peu. Il faut être aussi injuste qu'Elia pour en faire état. L'autre, parfait — sauf ce sourire en coin, parfois. Mais ils étaient quand même ce qu'on fait de mieux dans le genre fiancé.

Tantôt l'une, tantôt l'autre poussait de gros soupirs.

— Comment te sens-tu ? disait Féfé.

— Je me sens en fleur ! répondait Rady.

— Tu es sotte, je croyais que tu avais mal au cœur.

— Non, mais je me sens en lis... et on me coupe, c'est drôle.

— On te coupe ? Qui ?

— M. de Magavant, le cadet. Et toi, te sens-tu en fleur ?

— Je n'en sais rien, dit Féfé inquiète, mais je voudrais avoir trois mois de plus... je le saurais peut-être.

— Certainement. Mais je t'assure que c'est une curieuse impression de se sentir en fleur coupée.

VI

Sabine était d'avis de mettre Eulalie et Elia au Sacré-Cœur dès la rentrée. Elles y remplaceraient les deux aînées. Abel aurait voulu les garder plus longtemps. Il espérait plier le caractère d'Elia et susciter sa vocation avec plus d'efficacité que n'en auraient les religieuses. On conçoit mal son succès, mais lui le concevait. Il comptait beaucoup sur des secours surnaturels.

Pendant la prière en commun, il prenait Elia à ses côtés. Il priait en appuyant sa main sur la tête de sa fille. Les autres se demandaient quelle était la raison de cette sollicitude particulière. Elles envièrent Elia. C'est à Elia qu'il demanda d'apprendre à ses sœurs aînées la prière des Montramé, celle qu'ils récitaient depuis la mort de la vigne. Abel pensait que cette imploration des enfants n'était pas étrangère à la réussite du double mariage. Aussi, persévérait-on, à six voix, au lieu de quatre, à réciter : *Mon Dieu, vous nous avez envoyé six filles et le phylloxéra...*

Les aînées avaient eu un petit haut-le-corps le premier soir, mais leur mère leur avait longuement découvert la détresse de la famille et elles récitèrent comme les autres, d'un cœur d'autant plus sincère qu'elles espéraient bien s'être esquivées dans une maison plus solide lorsque la Maison des Montramé s'effondrerait sur les retardataires. Elles réfléchirent. Elles plaignirent leurs petites sœurs et leurs parents parce que déjà elles se détachaient d'eux. Leur joie de fuir les rendit plus tendres pour ceux et pour celles qui, leur permettant de fuir, restaient.

Par des hasards inexplicables, Elia se trouvait de plus en plus souvent amenée à des tête-à-tête avec son père.

— Est-ce que ma petite Elia pense à la Sainte Vierge lorsqu'elle joue dans le jardin ?

— Oh ! non, mon père, je joue. J'ai deux fusils, dont un vrai, celui du jardinier.

— Il faut toujours penser à la Sainte Vierge, même en jouant, car elle pense toujours à toi.

— Je ne peux pas, je pense à tout ce que j'ai à faire.

— Mais à quoi ? Il faut d'abord penser que tu n'as qu'à plaire au Bon Dieu, voilà tout ce que tu as à faire, ma fille.

— Oh ! je lui plais, mon père.

— Ne parle pas ainsi. Il t'arrive certainement de faire des choses qui doivent lui déplaire.

— Je ne peux le croire, mon cher papa, car le Bon Dieu est très gentil avec moi.

— Mais enfin, pourquoi dis-tu que tu es sûre de lui plaire et qu'il est gentil ?

— Parce qu'il ne me défend jamais de faire ce que j'aime.

Abel était découragé. Elia s'était tout bonnement installée dans le camp des anges pour échapper à des dangers inconnus. Mais Abel croyait bien aussi y être installé. Dieu allait-il lutter contre Dieu ? Il était mobilisé par deux partis aussi sincères l'un que l'autre, mais parfaitement inconciliables. Le point de vue du père et celui de la fille ne s'accorderont jamais...

Elia s'était naïvement, avec une habileté invincible, donnée à Celui à qui on voulait la donner. Que ferait Abel ?

Il persévéra. Mais ces tête-à-tête finirent par ennuyer Elia et elle le montra. Elle se fit gronder. Abel aurait voulu qu'avant d'entrer en pension, Elia manifestât sa foi et prononçât au moins une parole dont il eût pu nourrir son propre espoir, et que, plus

tard, il eût transformée en engagement pour Elia. Mais sa fille ne donnait aucun signe favorable à une illumination mystique.

Abel s'en ouvrit avec chagrin au curé de Moustiers et il lui proposa d'en appeler directement à Dieu. On verrait s'Il était toujours de l'avis de Mlle Fusil.

***

— Alors, qu'est-ce qu'ils t'ont fait ?

— Je ne le dirai pas ! Je vous dis que je ne le dirai pas !

Grandes et petites se tenaient autour de Fusil, la harcelant depuis une heure, pour savoir. C'était mystérieux et grave. Elle n'était pas une fillette à pâmoisons, ni à nerfs, ni à visions. Elle était remontée toute pâle de Moustiers. Elle frissonnait encore et ses yeux étaient plus profonds. Jusqu'au soir, elle ne joua pas et se tut. Ses sœurs la caressèrent, la secouèrent. Rien ne sortit d'elle.

Le lendemain, elle avait retrouvé son assiette. Abel était plus distant avec sa fille. Il ne lui mit plus la main sur la tête. Il annonça, le soir, que l'année scolaire étant sur le point de finir, il ne ferait pas partir Eulalie et Elia tout de suite pour le Sacré-Cœur, mais elles y entreraient, sans faute, au mois de septembre. Elia y entrerait avant le mariage de ses sœurs auquel elle n'assisterait pas. Elle entendit cet arrêt avec désespoir. Le fait d'être privée du mariage la touchait moins que celui d'entrer en pension. Elle avait déjà horreur de cette maison où ses sœurs avaient été enfermées.

Ainsi en avait décidé Abel après la petite cérémonie de la veille. Sa fille l'avait déçue. Que ne lui a-t-il transmis sa propre vocation ? Pourquoi ne peut-on rien, même en faveur de ses propres enfants, dans ce domaine ? En somme, il n'y aurait pas eu d'inconvénient à ce que sa foi fût un peu plus tiède, sa dévotion un peu plus négligente si celles de sa fille avaient pu regagner ce que les siennes perdaient. Elia ne prenait pas ce chemin.

C'était une petite fille à la crinière châtain et aux yeux marrons clairs, au regard brillant et direct. Sa physionomie exprimait la franchise et la fierté. Elle savait répondre, elle ne manquait ni de respect, ni d'obéissance, mais après avoir obéi elle restait elle-même et donnait bien l'impression que les *on-dit* d'autrui n'avaient jamais grand poids dans ses décisions. Dans le monde bien défini de ses activités et de ses rêves, elle faisait la part des uns et des autres et, quoique passionnée, elle n'embrouillait rien et se retrou-

vait toujours sur pieds et sur terre, même lorsque sa tête et celle de ses sœurs voltigeaient dans les nuées — pour un moment tout au moins.

Cette demoiselle de onze ans s'était déjà installée dans ce bas monde et s'apprêtait visiblement à y faire un séjour aussi long, aussi agréable et aussi digne qu'une personne de son rang pouvait l'espérer. Elle avait les moyens de payer sa place car elle était courageuse et loyale, généreuse et, aussi, pleine de combattivité.

— Ainsi, tu ne veux donc pas nous dire ce qu'ils t'ont fait hier ? lui demanda Rady pour la vingtième fois. Quel dommage !

— Na ! disait Elia, tête basse... je ne peux pas.

— Force-toi ! ajoutait Rady, en faisant la chatte, en échange je te dirai un secret plus grand que le tien.

— Lequel ? demandèrent toutes les filles d'une seule voix.

— Que Fusil parle la première. Je ne sais pas encore le mien, mais je te dirai dès que je le saurai, je le jure.

Ces demoiselles avaient le souffle coupé devant cette masse de secrets jetés en même temps sur le tapis. En général, il fallait vraiment se forcer pour trouver dans leur vie une apparence de secret. Elle y réussissaient, mais ces secrets étaient d'une fadeur ! Tandis qu'aujourd'hui ! Reconnaissons que six filles font une vie bien plus mouvementée que quatre. Elia intriguée par la proposition de Radegonde lui demanda :

— Quel sera ton secret ? Dis-moi d'abord ce qu'il sera !

Et loyalement Rady répondit :

— Ce sera le secret du mariage.

Le silence qui suivit était plus éloquent que toutes les exclamations. Au fond, elles pensaient que le secret de Rady était presque trop grand pour elles. Elles en avaient un peu peur, mais rien ne pouvait les passionner davantage.

Josèphe parla. L'aînée devait intervenir. Elle s'adressa à Radegonde.

— Tu sais que tu n'as pas le droit. Après le mariage, tu ne dois rien dire à celles qui ne sont pas mariées. Le secret c'est justement de ne rien dire à celles d'avant le mariage. Méfie-toi ! Si tu parles, tu vas en enfer ! Mais toi, Fusil, tu peux dire ton secret, personne n'ira en enfer.

— Jamais ! répondit Elia. C'est défendu !

— Eh ! bien, puisque tout est défendu, échappons-nous dans la forêt cette après-midi, c'est défendu aussi.

— Oui, dit Elia, en sortant par la petite porte, personne ne nous verra.

— Oh !... fit Pruneau extasiée, jusqu'à la nuit !

— Jusqu'aux loups ! ajouta Eulalie la plus peureuse.

Et elles s'esquivèrent sans avoir vraiment conclu leur dangereuse discussion. Abel ajoutait des pieds à ses alexandrins, et des alexandrins à ses strophes. Sabine et Anaïs grimpaient sur des escabeaux devant les hautes armoires et faisaient par douzaines des piles de draps. Chaque fiancée aurait douze douzaines de draps de fil. Ils étaient filés depuis cent ans. Il en restait cent douzaines à Montramé et à Fontagre pour les fiancées futures.

(La troisième partie au prochain numéro.)

JEAN ORIEUX.

LES FORÊTS DE L'ILE-DE-FRANCE

On surprendrait sans doute la plupart des gens en donnant à un article ce titre : « L'Ile-de-France, cette inconnue ». Cependant ce titre serait assez justifié. Il n'est en effet peut-être pas de province qui (si l'on excepte Paris et quelques lieux ou sites célèbres où affluent les touristes et les promeneurs) soit moins connue que celle qui est le noyau de la France autour duquel la nation s'est constituée et sans l'existence de laquelle l'unité de pays serait inconcevable.

Sa complexité, en particulier, est en général ignorée. Pour un grand nombre de personnes, c'est, en somme, Paris et une sorte de grande banlieue parisienne ; pour d'autres, c'est une petite province assez uniforme, dont le paysage aux lignes modérées (épithète dont on fait un abus extraordinaire) ne présente guère de contrastes. En réalité, c'est tout autre chose. L'Ile-de-France, faite de pièces et de morceaux, patiemment réunis au cours des siècles, contient des régions très diverses dont la variété fait de la province un résumé de la France septentrionale. On étonnerait bien des gens en leur disant que l'Ile-de-France, avec ses quelque 18.000 kilomètres carrés, a une superficie égale à plus de la moitié de celle de la Belgique et à plus du tiers de celle de la Suisse.

Ce vaste territoire, qui englobe la Seine, la Seine-et-Oise, la moitié à peu près de la Seine-et-Marne, les trois quarts de l'Oise, l'arrondissement de Soissons, et la moitié de l'arrondissement de Laon dans l'Aisne, et une partie de l'arrondissement de Dreux dans l'Eure-et-Loir, présente une grande variété d'aspects, soit au point de vue de la nature, soit en ce qui concerne la

population. Sa limite méridionale est à environ 200 kilomètres de sa bordure septentrionale ; une distance analogue sépare ses frontières du couchant et du levant. Entre les habitants et les sites de Château-Landon, presque orléanais, et ceux de Noyon, tout picards, de même qu'entre gens et pays de Dreux, mi-normands et mi-chartrains, et ceux de Braisne, à peu près champenois, la différence est grande. Dans le nord, vers Saint-Germer et Gerberoy, l'Ile-de-France possède un district absolument normand, parcelle du pays de Bray. C'est Paris, au fond de la cuvette, qui ici, en petit, comme pour toute la France en plus grand, est le centre d'échange et le lien de rencontre.

On peut dire que c'est l'existence en son milieu d'une ville qui peu à peu devint immense et qui, en outre, est la capitale du pays, qui distingue particulièrement l'Ile-de-France de toutes les autres provinces. Cette ville qui, à l'avènement des Capétiens, n'avait pas beaucoup plus d'importance que les vieilles cités situées non loin d'elle qui jouèrent un si grand rôle sous les deux dynasties précédentes, prend à la longue un développement qui ne permet plus d'appliquer une commune mesure à elle et aux autres. Dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle et surtout au XX^e^ siècle, elle devient tentaculaire. Jusque-là, malgré le nombre de ses habitants, l'action de la capitale ne s'exerçait directement que dans un rayon assez étroit. Dès Saint-Denis, Nogent, Sceaux ou Saint-Cloud on était en province, dans un pays tout agricole. On voit la ville envahir progressivement une vaste zone et pousser au loin ses tentacules. Une partie de la province devient une annexe de Paris, dont la banlieue, après avoir envahi tout le département de la Seine, s'étend sur une partie de la Seine-et-Oise et, à un moindre degré, de la Seine-et-Marne. Une grande banlieue se constitue, dont la limite peut être fixée là où l'on se trouve de nouveau en pleine campagne et où les habitants des bourgs et des villes n'ont pas pour la plupart leurs occupations à Paris. Cette frontière est naturellement un peu flottante et n'est pas à la même distance dans toutes les directions.

Ainsi il y a une Ile-de-France étroitement liée à Paris et qu'on peut qualifier de semi-urbaine, et une Ile-de-France restée foncièrement agricole, qui, avec ses vieilles cités demeurées petites, a conservé beaucoup de ses traits historiques. Quand on est sorti du rayon parisien, on se trouve dans un pays de

riche agriculture, en partie forestier, d'une façon générale assez peu peuplé (de 50 à 60 habitants par km. carré en moyenne), en contraste frappant avec la zone parisienne, dont la population a une densité extraordinaire.

On constate donc que, par suite même du développement de Paris, l'évolution qui s'est produite a maintenu et même accentué la distinction, voire l'opposition, entre Paris, énorme agglomération humaine, pourvue d'une grosse industrie, et l'Ile-de-France terrienne et provinciale. Quiconque a quelque intimité avec cette province variée dans une unité apparente, avec des replis secrets, se rendra compte de cette « duplexité », pour recourir à une expression commode qu'avait créée Emile Faguet. Cette variété échappe à l'attention du plus grand nombre, parce que pour la connaître il ne faut pas se contenter d'aller dans les centres réputés de tourisme et de suivre quelques itinéraires classiques ; on doit s'éloigner des chemins battus et visiter des bourgs et des villages plus ou moins perdus. Je dirais même que la connaissance de l'Ile-de-France ne s'acquière vraiment que par ceux qui pratiquent la marche à pied, qui seule permet d'entrer en contact étroit avec des pays dont certains — et ce ne sont pas les moins intéressants — sont à l'écart des grandes routes et ne sont pas toujours d'un accès facile. Cela exige un effort, mais cet effort sera récompensé par les découvertes qu'on peut faire dans une région qui est à la fois variée par ses beautés naturelles (contrairement à une idée très répandue) et par les trésors de son architecture. En ce qui me concerne, je n'ai eu le sentiment de bien connaître qu'après des années d'exploration cette province et la diversité de ses pays, Parisis, France proprement dite, Pincerais, Hurepoix, Drouais, Gâtinais français, Brie française, Vexin français, Beauvaisis, Valois, Soissonnais, Laonnais, et ses marches normande, champenoise, orléanaise ou picarde.

Ce n'est pas dans un article relativement court qu'on peut avoir la prétention de passer en revue les diverses parties de la province et d'en faire ressortir les traits distinctifs. Tel n'est d'ailleurs pas le but que je vise. Mon projet est seulement, cette sorte de petite présentation d'ensemble faite, de m'attacher à l'une des particularités les plus intéressantes de l'Ile-de-France, les grandes forêts qu'elle a le privilège de posséder, qui sont une de ses principales parures et qui ont joué dans son histoire

un rôle assez important. On peut dire qu'elle doit la préservation des puissants massifs qui existent aux rassembleurs mêmes de ses terres, les rois, qui tenaient à les maintenir, parce qu'ils constituaient de merveilleuses réserves de chasse. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer qu'ils subsistent partout où les forêts appartenaient au domaine royal, alors que dans les régions où elles n'y étaient pas rattachées, l'extension des cultures les a fait très tôt reculer ou les a extrêmement morcelées.

***

Avant d'aller plus loin, il est bon de jeter un coup d'œil rapide sur la répartition des forêts de l'Ile-de-France. On pourra ainsi mieux se rendre compte tout de suite de leur diversité et de l'intérêt qu'elles présentent, soit au point de vue historique, soit au point de vue actuel.

Le département de la Seine, qui n'est plus, en somme, qu'une vaste ville dont les agglomérations de banlieue se touchent presque, avec quelques espaces consacrés surtout aux cultures maraîchères, possède deux bois dont il n'y a pas à parler en tant que forêts, car il ne s'agit plus là en effet que de deux parcs qui ont perdu tout contact avec la nature : le bois de Boulogne (ancienne forêt de Rouvray) et le bois de Vincennes. On a quelque peine à se figurer qu'on y chassait la grosse bête dans des temps qui ne sont pas très reculés.

Les bois qui s'étendent à l'ouest dans la direction de Versailles (bois de Clamart, de Meudon, de Chaville, de Fausses-Reposes et, tout près de Versailles, des Gonards), s'ils n'ont pas subi aussi complètement l'évolution qui a fait de ceux de Boulogne et de Vincennes de simples annexes de la ville, sont en voie de se transformer de la même façon. Là où, au XVII^e^ et même au XVIII^e^ siècle, on courait encore le loup, on a de plus en plus l'impression de n'avoir plus sous les yeux que de grandes promenades pour les Parisiens, avec quelques coins relativement préservés, et de bons terrains de jeux pour les scouts. Envahis le dimanche par des milliers de citadins, ils ne constituent plus guère qu'une précieuse réserve d'air pour la capitale. On peut en dire autant du bois de Verrière, qui domine la vallée de la Bièvre.

Du fait de leur relative étendue, les forêts de Saint-Germain et de Marly (où il y avait naguère des tirés assez réputés réservés pour les chasses présidentielles et aujourd'hui peu utilisés), sont un peu moins atteintes par ce phénomène d'envahissement, qui cependant s'y manifeste déjà assez nettement. De plus en plus, elles seront absorbées par la grande banlieue de Paris, ce qui est déjà fait, en grande partie, pour la forêt de Montmorency, au nord.

En cercle, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Paris, on trouve un certain nombre de forêts, la plupart de taillis sous futaie, qui échappent encore, quoique pour certaines imparfaitement, à l'invasion citadine massive : au nord, les forêts de l'Isle-Adam et de Carnelle ; à l'est, les forêts de Crécy et d'Armainvilliers ; au sud, la forêt de Sénart (où l'on chassait encore à courre le cerf sous le second Empire) ; au sud les bois de Limay (entamés par l'autodrome de Montlhéry) et de la Biscorne.

Au-delà de cet anneau, on arrive aux grands massifs qui sont la gloire forestière de l'Ile-de-France et qui, en particulier au nord, vont jusqu'à plus de cent kilomètres de la capitale. Si l'on franchit la limite du département de l'Oise, on pénètre dans la forêt de Chantilly, qui touche à celles de Pontarmé et d'Ermenonville. En poursuivant sa marche au nord-est, au-delà de l'espèce de grande brèche que domine la flèche de la cathédrale de Senlis, on atteint la forêt d'Halatte ; ensuite derrière la coupure faite par la vallée de l'Automne, celle de Compiègne ; puis, plus à l'est, sur le territoire du département de l'Aisne, la forêt de Villers-Cotterets, presque égale en superficie (15.000 et 13.000 hectares). Au-delà de la vallée de l'Aisne, en allant vers Noyon, on rencontre immédiatement les forêts de Laigue (au milieu de laquelle, de 1914 à mars 1918, passait la ligne du front) et d'Ourscamp. Plus loin encore, il y a dans le Laonnais, la forêt de Coucy et la forêt de Saint-Gobain. Vers le nord-est, à proximité de Clermont-en-Beauvaisis, il y a la forêt de Hez. Au sud, après Melun, s'étale la vaste forêt de Fontainebleau, bornée à l'ouest par la vallée de la Seine, puis par celle du Loing, et s'étendant jusque vers Nemours.

A l'ouest, on rencontre la forêt de Rambouillet, très morcelée, remontant au nord jusqu'à Montfort-l'Amaury et allant au sud jusqu'à l'espace défriché où sont situés les bourgs de Saint-

Arnoult et de Rochefort-en-Yveline et au-delà de laquelle, il y a les forêts de Dourdan et de l'Ouye.

Enfin, pour achever ce tour d'horizon forestier, il faut signaler, en bordure de l'Eure, au delà de laquelle commence la Normandie, la forêt de Dreux.

***

Un fait curieux, qui surprendra sans doute bien des gens, est en règle générale la fixité des grandes étendues sylvestres. On serait naturellement tenté de penser qu'elles ont été très réduites au cours des temps modernes. Dans l'Ile-de-France, à la différence d'autres régions, ce n'est pourtant le cas que dans une très petite mesure, exception faite pour les bois qui se trouvent dans le voisinage de Paris. Dans tous les cas, les grands massifs ont à peu près conservé les limites qu'ils avaient au Moyen âge et, parfois même, les ont légèrement élargies. La période des défrichements importants remonte fort haut et a pris fin dès le XIII^e^ ou le XIV^e^ siècles. Ce n'est pas une simple hypothèse : des documents incontestables en fournissent la preuve.

Ainsi, le musée Condé, à Chantilly, possède un plan sur parchemin de la forêt de ce nom, établi vers 1480, qui montre que son étendue était à cette époque à peu près semblable à celle qu'elle a aujourd'hui. Ainsi encore, j'ai sous les yeux la reproduction de la « figure générale » de la forêt de Compiègne, que, sous Charles IX, en 1564, les commissaires Tristan de Rostaing et Jean Foullé firent « pourtraire » par Jean de Senlis, sur les données des plans partiels des gardes. Les limites de la forêt correspondent avec une précision surprenante avec celles qu'elle a de nos jours. Enfin l'examen des nombreuses cartes de l'Ile-de-France qui furent publiées à partir du XVII^e^ siècle et sur lesquelles les forêts sont indiquées sommairement mais d'une façon suffisante pour se rendre compte de leur étendue, permettent de faire une constatation analogue pour l'ensemble de la province.

On peut suivre d'une façon particulièrement précise l'histoire du défrichement dans les forêts qui entourent Senlis (Halatte, Ermenonville, Chantilly) grâce au livre très intéressant et documenté que leur a consacré M. Guillemot. Les textes groupés

et commentés par celui-ci confirment ce que j'ai dit plus haut. Ils font voir que c'est bien aux XII^e^ et XIII^e^ siècles qu'eurent lieu les défrichements importants. On constate ensuite l'intervention des rois et même de divers seigneurs pour les limiter. On peut dire que dès lors la répartition des terres agricoles et des bois n'a pas cessé d'être autour de Senlis ce qu'elle est aujourd'hui.

Au sud, le puissant massif de Fontainebleau n'a pas non plus subi de modification depuis le Moyen âge, ou si peu que ce n'est pas la peine d'en parler.

Dans la zone forestière occidentale de l'Ile-de-France, dont Rambouillet est le centre, entre Montfort-l'Amaury au nord, Houdan et Epernon à l'ouest, Dourdan au sud, on voit fort bien l'effet des défrichements des XII^e^ et XIII^e^ siècles. Le grand ensemble auquel on donne le nom de forêt de Rambouillet, resté fort beau, a été entamé en divers endroits par des espaces agricoles ; c'est pourquoi, il est, comme je l'ai déjà noté, fait de pièces et de morceaux. Ce groupe forme le pays d'Yveline, nom qui est demeuré attaché à l'une des forêts subsistantes et aux villages de Saint-Léger-en-Yveline, au nord, et de Rochefort-en-Yveline, au sud.

Les forêts d'aujourd'hui ne sont évidemment qu'un reste de celles qui s'étendaient, à l'époque gauloise, sur une très grande partie de la région qui correspondait à la future Ile-de-France, surtout vers le nord. Mais ce serait une erreur de croire qu'il n'y avait pas déjà d'assez grands espaces réservés à la culture. En certains endroits, le sol avait été largement défriché. Par exemple, les plateaux du Soissonnais produisaient beaucoup de blé ; César note que les habitants avaient des champs extrêmement fertiles.

Certaines zones, défrichées au temps de la Gaule romaine, ont été reconquises par la forêt lors des invasions barbares, car on trouve sur des terrains anciennement boisés des restes de constructions romaines, par exemple aux alentours de Champlieu et de Pierrefonds, dans la forêt de Compiègne. Jusque vers le XI^e^ siècle, il n'y eut guère de changements. Alors seulement commence la période des plus grands défrichements.

C'est en effet entre 1050 et 1300 environ qu'eurent lieu les plus importants. Cette conquête agricole, d'assez courte durée, a des causes diverses. La principale est peut-être qu'à

cette époque la population des campagnes avait fortement augmenté. Cela explique aussi que, par la suite, le mouvement se soit arrêté. Avec la guerre de Cent ans, et ensuite au xv^e siècle, on entre dans une période de régression démographique. D'autre part, les seigneurs laïques et ecclésiastiques avaient intérêt à gagner des terres qui constituaient de nouvelles tenures leur procurant des redevances. L'Eglise y trouvait aussi son avantage, car la progression de l'agriculture lui fournissait un supplément de dîmes. Dans une certaine mesure, moins cependant que dans d'autres parties de la France, les abbayes favorisaient les défrichements. Des monastères tels que celui de Prémontré, fondé vers 1120 dans un coin sauvage de la forêt de Saint-Gobain par saint Norbert, et quelques abbayes cisterciennes, par exemple celles de Longpont, en bordure de la forêt de Villers-Cotterets, de Chaalis, dans la région de Senlis, d'Ourscamp, aux environs de Noyon, participèrent à cette action.

Le rôle des rois fut complexe. Dans certaines directions, ils encouragèrent la réduction des forêts pour rendre plus sûres les routes qu'infestaient les petits féodaux rebelles et parfois de simples bandits, particulièrement entre Paris et Orléans et aussi dans le Laonnais. Même encore au xv^e siècle, Louis XI fonda ainsi à cette intention le village de Torfou (Seine-et-Oise), dont le nom vient de la hêtraie qui existait là et qui a entièrement disparu. Les Essarts-le-Roi, près de Rambouillet, Magny-les-Hameaux et Magny-les-Essarts furent créés dans les mêmes conditions (on sait qu'un essart est une zone défrichée).

Cependant, le plus souvent, dans les régions où ils avaient l'habitude de chasser, spécialement dans la partie septentrionale de l'Ile-de-France, les rois réagirent contre le défrichement, ne voulant pas être privés des vastes espaces boisés où ils poursuivaient la grosse bête. La grande ordonnance en 52 articles que Charles V promulgua en 1376 et qui organisa les services forestiers ayant à leur tête six maîtres et pourvus de tout un personnel subalterne de verdiers, de gruyers et de sergents, eut pour objet de limiter les destructions. Première ébauche de la fameuse ordonnance que Colbert fit rédiger trois siècles plus tard, elle traite des coupes et des ventes, du repeuplement des cantons exploités et du droit du roi sur les forêts privées. Cette action restrictive a été bienfaisante. En passant rapidement

en revue les principales forêts de l'Ile-de-France, nous verrons dans quelle mesure et dans quelles limites elle a agi.

***

C'est à elle qu'on doit sans aucun doute la préservation du magnifique ensemble de forêts, gloire de l'Ile-de-France, qui couvre Paris au nord-est, formant un premier cercle protecteur par les forêts de l'Ile-Adam, de Carnelle, de Chantilly, de Pontarmé, d'Ermenonville et d'Halatte et une seconde marche forestière, plus belle encore et plus touffue, qui comprend les massifs de Compiègne et de Villers-Cotterets et, par delà l'Aisne, de Laigue.

Heureuse au point de vue général, cette survivance a été aussi excellente pour la défense militaire. On a pu le constater au cours de la guerre de 1914 à 1918, où le front s'est fixé de septembre 1914 à mars 1917 dans la forêt de Laigue et où, en juillet 1918, la forêt de Villers-Cotterets a permis la concentrentation de la X^{e} armée, qui grâce à ses couverts échappa aux yeux de l'ennemi. L'armée commandée par le général Mangin put s'y dissimuler et en sortir à l'improviste le 18 juillet, commençant de ce côté, dans la direction de Soissons, la grande offensive libératrice.

Les vastes étendues boisées, qui s'élargissent à mesure qu'on avance vers le nord, sont les restes superbes d'une forêt presque continue qui, au temps gaulois, allait des confins de Paris jusqu'aux régions tourbeuses du Ponthieu et de l'Amiénois. Dès ce temps elle comportait sans doute d'assez grandes éclaircies consacrées aux cultures, en particulier dans le Soissonnais et le Laonnais. Il ne semble pas qu'elle ait eu un nom unique ; du moins on n'en connaît pas. On relève à la fin de l'antiquité celui de forêt des Sylvanectes pour le groupe entourant Senlis (forêts de Chantilly, d'Ermenonville et d'Halatte). Pour la forêt de Compiègne on trouve dans les textes le nom de *Sylva Cotia* ou *Caucia*, vocable d'origine probablement celtique signifiant la forêt. En français, cela devint forêt de Cuise, mot qui subsiste pour désigner un charmant village, dans le voisinage duquel se trouve l'unique cromlech de l'Ile-de-France, appelé dans le pays le parc aux loups : Cuise-la-Motte.

Cette forêt fut particulièrement aimée des souverains méro-

vingiens et carolingiens, qui avaient dans la région des villas où ils se rendaient fréquemment, mais aussi des rois capétiens. Il n'y en a pas qui, si l'on peut dire, soit plus chargée d'histoire. Des souvenirs remontant même plus haut que nos premières dynasties s'y rattachent, puisqu'il semble bien qu'un des principaux épisodes de la campagne de César contre les Bellovaques puisse être situé autour de l'une des élévations les plus connues de la forêt de Compiègne, celle de Saint-Pierre-en-Châtre (dont le nom rappelle l'existence d'un camp, *castra*), où César avait établi son camp. Il alla attaquer les Gaulois installés sur le mont Collet, prolongement du mont Saint-Marc.

Après les périodes mérovingienne et carolingienne, où les souverains, comme je l'ai dit, se rendaient souvent dans les villas qu'ils avaient dans le pays (Charlemagne en avait une notamment à Verberie), les Capétiens, les Valois et les Bourbons y vinrent fréquemment chasser. On raconte qu'un jour, peu de temps avant la mort de son père Louis VII, le futur Philippe-Auguste, alors âgé de quinze ans, s'égara dans la forêt et y erra pendant deux jours sans nourriture. Il en fit une grave maladie dont Louis VII alla demander la guérison sur le tombeau de Thomas Becket, l'archevêque martyr, qu'il avait accueilli quand il fuyait l'Angleterre. Auparavant, en 1152, la reine Adélaïde, la veuve de Louis VI, avait fondé un monastère de religieux bénédictins, au centre de la forêt, à Saint-Jean-aux-Bois, où, au début du XIII^e^ siècle, on éleva la charmante petite église qu'on y voit toujours.

Jusqu'au début des temps modernes, peu de chemins traversaient la forêt, ce qui était fort gênant pour la chasse à courre. François I^er^ fit percer des routes aboutissant au Puits du Roi. Louis XIV en fit établir cinquante-quatre autres. Ses successeurs continuèrent (Louis XV en créa trois cents), si bien qu'aujourd'hui la forêt de Compiègne n'a pas moins de 2.000 kilomètres de routes et surtout de chemins forestiers. Dans toutes ces forêts royales, on trouve le dispositif si caractéristique des chemins rectilignes partant d'une étoile, dispositif qui surprend les étrangers et même les Français venant de pays ou de provinces où la vénerie (dont j'aurai à reparler, car elle est inséparable de l'histoire forestière de notre région) est peu pratiquée ou inconnue. Il s'accompagne d'une autre particularité, remarquable surtout dans les forêts septentrionales de la province, l'existence

de beaux poteaux, surmontés généralement d'une grosse boule de bois et pourvus de planchettes indicatrices.

Ces poteaux sont une caractéristique des forêts septentrionales, plus spécialement de la forêt de Compiègne, où il y en a près de trois cents ; dans les forêts du sud et de l'ouest (Fontainebleau et Rambouillet, par exemple), ils sont beaucoup moins nombreux. Outre qu'ils font très bien dans le paysage, ils ont cet intérêt de perpétuer des noms de lieux-dits dont certains, sans leur aide, seraient sans doute à la longue oubliés. Parmi ces appellations il en est de modernes, parfois assez mal choisies ; on a abusé, surtout à Fontainebleau, des termes mythologiques lassants et parfois un peu ridicules. En revanche, il en est beaucoup qui sont des créations spontanées, souvent fort anciennes, dues soit à une particularité du lieu, soit à un incident de chasse qui avait frappé les esprits. Parmi les noms qui, dans la forêt de Compiègne, sont liés à la vénerie, on peut relever ceux du Hourvari, du Requêté, du Jet de pierre, du Saut du Cerf. Ces deux derniers, dans tous les cas, remontent très haut, car on les trouve portés sur la carte qui fut faite en 1564 de la forêt de Compiègne et que j'ai déjà mentionnée. Cette carte en contient d'autres, toujours en usage, comme ceux, par exemple, du Cheval noir, du Fort Poirier, de Mares Saint-Louis et des Mares de Jaux, du Vivier Corax, etc. On y relève aussi le tracé d'un des plus vieux chemins, le chemin des Plaideurs, toujours existant et connu sous ce nom, qui va, sur un parcours de près de vingt kilomètres, du bourg de la Croix-Saint-Ouen à Pierrefonds. Il y aurait une étude intéressante à faire sur l'origine de beaucoup de ces noms de lieux-dits forestiers, comme celui des Sept-Morts (qui a donné naissance à la légende d'un cavalier, qui, attaqué par sept bandits, les tua tous), ou de la Belle-Image (peut-être y avait-il là une statuette de la Vierge).

Les deux forêts de Compiègne et de Villers-Cotterets constituent ensemble un puissant massif de près de 30.000 hectares. Le nom primitif de la première était forêt de Retz, d'où l'appellation de Villers-contre-Retz, devenue Villers-Cotterets, pour la petite ville voisine, puis pour la forêt.

Elles se touchent, à deux kilomètres près, non loin de Pierrefonds, où la corne occidentale de la seconde atteint presque la première ; plus loin, par delà la vallée de l'Automne, elles

sont séparées par un vaste plateau agricole, qui a été cultivé dès le haut Moyen âge. Elles sont des forêts proprement royales, qui ont toujours fait partie du domaine de la couronne. C'est ce caractère qui les distingue et qui a assuré leur préservation dans des conditions particulièrement remarquables.

Les forêts qui se trouvent au sud-ouest de ce massif et qui forment, sur une surface d'environ 10.000 hectares, une sorte de cercle autour de Senlis — forêts d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly — ont eu une histoire assez différente, ce qui se marque dans leur configuration et dans leur évolution. Cette configuration et cette évolution les distinguent nettement à la fois de celles de Compiègne et de Villers-Cotterets et entre elles. Les rois y ont eu à l'origine des droits et en ont conservé quelques-uns ; mais ils les ont abandonnés en grande partie, très diversement d'ailleurs, au profit de seigneurs, de communautés religieuses et même de particuliers, et cela a eu des conséquences qui sautent aux yeux de l'observateur attentif.

La forêt d'Halatte, qui est celle qui possède encore les plus belles futaies, ne cessa pas en principe d'être royale, mais, de bonne heure, le roi en aliéna des parties, surtout en faveur d'établissements religieux de Senlis et des environs, et aussi au profit de seigneurs et même de roturiers. Dès le règne de Philippe-Auguste, l'évêque de Senlis se fit accorder d'assez grandes étendues. Par la suite, des chapitres (de la cathédrale et de Saint-Frambourg à Senlis), des abbayes et des prieurés (Chaâlis, Royaumont, Moncel, Saint-Maurice de Senlis) obtinrent des concessions et les seigneurs laïques en eurent aussi. Ce morcellement, qui eut pour conséquence bien des procès, a laissé des traces sous la forme de nombreuses et souvent très belles bornes qui portent les armes soit des rois, soit de l'évêque de Senlis, soit d'abbayes, de chapitres ou de paroisses, soit même de seigneurs. A la Révolution presque toutes ces parcelles concédées devinrent des biens nationaux et rentrèrent dans le domaine de l'Etat.

La forêt de Chantilly, avec ses annexes (notamment la forêt de Pontarmé) peut être qualifiée de princière. En effet, elle a peu à peu et de plus en plus passé entre les mains des princes de Condé. Ce ne sont pas eux, cependant, qui ont commencé le mouvement, mais les Montmorency. Guillaume de Montmo-

rency, le père du fameux connétable Anne de Montmorency, avait acquis en 1484 la seigneurie de Chantilly. Il entreprit de lui rattacher les bois environnants et ses successeurs poursuivirent son œuvre. L'exécution, à Toulouse, en 1632, de Henri de Montmorency, à la suite d'un mouvement séditieux, auquel il avait pris part avec Gaston d'Orléans, amena la confiscation des domaines du condamné.

En 1661, Louis XIV les donna au grand Condé. Depuis lors, Chantilly et ses bois furent aux princes de Condé. La Révolution mit fin à cet état de choses. Il en reste une trace : la partie du domaine qu'autour du château le duc d'Aumale a patiemment reconstituée et qu'il a léguée à l'Institut de France. A cette exception près (et aussi à l'exception de quelques menues enclaves possédées par des particuliers), toutes les forêts disposées en cercle autour de Senlis font partie du domaine national.

C'est le cas également pour la forêt d'Ermenonville, étroitement rattachée à ce groupe et qui, sous l'ancien régime, pouvait être qualifiée de forêt abbatiale. Elle appartenait en effet pour la plus grande part à l'abbaye de Chaâlis. Ici, de même qu'au château de Chantilly et dans son voisinage immédiat, l'Institut a pris la succession des Condé ; il a obtenu, grâce au legs de Mme André, celle des abbés de Chaâlis, augmentée du célèbre Désert qu'affectionnait Jean-Jacques Rousseau.

Au sud-ouest de ce grand et magnifique ensemble de forêts que nous venons de passer en revue, que ne séparent que des espaces cultivés relativement restreints et qui, si on voulait leur donner un nom d'ensemble, mériterait celui de massif du Valois, il y a, en allant vers Paris, un certain nombre de forêts, dont il a déjà été parlé au début et qui forment en quelque sorte, au nord de la capitale, un premier cercle de verdure : celles de Carnelle, de l'Isle-Adam et, aux approches même de la ville, de Montmorency. Intéressantes et plaisantes à divers titres, elles ne sont cependant en rien comparables, ni en étendue, ni en beauté, à celles du Valois. Beaucoup plus petites, elles se distinguent à première vue de ces dernières, qui sont pour la plupart des forêts de haute futaie, étant ce que les forestiers appellent des taillis sous futaie, c'est-à-dire des bois où les arbres (en majeure partie des chênes) sont clairsemés et atteignent rarement une grande élévation.

***

A l'ouest de Paris, au-delà des bois de la région de Versailles et de Saint-Germain-en-Laye, dans la direction de Chartres et de Dreux, on rencontre le massif, extrêmement morcelé, qui a pris le nom de la ville qui se trouve en son centre, Rambouillet. C'est le restant d'une région boisée plus étendue qui répondait au nom de forêt d'Yveline (*Aquilina Sylva*). Le terme d'Yveline est encore appliqué à un morceau de la forêt, celui qui est situé entre Rambouillet et Saint-Arnoult et à quelques localités (Saint-Léger-en-Yveline et Rochefort-en-Yveline, par exemple). Cette forêt primitive s'étendait au nord jusqu'à Septeuil, au-delà de Neauphle-le-Château ; elle englobait les forêts de Saint-Germain et de Marly, allant à l'est jusqu'à Montlhéry et Longjumeau et au sud jusque vers Etampes. Les bois de Rochefort et de Dourdan en sont des démembrements.

Ce qui distingue la forêt de Rambouillet de celle de Compiègne, de Villers-Cotterets et de Fontainebleau, c'est qu'alors que celles-ci ont toujours dépendu du domaine royal, elle en a été détachée assez tôt et qu'elle n'y a été ramenée que par des acquisitions successives. Dès 768, Pépin le Bref en concéda une large portion à l'abbaye de Saint-Denis. Elle fit retour au domaine royal sous les premiers Capétiens, mais devint (du moins en grande partie), par voie d'échanges, la propriété des comtes de Montfort qui étaient les gruyers héréditaires d'Yveline. Objet de nombreux différends, le domaine commença à être démembré en 1317, par partage entre deux sœurs, Yolande, duchesse de Bretagne et comtesse de Montfort, et Jeanne, la cadette, comtesse de Roussy. La première eut le nord (comté de Rochefort, châtellenie de Saint-Léger, fiefs d'Epernon, Houdan, Gambais, Gazeran et autres moins importants près de Rambouillet). La seconde eut le sud (châtellenies de Rochefort-en-Yveline, Sonchamp, la Celles-les-Bordes, le Perray, les Essarts, fiefs de Rambouillet, des Brévières, de Vieille-Eglise, etc...)

En 1384, Regnault d'Angennes, premier valet tranchant de Charles VI, acquit par un échange le château de Rambouillet, avec ses dépendances. Le domaine de Rambouillet resta jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle dans la famille d'Angennes, qui l'agrandit considérablement. En 1612 la terre de Rambouillet fut érigée en marquisat. Ce marquisat passa en 1695, par héritage, à la

famille d'Uzès. Il fut acquis, en 1699 par Fleurieu d'Armenonville, alors conseiller d'Etat et intendant des finances.

En 1706, sur la demande du roi, le marquisat de Rambouillet fut vendu au comte de Toulouse, qui étendit beaucoup le domaine par des acquisitions de terres restées entre les mains de cadets de la maison d'Angennes. Ainsi il acquit successivement les châtellenies de Poigny et de Saint-Léger, les seigneuries du Perray et de Gazeran et les bois dépendant du duché d'Epernon. En 1711, le domaine, érigé en duché-pairie et relevant du roi, avait cinq lieues et demie de long sur cinq lieues de large. Composé de onze paroisses et de soixante-quinze autres terres ou fiefs, il comprenait une trentaine de milliers d'arpents de bois.

De nombreuses acquisitions eurent encore lieu au XVIII^e^ siècle. Le roi avait la propriété des étangs de Hollande, qui avaient été creusés pour alimenter les eaux de Versailles.

En 1783, le duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, vendit le domaine de Rambouillet et ses annexes à Louis XVI. Ce n'est donc qu'au bout de six siècles, à la veille de la Révolution, que la forêt fit retour à la couronne. Ainsi s'explique son état actuel : dans son ensemble le massif auquel l'usage a appliqué le nom de Rambouillet appartient au domaine ; mais il existe d'assez nombreuses enclaves de propriétés particulières. Il a une superficie d'environ 13.000 hectares.

Si elle ne possède pas de futaies comparables à celles de Compiègne et de Villers-Cotterets, ni le caractère pittoresque de celle de Fontainebleau, si, d'autre part, son morcellement fait qu'elle ne produit pas l'impression d'immensité que donnent des massifs plus compacts, la forêt de Rambouillet a dans certaines de ses parties de réelles beautés et beaucoup de charme.

Pour achever le tour des forêts de la partie occidentale de l'Ile-de-France, il ne reste plus à signaler que celle de Dreux (un peu plus de 3.000 hectares) qui, à l'ouest, est enveloppée du sud au nord par la vallée de l'Eure. En grande partie constituée en taillis sous futaie, elle a fini par appartenir, après des fortunes diverses, à la famille d'Orléans. Elle lui fut confisquée en 1857 et lui fut restituée en 1873.

***

En allant vers le sud, à guère plus de vingt kilomètres de Paris, on rencontre la forêt de Sénart qui couvre le plateau

qui se trouve entre la Seine et l'Yerres et qui, sur une surface d'environ 2.500 hectares, étend ses taillis sous futaie de chênes et de bouleaux. Elle sera sans doute engloutie dans ce que nous avons appelé les bois de la grande banlieue de Paris.

Trente kilomètres plus loin, après avoir laissé de côté les escarpements dominant la Seine, que revêtent les débris de la forêt du Rougeau, on arrive au massif de Fontainebleau, un des plus célèbres de l'Ile-de-France, comparable en superficie (16.000 kilomètres carrés) aux forêts du Valois (Compiègne et Villers-Cotterets), mais qui en diffère assez sensiblement par sa physionomie. Les forêts du Valois, établies sur un sol assez humide, ont, si je puis dire, un aspect septentrional ; celle de Fontainebleau dont le sol est pauvre et sec et où des terrains de grès, dépouillés de leur revêtement calcaire, forment les fameux chaos, produit une impression méridionale. Elle s'appelait primitivement forêt de Bière et le nom est resté à plusieurs villages de la plaine située à l'ouest. A la différence des forêts septentrionales, c'est seulement sous les Capétiens que les rois se sont intéressés activement à la forêt. A partir de Louis VII, on a d'assez fréquentes mentions de la présence des souverains dans la résidence qu'ils avaient construite à Fontainebleau, au centre des bois où ils chassaient beaucoup. C'est là que mourut Philippe le Bel, qui s'était grièvement blessé par une chute de cheval en courant le cerf.

Les premiers Valois délaissèrent un peu Fontainebleau et sa forêt. En revanche, François Ier, veneur passionné, avait un goût particulier pour les vastes terrains de chasse du pays de Bière. Il n'est pas nécessaire de rappeler l'œuvre architecturale qui atteste son attachement à Fontainebleau et à ses environs. Cela me paraît sortir du cadre de cette étude.

A partir du XVIe siècle tous les souverains ont fait des séjours fréquents et réguliers dans la région. Il n'est pas de forêt où ils aient autant chassé que dans celle de Fontainebleau, qui pourrait être qualifiée de forêt royale par excellence. Louis XIV, entre autres, surtout dans la première partie de son règne, chassa avec une véritable passion dans la forêt de Fontainebleau, où il entretint un équipage pour les divers genres de chasse (cerfs, sangliers, loups) et une meute qui comptait jusqu'à près de mille chiens.

Napoléon Ier aussi, bien qu'il ne fût guère chasseur, vint assez souvent à Fontainebleau ; mais il semble avoir eu une certaine prédilection pour Compiègne et sa forêt, où il fit percer la magnifique avenue de Beaux-Monts. On sait que Napoléon III, peut-être par une sorte de tradition impériale, se montra surtout attaché à Compiègne.

Ce qui au XIXe siècle a particulièrement attiré l'attention sur la forêt de Fontainebleau, c'est le rôle qu'elle a joué dans l'histoire de notre peinture. Corot à ses débuts, Théodore Rousseau, Millet, Diaz, Barye, Rosa Bonheur, ces noms suffisent à le rappeler. Elle a acquis de ce fait une place à part entre les forêts. Cela a contribué, en même temps que la relative proximité de Paris et le caractère particulièrement pittoresque de ses paysages, à faire d'elle une forêt spécialement touristique, ce qui, à vrai dire, n'est pas à certains égards un avantage, ce qui peut même devenir un péril.

***

En dehors des différences qu'elles doivent aux raisons historiques dont nous avons parlé, il en est d'autres pour les forêts de l'Ile-de-France, qui tiennent soit à des causes naturelles, soit aux procédés d'exploitation qui leur ont été appliqués et qui ne sont d'ailleurs pas sans rapport avec leurs évolution historique.

Sur un territoire aussi vaste, il est évident qu'il doit exister des natures de terrains variées qui influent sur le caractère du boisement. Il y a des terrains pauvres et des terrains riches, des terrains secs et des terrains humides. D'une façon générale, les chênes, les hêtres, les charmes et les bouleaux constituent le peuplement normal des forêts de l'Ile-de-France. En fait d'arbres feuillus, il y a lieu d'ajouter les érables relativement nombreux dans certaines régions, puis, à l'état dispersé, les frênes et les trembles, enfin, surtout dans les zones méridionale et occidentale, des châtaigniers.

Parmi les conifères, le pin sylvestre occupe d'assez grands espaces qui se sont largement étendus, cette essence ayant été beaucoup utilisée pour le reboisement. C'est un très bel arbre, tant par sa forme que par sa teinte rose que prend son tronc lorsqu'il est éclairé par le soleil ; il est particulièrement adapté

aux terrains sablonneux où on le trouve le plus souvent, en général avec un sous-bois de bruyères. Malheureusement, les forestiers ont pris, depuis un quart de siècle, un goût, que je trouve regrettable, pour le pin Laricio d'Autriche ou pin noir qu'ils multiplient dans les reboisements et qui tend à prendre la place du pin sylvestre, sans doute parce qu'il met moins de temps à pousser et qu'il est peut-être plus résistant. C'est grand dommage : ses formes sont beaucoup moins belles et il donne une teinte noirâtre à nos bois.

Le sapin, ou plutôt l'épicéa (car c'est le grand sapin pyramidal, arbre de Noël par excellence, aux cônes pendants, qu'on connaît seul dans notre région) a son aire naturelle, chez nous, dans les Alpes, le Jura et les Vosges. On le trouve cependant de divers côtés de l'Ile-de-France, où il a été introduit avec un certain succès. Les surfaces qu'il occupe sont toutefois assez restreintes. Ne signalons qu'à titre de curiosité le bois de mélèzes qui a été planté sous le Second Empire en forêt de Compiègne, en un coin des Beaux-Monts.

Le chêne, le hêtre et, subsidiairement, le charme ont toujours été et demeureront toujours les essences dominantes de nos forêts. Le premier domine dans toutes celles qui, surtout dans la région la plus rapprochée de Paris, sont exploitées en taillis sous futaie, où il se reproduit principalement par ce qu'on appelle des rejets de souches et où, de ce fait, il reste un peu rabougri, les arbres provenant de semis (semis qui se font naturellement après des coupes où l'on réserve un nombre suffisant de sujets) atteignant seuls un grand âge et de grandes dimensions. C'est donc dans les forêts exploitées en haute futaie, comme le sont les grands massifs jadis royaux et aujourd'hui domaniaux, qu'on rencontre les chênes et les hêtres qui font leur gloire.

Dans les grandes futaies de l'Ile-de-France, la répartition des essences varie. Le hêtre a besoin d'une suffisante humidité atmosphérique et de sols assez meubles et riches. C'est pourquoi on trouve moins de beaux hêtres dans la forêt de Fontainebleau, où l'eau manque, que dans celles du nord, Villers-Cotterets et Compiègne. La première de celles-ci se distingue de la seconde par le fait qu'elle est beaucoup moins abondante en chênes et qu'en revanche elle peut se glorifier de posséder quelques-unes des plus remarquables hêtraies de la province. La forêt

de Compiègne en a d'ailleurs aussi de magnifiques. Ce qui caractérise cette dernière, c'est la variété de ses peuplements. Rien n'y manque : chênaies, hêtraies y alternent ; elle est riche aussi en beaux pins, en bouleaux, en érables et parfois en sapins, pour tout dire en toutes les variétés d'arbres qu'on peut rencontrer dans l'Ile-de-France.

On doit noter que dans certaines forêts, par exemple dans celle de Fontainebleau (du côté de la Mare-aux-Fées et de Barbizon) et dans celle de Compiègne (vers les Beaux-Monts), on a soustrait à l'exploitation forestière normale des portions, dites séries artistiques, où on laisse la forêt à elle-même (plus ou moins du reste selon le cas). Ces séries ne sauraient être très étendues, car les portions de forêts où ne se fait jamais sentir l'intervention des forestiers finissent par se détruire en quelque sorte. Mais, avec leurs vieux troncs abandonnés et leur végétation spéciale (comportant souvent des houx géants) elles offrent une beauté et un intérêt particuliers.

Nos grandes forêts domaniales ont subi de sérieux dommages du fait de la guerre, soit par suite de combats, soit en raison de coupes déréglées. Les premiers se sont surtout produits dans le nord de la province, où nos troupes, en 1940, ont tâché d'enrayer la marche des Allemands au delà de l'Aisne. C'est ainsi que dans la forêt de Compiègne, dans la partie située dans le voisinage du poste de la Muette, tant d'arbres avaient été atteints par des tirs violents d'artillerie qu'il a fallu se résigner à défricher une assez grande surface qui constitue une sorte de vaste lande non dépourvue de beauté. Les plaies faites seront peu à peu guéries soit par des réensemencements naturels, soit par des replantations. Les services des Eaux et Forêts se sont déjà mis activement à la tâche et on peut leur faire confiance.

Je me permettrai toutefois de leur présenter une observation, qui aurait déjà pu être faite du reste avant la guerre. Depuis un quart de siècle l'administration centrale a supprimé, sous un prétexte d'économie, un grand nombre de postes de gardes-forestiers. Après la guerre, cette tendance a pris un caractère véritablement inquiétant. Beaucoup de maisons forestières sont maintenant abandonnées et les gardes subsistants ne sont pas en nombre suffisant pour assurer dans de bonnes conditions leur service, qui a une grande importance (tant

pour la répression du braconnage que pour la protection des sites et pour l'exploitation elle-même). Je connais, dans un de nos massifs les plus célèbres, un mont, comme on dit dans le pays, sur lequel, à côté d'intéressantes ruines, tant du XIVe que du XVIIIe siècle, de l'église d'un prieuré, se dresse un très beau manoir du XVIIIe siècle, qui, jusqu'à une époque récente, était occupé par une personnalité parisienne, qui l'avait loué à l'Etat et l'avait admirablement meublé. On a supprimé le poste forestier qui de tout temps avait existé. Durant l'hiver des cambriolages successifs, faciles à accomplir dans cette solitude, furent commis, si bien que les occupants d'été dont la présence donnait de la vie à ce monument historique s'en allèrent. Or, le manoir qui était en parfait état, complètement abandonné pendant plusieurs années, portes ouvertes, volets arrachés et vitres cassées, a été l'objet de nombreuses déprédations qui donnent à l'intérieur un aspect lamentable. C'est ainsi que l'Etat (et pas seulement là), pour une économie insignifiante et en réalité coûteuse, fabrique des ruines. L'économie réalisée par l'extraordinaire réduction des postes indispensables à la conservation du domaine national est d'autant plus injustifiable, que, dans le même temps où l'on supprimait ainsi les emplois actifs, on multipliait ceux des bureaux centraux consacrés à la paperasserie et que l'on créait toutes sortes de services dits latéraux infiniment moins utiles.

***

Sous le couvert de leurs magnifiques futaies, les forêts de l'Ile-de-France ont toujours possédé une riche faune, dont la composition, du moins dans les massifs importants, n'a pas beaucoup changé au cours des siècles, sinon pour la quantité. Même aux temps gaulois, cette faune, naturellement plus nombreuse, ne différait guère de l'actuelle : les cerfs, les chevreuils, les sangliers, les renards et les blaireaux abondaient. Mais il y avait certaines espèces aujourd'hui disparues. Jusqu'au XIXe siècle les loups ont pullulé ; les derniers ont été tués dans le quatrième quart de ce siècle. (Sans tenir compte des errants qui ont pu apparaître dans de très grands hivers.) Le castor qu'on ne trouve plus maintenant que dans le bassin du Rhône, était fréquent, comme l'attestent les noms de certaines petites

rivières (Bièvre, Beuveronne), qui rappellent sa présence (le mot latin *biber* est d'origine gauloise). Rencontrait-on dans l'épaisseur des forêts de l'Ile-de-France l'auroch, l'urus ou l'élan ? Ce n'est pas impossible, mais c'est douteux, car César ne mentionne ces animaux que comme des habitants de la forêt hercynienne.

Les grandes forêts royales ou princières de l'Ile-de-France ont été immémorialement des terrains de chasse magnifiques, particulièrement pour la chasse qu'on appelait dans les temps anciens « à grosses bêtes noires et rouges », c'est-à-dire celle où l'on poursuivait le grand gibier (cerfs, chevreuils, daims, sangliers). Le petit gibier n'y a jamais non plus fait défaut. Naturellement son abondance a diminué avec le temps. Les tableaux de chasse de l'ancien régime paraissent de nos jours presque incroyables : pour ne donner qu'un exemple, en 1751, dans la seule capitainerie de Chantilly, on tua 50.800 pièces. Mais, même à une époque très récente, comparée à la plupart des provinces, l'Ile-de-France demeurait à cet égard une région très favorisée.

En fait de chasse, c'est la vénerie, si spécialement française, dont un de nos rois, au XVI^e^ siècle, a rédigé un des meilleurs traités, qui mérite de retenir surtout notre attention, car l'Ile-de-France constitue un de ses domaines les plus illustres. A l'époque contemporaine, elle s'est surtout appliquée, mais pas d'une façon absolument exclusive, au cerf.

Les chevreuils qui existent dans toutes nos grandes forêts, sont maintenant presque toujours chassés à tir. Plus difficiles à déceler pour le promeneur que les cerfs, ils aiment particulièrement les zones de lisière. C'est pourquoi on en rencontre assez souvent dans le voisinage des villages. Leurs effectifs ont été naturellement réduits par la guerre, dont les ravages ne sont pas réservés aux hommes et s'étendent à toute la nature, mais ils n'ont heureusement pas disparu et par d'intelligentes mesures de protection, on doit assurer un repeuplement.

Les sangliers ont été souvent et sont encore parfois chassés a courre. Cependant de beaucoup le plus souvent ils sont gibier de tir. Ils n'ont jamais manqué (je me suis trouvé un jour, presque nez à nez avec une bande de douze : quatre gros et huit marcassins). Beaucoup moins décimés durant la guerre, ils sont actuellement nombreux. Pour s'en rendre compte, il suffit

d'observer leurs multiples traces et leurs boutis (retournements de la terre à la recherche de racines ou de glands enfouis). Il n'est pas rare comme cela m'est arrivé, de voir sortir des taillis quelque vieux solitaire.

Le cerf, ce roi de nos forêts, a été plus exposé qu'aucun autre animal, ne serait-ce qu'en raison de sa taille, aux destructions durant la guerre. Avant celle-ci, on les comptait par centaines, dans tous les grands massifs, si bien que les chasses à courre pouvaient avoir lieu deux ou trois fois par semaine, d'octobre à Pâques, sans que la population animale en éprouvât une sensible atteinte. En hiver, quand les cerfs se réunissent en troupe, on pouvait, pour peu qu'on connût bien le pays, en rencontrer fréquemment des hardes de vingt à vingt-cinq. Au commencement de l'automne, à l'époque des amours, du 15 septembre au 15 octobre environ, les forêts retentissaient, la nuit, jusqu'à proximité des villages, du bruit sauvage des bramements et on pouvait, surtout au point du jour, en se cachant dans les fougères, assister aux combats que se livrent les mâles.

Les années de guerre et, plus encore, celles qui suivirent la libération ont été désastreuses pour les cerfs, dans toutes nos grandes forêts de l'Ile-de-France. Rien ne le fait mieux voir que ce qui s'est produit dans l'une d'entre elles, celle de Compiègne, d'après mes observations personnelles.

Au cours de leur occupation, les Allemands tuèrent pas mal de cerfs ; mais le massacre fut de leur part relativement limité. En effet, le droit de chasse était strictement réservé au haut commandement. D'autre part, les officiers généraux et supérieurs bénéficiaires de ce privilège ne chassèrent guère, toujours à l'affût, que sur les routes ou dans leur voisinage immédiat, ou encore à certains endroits plus ou moins découverts et faciles à surveiller (dans une clairière, ils avaient même élevé une sorte de tour de guet), car ils ne se sentaient pas en sécurité dans les profondeurs de la forêt, où des agresseurs pouvaient facilement échapper, leur coup fait.

Voici un exemple, pris sur le vif, de leurs procédés de chasse. Un jour, en septembre 1943, nous suivions une route sur laquelle nous aperçûmes à quelque deux cents mètres de nous, des officiers à l'affût, à côté de leur auto. Précisément, à ce moment, un magnifique cerf, un dix-cors, déboucha des taillis et traversa la route. Les chasseurs allemands tirèrent, sans d'ailleurs

se préoccuper le moins du monde des piétons qui traversaient dans leur ligne de tir. Ils étaient de bien mauvais tireurs, car ils manquèrent la superbe cible qui s'offrait à eux. Nous vîmes le cerf s'engager plus loin dans un chemin forestier herbeux, où il se mit tranquillement à brouter (les cerfs habitués à des chasses à courre ne s'alarment guère que quand il y a des chiens à leurs trousses). Par crainte que les Allemands ne s'avisent d'aller à sa recherche, nous courûmes sur lui pour le faire partir sous les couverts de la forêt. Mais les officiers teutons n'eurent garde de s'engager dans le maquis.

Les bêtes avaient, comme en tout temps, d'autres ennemis encore (plus dangereux peut-être que les Allemands) : les braconniers. Ceux-ci sont toujours très actifs, mais ils étaient alors plus redoutables que jamais, parce que les gardes-forestiers français fermaient les yeux, à cette époque, sur leurs exploits. Ils n'osaient pas se servir de fusils, la possession d'une arme à feu leur faisant encourir la peine de mort de la part des occupants, mais, grands connaisseurs de la forêt et des parcours habituels de ses habitants, ils savaient où capturer des animaux au piège, surtout au moyen de nœuds coulants dans lesquels les victimes se prenaient la tête. Fait curieux, ils chassèrent parfois à l'arc, ce qui n'a rien d'étonnant dans une région où la tradition du tir à l'arc subsiste.

Au moment de la libération, le nombre des cerfs avait diminué, mais il restait encore relativement considérable. Alors commença pour eux le temps de la grande désolation. Les soldats américains, qui n'avaient aucune raison de redouter le maquis et qui n'étaient soumis à aucune discipline en ce qui concerne la chasse, circulaient en forêt, le fusil à la main, et tiraient sur tout cerf, biche ou faon (et à l'occasion chevreuil) qu'ils voyaient. Dans les mois de leur présence, on trouvait fréquemment des carcasses de cerfs abandonnés sur place, dont les chairs étaient rongées par les renards et les os nettoyés par les insectes.

Après le départ des troupes américaines, on aurait pu avoir l'impression que la forêt avait été absolument vidée de ses plus nobles habitants. Certaines gens, peu chercheurs et peu familiers avec les recoins des étendues boisées, prétendaient même qu'il n'y en avait plus. Ce n'est heureusement pas vrai. S'il faut se donner de la peine et en même temps avoir de la

chance pour en rencontrer, alors que naguère c'était, si l'on peut dire, pain quotidien, quiconque fait l'effort nécessaire et connaît les endroits où ils se sont réfugiés, finit par en voir. Quant aux traces, on en relève fréquemment. L'avant-veille du jour où j'écris ces lignes, j'en ai observé de nombreuses, simultanément de gros cerfs, de jeunes, de biches, de faons. Deux jours auparavant, sur un bout de terrain sablonneux j'ai vu voisiner assez curieusement les traces fraîches d'un vieux sanglier et d'un cerf de belle taille.

Au surplus, dans plusieurs de nos grandes forêts, notamment dans celles de Compiègne, de Villers-Cotterets, de Rambouillet, les chasses à courre ont repris. Dès le printemps de 1947 j'ai assisté à l'hallali d'un beau cerf, qu'avait poursuivi en forêt de Compiègne l'équipage de Villers-Cotterets. Depuis lors l'équipage de Compiègne s'est reconstitué. Il en est de même dans les forêts de Rambouillet et de Fontainebleau.

Dans certaines forêts, l'administration a pris une mesure très sage. Elle a constitué d'assez grandes réserves de chasse à l'intérieur desquelles toute chasse à tir est interdite. Tout chasseur trouvé armé sur ces territoires réservés est considéré comme braconnier même s'il n'a pas tiré.

On peut espérer que le nécessaire sera fait, pour que nos grands massifs redeviennent peu à peu aussi peuplés qu'avant la dernière guerre. De vastes étendues boisées sans animaux de toute sorte, celles surtout qui n'ont pas en nombre suffisant de ces cerfs qui sont parure royale, sont comme mortes. Depuis les temps les plus reculés, nos forêts de l'Ile-de-France ont été réputées pour leur gibier. Il serait lamentable que, pour la première fois dans notre histoire, elles fussent privées de ce qui a été et doit toujours être un de leurs grands charmes et une de leurs richesses.

Ce tableau d'ensemble des forêts de l'Ile-de-France n'appelle pas de conclusion. Il aura atteint son but s'il a fait comprendre qu'il y a là un magnifique héritage que nous avons le strict devoir de préserver. Les générations successives nous l'ont transmis presque intact. Ce serait pour la nôtre une honte de ne pas faire comme elles.

PIERRE BERNUS.

DE LA NON CONTAGIOSITÉ DE LA TUBERCULOSE [1]

Nous avons reçu une lettre dont voici un passage : « Je me permets de vous rappeler que je suis le troisième d'une génération de médecins exerçant dans la même agglomération et que, pour ma part, je n'ai jamais vu que des cas de tuberculose héréditaire. Le dernier que je pourrais citer est celui d'un enfant de sept ans, mort de méningite bacillaire. Son père était décédé de phtisie galopante deux mois avant la naissance de son héritier. Le professeur X... ignore les travaux multiples des auteurs sur la présence du bacille de Koch dans les placentas et cordons, chez les femmes tuberculeuses. Je crois que la campagne que vous avez entreprise depuis quelques années devrait être intensifiée : A force de frapper sur la tête d'un clou, on finit par l'enfoncer !

Docteur. J. Colard. »

C'est l'invitation de ce praticien qui nous incite à reprendre une fois de plus la question de la non contagiosité de la tuberculose avec quelques données nouvelles.

SOIXANTE-SEPT ANS D'ÉTUDE

C'est depuis 1882 que nous étudions la tuberculose et cela signifie que le problème nous passionne depuis soixante-sept ans. Après avoir accumulé, durant tout ce temps, avec une

(1) M. Auguste Lumière a envoyé à *La Revue* cette étude qui intéressera nos lecteurs en raison de l'autorité que sa féconde carrière de savant donne à l'auteur. On sait que sa thèse hardie n'a pas l'assentiment unanime du monde médical. Nos lecteurs trouveront dans notre prochain numéro une étude où le docteur Charles Lejard, médecin de l'hôpital Saint-Joseph, qui soutient l'autre thèse, exposera l'état des *Notions actuelles* sur la tuberculose.

patience et une continuité incessantes, des observations, des expériences, des radiographies, des documents, en nombre considérable, nous avons acquis la certitude et les preuves irréfutables de la non contagiosité de la maladie pour l'adulte et de sa transmission par voie congénitale.

C'est alors que nous avons considéré comme une obligation de conscience, de faire connaître nos résultats et nos conclusions, afin de réhabiliter les malheureux phtisiques qu'une théorie classique erronée présente comme des pestiférés, comme des dangers publics, en leur portant gratuitement un tort inouï, en les arrachant aux soins et à l'affection de leurs proches et à leurs familles, détruisant trop souvent leurs foyers, et causant tant de malheurs et de désolations. Depuis dix-neuf ans nous ne cessons de soutenir notre thèse et nous avons consacré sept ouvrages et plus de cent vingt mémoires à ce labeur poursuivi sans relâche.

Notre campagne de réhabilitation des phtisiques nous a bien valu, d'ailleurs, jusqu'à l'heure présente, plus de deux mille cinq cents lettres d'adhésion à notre thèse, parmi lesquelles nous comptons celles de vingt-huit membres de l'Institut, de quatre-vingt-sept professeurs de Faculté, de nombreux médecins des Hôpitaux, de quelques médecins généraux inspecteurs de l'armée et de directeurs de sanatoriums, ainsi que de milliers de praticiens. Un seul maître, appartenant à l'Université, le Professeur Minet, de Lille, a eu le courage d'accorder loyalement sa conduite avec ses convictions qui sont les nôtres et qui s'opposent aux dogmes de la Science livresque. Il nous est infiniment agréable de dire à ce maître toute notre gratitude et de rappeler le témoignage qu'il a bien voulu nous octroyer le jour où, dans l'un de nos mémoires, nous exprimions nos regrets de ne pas avoir rencontré un seul maître de la phtisiologie qui ait consenti à faire état de nos travaux. Qu'il nous permette et nous excuse de reproduire ici son précieux appui si spontané.

« La lecture de votre dernière publication, dans *l'Avenir Médical*, écrit-il, m'inspire des réflexions qui, je l'espère, ne seront pas pour vous sans intérêt.

« Sans doute, je n'ai pas l'orgueil de me compter au nombre des Maîtres de la phtisiologie officielle et ceux-ci me l'ont bien fait comprendre, en refusant de m'admettre, il y a quelques

années, dans la *Société d'Etudes Scientifiques de la Tuberculose.*

« Il n'en est pas moins vrai que je suis professeur de Clinique médicale et phtisiologue, que je dirige un service de tuberculeux de cent lits, que j'y ai organisé un « certificat de phtisiologie », suivi par de nombreux étudiants, en fin d'études de médecine, déjà installés, études couronnées par la délivrance d'un diplôme de Faculté, après examen probatoire, ces études durant un an.

« A ce titre, je puis sans doute me considérer comme un phtisiologue officiel.

« Or, depuis nombre d'années j'enseigne notamment la carence de la cuti-réaction et la non contagion de la tuberculose chez l'adulte et mes collaborateurs et mes élèves sont nourris des grands principes qui inspirent vos multiples travaux.

« Votre nom revient souvent sur mes lèvres, au cours de mon enseignement et c'est toujours pour exprimer des opinions analogues aux vôtres.

« Je n'ai guère écrit à ce sujet, je n'apporterai qu'un bien minime étai à la magnifique construction dont vous êtes l'auteur, mais j'ai tenu à ce que, par cette lettre, dont vous voudrez bien excuser la longueur, vous sachiez que, en France, l'un au moins des phtisiologues officiels partage vos opinions et les défend de son mieux dans son enseignement.

Professeur J. Minet. »

A la suite des adhésions à notre thèse qui nous arrivaient en foule, il y a une dizaine d'années, nous avons cru, à ce moment que la vérité allait triompher du conformisme, car l'absence la plus complète de contagion dans les milieux les plus infectés, comme les sanatoriums, ne permettait vraiment plus d'attribuer la propagation du fléau à ce mode de transmission, quand, tout à coup, surgit, pour les besoins de la cause contagionniste, une invention anonyme qui devait jeter le trouble dans les esprits encore imbus des erreurs classiques.

C'était la *primo-infection*, avec son nom baroque, née de père inconnu et tombant miraculeusement du ciel. Nul ne l'avait soupçonnée jusque là ; les plus éminents médecins de tous les temps ne l'avaient jamais aperçue ; Calmette l'a ignorée dans son monumental ouvrage sur l'infection tuberculeuse, et voilà qu'elle s'est subrepticement implantée, sans le moindre

examen préalable, sans la moindre discussion, dans le classicisme, adoptée d'emblée et d'enthousiasme par tous les contagionnistes.

D'après cette théorie, tous les tuberculeux ont subi, dans leur jeune âge, une première atteinte de l'infection, sans que l'on ait pu s'en apercevoir, dans l'immense majorité des cas ! C'est alors la *primo-infection inapparente*. Elle se serait installée et serait guérie sans qu'on le remarque et la tuberculose maladie ne surviendrait qu'après une série de réinfections et surinfections, également inapparentes.

Mais, devrait-on objecter : Qu'est-ce qui prouve la réalité de l'existence de cette fameuse primo-infection inapparente qui devient la règle, sans donner lieu au moindre trouble et en laissant les enfants en parfaite santé ?

Pour répondre à cette question embarrassante les contagionnistes ont interprété la cuti-réaction positive comme une preuve de l'infection. Ils affirment que les nourrissons, dont la cuti-réaction est toujours négative, sont, de ce fait, toujours indemnes et que le virage de cette réaction est le signe de la primo-infection inapparente qui les rendra aptes à contracter la maladie confirmée.

Mais alors, répliquons-nous, pourquoi une loi nouvelle, inspirée par les Maîtres de la phtisiologie, vient-elle de rendre obligatoire la vaccination par le B. C. G. chez tous les jeunes sujets dont la cuti-réaction est négative, cette opération ayant pour but de rendre la cuti-réaction positive ? Est-ce donc pour les primo-infecter qu'on leur administre le B. C. G. et les rendre susceptibles d'être réinfectés ? Evidemment non, puisqu'on prétend les vacciner, au contraire.

Alors on se trouve en présence du dilemme suivant :

D'une part, pour qu'un sujet devienne tuberculeux, il faut qu'il soit d'abord primo-infecté, c'est-à-dire que sa cuti-réaction soit positive.

D'autre part, pour qu'un sujet échappe à la tuberculose, il faut qu'il soit allergique, c'est-à-dire que sa cuti-réaction soit positive !

Or, ces deux propositions se contredisent et sont absolument incompatibles, ce qui signifie que si l'une est exacte l'autre est sûrement fausse.

La seconde répond bien à la réalité puisque c'est dans le

dessein d'éviter la maladie que l'on rend la cuti-réaction positive, par la vaccination ; la première est donc incontestablement une erreur.

Ces contradictions incroyables existent dans les théories qu'enseigne l'Université, parce que l'on s'est refusé à tenir compte de nos travaux prouvant que le phénomène réactionnel cutané positif est simplement le signe d'une sensibilisation humorale anaphylactique engendrée par les protéines solubles issues du germe, par ses toxines d'excrétion, phénomène dans lequel la vitalité du bacille n'est pour rien. On peut d'ailleurs conférer cette sensibilisation expérimentalement, sans infecter en aucune façon les sujets chez lesquels on la réalise.

D'autre part, les faits les plus certains et particulièrement le phénomène de Koch, prouvent d'une façon indubitable que les réinfections tuberculeuses ne sont pas possibles et la théorie de la primo-infection veut que la bacillose-maladie n'apparaisse qu'après des réinfections successives.

Un médecin de Toulouse nous écrit : « Au prix de quelle entorse cérébrale, cette primo-infection a-t-elle été imaginée ? Comme le mot est mal composé ! Il y aurait donc une secondo, une tierto, une quarto-infection, etc... et quelle est la bonne plutôt que la mauvaise ? »

L'histoire de la primo-infection inapparente, celle qui compte véritablement, est donc fondée sur une erreur.

Mais, si cette pseudo-infection n'est qu'une invention gratuite, on prétendra que la *primo-infection révélée*, ou spectaculaire, comme la désigne Etienne Bernard, existe parfaitement : on l'observe, assure-t-on, très exceptionnellement par rapport au nombre énorme de bacillaires, chez les sujets, principalement des adolescents, qui présentent quelques manifestations morbides que l'on rattache à l'infection tuberculeuse, comme l'érythème noueux, la typhobacillose, la kérato-conjonctivite phlycténulaire, certains états de splénisation pulmonaire, ou les fébricules solitaires, à moins que ce soient des ombres radiologiques disparaissant rapidement, ou encore des réactions pleurales ou cortico-pleurales, le polymorphisme caractérisant ces manifestations.

Or, ce polymorphisme prouve que l'infection a une origine sanguine primitive, alors que dans toutes les contaminations post-natales, le bacille venant de l'extérieur,

se développe invariablement en suivant les voies lymphatiques, conduisant toujours à la même symptomatologie ganglio-viscérale, l'infection étant toujours continue, progressive et fatale.

D'autre part, ces cas rares de pseudo-primo-infection révélée ne surviennent que dans les familles de tuberculeux, même si les membres de ces familles ne répandent aucun germe autour d'eux, tandis que les sujets appartenant à des souches indemnes de bacillose peuvent vivre au milieu des cracheurs de germes, comme dans les sanatoriums, sans présenter les phénomènes qui nous occupent.

Ajoutons qu'il n'a jamais été possible de reproduire expérimentalement le phénomène dit de primo-infection, vraisemblablement parce que l'on n'a pas pu réaliser l'infection sanguine comparable à celle prénatale et congénitale des descendants de tuberculeux.

Enfin, certaines de ces manifestations morbides que l'on met sur le compte de la bacillose, peuvent relever d'une toute autre cause : c'est ainsi que l'érythème noueux survient quelquefois à la suite de traitements médicamenteux et, notamment après l'absorption de sulfamides.

En réalité tous ces phénomènes de fausse primo-infection révélée, lorsqu'ils sont bien de nature tuberculeuse, *ne sont que les premières manifestations de l'infection congénitale primitivement sanguine.*

LES CONTRADICTIONS DANS LES THÉORIES CLASSIQUES

Si les phtisiologues officiels se trompent quant aux phénomènes réactionnels cutanés provoqués par la tuberculine, tout aussi obscures sont nombre d'autres manifestations relatives à l'étiologie et à la pathogénie de la bacillose, quand on se contente de tenir compte des documents livresques concernant la maladie. Que d'affirmations erronées, que de contradictions, que d'énigmes nous offre la science des Traités en ces matières !

Nous nous proposons, à titre d'exemple, de passer en revue quelques-uns de ces enseignements de la Faculté dont la discussion dépasserait les limites de cet article et dont nous devons nous limiter à rappeler la nomenclature, leur développement figurant dans nos nombreux travaux antérieurs.

1° La plus flagrante opposition de la thèse classique avec les faits est l'absence complète de contagion dans les milieux les plus infectés, comme les sanatoriums. Non seulement on ne relève aucun cas de contagion dans ces établissements, mais le personnel qui y est attaché présente une immunité qu'on ne rencontre dans aucune autre profession. Vivre en contact avec les cracheurs de bacilles préserve de la maladie.

Comment les contagionnistes pourraient-ils faire cadrer ces constatations avec les notions qu'ils enseignent ?

2° Comment pourraient-ils expliquer le privilège des médecins dont la mortalité tuberculeuse est très inférieure à celle des individus appartenant à tous les autres corps d'état ?

3° L'histoire des conjoints, dont l'un phtisique ne contamine pas l'autre, malgré les promiscuités les plus éminemment favorables à la transmission de l'infection, est plus éloquente que toutes les théories. Jamais les contagionnistes n'ont pu expliquer cette singulière immunité.

4° Pourquoi la loi qui régit toutes les maladies contagieuses sans exception, ne s'applique-t-elle pas à la tuberculose ? Les atteintes des affections transmissibles par contagion sont, en effet, invariablement d'autant plus fréquentes que les contacts avec les infectés sont plus nombreux, plus intimes et plus répétés. Or, on n'a jamais rien constaté de semblable dans la tuberculose ! Les contagionnistes devraient bien nous en donner la raison !

5° On a exclu les phtisiques des services hospitaliers dans le dessein, prétend-on, d'éviter la contamination des malades se trouvant dans leur voisinage, or, voici que le Dr Francken nous apprend que la tuberculose est devenue plus fréquente dans les salles d'où les phtisiques ont été expulsés. Le résultat est inverse de celui que les contagionnistes assuraient pouvoir obtenir et ils sont bien incapables de nous dire pourquoi alors que la raison en est fort simple : les malades sont privés des protéines tuberculiniques qui auraient pu renforcer leur état allergique et leur permettre de résister à l'infection.

6° Les Maîtres de la phtisiologie nous expliqueront-ils pourquoi les médecins et les infirmiers qui se sont accidentellement inoculés des bacilles vivants et virulents ne sont jamais devenus tuberculeux et pourquoi les sujets qui, par accident,

dans les laboratoires, ou volontairement, dans l'intention de se détruire, ont avalé des milliards de germes, sont invariablement demeurés indemnes de l'infection ?

7° Pourquoi la morbidité de la maladie reste-t-elle, depuis de très longues années, toujours aussi élevée et sensiblement constante, alors que sa mortalité a diminué de plus de 80 % en un demi-siècle ? Ce fait, qui reste une énigme pour les conformistes, s'explique facilement en admettant l'existence d'une race de tuberculeux qui se perpétue congénitalement.

8° Comment les phtisiologues osent-ils affirmer que tous les enfants de parents tuberculeux naissent indemnes alors que les microbiologistes les plus compétents ont dépisté la présence du germe dans le placenta, dans le sang du cordon et dans les ganglions mésentériques des fœtus, des enfants mort-nés ou ayant succombé de débilité congénitale peu après leur naissance, lorsqu'ils étaient issus de mères tuberculeuses.

Calmette, qui était cependant contagionniste, en collaboration avec Lacome et Valtis, a reconnu que *tous les enfants, sans exception, qui se trouvaient dans ces conditions, étaient parasités par le bacille*. Et Brindeau et Cartier ont décelé la présence de ce bacille dans le sang du cordon ombilical, chez les accouchées tuberculeuses, dans plus des trois quarts des cas. Le sang étant pauvre en bacilles et la recherche n'ayant porté que sur un petit volume de sang, il est probable que la bacillémie est un fait constant chez les enfants de tuberculeux.

9° Dans la théorie classique on affirme que les nouveau-nés sont toujours indemnes de tuberculose parce que leur cuti-réaction est invariablement négative à leur naissance. Et cette affirmation est en contradiction flagrante avec le parasitisme incontestable relevé par tous les auteurs qui ont précédé aux vérifications que nous venons de rappeler. Le principe invoqué par les contagionnistes est donc inadmissible. Mais pourquoi la cuti-réaction est-elle négative chez les enfants qui sont bacillémiques ?

C'est parce que cette réaction est tuberculinique, c'est-à-dire engendrée par les toxines secrétées par le bacille quand il se multiplie dans sa vie active, alors que les germes hérités de leurs parents tuberculeux par les nouveau-nés ne se développent pas, restent à l'état de vie latente, ne secrétent rien et ne peuvent par conséquent pas sensibiliser les nourrissons.

10° Comment se fait-il que les phtisiologues n'aient pas remarqué le phénomène extraordinaire suivant lequel la maladie tuberculeuse, contrairement à toutes les autres infections (syphilis exceptée), se présente sous deux formes, non seulement distinctes, mais même opposées dans leurs caractères principaux ?

C'est ainsi que, dans la tuberculose expérimentale, comme dans la forme dite infantile de l'affection, la maladie surgit d'une façon précoce, aussitôt après l'inoculation ou la contamination, présentant invariablement les mêmes symptômes, évoluant toujours d'une manière continue, en empruntant uniquement les voies lymphatiques, ganglionnaires, puis envahissant les organes jusqu'à la mort fatale.

Tout au contraire, dans la tuberculose commune, les caractères généraux de l'infection sont inverses des précédents : la maladie est retardée, elle est essentiellement polymorphe et discontinue, procédant par poussées et évoluant assez fréquemment vers la guérison.

Quelle est donc la raison de cette dualité de formes si curieuse particulière à l'infection ? On en chercherait vainement la cause dans les Traités qui ne l'ont même pas signalée !

Or, nous avons décelé le mécanisme de ces phénomènes : dans la tuberculose humaine commune, c'est le sang qui est primitivement ensemencé par voie congénitale ; le germe est entraîné par le courant sanguin, restant en suspension dans le milieu sans végéter, pendant des mois ou des années, jusqu'à ce qu'un concours favorable de circontances vienne le faire échouer dans les territoires les plus différents de l'économie où il peut alors causer les troubles les plus variés suivant le lieu et la nature des tissus dans lesquels il s'est arrêté.

Par contre, le bacille inoculé en un point quelconque de l'économie, trouve le milieu le plus propice à son développement dans les vaisseaux lymphatiques avec leurs ganglions dans lesquels il s'arrête pour se développer à l'abri du sang antivégétatif.

11° Pourquoi les propriétés les plus remarquables du bacille, celles qui confèrent à la tuberculose ses grandes caractéristiques pathognomoniques, ne figurent-elles pas dans les Traités ?

Les cadavres de tous les microbes pathogènes introduits dans l'organisme sont aussitôt captés par les leucocytes à

noyaux polylobés qui les détruisent par digestion intraprotoplasmique ou les éliminent par diapédèse, et il en est de même, dans la plupart des cas, pour les germes vivants. Or, les bacilles tuberculeux résistent complètement à cette destruction et les leucocytes qui les captent péniblement succombent en donnant des globules de pus. C'est que le germe est entouré par des substances chitineuses, cireuses ou graisseuses — ou en renferme — qui le rendent inattaquable, aussi bien par les macrophages que par les antiseptiques.

Grâce à la connaissance de cette propriété et à celle de son développement très lent, on peut expliquer la formation d'abcès froids, la rareté du bacille dans certains liquides pathologiques chez les tuberculeux, la longue suppuration des lésions et des plaies bacillaires, la nécessité des curetages, le phénomène de Koch, l'impossibilité des réinfections et surinfections, etc..., tous phénomènes qui restent des énigmes pour la science livresque.

12° La propriété que possèdent les bacilles morts d'engendrer des lésions identiques à celles provoquées par les germes vivants, mais ces lésions n'évoluant pas, est encore une notion que les enseignements universitaires négligent et qui permet cependant seule de comprendre certains faits des plus remarquables.

Ce sont surtout les cadavres bacillaires imprégnés de toxines, qui infestent le milieu ambiant et que nous absorbons à chaque instant en engendrant l'état allergique et aussi les lésions muettes surtout hilaires, que l'on dépiste si fréquemment à l'autopsie des vieillards des asiles ; ces vieillards ne sont nullement et n'ont même jamais été pour cela tuberculeux, comme on le prétend dans l'enseignement des Facultés.

Nous avons constaté que les bacilles morts traversent certaines membranes semi-perméables ne laissant pas passer les bacilles vivants. Nous avons découvert cette propriété en filtrant, sur certains papiers, des cultures homogènes de bacilles tuberculeux. Seuls les cadavres bacillaires peuvent franchir les parois du filtre.

Il est bien probable que les choses se passent de la même manière dans le cas de membranes semi-perméables naturelles qui séparent notre organisme du milieu extérieur.

Ce sont les bacilles morts imprégnés de toxines qui, sans jamais tuberculiser les sujets qui les absorbent, conditionnent

l'allergie ainsi que certaines lésions non évolutives ayant donné le change aux médecins qui les ont observées.

CONCLUSIONS

On voit, par ces quelques exemples principaux — et l'on pourrait en ajouter nombre d'autres — combien la phtisiologie officielle est encore obscure et c'est précisément ce que l'éminent professeur Renaud vient de reconnaître loyalement, dans l'allocution qu'il a prononcée, comme président de la Société Médicale des Hôpitaux de Paris, lorsqu'à l'occasion de la mort de Fernand Bezançon, et après avoir rappelé qu'il était trop tôt pour apprécier la valeur de la notion de contagion qui a orienté les études de toute l'Ecole parisienne, il a estimé que « la tuberculose est une maladie singulière, et dont la connaissance ne sera pleinement acquise que par l'accumulation systématique et prolongée d'une documentation précise que seuls nos successeurs pourront posséder et encore à condition qu'ils sachent faire l'effort convenable. »

Or, cette documentation précise, voilà plus de soixante ans que nous en réunissons de très nombreux éléments, mais nul ne veut en prendre officiellement connaissance parmi les autorités médicales qui commandent le classicisme.

AUGUSTE LUMIÈRE.

SOUVENIRS
SUR
RICHARD STRAUSS

Au lendemain de son quatre-vingt-cinquième anniversaire, au soir d'une longue et glorieuse carrière vouée tout entière à sa production incessante de compositeur, à sa bienfaisante activité de chef d'orchestre et d'animateur, Richard Strauss s'est éteint le 8 septembre 1949, entouré des siens, en son domaine de Garmisch, dans ce Tyrol bavarois, où il n'était revenu que depuis quelques semaines passer l'été, après cinq ans de séjour en Suisse française. Le monde musical a perdu en sa personne un de ses maîtres les plus incontestés, de ses plus célèbres représentants, l'Europe centrale son plus grand compositeur, la pensée universelle un grand esprit qui, sans cesse, a su élargir son horizon, et s'élever au-dessus de lui-même. Le message considérable qu'il nous laisse, et qui touche à tous les genres, sauf à celui de la musique religieuse, semble encore fort incomplètement connu en France, si j'en juge par beaucoup des notices publiées à l'occasion de sa disparition. D'ailleurs ce n'est pas dans les limites d'un article nécrologique, ni même d'un essai plus développé, qu'on peut songer à en parler dignement, à en faire ressortir l'unité profonde, sous l'infinie variété de ses aspects, — à montrer comment, solidement axé sur le passé, il n'a cessé d'exprimer un puissant tempérament, une personnalité toujours reconnaissable pour une oreille exercée, — et de préfigurer l'avenir. Je ne puis, à ce sujet, que renvoyer le lecteur aux ouvrages solidement documentés, et souvent remarquables, que lui ont consacrés en Allemagne MM. Max Stei-

nitzer, Richard Specht, Joseph Grégor ; en Autriche, M. Roland Tenschert ; en Suisse, MM. Fritz Gysi et Willi Schuh ; en République Argentine, M. Otto Erhardt. Je n'oublie pas certes, en France, le récent petit livre, clair et pratique, de M. Claude Rostand, jusqu'ici le seul du genre, et par là même amené à rendre de réels services d'information chez nous. Puis-je me permettre d'indiquer aussi, à titre complémentaire, les pages que j'ai écrites moi-même sur l'œuvre symphonique vocale et chorale comme préface à l'édition française du livre de M. Grégor sur l'œuvre lyrique, dans mon recueil de chroniques *Musiciens de mon temps*, enfin sur la vie de l'auteur et l'ensemble de son apport, dans le fascicule de novembre 1949 du *Larousse mensuel ?* (1).

On verra qu'on peut y distinguer quatre grandes périodes, s'enchâssant en quelque sorte les unes dans les autres : celle de la première jeunesse, antérieure à la vingt-cinquième année, où reste sensible l'influence des classiques, de Mendelssohn et même de Brahms, dont le père de Richard Strauss, le célèbre corniste munichois Franz-Joseph Strauss était le partisan convaincu ; — celle des dix grands poèmes d'orchestre, de *Aus Italien* à la *Symphonie alpestre*, où le musicien, déjà en pleine possession de ses moyens d'expression et d'une virtuosité instrumentale consommée, s'affirme l'admirateur passionné, et sur certains points le continuateur, de Franz Liszt et de Richard Wagner ; — celle des quinze grands ouvrages lyriques, des quatre ballets, si différents de ton et de signification, quoique tous visiblement jaillis d'une seule plume extraordinairement féconde, mais toujours sûre d'elle-même. Je n'en veux pour preuve que l'élan juvénile et généreux de *Guntram*, méconnu par les Munichois, la saveur populaire de *Feuersnot*, les ardeurs frénétiques de *Salomé* et d'*Elektra*, la séduction viennoise du *Chevalier à la rose*, d'*Arabella* et de *Crème fouettée*, le double visage si prestigieusement réalisé d'*Ariane à Naxos*, la couleur baroque et mythique de la *Légende de Joseph*, d'*Hélène d'Egypte*, de *Daphné*, de l'*Amour de Danaé*, encore inédit, et dont le der-

(1) Max Steinitzer : *Richard Strauss* (Berlin 1911). R. Specht : *Richard Strauss et ses œuvres* (Leipzig 1921). Joseph Grégor : *Richard Strauss maître de l'Opéra* (version française. Mercure de France 1942). Dr F. Gysi : *Richard Strauss* (Athénaion. Potsdam,1934). Willi Schuh : *Les Opéras de Richard Strauss* (Atlantis Verlag, Zurich 1947). *Considérations et souvenirs de Richard Strauss* (Atlantis Verlag, Zurich 1949). Claude Rostand : *Richard Strauss* (Editions La Colombe, Paris). Gustave Samazeuilh, : *Musiciens de mon temps* (Marcel Daubin, 1947).

nier acte est si poétiquement émouvant, la somptuosité orientale de *la Femme sans ombre*, un des sommets méconnus de l'œuvre entière, les accents ironiques et touchants de la « comédie domestique » qu'est l'*Intermezzo*, l'adresse de la musique de scène pour notre *Bourgeois Gentilhomme*, la brillante verve de *la Femme silencieuse*, où apparaît, complètement renouvelée dans ses moyens d'expression, une religion mozartienne qui devait plus tard s'affirmer mieux encore dans le *Capriccio*, ce jeu de prince, revivifiant les formes des vieux maîtres français et italiens. Et je classe à part, au meilleur rang, le profond et capital *Jour de Paix*, ce *Fidelio* modernisé, qui, par la pensée humanitaire généreuse qui l'anime, rejoint et reprend avec une singulière puissance les aspirations juvéniles de *Guntram*.

Laissant de côté à regret les cent cinquante *lieder*, les poèmes pour chant et orchestre, pleins de mouvement et de substance, les nombreux chœurs, diverses pièces de circonstance, revisions d'œuvres lyriques célèbres qui nécessiteraient une étude spéciale, comment ne pas dire un mot enfin de cette « production posthume », de ces « exercices d'entraînement » auxquels Richard Strauss, s'il faut l'en croire, s'est livré en ces dernières années, si douloureuses pour son chœur de patriote clairvoyant, et qui l'ont ramené à cette musique pure, à laquelle il avait voué ses premiers essais de jeunesse : la saisissante méditation pour instruments à cordes, *Métamorphoses*, dont la péroraison désolée reste un de ses chefs-d'œuvre, un *Deuxième Concerto* pour cor, un *Concerto* pour hautbois, un *Double Concerto* pour clarinette basson, petit orchestre et harpe, deux *Sonatines* pour seize instruments à vent, dont la lumineuse fraîcheur est un enchantement, quatre *Poèmes* pour chant et orchestre encore inédits, témoignage suprême d'une faculté créatrice et d'une puissance de travail restées intactes jusqu'à la dernière heure ?

***

Mon propos n'est pas aujourd'hui de parler plus en détail de cette œuvre musicale, dont je n'ai pu tout de même, — et je m'en excuse, — faire abstraction, étant donné tout ce que je lui dois d'émotions et d'enseignements. Je voudrais plutôt évoquer maintenant certains souvenirs personnels sur le grand artiste que j'ai eu la bonne fortune de connaître, voici

plus d'un demi-siècle. Mon père, Fernand Samazeuilh, grand ami des arts, lié avec la plupart des animateurs de la *Société Nationale* comptait, aux côtés d'Henri Duparc, de Vincent d'Indy, de Chabrier, parmi les fidèles français de Richard Wagner, qu'il avait rencontré à Lubeck en 1867. Il avait, en 1894, amené pour la première fois à Bayreuth et à Munich le bachelier frais émoulu que j'étais, déjà féru de musique. Richard Strauss, à peine âgé de trente ans, venait de faire jouer au théâtre de Weimar, où il était directeur de la musique, son premier opéra *Guntram*, et collaborait aux spectacles bayreuthiens comme chef d'orchestre de *Tannhauser*, tandis que la cantatrice Pauline de Ahna, qu'il devait épouser peu après, interprétait brillamment les rôles de Freihild et d'Elisabeth. Cosima Wagner entretenait alors sur la colline sacrée, avec la ferveur et l'autorité clairvoyante que l'on sait, le flambeau du souvenir. Elle ne s'était pas trompée sur la valeur du jeune musicien qui y avait déjà fait ses premières armes, en 1889 et 1892, comme chef de chant et assistant sur la scène. Elle ne cachait pas à son entourage tout le cas qu'elle faisait de cette « étoile montante ». Quelques jours plus tard, je retrouvai Richard Strauss à Munich, où il faisait un stage, comme troisième chef d'orchestre, aux côtés d'Hermann Lévi, le célèbre animateur de *Parsifal*, alors sur l'extrême fin de sa carrière, et de Franz Fischer, chef consciencieux mais pesant. Il y dirigeait, dans le charmant petit théâtre de la Résidence, hélas ! aujourd'hui détruit, un *Don Juan*, et à l'Opéra Royal un *Tristan*, dont je n'ai pas oublié la vie passionnée et frémissante.

Revenu deux ans plus tard en Europe centrale pour un séjour plus prolongé, j'assistai, aux concerts du Muséum de Francfort, à la première audition, sous la direction de Richard Strauss, de son poème symphonique d'après Nietzsche *Ainsi parla Zarathustra*. On l'y retrouve tout entier, avec ces hautes aspirations poétiques, ces audaces harmoniques et orchestrales qui, en 1897, faisaient scandale dans les milieux néo-classiques d'outre-Rhin. *Don Quichotte* et la *Vie d'un héros*, qui suivirent à bref délai, n'étaient pas faits pour le diminuer... Déjà à ce moment Richard Strauss suivait avec intérêt l'évolution de notre musique. Ainsi qu'Engelbert Humperdinck, il était des premiers à applaudir et à soutenir Vincent d'Indy venu à Francfort diriger *Wallenstein*, et, au festival de Mannheim, la

Symphonie cévenole, avec Edouard Risler au piano, — Risler alors chef de chant à Bayreuth, et signataire d'une adroite transcription de concert de *Till Eulenspiegel*. Il ne dépendit pas de Strauss, je puis ici en témoigner, que *Fervaal*, après le grand succès de la première à Bruxelles, ne fut joué à Munich, comme plus tard le furent à Berlin grâce à lui, *Benvenuto Cellini*, *Carmen*, *Samson et Dalila*, *Briséis*, *Istar*, *Louise*, au cours d'une collaboration comme chef d'orchestre et directeur de la musique qui, depuis 1898 jusqu'en 1938, ne l'amena pas moins de 960 fois au pupitre de l'Opéra d'Etat sans parler de ses nombreuses apparitions dans les théâtres et concerts, en Europe et dans les deux Amériques...

On sait le grand succès qui lui fut fait à Paris quand il y vint, à la fin du siècle dernier, diriger, chez Lamoureux et chez Colonne, ses premiers poèmes symphoniques, puis la *Vie d'un héros* et la *Symphonie domestique*. Si différents que fussent leurs tempéraments et leurs tendances, Gabriel Fauré, Vincent d'Indy, Gustave Charpentier, Alfred Bruneau, Claude Debussy, Paul Dukas, Maurice Ravel, lui rendirent hommage dans des textes significatifs souvent reproduits. Avec sa générosité coutumière, Romain Rolland devenait son ami, son partisan le plus actif. Il engageait avec lui une vivante correspondance qui sera bientôt publiée... En 1905, Richard Strauss nous revenait pour diriger, au Châtelet, la première représentation de *Salomé*, qui, soigneusement préparée, pour la partie orchestrale par Gabriel Pierné, faisait sensation. Il publiait en Allemagne en 1909 une nouvelle édition, avec de pénétrants commentaires, du *Traité d'instrumentation* de Berlioz, qu'il m'a dit bien des fois considérer comme un audacieux novateur, un prestigieux coloriste, et le créateur véritable de l'orchestre moderne. Pour une collection de livres sur l'histoire de la musique dont il avait la direction, il faisait appel au concours de Romain Rolland et d'Alfred Bruneau. Pendant la guerre de 1914-1918, il refusait de signer le manifeste des intellectuels allemands, et vantait à Amsterdam les mérites de notre Conservatoire.

Devenu, en 1919, directeur de l'Opéra de Vienne, où sa collaboration avec Franz Schalk, parfois orageuse, ne l'empêcha pas d'être l'animateur de manifestations de haute classe qui lui valurent la fidélité reconnaissante d'un public difficile, Richard Strauss devait, en 1924, reprendre sa liberté pour se

consacrer tout entier, dans sa villa de Garmisch, à sa production personnelle toujours aussi abondante, et rester à l'écart d'un régime dont il déplorait déjà les excès. Dès 1935, il en subissait les conséquences en voyant interdire en Allemagne, aussitôt après la première de Dresde, la comédie lyrique *la Femme silencieuse* qu'après la mort de son collaborateur habituel Hugo von Hofmannsthal, il avait écrite sur une habile adaptation de la pièce anglaise de Ben Jonson par l'indésirable Stéfan Zweig. La même année, venu en France pour présider à Vichy le festival de la Coopération internationale des Compositeurs dont il était le président, averti par moi de la mort récente de mon maître et ami Paul Dukas pour lequel il avait une grande admiration, et dont il n'ignorait pas les origines, il réclamait aussitôt « comme un honneur » de diriger à son premier concert *l'Apprenti sorcier*, et de prendre lui-même la parole au micro afin de dire son admiration pour « ce chef-d'œuvre du grand maître français », provoquant par là même l'abstention de l'ambassadeur du Reich. Chaleureusement reçu par tous, il me montrait l'esquisse toute fraîchement terminée de son opéra *Jour de paix*, peu fait pour lui valoir les suffrages des dirigeants nazis, qui brillèrent par leur absence quand, trois ans plus tard, cette puissante fresque sonore et l'admirable progression qui la couronne virent le jour à Munich, en ma présence. Seule une convalescence l'empêchait, en 1937, de venir prendre part à la semaine allemande de l'Exposition de Paris, en dirigeant *le Chevalier à la rose* et *Ariane à Naxos*. Quand en juin 1939, l'aggravation constante de la situation extérieure qu'il redoutait depuis longtemps, l'empêcha de venir à Paris diriger la centième de *Salomé* et d'assister à la création prévue de deux de ses nouveaux ouvrages, il tint, en présidant tout de même à Luxembourg le concours Gabriel Fauré, à apporter son témoignage à un grand musicien de chez nous dont il n'avait pas oublié le suffrage. C'est en France qu'il situa sa dernière œuvre lyrique, le *Capriccio*, et le ballet *Fêtes d'Antan* écrits pendant la guerre. C'est à la France qu'en 1944 il offrit le manuscrit original de la partition d'orchestre de sa *Symphonie alpestre*, pour remercier ses dirigeants de lui avoir restitué des manuscrits laissés en zone occupée. Ce sont là des gestes significatifs qu'il n'est pas inutile de rappeler aujourd'hui.

Je n'oublie pas le chef d'orchestre, le don de mouvement,

de vie, qui caractérisaient ses interprétations, le haut souci de style qui, l'âge venu, servis par une oreille restée intacte, un rare pouvoir communicatif, leur donnaient un accent particulier. Sans cesse préoccupé de ne pas étouffer au théâtre la déclamation vocale par le commentaire orchestral, nul éloge, il me l'a souvent dit, ne lui était plus sensible que de s'entendre dire, en sortant d'une représentation d'*Elektra* ou de la *Femme sans ombre*, où l'écriture est particulièrement complexe, qu'il y avait réussi. Dans ses ouvrages plus récents, la volonté constante d'allègement n'était pourtant jamais synonyme de dénuement ou pauvreté. Invité en 1933 à reparaître au pupitre de Bayreuth pour y diriger *Parsifal* à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Richard Wagner et y affirmer de la sorte une admiration qui n'a jamais fléchi, il stupéfiait les vieux bayreuthiens et le personnel artistique du théâtre par un « allant » dans les récitatifs, bousculant toutes les traditions jusque-là en honneur, modifiant considérablement le minutage habituel, mais distribué, si j'ose ainsi parler, avec tant d'art, que toutes les grandes scènes de l'œuvre, les préludes et les interludes orchestraux conservaient leur largeur et leur majesté, sans que l'action dramatique cessât d'être au premier plan. Je n'ai pas oublié avec quelle émotion la fille de Richard Wagner, Mme Eva Chamberlain, lui en témoigna devant moi sa reconnaissance, en souvenir de sa mère et de son père disparus. Dans un remarquable recueil cité plus haut : *Vues et souvenirs sur la musique*, dont je recommande vivement la lecture pour la richesse et la variété de ses aperçus, on verra avec quelle netteté il intervint pour réclamer le respect de la volonté du génie, lors des discussions que souleva la cessation du privilège de Bayreuth pour les représentations de *Parsifal*.

Quant à son humour, bien connu de ses amis et de ses collaborateurs, je veux, entre beaucoup d'autres, en citer quelques exemples. Dans son jardin de Garmisch, on peut voir une petite stèle portant l'inscription suivante : « Ici repose le noble et vertueux jeune chanteur Guntram (le héros de son premier opéra) cruellement assommé par le fracas de l'orchestre symphonique de son père. Paix à ses cendres. » A son orchestre travaillant *Salomé* : « Messieurs, pas d'histoires inutiles ! Cet opéra est un simple scherzo avec dénouement mortel. » Pendant une répétition d'*Elektra*, le bruit persistant d'un balayeur dans

la salle exaspère le chef d'orchestre : « Il cherche en vain un accord parfait, répond Strauss en riant, dans cette musique pour elfes. » A une répétition de sa *Burlesque* de jeunesse, qui débute par un solo de timbale, le préposé est en retard : « Pas de chance, dit l'auteur, pour une fois qu'il a la mélodie ! » Dans une ville neutre ni suisse, ni belge, Strauss fait répéter son *Don Juan* et l'ouverture de *Tannhauser*. Croyant lui complaire, le violon-solo lui exprime devant moi pendant l'entr'acte sa joie d'oublier, en jouant le premier, le pathos de la seconde et s'attire cette réponse : « Merci, cher Monsieur. Mais suivez mon conseil : entre les deux valeurs Richard, si vous voulez faire un placement sûr pour votre famille, mettez surtout la plus ancienne dans votre portefeuille. Je suis plus sûr de sa durée. » Le même jour où il était en verve, il lance aux violoncelles, avant le trait fulgurant du début de *Don Juan* : « Messieurs, je demande à ceux d'entre vous qui seraient mariés de jouer ce trait comme s'ils étaient fiancés... et tout ira bien ! » Après avoir gourmandé un jeune compositeur devenu depuis notoire, et lui avoir dit que, s'il continuait de la sorte, il ferait mieux de renoncer à la musique, il le rappelle, et lui dit le voyant tout désemparé : « Et surtout, mon ami, ne tenez aucun compte de ce que je viens de vous raconter. On m'a dit si souvent la même chose quand j'étais jeune ! » Aux courses de Vienne, où un ami l'avait entraîné un jour, il joue sur un poulain dénommé *Rosen-Kavalier*, bien que sa cote fût inexistante, et sa chance nulle, au dire des spécialistes. Le poulain gagna l'épreuve, et lui rapporta cinquante fois sa mise : « Pour une fois que je joue, dit-il, j'ai du flair. Mais la prochaine fois je ferai bien de me méfier ! »

Même avant que sa belle demeure de la Jaquingasse, qui lui fut offerte naguère par la municipalité de Vienne, fût détruite par les bombardements, c'est surtout dans sa villa de Garmisch, entourée de grands arbres, au pied de la Zugspitze, qu'il aimait, aidé de Mme Richard Strauss, spirituelle et allante, de son fils et de sa belle-fille, recevoir ses amis avec ce grand air, cette naturelle simplicité, cette indépendance de jugement, cette bonne grâce parfaite qui donnaient d'autant plus de prix à son commerce qu'il n'aimait point les galvauder. Je me souviens du dernier séjour que j'y fis en juillet 1938, au lendemain de la création de *Jour de Paix*, avec un de mes amis chirurgien

français réputé, depuis longtemps son admirateur, heureux de connaître ce logis plein de souvenirs de toutes sortes, tenant tant au pays bavarois, à ses richesses ethniques ou populaires, qu'à la vie artistique du compositeur et du chef d'orchestre, sans parler d'une magnifique bibliothèque littéraire et musicale, avec des manuscrits de Bach, Mozart, Beethoven et Wagner. Nous l'avons vu, assis dans son jardin sur un fauteuil, un bock de bière à ses côtés, crayonner sans arrêt sur ces petits cahiers d'esquisses qu'il portait toujours sur lui, contenant les « premiers jets » de son œuvre entière, et d'après lesquels son étonnante maîtrise de plume lui permettait de réaliser du premier coup la partition d'orchestre définitive. Dès que celle-ci était en cours d'exécution, il songeait à celle qui devait lui succéder.... Après une jeunesse relativement fragile, bien que lui aient été épargnées les difficultés matérielles qui entravent, au début de leur carrière, tant de compositeurs, une magnifique santé lui permettait de se livrer tout entier au travail intense et continuel qui fut toujours pour lui non seulement une règle de vie, mais un besoin, et qui le rendit digne des faveurs du destin.

Mais celles-ci, hélas ! sont rarement éternelles. A quatre-vingts ans, Richard Strauss devait connaître les rigueurs de l'épreuve et les tristesses d'un exil volontaire. Dès l'été de 1944, il quittait Garmisch pour se fixer d'abord à Baden, près de Zurich, puis à Lausanne et à Montreux, où il séjourna jusqu'en juin dernier, et écrivit les « œuvres posthumes » dont j'ai parlé plus haut, malgré les complications d'existence qui résultaient pour lui, naturalisé autrichien depuis déjà de longues années, malgré certaines mesures financières qui auraient dû être épargnées à un artiste de son âge et de sa classe, toujours resté en dehors de la politique et des politiciens. Il ne sortit qu'une fois de cette retraite, en octobre 1947, pour prendre part à un festival organisé en son honneur à Londres par son ami sir Thomas Beecham, au cours duquel il dirigea encore deux concerts.

A la veille de son quatre-vingt-cinquième anniversaire, sur la suggestion qui leur en avait été faite, les animateurs de la Réunion de nos théâtres lyriques nationaux, de la Radiodiffusion française et de la Société des Concerts du Conservatoire, avaient accepté de conjuguer leur efforts pour rendre en mai dernier, à Paris, au grand musicien, un hommage analogue. De belles

représentations du *Chevalier à la rose*, données à l'Opéra avec la troupe de l'Opéra de Vienne, ont succédé à des concerts d'orchestre et de musique de chambre où furent fêtées la *Vie d'un héros*, la *Symphonie domestique*, diverses premières auditions pour la France, dont *Jour de Paix*, qui, la même semaine, était représenté au théâtre de la Monnaie de Bruxelles avec un égal succès... Richard Strauss, qui s'était intéressé vivement à cette manifestation, comptait y prendre part comme à Londres, et faire en France, à cette occasion, un séjour prolongé. Il dut, hélas ! au dernier moment et à son vif regret, renoncer à la joie qu'il s'en promettait. Il m'écrivit alors de Montreux une longue lettre dont voici des fragments : « Depuis plusieurs mois de misères de santé, j'étais, ces temps derniers, considéré par les médecins comme tout à fait rétabli. Jusqu'à aujourd'hui j'avais tenu pour certain de pouvoir assister et prendre part au beau festival que Paris veut bien préparer pour moi... Mais finalement, à la suite de la nouvelle intervention pourtant légère que j'ai dû subir, j'ai senti que je n'étais pas encore assez résistant pour supporter, à mon âge, le voyage, et surtout les fatigues, si agréables qu'elles soient, qu'aurait entraînées mon séjour à Paris... Veuillez exprimer à tous ceux qui veulent bien se donner de la peine pour moi, et dont je sais la valeur, mes chaleureux remerciements, mes souvenirs les meilleurs et mes vifs regrets de devoir renoncer à leur exprimer moi-même ma gratitude pour leur précieuse collaboration. Mais je serai en esprit auprès d'eux.

« Le fait que la radiodiffusion de *Jour de Paix* se trouve coïncider avec la réunion de la conférence des ministres des Affaires étrangères est comme un signe du destin, et je veux considérer comme un heureux présage que ma vision artistique de 1938, évoquant la paix tant souhaitée qui dispenserait le bonheur à tous, puisse rayonner sur le monde depuis la Ville lumière qu'est Paris. »

Je transmis alors à qui de droit ce vœu, conforme aux idées qui furent celles de Richard Strauss toute sa vie, et qui s'affirment déjà dans son premier drame musical *Guntram*. Il les exprimait encore, dans une lettre destinée à M. André François-Poncet, quelques instants avant la crise cardiaque qui devait, hélas ! avoir raison de ses forces si longtemps résistantes. En voici le texte, tel que son fils le Dr Franz Strauss

l'a fait parvenir à son destinataire, en exécution des volontés du défunt :

« Garmisch, le 29 août 1949.

« Très honoré et cher monsieur l'Ambassadeur,

Permettez-moi de vous exprimer la très profonde satisfaction que j'ai ressentie en apprenant que vous aviez, vous, un des Européens les plus méritants, à assumer les fonctions de Haut-Commissaire en Allemagne. Vous avez consacré à l'entente franco-allemande une bonne partie du travail de votre vie et c'est pour moi, au soir de ma propre existence, une pensée réconfortante que de vous savoir investi de cette charge, si lourde de responsabilités. Je suis malheureusement malade, et ne peux pas vous dire aussi longuement que je le voudrais tout ce qui remplit mon cœur, quand je songe à l'Allemagne, à la France, à l'avenir de l'Europe centrale. Mes pensées, à ce sujet, ont toujours été liées à votre personne, et c'est à vous que se rattachaient mes espérances, au cours de toutes les années catastrophiques que nous avons vécues. J'aimerais parler de tout cela avec vous plus à loisir. J'espère que vos pas vous ramèneront un jour à Garmisch, où nous avons été heureux de vous accueillir, ainsi que votre épouse, au moment de la dernière Olympiade.

« Avec mes salutations cordiales, votre sincèrement dévoué.

« Richard Strauss. »

Ainsi prit fin une existence tout entière consacrée à créer, à servir de grandes œuvres... Par ce glorieux privilège, en lequel notre Claude Debussy reconnaissait, il y a un demi-siècle, l'annonce du génie, la mémoire de Richard Strauss est assurée de survivre, honorée dans la gratitude des hommes. Puisse cette certitude adoucir la douleur des siens, de ceux qui furent ses amis, ou bénéficièrent tant de fois de ses précieux conseils — et le deuil du monde musical...

GUSTAVE SAMAZEUILH.

REVUE SCIENTIFIQUE

RADIO CÉLESTE

Les étoiles nous envoient autre chose que cette « obscure clarté » dont parle le poète et qui nous renseigne admirablement sur leur constitution. Depuis une quinzaine d'années on s'est aperçu qu'elles émettent aussi des ondes radioélectriques. A première vue il n'y a rien d'étonnant à cela, car les ondes que nous faisons parler dans nos appareils récepteurs sont de la même nature que la lumière et n'en diffèrent que par la fréquence. Dans l'ordre décroissant, au-dessous du rouge vient l'infra-rouge, puis les ondes hertziennes ultra-courtes. Cet adjectif est d'ailleurs vague et conventionnel et il vaut mieux parler chiffres. En gros les ondes de la radio qu'on peut diriger sont décamétriques, celles de la télévision sont métriques, celles du radar sont décimétriques. Il y a encore des ondes centimétriques et millimétriques qui servent déjà beaucoup aux physiciens de l'atome. Or ce sont surtout des ondes métriques qu'on reçoit du ciel.

Le phénomène fut d'abord observé par Jannsky aux Etats-Unis en 1933 en étudiant le bruit de fond produit par les antennes. Leur orientation vers certains points du ciel augmentait notablement le bruit. Il en conclut que la Voie lactée émettait des ondes électriques, ce qui parut trop surprenant pour ne pas être nié. Un autre Américain, Grote Reber, étudia systématiquement ces faits quelques années plus tard à l'aide des récepteurs paraboliques du radar. Ce sont d'énormes parapluies renversés en treillis de fer, pourvus au centre de petites antennes. On en peut voir un actuellement à l'Observatoire de Meudon où il a été installé sous l'égide de l'Institut d'astrophysique par les soins de M. Laffineur. Il a un diamètre de 7 m. 50 et est accordé sur des ondes de 55 cm. Mais on en construit de plus grands pour capter

davantage d'énergie hertzienne. Tous les observatoires possèdent ces « radiotélescopes ».

Les observations de Reber sont aujourd'hui classiques. Elles ont porté sur des ondes inférieures au mètre. L'axe du télescope étant dirigé dans le plan de la Voie lactée, on constata que les émissions les plus intenses ne venaient pas des étoiles les plus brillantes mais de parties du ciel très peu peuplées. Par exemple il est une région de la constellation du Cygne qui donne un flux radioélectrique puissant sans qu'on puisse le rapporter à aucune étoile. De même il y a un maximum dans le Sagittaire. On connaît plus d'une demi-douzaine de ces « radio-sources ». La nébuleuse dite du Crabe, qui provient de l'explosion d'une supernova, est très active. La localisation est parfois si précise qu'elle ne dépasse pas huit minutes d'arc. On commence à dresser la carte de ces radio-sources et on mesure l'intensité de leur rayonnement en fonction de la longueur d'onde. On ne redoute pas beaucoup qu'il puisse parasiter la télévision au point de gâter ses réceptions à domicile.

A quoi faut-il attribuer cette radio céleste ? Reber suggère qu'elle est due à un freinage protonique des électrons chassés de certaines étoiles. D'autres astronomes croient qu'elle émane d'étoiles à température moyenne analogues à notre soleil, qui pullulent dans la Voie lactée. Ils invoquent le fait que notre étoile familière émet elle aussi des ondes électriques, comme l'avait prévu Lodge il y a cinquante ans, comme le soutenait Deslandres sans pouvoir encore le justifier. Ces émissions irrégulières sont étudiées depuis 1947. Elles offrent un spectre qui va de 50 cm. à 10 mètres de longueur d'onde. Leurs variations suivent les éruptions de la chromosphère et sont en rapport avec les phénomènes terrestres que les physiciens du globe observent lors du passage des taches au méridien solaire central. Denisse a montré que l'intensité du rayonnement dépendait de l'aire et du champ magnétique des taches. Mais l'énergie reçue selon la longueur d'onde ne suit pas la même loi que dans le cas de la radio stellaire. Appleton, le grand physicien anglais de la radio, prix Nobel, a constaté l'existence d'un maximum pour une longueur d'onde de 5 mètres. Au-dessous, la couche ionisée qu'il a découverte amortirait les ondes, qui cesseraient d'être perceptibles aux environs du mètre.

Cette radio solaire a non seulement fait l'objet de mesures directes, elle a été enregistrée après réflexion sur la lune. Telle

est la curieuse communication qui a été faite récemment à l'Académie des Sciences par MM. Steinberg et Zisler. L'observation fut obtenue au radiotélescope monté à Marcoussis par l'Ecole normale supérieure et le Laboratoire d'études de la Marine. Ce récepteur fonctionne sur 19 cm. de longueur d'onde et les ondes sont rendues acoustiques par modulation. En parlant par figure on peut donc dire que la pâle Phoebé fait certains jours beaucoup de bruit. Cette humeur bruyante coïncide avec une recrudescence de l'activité solaire. La réflexion du miroir lunaire est de 10 pour 100, soit un peu plus que pour la lumière.

Il faut rapprocher ces intéressantes observations de l'expérience fameuse faite par les Américains en janvier 1946. Un radar de grande puissance avait été braqué sur la lune et les ondes réfléchies vinrent s'enregistrer deux secondes deux tiers après l'émission, ce qui répond bien au temps de propagation dans le vide de l'énergie électromagnétique. Appleton pense qu'on pourrait ainsi faire la carte lunaire et M. Belin ne désespère pas d'envoyer un de ses bélinogrammes à notre satellite, avec réponse sûre.

LA CELLULE ET L'HÉRÉDITÉ.

Depuis le jour où, il y a presque trois cents ans, Hooke découvrait la structure cellulaire d'une tranche de liège au microscope nouvellement inventé, la science de la cellule a fait des progrès étourdissants. On a reconnu que la biologie tout entière n'est qu'une promotion de la cytologie. *Omnis cellula e cellula*, disait Virchow, et l'œuf dont sortent tous les vivants n'est qu'une cellule primitive. Mais en raison de l'échelle infinitésimale de ses phénomènes et de leur caractère encore mystérieux, la cytologie entoure son observation précise d'un gros nuage d'hypothèses. Comme le dit M. Gautheret, professeur à la Sorbonne, dans un excellent livre qu'il vient de publier (1), « la cytologie est devenue une science très vaste dans laquelle l'imagination dépasse souvent l'humble réalité des faits ». Le microscope aux rayons X, le microscope électronique lui-même, bien qu'il ait permis de séparer largement le cent-millième de millimètre, et renseigné sur la structure des virus, n'ont point dévoilé l'inconnu de la cellule vivante.

(1) *La Cellule*, principes de cytologie générale et végétale. Albin Michel 1949.

Les particularités les plus fines d'une image ne suffisent point du reste à expliquer le fonctionnement.

Depuis longtemps on a fait appel à la chimie ; on a trouvé des colorants qui imprègnent certaines parties de la cellule à l'exclusion des autres, mais cette « cytochimie » a quelque peu déçu l'espérance de ses fondateurs. Une autre limitation survint après les admirables travaux de Morgan sur la Mouche du vinaigre. Les cytologistes pensèrent que seule l'étude du noyau cellulaire était importante, et qu'il fallait s'attacher désormais aux chromosomes et à leurs germes porteurs de l'hérédité. Eux seuls pouvaient donner le secret de la vie. Ce fut là une erreur, dit le professeur Gautheret, et elle stérilisa la biologie pendant trente ans dans ce domaine.

Le dogme de Weissmann, selon lequel le germe est immortel et se transmet au cours des générations sans être en rien altéré par le corps qui l'héberge, a encore ses fanatiques malgré la résistance que lui opposèrent de grands biologistes français comme Félix Henneguy ; mais les progrès des connaissances, notamment sur les hormones, l'ont rendu insoutenable. Le germe n'est pas soustrait aux influences du corps, car les chromosomes se forment aux dépens des matériaux cellulaires qui baignent le noyau ; sa précieuse substance, la chromatine, reflète donc autant qu'elle la résume l'histoire de l'individu et de sa lignée. L'hérédité des caractères acquis qu'on niait par préjugé en profitant de la rareté de l'expérience, a été réhabilitée par une physiologie plus avertie. Il n'est plus besoin de recourir à la sélection et surtout aux mutations de hasard pour expliquer l'évolution des êtres vivants et leur conquête lamarckienne d'un milieu naturel parfois hostile. Sur ces questions capitales on lira avec fruit un livre, plus philosophique que celui de M. Gautheret, encore qu'il traite du même sujet : *La Vie cellulaire* (1). Son auteur, le professeur Champy, dont on connaît les beaux travaux sur la sexualité, pense lui aussi qu'on a surestimé la génétique en ce qu'elle attribuait à des éléments figurés, à de simples structures « une valeur de prédestination extraordinaire ». Certaines observations sur le clivage brutal du noyau dans la croissance vont à l'encontre d'une théorie qui fait du noyau le support d'une hérédité terriblement complexe.

(1) Edit. Flammarion, Paris 1947.

Ayant ainsi éliminé et rectifié ses hypothèses téméraires, la science de la cellule est promise à un grand avenir. On revient à l'étude des constituants cellulaires autres que le noyau, à son protoplasme qui joue un rôle fondamental. On l'analyse par des méthodes nouvelles, on étudie sa structure fine et ses mouvements. On voit qu'il est capable de réaliser sa propre synthèse ; on lui découvre des propriétés spéciales « dont la signification nous échappe complètement », dit M. Gautheret. D'autres structures, les chondriosiomes, les plastes, les microsomes ont des fonctions physiologiques importantes. La cellule est un monde. Dans les protistes c'est un être vivant complet d'un centième de millimètre qui se nourrit, se meut et dont la diversité de formes est « un sujet d'étonnement pour le cytologiste ».

La chimie évidemment ne saurait expliquer tout cela, mais l'explication chimique est un stade indispensable. Avec le concours de la physiologie, elle est en train, dit notre auteur, de provoquer une véritable révolution. Le danger, c'est la spécialisation des cytologistes. M. Gautheret leur donne à cet égard une belle leçon. Botaniste et expérimentateur magistral de la culture des tissus végétaux, il n'a pas hésité à écrire un livre de cytologie générale, parce qu'il est convaincu de l'unité de la vie sous toutes ses apparences. Les cellules des animaux et des plantes sont analogues et leur différence provient de leur finalité. Il existe cependant des structures non cellulaires chez certains végétaux inférieurs et chez les virus ; mais entre elles et les bactéries il y a toutes les transitions possibles et l'on peut y voir les premiers efforts d'organisation de la vie. Du côté de la matière brute les virus n'assurent pas si facilement la transition qu'on avait espérée ; si certains sont cristallisables, ils constituent déjà des molécules chimiques très compliquées. Les virus seraient plutôt des produits de destruction cellulaire doués encore de la faculté de reproduction ; ils ne seraient point de la vie qui commence.

LE PROFESSEUR LACASSAGNE ET LE PROBLÈME DU CANCER.

L'Académie des Sciences vient d'élire M. Antoine Lacassagne dans sa section des membres libres en remplacement de Gustave Roussy. Lyonnais d'origine, médecin et histologiste, le nouvel

élu est un élève du professeur Regaud qui fut le premier directeur du Laboratoire de radiophysiologie créé par l'Institut Pasteur avant 1914, aujourd'hui Institut du radium. C'est avec ce maître qu'il fit la plupart de ses brillantes recherches sur les radiations. En 1937, à la retraite de Regaud, il recueillit sa succession. Son laboratoire avait déjà été incorporé à l'Ecole pratique des Hautes Etudes à la Sorbonne ; pendant la guerre le Collège de France créa pour lui une chaire de radiobiologie expérimentale. Les cours de Lacassagne (1) traitent du cancer sous ses différents aspects. Ils étudient la production du cancer par les rayons corpusculaires, les rayonnements électromagnétiques (rayons gamma, rayons X, rayons solaires même), et les substances chimiques étrangères au corps ou fabriquées par lui. C'est cette diversité d'origine qui rend impossible d'attribuer le cancer à un virus ou à un parasite.

La radiobiologie date de Bergonié, c'est-à-dire du début du siècle, à l'époque où les corps radioactifs furent à la disposition des médecins. Regaud et Lacassagne établirent les techniques radiothérapiques des différents cancers. Ils avaient commencé par étudier l'action des radiations sur les organes génitaux, puis sur les différents tissus et avaient remarqué la grande sensibilité des muqueuses de l'estomac et de l'intestin aux radiations. Ils perfectionnèrent ainsi les méthodes de traitement et obtinrent pour la première fois cette irradiation égale en profondeur qui est indispensable. Les travaux étaient facilités par l'annexion à l'Institut du radium d'un hôpital de cancéreux qui fut le premier du genre en France, et par la collaboration du laboratoire voisin où travaillaient Debierne et Mme Pierre Curie avec des sources radioactives considérables. C'est en 1914 que fut instaurée la méthode radiumthérapique fondée sur la dose d'émanation détruite. Par la suite Lacassagne fut un des premiers à appliquer la méthode des indicateurs radioactifs, sans pouvoir constater d'ailleurs qu'il y avait fixation élective sur les tissus cancéreux.

La contribution la plus capitale peut-être du professeur Lacassagne est d'avoir confirmé, avec le regretté physicien Holweck, le mécanisme quantique de l'effet des radiations sur les cellules. C'est la grande découverte physique du XX^e siècle que les ondes électromagnétiques agissent de façon discontinue, comme une rafale de petits projectiles, les photons. L'irradiation d'une cellule

(1) Ils sont publiés dans les *Actualités scientifiques* Hermann et forment jusqu'à présent quatre ouvrages (1945 à 1948).

est donc comparable à un tir de mitrailleuse prolongé. Le calcul des probabilités aida à démontrer que toute cellule possède un centre très petit où l'atteinte d'un seul photon est mortelle tandis qu'ailleurs il y a blessure peu grave. Cette méthode élégante permit aux deux savants de mesurer le bactériophage d'Hérelle ; elle permit également, dans l'ordre médical, de chiffrer la probabilité de survie d'un cancéreux traité par les rayons.

En cancérologie expérimentale, Lacassagne a produit des cancers par irradiation de foyers inflammatoires et il a été le premier à montrer le rôle des hormones dans la genèse des cancers mammaires et génitaux de la souris. Contre cette action cancérigène de la folliculine, il a employé l'hormone mâle ou testostérone. Il a étudié l'action des neutrons (avec Joliot), puis celle des hydrocarbures cycliques comme le goudron, et il a édifié une théorie électronique de ce dernier type de cancérisation.

Est-ce à dire que le professeur Lacassagne ait une théorie générale de l'origine du cancer ? Sa grande prudence expérimentale le lui interdirait. Sans doute estime-t-il que le cancer est une maladie cellulaire, mais au moins selon son expérience des radiations, il ne croit pas à une mutation cancéreuse, ni dans le génome, ni dans le chromosome, ni dans le gène. Il y aurait plutôt « lésion d'une formation cellulaire qui préside, de façon directe ou indirecte, à la division cellulaire ». Cette lésion ne serait pas rapide, elle procéderait d'une très longue évolution cellulaire. L'état précancéreux pourrait durer chez l'homme des dizaines d'années. Le déceler d'une façon sûre serait une des plus belles découvertes de la médecine. Mais tous les réactifs sérologiques qu'on a présentés jusqu'ici sont illusoires — à plus forte raison le « sérum du cancer ».

RENÉ SUDRE.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre des Mathurins : *Héloïse et Abélard*, pièce en trois actes de M. Roger Vailland. — Comédie des Champs-Élysées : *La Demoiselle de petite vertu*, comédie en trois actes de M. Marcel Achard. — Théâtre de l'Atelier : *Nuit des Hommes*, pièce dramatique de M. Jean Bernard-Luc. — Théâtre des Variétés : *Tu m'a sauvé la vie*, comédie en quatre actes de M. Sacha Guitry. — Théâtre Sarah-Bernhardt : *La Dame aux Camélias*, pièce en cinq actes d'Alexandre Dumas fils.

L'histoire d'Héloïse et d'Abélard peut-elle fournir un sujet de pièce ? M. Roger Vailland s'y est essayé mais le résultat n'est pas convaincant. L'argument qui figure au programme montre bien le dessein de l'auteur. Il comporte aussi quelques erreurs notamment celle-ci qu'Abélard subit la même année le traitement de Fulbert et la condamnation du Concile de Sens alors qu'environ vingt ans séparent la mésaventure du jeune maître et la décision prise contre un théologien accusé d'hérésie. Mais ce n'est pas là-dessus qu'on le reprendra. Le thème de la pièce a été fourni par une lettre d'Abélard à Héloïse. La correspondance des deux amants, traduite et publiée par le savant latiniste Gréard commente en effet leur idylle et peut fournir matière à l'imagination. Quant à en tirer trois actes, c'est une tout autre affaire.

Pierre Lasserre, qui avait consacré à la querelle des nominalistes et des réalistes un volume des nouveaux *Cahiers de la Quinzaine*, s'était diverti ensuite à écrire un petit roman sur Héloïse et Abélard. Sa thèse, qu'il ne prétendait appuyer sur aucun fondement historique, était plaisante. Selon lui, les hommes de Fulbert avaient mal accompli leur tâche. Il y a un terme d'hippologie populaire pour désigner ce qu'était alors devenu Abélard. Tous les cavaliers le connaissent. Abélard bénéficiait donc de cette situation et se gardait d'en rien dire. M. Roger Vailland n'a usé d'aucune trouvaille de ce genre. Il conte l'histoire

telle qu'on croit la connaître, à quelques anachronismes près dont il s'excuse d'ailleurs. Mais cette reconstitution portée sur les planches n'est que d'un intérêt mineur.

Il est toujours difficile de faire parler des personnages auxquels leur brillante intelligence a valu l'immortalité. Abélard, séducteur d'Héloïse, jeune professeur qui délaisse le grec et le latin pour déclarer sa flamme à son élève, ne manque pas, au début, d'une certaine couleur. Après sa fuite, lorsqu'il erre dans les cabarets avec sa maîtresse, il n'est plus qu'un amoureux assez godiche, craignant le scandale, le châtiment et qui ne débite que des banalités. Il y a pourtant un élément d'attrait dans cette aventure. C'est la naissance de l'enfant d'Héloïse et d'Abélard dont on dit qu'il vécut sous le nom de Pierre Astrolabe. Son évocation, tout au moins, était possible alors qu'Héloïse s'obstine à refuser le mariage en alléguant qu'un homme voué à la méditation ne peut supporter les servitudes de l'union légitime. L'auteur n'a pas exploité cette situation. Dès lors, que reste-t-il de son propos ? Le colloque de deux amants traqués, les railleries dont le fils du roi accable Fulbert et enfin la vengeance de celui-ci.

Cette dernière péripétie risquait de faire tourner la pièce en vaudeville. M. Roger Vailland a évité le piège avec habileté. Son dernier acte est le meilleur quant à la façon dramatique et il se soutiendrait jusqu'au bout si une inspiration malheureuse n'en gâtait la fin. On assiste tout d'abord au réveil d'un chanoine et d'un maître d'œuvre conviés la veille par Fulbert à une grande beuverie. L'affaire a duré une bonne partie de la nuit, personne n'a les idées claires et quand Fulbert, à son tour, s'étire sur sa couche, son apparition fournit la preuve qu'il n'a pas quitté l'endroit depuis la veille. Or c'est au cours de ces heures-là que l'attentat contre Abélard a été commis. Un homme vient annoncer la nouvelle. Dès lors, l'avisé Fulbert aura pour lui le témoignage de ses deux compagnons. Mais Héloïse apparaît. Les autres la laissent tête-à-tête avec Fulbert. Une grande scène éclate et là l'auteur s'égare. Car Héloïse, animée de fureur contre son oncle, en tire prétexte pour prononcer une diatribe pompeuse où elle malmène l'Eglise, dénonce les méfaits de l'esprit religieux et se répand en malédictions contre les tenants d'une foi qui engendre la peur. Tout cela est hors de propos, beaucoup trop long, animé d'un esprit qui sent le bas romantisme et dont les manifestations causent à peu près autant d'étonnement que si l'on voyait l'amante

douloureuse braquer un pistolet sur son oncle. Cette chute gâte un acte où les qualités scéniques n'avaient pas manqué jusqu'alors.

La pièce est bien jouée dans l'ensemble. Il faut mettre hors de pair M. Jean Marchat pour sa composition de Fulbert, mauvais prêtre hideux, crasseux, à la chevelure grise comme un vieux mur, à la soutane sordide, au regard torve, à la jovialité suspecte. Il a des attitudes, des effacements, une humilité haineuse qui le rendent inoubliable. Sa présence soutient la pièce. M. Jean Servais, en Abélard, avait un rôle difficile dont il se tire avec quelque nonchalance. M. Roger Gaillard est un prince galant et ironique dans la bonne tradition. Mme Jany Holt joue avec beaucoup d'intelligence le personnage d'Héloïse. Elle se montre gracieuse et insouciante au début, pathétique à la fin, toujours dans le ton le plus juste, celui qui donne une valeur à chaque réplique. Comme à M. Marchat, la pièce lui doit beaucoup. Mme Hélène Constant, en Margot, est là pour le plaisir des yeux.

***

M. Marcel Achard est un fantaisiste expert en tous les déguisements. Est-ce à ce titre qu'on le voit se transformer en jeune auteur et présenter une pièce qui semble l'œuvre d'un débutant ? *La Demoiselle de petite vertu* est amusante par moments. Mais la ténuité du sujet, le faible parti tiré des situations étonnent. « Comédie à propos d'un drame », est-il dit en sous-titre. Par malheur, le drame est mince en dépit d'un suicide et la comédie languit plus d'une fois. Ce qu'a voulu nous faire entendre M. Marcel Achard, c'est qu'une héroïne de comédie, placée en face d'une situation tragique, réagit à sa façon. On saisit l'intention. La réalisation déçoit.

Cette Amanda vit, aux environs de 1880, à la Nouvelle-Orléans où elle exploite ses charmes. Son seigneur en titre, Costello, a le tort de se montrer jaloux. Une trahison qu'il apprend le fait réagir violemment. Il court chez Amanda, la traite brutalement, met toute la maison, voire même le quartier en rumeur et, pour finir, s'enferme dans la chambre de la belle où il se tue. Outre le chagrin que ce trépas cause à Amanda, l'affaire est fâcheuse pour elle. On la soupçonne d'avoir assassiné Costello ; une enquête est ouverte. L'homme qui la dirige, un nommé

Marcus, prétend du même coup s'assurer le bon vouloir d'Amanda. En s'appliquant à l'enferrer, il pense qu'elle va céder. Assisterons-nous à une pièce policière ? Non, car on connaît la vérité. C'est même ce qui fait que le spectateur, en dépit de beaucoup d'allées et venues, de scènes destinées à étaler cette situation doublement cruelle, suit la progression d'une oreille distraite.

Par surcroît l'auteur s'est avisé d'introduire chez Amanda une jeune fille fort innocente, Virginie, venue quêter pour une œuvre pieuse. Devant l'accusation injuste dont Amanda est l'objet, Virginie se jure de la défendre. Elle reste donc là, assiste à l'action, prodigue ses conseils et ne perd pas l'espoir de convertir celle qu'elle est venue solliciter. Quelle que soit l'angélique pureté de cette enfant, on est surpris de sa présence sans lui savoir aucun gré d'une obstination qu'elle pourrait vouer à de meilleures fins.

Il y a donc là une intrigue qui ne prend pas corps et se disperse en propos inutiles. Comme il faut bien un dénouement, le frère de Costello apparaît. Il a toujours aimé Amanda en secret, sait qu'elle est innocente et veut, lui aussi, la sauver. Mais ce ne sera pas de la même façon que Virginie, on le conçoit. Son ambition est de devenir le successeur idéal. Ce à quoi il parvient au dernier acte, après que Virginie, amoureuse de ce nouveau venu, a été éconduite et s'est décidée à partir en dévorant son chagrin.

On ne peut pas dire que la pièce ennuie car M. Achard a tellement d'habileté qu'il arrive à faire passer ce qui causerait l'échec d'un autre. Mais dans cette intrigue de farce, le drame, mal acclimaté, piétine et manque son entrée. Certaines répliques sont amusantes. Elles ne font que relancer l'attention qui en a besoin. Ce sont des fusées autour d'une pièce d'artifice qui n'éclate pas.

Si on s'intéresse au sort d'Amanda, c'est à cause de la beauté, de l'élégance de M^me^ Françoise Christophe. Elle semble même pêcher par excès de distinction. Sans doute n'est-ce pas de sa faute. Il est bien difficile de se montrer vulgaire quand la nature vous a faite si belle. M^me^ Arlette Thomas, en Virginie, montre une excellente nature théâtrale. Toutes ses réactions sont justes. On aimerait la voir dans un rôle moins sucré. M^me^ Margo Lion est savoureuse en Pénélope, la servante d'Amanda et M^me^ Jacqueline Pierreux déplore une fantaisie assez laborieuse en Pilar. M. Claude Sainval joue avec adresse le double rôle de Costello

et du frère. M. Jacques Castelot se tire tant bien que mal du personnage insuffisant de Marcus.

***

M. Jean Bernard-Luc a réussi ce tour de force d'écrire une pièce en un acte qui dure une heure et demie et ne comporte que deux personnages. S'il n'était arrivé qu'à se faire écouter sans trop d'impatience, on n'admirerait que la hardiesse de l'entreprise. Mais sa pièce mérite une sérieuse attention. Le texte est serré, d'une acuité singulière. De bout en bout on s'intéresse à ce conflit dominé par l'évocation d'une absente.

Jordan est seul chez lui. Au dehors, des coups de feu retentissent. Ce sont les derniers combats de la libération. L'homme, inquiet, décroche le téléphone et sonne en vain un numéro qui ne répond pas. Ricalens, le second personnage, fait alors son apparition. Il est celui dont Jordan a pris la femme et c'est sur elle qu'il vient l'interroger.

Ces deux ennemis sont également séparés sur le plan national. Car Jordan, membre actif de la Résistance, a constitué chez lui un dépôt d'armes et, de temps en temps, on entend une porte s'ouvrir à l'étage au-dessous. C'est l'un de ses camarades qui vient lui demander des instructions. Ricalens, au contraire, a toujours été indifférent à ces choses. Il ne vit que pour cette femme qui l'a trahi. Vient-il la réclamer à Jordan ? Non, mais il est, comme lui, à sa recherche. Elle a disparu. Jordan lui-même ne sait pas où elle est.

Il le déclare tout crûment à Ricalens, laisse entendre qu'il est, lui aussi, un homme trompé. Son adversaire le raille comme si pareille infortune adoucissait la sienne. Et la discussion rebondit, va de leur commun tourment à la situation des deux antagonistes dans cette ville où l'on se bat et où ils peuvent périr d'un instant à l'autre si l'ennemi l'emporte. Ils se disent mutuellement leur fait, chacun d'eux traite l'autre avec cruauté mais sans aucune bassesse. Ce dialogue est celui de deux hommes animés d'un même amour pour l'absente, de la même haine l'un pour l'autre. Aucune concession n'est faite, aucune réconciliation ne paraît possible. Celle-ci ne pourrait s'opérer que devant le danger mais l'attitude différente des deux hommes interdit toute issue de ce genre. Ils sont deux naufragés exposés à périr ensemble tout en se maudissant.

Un autre mérite de l'auteur est la variété avec laquelle il traite une situation en apparence si peu complexe. Car le ton change plus d'une fois et l'on assiste à une progression du conflit qui accroît l'intérêt. C'est ainsi que Jordan veut sauver Ricalens. Il l'engage à quitter au plus tôt cette maison menacée dont les Allemands fusilleront les occupants s'ils y entrent. Que fait-il là, pourquoi se compromet-il inutilement dans une action où il ne joue aucun rôle ? Ricalens refuse. Un seul être compte pour lui, c'est sa femme. Si elle est morte, il aura perdu toute raison de vivre. Une balle le délivrera de cette torture. Jordan, lui, a une tâche à remplir et celle-ci le distrait de son constant souci pour l'absente. D'où il suit que Ricalens le surpasse sous le rapport du sentiment. Son amour est plus vif que celui de l'homme qui lui a pris sa femme. Il étale cette supériorité et accable son rival.

A force de le questionner, il finit par connaître toute la vérité. Celle pour qui il tremble est entrée dans la Résistance sous l'influence de Jordan. Si elle meurt, ce sera en accomplissant une mission. Et sa mort, à présent, ne fait plus guère de doute. Ricalens injurie donc Jordan. Il lui reproche d'avoir causé la perte d'un être qui ne se souciait nullement du sort d'une telle entreprise. Elle était faite pour l'amour, il le sait bien et le dit. Jordan le sait aussi. Il ne répond rien, baisse la tête, accablé. Tout cela est d'une éloquence directe, et dit avec une véhémence qui n'exclut pas la concision. L'apostrophe est déchirante et implacable.

Le téléphone répond enfin à l'appel. Jordan questionne celui qui est au bout du fil. Il apprend ainsi que c'est à juste titre qu'ils pleurent celle qu'ils attendaient. Pour les deux hommes l'effondrement est le même. Puis d'autres nouvelles arrivent portées par des résistants qui ont appelé Jordan au rez-de-chaussée. On entend leurs voix. Les Allemands avancent. Dans peu de temps tout le quartier sera entre leurs mains. Jordan adjure de nouveau Ricalens de fuir. L'autre refuse de plus belle. Il attendra la mort avec lui. Mais c'est la délivrance qui arrive. Le son des cloches retentit. Les Allemands sont en fuite. Jordan s'engage sur l'escalier pour aller rejoindre ses amis. C'est alors que Ricalens, resté derrière lui, l'abat d'un coup de feu.

On ne reprochera qu'une longueur. Elle se situe à partir du moment où est annoncée la mort de la femme. Dès lors l'affaire perd une partie de son intérêt et le débat qui reprend s'en trouve

affaibli. C'est peu de chose. Disons encore que la mort de Jordan, pour attendue qu'elle soit depuis que Ricalens a repris le revolver que lui avait confisqué son hôte, introduit quand même un élément nouveau. Car c'est Ricalens qui doit disparaître après avoir perdu celle qu'il aimait. Et il eût couru volontiers au-devant des mitrailleuses allemandes. Mais, maintenant qu'il a supprimé Jordan sans faire suivre son geste d'un autre dirigé contre lui-même, aura-t-il encore la force de se tuer ? Chaque instant de plus vécu par lui en fait douter. On le voit, la pièce se prolonge et elle en dit long sur le cœur humain. L'auteur avait entrepris là une partie difficile. Il la gagne et tient d'un bout à l'autre la salle suspendue aux répliques de ses deux partenaires.

M. Jacques Dumesnil, dans le rôle de Jordan montre ses qualités de sobriété et de puissance. Ménager de ses gestes comme de ses intonations et de ses effets, il reste toujours simple, n'élève jamais le ton. Mais un monde de passions vit en lui. M. Michel Vitold, en Ricalens, est douloureux et d'une amertume pathétique. Peut-être crie-t-il un peu trop par moments. Mais son rôle était difficile et il a su en traduire toutes les nuances sans jamais tomber dans la complainte.

***

Il y a des illusionnistes qui s'escamotent eux-mêmes. M. Sacha Guitry, qui en serait sans doute capable, a réussi, en attendant, à escamoter sa pièce. Il n'y a ni sujet à proprement parler, ni intrigue dans ces quatre actes. On les écoute quand même avec plaisir. Preuve qu'aucune difficulté n'arrête l'auteur.

Et pourtant le sujet se laisse entrevoir. On en distingue même plusieurs entre lesquels M. Guitry a dédaigné de choisir. Il a préféré écrire une suite de scènes qui s'en vont à l'aventure, n'aboutissent nulle part et, telles l'amour, font passer le temps. De sorte qu'on se retrouve au point de départ, comme après une conversation qu'un interlocuteur astucieux a refusé de transformer en débat et au cours de laquelle il vous a diverti avec des anecdotes pour l'achever ensuite sur des compliments. De sorte qu'on aurait mauvaise grâce à lui tenir rancune de sa dérobade.

Le baron de Saint-Rambert, qu'incarne M. Sacha Guitry, est cet interlocuteur. Solide encore sous ses cheveux blancs, il

n'a jamais voulu se marier, tant il aime les femmes : plutôt que d'en voir vieillir une, il préfère en changer. A l'âge où il est arrivé — celui de la sagesse — sa vie pourrait être la tragédie d'un homme seul. Elle en est, par moments, la comédie car cette solitude est, bien entendue, très peuplée. Il y a d'abord les domestiques, dévoués comme il se doit, à un patron fort riche et qui ne les oubliera pas sur son testament. Le couple du valet de chambre et de la femme de chambre occupe une grande place auprès du baron. Ils sont les conseillers familiers, les petites gens dont s'entourait le roi Louis XI. Une comtesse apparaît aussi, qui habite l'étage au-dessus, personne fort ardente, malgré son âge, et tourmentée du désir d'épouser le baron. C'est alors que celui-ci est victime d'un accident. Un cheval de fiacre l'a renversé. Mais un passant s'est précipité, a maîtrisé l'animal. Ce courageux sauveteur est un clochard qui, auparavant, s'était présenté chez le baron pour lui demander du travail et avait été éconduit. Aussitôt il est accueilli, traité en ami, en fils. En même temps que lui, est entrée dans la maison une jeune infirmière venue pour soigner le blessé, lequel la trouve fort à son goût et le lui fait bien voir.

Il y a donc là tous les éléments d'une comédie. L'auteur les présente, on croit qu'il va les utiliser. Non. Les guignols qu'il a maniés rentrent dans leur boîte. Leurs répliques, leurs contorsions nous ont diverti. Leur histoire ne nous a pas été contée.

M. Sacha Guitry semble, par moments, s'effacer. Il quitte la scène après avoir imprimé le mouvement à ses personnages, revient pour donner une nouvelle impulsion. Sa maîtrise est totale et il ne la montre que par intermittences. Pour animer la partie, il y a introduit M. Fernandel. Celui-ci, dans le rôle du clochard Fortuné Richard, est magnifique de mesure. C'est en des occasions pareilles qu'on voit ses dons de grand comédien si galvaudés ailleurs. Il ne charge jamais, indique l'effet, n'en abuse pas. Quand il dit : « Mes parents ne m'ont pas reconnu. Pourtant, avec la tête que j'ai, c'était bien facile », la salle est en joie. Mme Pauline Carton, comme toujours, a fait une excellente composition de la femme de chambre. Mme Jeanne Fusier est à son affaire dans le rôle de la comtesse. Mme Lana Marconi est une charmante infirmière qui se révèle ensuite marquise de Pralognan (Saint-Rambert, Pralognan, Fortuné, natif de Cassis : le sud-est donne). Il faut aussi accorder une

mention au décor : de vraies boiseries Louis XV. On ne trouve cela au théâtre que dans les pièces de M. Sacha Guitry.

***

Le Théâtre Sarah-Bernhardt a repris *la Dame aux Camélias*. Cette pièce célèbre déconcerte le spectateur d'aujourd'hui. Il s'interroge en vain sur les raisons d'un tel succès. Qu'y voit-on ? Une suite de personnages factices, des situations si convenues que c'est à se demander comment elles ont pu faire illusion. La société de 1852 n'était pas celle du précédent siècle sans doute et les grandes irrégulières ne rappelaient que de loin Sophie Arnould. Mais au moins certaines d'entre elles avaient-elles de l'esprit. Quant aux hommes, ils n'en manquaient pas à l'époque des Morny, des Galliffet, des Gramont Caderousse, des Massa, des Comminges. Aucun de ceux-là ne fréquentait-il chez une Marguerite Gautier ? Il paraît que non. Armand Duval, ce type de l'amant, fait figure de tendre niais, il faut bien le dire et quand il s'indigne en apprenant que Marguerite Gautier a vendu ses chevaux, sa voiture et une partie de ses bijoux pour assurer les frais de leur vie commune, on se demande dans quelle planète ce Céladon impécunieux a vu le jour.

Les autres ne sont que des comparses, qui apparaissent pour se faire congédier ou accueillir selon que Marguerite Gautier est tout à son amour ou que la situation lui impose une attitude différente. Le fait nouveau qui commande ce revirement c'est, on ne l'a pas oublié, l'entrée du père Duval, venu réclamer son fils. Il ne serait que trop facile d'insister sur le caractère périmé de la scène. Un tel grief ne porte guère. Les mœurs ont changé et ce qui était vrai il y a un siècle a cessé de l'être sans qu'on puisse s'en prendre à l'auteur. En revanche il est difficile d'admettre, si ce n'est dans un conte bleu, le sacrifice de Marguerite qui, pour permettre à la sœur d'Armand d'entrer, grâce au mariage dans une famille attachée aux principes, se résout à quitter son amant en lui faisant croire que c'est par intérêt. Ainsi se discrédite-t-elle à ses yeux afin que les convenances soient respectées. Admirable Marguerite, noble cœur, grande âme ! Les lionnes de l'époque avaient décidément bien des vertus cachées. On comprend que Duval rende hommage à tant d'abnégation en déposant un baiser de père sur le front de cette pure héroïne mais

nous sortons ici de la comédie de mœurs pour entrer dans le domaine du fabuleux.

Et ce n'est certes pas par la grande porte. Car la forme ne sauve pas le fond. Tout au long de ces cinq actes, on attend en vain un trait, une invention scénique, un de ces mots dont l'auteur était prodigue. Ne les a-t-il trouvés que passé trente ans ? Autre remarque : il est des pièces qui ne se soutiennent que par la façon, l'art d'agencer les péripéties. Le spectateur réticent doit rendre hommage au métier, à la façon dont l'auteur a su le mener là où il voulait sans que le procédé apparaisse tout d'abord. *La Dame aux Camélias* n'est pas de celles-là. Les ficelles y sont fort grosses, les situations sans surprises, les entrées et les sorties toujours attendues.

Et que dire de la scène finale ! De l'apparition, en robe de mariée, son conjoint sur ses pas, de Nichette, fidèle amie qui, venue de l'église où le prêtre l'a unie à celui qu'elle aime, a voulu embrasser Marguerite expirante ! Cependant qu'Armand, repentant, est là, tenant à la main une lettre où son père lui dit la vérité et explique que, sa fille étant désormais mariée, il n'y a plus aucune raison pour que les deux amants renoncent à leur bonheur. Non, ces choses sont inexplicables et il faut renoncer à les commenter. Sans doute y eut-il là jadis l'effet d'un charme aujourd'hui perdu, l'action de quelque philtre dont le pouvoir a pris fin.

Dira-t-on que Sarah Bernhardt transformait le personnage ? Mais elle ne l'a pas créé et quand on a entendu Mme Edwige Feuillère, force est de renoncer à s'en tirer ainsi. Le rôle est tenu de façon excellente. Tout au plus pourrait-on reprocher à Mme Feuillère un ton et des manières qui ne sont pas de ce qu'on appelait alors le « demi-monde ». Mais elle est brillante, fine, convaincante dans la mesure du possible, telle enfin que le veut son texte. M. Jacques Berthier se tire avec élégance du personnage d'Armand Duval. Et M. Jacques Berlioz joue le père Duval avec beaucoup de tact. Les autres constituent un ensemble honorable. Les décors et les costumes de M. Jean-Denis Maillart sont pleins de goût. Et, en dépit de ce qu'on vient de dire, tout fait présumer que la pièce aura du succès tant est forte la vertu des légendes.

ROBERT BOURGET-PAILLERON.

A TRAVERS LA PRESSE

LE BUDGET EN SOUFFRANCE

La discussion du budget fait apparaître beaucoup de difficultés. M. Georges Bidault, on le sait, est en désaccord avec la Commision des Finances. Chose plus grave, l'union ne règne pas au sein du gouvernement. M. Petsche a fait mettre au point par ses services une « lettre rectificative » annonçant un certain nombre d'économies que certains évaluent à quinze milliards. Ces économies ont surtout porté sur les crédits d'investissement que la Commission des Finances avaient déjà amputés de 30 milliards. Les ministres socialistes s'opposent à ces compressions. Dans *Combat*, M. Georges Altschuler se livre aux prévisions suivantes sur l'issue du conflit :

« Sur ce point, il semble bien que le chef du gouvernement ait rencontré une forte opposition de son ministre des Finances. La discussion budgétaire étant retardée, M. Petsche craint, en effet, d'être amené à faire voter un douzième provisoire : résolument hostile à cette procédure, il aurait fait savoir qu'il préférerait se démettre.

« Ces nouvelles divergences, qui disparaîtront peut-être, ont défavorablement impressionné l'Assemblée et, évidemment, accentué la désagrégation de la majorité gouvernementale.

« Il n'y a pas eu armistice entre M. Bidault et ses adversaires, mais une suspension d'armes : la bataille bugdétaire va reprendre dans quelques jours, et son enjeu, la stabilité ministérielle, n'aura pas changé. »

Si les socialistes protestent contre la réduction des crédits d'investissement, le vote de nouvelles charges fiscales suscite d'autre part de nouveaux embarras au gouvernement. Quelle seraient les conséquences d'un refus du budget ? M. Jacques Fauvet les définit ainsi dans *le Monde* :

« C'est la question que le gouvernement lui-même en est venu à se poser et qui ne peut plus être esquivée. Pas plus que les autres partis de la majorité, les radicaux n'ignorent que le refus du budget et le passage dans l'opposition ne mènent nulle part ailleurs qu'à de nouvelles élections. La politique actuelle n'est guère différente de celle qu'appliquaient M. Queuille il y a un an, M. René Mayer il y a deux ans, et que M. Paul Reynaud approuvait. Si après les modérés, les radicaux l'abandonnent aujourd'hui, ce ne peut être qu'en fonction d'une échéance électorale plus ou moins prochaine. Les uns et les autres le reconnaissent volontiers ; la conséquence de leur attitude, c'est la dissolution. »

Des élections brusquées se feraient à la représentation proportionnelle. Les communistes, poursuit M. Fauvet, pourraient avoir l'espoir d'en sortir indemnes alors qu'ils seraient décimés par le scrutin majoritaire. D'autres députés, parmi lesquels certains radicaux, ne redoutent pas moins la réforme électorale :

« A cette thèse plus ou moins avouée les leaders de la majorité et les chefs radicaux eux-mêmes n'ont cessé de répliquer ces derniers jours qu'une nouvelle

consultation populaire, sur « un procès-verbal de carence de la majorité », que la dissolution dans le désordre seraient la pire des solutions. Mieux vaudrait ne le faire qu'après avoir gagné un nouveau palier de stabilité politique et économique. A quoi l'on répond chez les modérés et les radicaux qu'à ce moment là nul ne pensera plus à retourner aux urnes.

« Ce dialogue en sourdine qui s'échange un peu dans tous les partis constitue en quelque manière le « fond sonore ».

C'est ce qui fait croire qu'on arrivera à un accommodement. Mais à quel prix ? Dans *l'Epoque*, M. C.-J. Gignoux donne de sages conseils à M. Petsche. Il l'approuve tout d'abord d'avoir nettement posé la question en déclarant que la France mène depuis la Libération, un train de vie qui n'est pas le sien. Mais il cesse de le suivre sur les projets d'impôts nouveaux :

« Si cette superfiscalité entre en jeu, elle écrasera définitivement le menu peuple industriel, commerçant et autre, ce qui se traduira à bref délai par une diminution des produits fiscaux. Quant aux contribuables mieux nantis, faute d'autres disponibilités, ils se libéreront en tirant massivement sur leurs dépôts en banque, et les banques, gorgées, du fait d'une réglementation d'ailleurs abusive de papier d'Etat, ne feront face à ces retraits qu'en tarissant à proportion les ressources du Trésor.

« D'où un second découvert nettement inflationniste. A quoi s'ajoutera un chômage croissant, autrement réel que celui que le porte-parole du gouvernement calculait l'autre jour avec une précision mathématique et abracadabrante en fonction d'une réduction éventuelle des crédits d'investissement. »

Quand le ministre des Finances déclare qu'il ne fait que continuer ses prédécesseurs, il énonce un sophisme. Car on ne saurait gérer sainement les affaires du pays en réclamant sans cesse aux contribuables des sacrifices destinés à alimenter un tonneau sans fond. C'est pourquoi M. Bidault commet une erreur en évoquant la mémoire de Poincaré :

« Outre que Poincaré s'efforçait à renflouer un Etat pauvre dans un pays riche, l'appauvrissement de l'Etat provenait de la guerre plus que d'erreurs qu'il s'appliquait au demeurant à redresser, et demandant le concours de l'épargne, il faisait en sorte de la stimuler au lieu de la matraquer, ainsi qu'en usent depuis cinq ans les gouvernements avec une continuité en effet remarquable.

« Cela dit pour la bonne règle, il convient de s'en tenir au dilemme de M. Petsche bien inspiré : car celui de M. Petsche mal inspiré, superfiscalité ou inflation n'est pas un dilemme : c'est superfiscalité et inflation qu'il faut dire. »

LES DESSOUS DE L'AFFAIRE SYRIENNE

Un nouveau coup d'Etat a été opéré en Syrie. C'est le troisième depuis neuf mois. Le 30 mars, le colonel Husni Zaïm avait pris le pouvoir et emprisonné le Président de la République. Le 14 août, le colonel Hinaoui faisait fusiller Zaïm et lui succédait. Enfin le colonel Chichakli, à son tour, vient d'évincer Hinaoui, mais s'est contenté de l'exiler. Dans *l'Aurore*, M. Henry Bénazet estime que tous ces militaires animés, à les croire, de purs soucis patriotiques, font, en réalité, le jeu des puissances étrangères. Derrière eux, des conflits d'influence se révèlent entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U. R. S. S., qui se disputent les champs de pétrole du Proche-Orient. Le gagnant du jour serait la Grande-Bretagne. Après avoir rappelé le sabotage par Lawrence, des accords Sykes-Picot de 1916 et notre expulsion de la Syrie en 1945 alors que nos contingents rétablissaient l'ordre dans le pays, M. Bénazet conclut :

« Est-ce que l'Angleterre, après nous avoir évincés du Proche-Orient où subsiste seulement notre magnifique œuvre culturelle, a su tirer parti de notre absence ? Pas même. Les fourbes manœuvres de Spears et de ses acolytes ont pu ruiner la situation de la France. Elles n'ont pas, pour autant, affermi celle de sa rivale. En somme ni le double jeu à l'égard d'Israël ni les mauvais procédés à notre égard ne paient. Serait-ce la justice immanente ?

« Est-ce que notre expulsion a au moins servi les populations levantines ? Nenni. Elles regrettent le temps du mandat français. Révoltes des tribus kurdes et autres, gabegie financière, coups d'Etat incessants, voilà le triste sort qui accable les nationalistes arabes, victimes en l'occurrence des excitations britanniques, et plus misérables qu'ils ne le furent jamais à l'époque lointaine des califes omméiades et abbasides.

« A qui profitera, en fin de compte, l'incroyable aberration du Foreign Office ? Aux Soviets. C'est fatal ! Depuis trente-deux ans. Moscou, aux aguets, enregistre avec soin tous les impairs commis par Londres là-bas, où Staline se réserve d'entrer en lice à son heure. Et l'on peut, hélas ! augurer que si l'un de ses agents saisit à son tour le pouvoir, le Géorgien, lui, ne l'en laissera pas chasser trois mois plus tard ! »

L'U. R. S. S. ET LES CAMPS DE DÉPORTATION

On sait que M. David Rousset, auteur de *l'Univers concentrationnaire*, a réclamé une enquête sur le traitement infligé aux détenus politiques dans le monde entier. L'U. R. S. S. n'a pas manqué de réagir par la voix de ses fidèles et l'initiative a suscité de vives controverses, même au sein des Fédérations d'anciens déportés. Ceux qui, s'abstenant de toute considération politique, n'ont vu là que l'aspect humain de la question, se sont associés sans réserve à l'appel de David Rousset. Les autres ont eu, bien entendu, une attitude différente. Dans la *Nation Belge*, M. Charles Bernard commente ainsi la réponse faite par les amis des Soviets :

« Oui, ils admettent qu'il y a des camps de concentration en Russie. Système répressif, dit l'un d'eux, basé dès lors qu'il s'agit de criminels, sur « l'indispensable isolement orienté vers la réintégration progressive dans la communauté du travail socialiste ». Passons sur cet euphémisme. Et combien y aurait-il de ces « criminels » en U. R. S. S. ? A peine un million, ce qui sur 200 millions d'âmes n'est guère. On en compte bien 50.000 sur huit millions et demi d'habitants en Belgique. C'est faire parler aux chiffres un langage par trop simpliste. La question n'est pas de savoir s'il y a plus ou moins de prisonniers en U.R.S.S. qu'ailleurs, mais de considérer la façon dont ils sont traités. »

Là-dessus, ajoute-t-il, pas un mot alors que le fond du débat repose sur cette seule question. S'il y a erreur quant aux conditions d'existence de ces captifs, nous ne demandons qu'à la reconnaître à condition qu'on nous en offre les moyens :

« Barbe-bleue n'interdisait que l'accès d'une seule chambre. On dirait que c'est pour mieux garder l'accès de cette chambre-là que l'U. R. S. S. nous interdit celui de toute la maison. A qui la faute s'il plane un mystère, s'il s'accumule des soupçons hormis à ceux qui gardent si jalousement les portes fermées ? Et comment pourrait-on supposer qu'agisse de la sorte celui qui n'a rien à cacher ? Ce n'est pas le vain tapage que mènent autour de l'initiative de David Rousset les thuriféraires des Soviets qui pourra vaincre ce lourd silence qui pèse comme un aveu. »

MENUS-PROPOS

FIN D'ANNÉE

En cette fin d'année, théâtres, magasins, restaurants, confiseries, fleuristes ont rivalisé d'ingéniosité, de goût, pour attirer clientèle, amateurs, hôtes de Paris. Mais ce serait bien mal connaître le Parisien, que d'imaginer qu'en ces jours de fêtes et de trêve, s'il cède facilement à la tentation, il est tout aux plaisirs profanes. La tradition pour lui est chose sacrée, et c'est pourquoi le culte de Noël a eu cette année plus de fidèles que jamais. Il est vrai que les églises, elles aussi avec leurs crèches si touchantes et si admirées des petits et des grands, ont mis tout leur soin à retenir l'attention de leurs innombrables visiteurs.

Dans les rues de notre capitale, grandes et heureuses innovations pour rendre la circulation plus facile. Le problème est compliqué, il a bien des aspects divers : stationnement des autos, encombrement des rues étroites, circulation des gros camions, insuffisance des parcs, etc... Notre préfet de Police, quel que soit son zèle, ne peut tout faire à la fois, aussi procède-t-il par ordre et pour commencer il s'est efforcé de dégager les rues trop passagères en multipliant les sens uniques. Naturellement les premiers jours, ces mesures n'ont pas donné de résultats immédiats, il faut le temps de s'y accoutumer, pour les automobilistes comme pour les autres humains la parole du moraliste reste toujours vraie : l'habitude est une seconde nature.

Autre nouveauté, le Parisien bientôt devra avoir recours au classique porte-monnaie. On annonce le remplacement des « petites coupures » par des pièces d'aluminium, de bronze, ou de tel autre métal. Les billets avaient la grande qualité d'être légers mais ils étaient fragiles et avec quelle rapidité leur propreté native changeait vite d'apparence ! Tout comme chez les enfants leur charme marchait de pair avec l'innocence.

Souhaitons en cette fin d'année que la population de Paris toujours si laborieuse garde malgré la dureté des temps, la bonne humeur et la générosité qui ont fait sa renommée légendaire.

***

D'un père peintre amateur, élève d'Ingres, d'une mère miniaturiste, élève de Mme Mirbel, naissait il y a cent ans celui dont l'œuvre gravé est exposé en ce moment à la Bibliothèque nationale : Albert Besnard.

Tout jeune l'enfant crayonna, adolescent les croquis succédèrent aux croquis. Bien vite les parents demandèrent le concours d'un ami qui prodigua conseils et leçons au jeune Albert Besnard, jusqu'au jour où celui-ci fut admis à l'école des Beaux-Arts. Après dix-huit mois d'école, plein d'entrain, de vie, ce coloriste né entrait en loge ayant pour sujet de concours : *Timoléon laisse tuer sous ses yeux son frère Timo-*

phane, tyran de Corinthe. Quel sujet ! Quelle réussite aussi ! Albert Besnard remportait le grand prix de Rome. C'était en 1875.

Nous connaissons tous la peinture d'Albert Besnard, nous en aimons aussi bien la solide construction que la beauté de ses arabesques. Nous admirons autant les coloris luxueux dont ses toiles sont couvertes que les divines luminosités qui pour toujours y sont fixées. Nous sentons toute la poésie répandue à profusion même dans ses plus simples compositions et nous la goûtons profondément. Enfin nous savions combien son art était étroitement lié à lui-même et qu'il ne fut jamais que le reflet de son image : force, noblesse et somptuosité.

Mais son œuvre gravé était bien moins connu. Félicitons-nous donc de l'expositon actuelle qui nous révèle qu'avec la seule ressource du blanc et du noir, qu'avec le seul jeu de la lumière et de l'ombre, Albert Besnard, en ce domaine, fut aussi riche en réalisation, parce qu'il fut aussi maître de sa pointe qu'il l'était de son pinceau.

Dans l'entrée sont quelques-uns des nombreux portraits que fit l'artiste ; à gauche *Mme George Duruy* en robe blanche ; en face *Mme J. L. V.* tout blonde et souriante ; à droite *Portrait de famille.* Couchée dans une vitrine on voit l'épée d'académicien, œuvre du maître Bourdelle dont le discours lors de la remise de cette épée commençait par cette phrase pleine d'évocation : « La fusée de votre garde est ici formée de l'image d'Eve. » Dans une autre vitrine beaucoup de croquis rapportés par Besnard de son voyage aux Indes, ainsi que ses carnets de notes ou de pensées parmi lesquelles on peut lire : « Carrière disait : « Je suis content de voir mon fils aller au régiment, il prendra un bain d'hommes ». Tout jeune homme se destinant à la peinture devrait venir en Egypte sur les bords du Nil pour voir des hommes se mouvoir dans leur peau ; saisir le secret et la raison du geste, l'arabesque humaine dans sa liberté. »

Dans la longue galerie qui fait suite à cette entrée, le visiteur trouve en même temps que des souvenirs se rapportant à la vie de Besnard toute une série de gravures dont on ne peut qu'admirer la virtuosité.

***

Le nom de M. Raoul Nordling sera toujours célébré et respecté à Paris et dans toute la France. C'est ce diplomate qui avec autant de ténacité que de courage sauva Paris lors de la libération. Il eut avec le général allemand, qui avait reçu les ordres féroces d'Hitler, des entretiens émouvants et il sut le convaincre.

Ce souvenir a été honoré avec ferveur le jeudi 15 décembre 1949 au lycée Jeanson de Sailly où M. Raoul Nordling a fait ses études. De nombreuses personnalités, M. Westam, ambassadeur de Suède, le ministre de l'Eduction nationale, le préfet de la Seine et le préfet de Police, Mgr Feltin, archevêque de Paris, M. Joseph Denais, député du XVI[e] arrondissement, M. de Fontenay, ancien président du Conseil municipal de Paris, M. Stanislas Sicé, maire de l'arrondissement, le maire du VII[e], etc... assistaient à cette cérémonie.

M. Monteux, proviseur du lycée prit le premier la parole et dit combien le lycée était fier d'inaugurer en ce jour une plaque destinée à commémorer l'action héroïque de M. Nordling. Puis M. Maurice Rat, au nom des professeurs du lycée, salua en termes chaleureux le glorieux ancien élève que l'on fêtait. Après lui M. J. J. Dumoret, avocat à la Cour, président de l'Association des anciens élèves du lycée, prononça une allocution où tantôt avec humour, tantôt avec émotion il retraça la vie de M. Nordling. Enfin M. Herriot, de l'Académie française, président de l'Assemblée nationale, remit la croix de guerre à M. Nordling et rappela en termes heureux les liens qui unissent la Suède à la France. M. Raoul Nordling remercia avec simplicité et avec charme et fut l'objet d'une ovation enthousiaste de la part de toute l'assistance qui gardera la mémoire de cette belle manifestation.

Voici d'ailleurs le texte de la citation à l'ordre de l'armée de M. Raoul Nordling qui fut lu a haute voix, tandis que les élèves du lycée formaient une garde d'honneur autour de la plaque qui venait d'être inaugurée :

« Consul général de Suède a Paris pendant les journées d'août 1944, par

sa ferme attitude, ses initiatives hardies et ses interventions courageuses auprès des autorités allemandes, a contribué à sauver la ville de Paris de la destruction ;

« A arraché, le 17 août, au commandement allemand, l'ordre de libérer les prisonniers politiques et d'arrêter les trains de déportation ;

« A obtenu la libération effective des 4.213 internés politiques encore détenus dans la région parisienne, empêchant lui-même, au péril de sa vie, le massacre des prisonniers du fort de Romainville ;

« A bien mérité de la France et de la ville de Paris. »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

***

La séance publique, annuelle de l'Académie française s'est tenue le jeudi 22 décembre. M. Georges Lecomte, secrétaire perpétuel, a donné lecture du rapport sur les concours de l'année 1949 et a été vivement applaudi de l'auditoire. M. Maurice Garçon avait, cette année, la charge de prononcer le discours traditionnel sur les prix de vertus. Il l'a fait avec le talent de parole, le sens anecdotique et le sentiment humain qu'on lui connaît.

IL Y A CENT ANS

A l'occasion de la fin de l'année les journaux font un bilan de la situation politique ; ils comptent le nombre de républiques qu'il y a eu depuis 48. Il y a eu d'abord celle du 24 février (gouvernement provisoire), celle du 4 mai (Assemblée constituante), celle du 10 décembre qui fut un échec pour celle du 24 février et même pour celle du 4 mai, enfin celle du 31 octobre qui, à vrai dire, consiste plutôt dans l'application de la Constitution que dans une nouveauté. Il ne manque pas de gens pour constater qu'à partir du 4 mai la gloire de chacune de ces républiques a été d'être meilleure que celle qui l'a précédée, avantage facile, il est vrai, mais cependant méritoire. Le public qui s'intéresse à la politique attend avec une certaine curiosité ce que donnera l'expérience du 31 octobre, le Président désormais, selon la Constitution, agissant comme chef du pouvoir exécutif.

***

La dernière quinzaine a été marquée par le succès de *Gabrielle*, de M. Emile Augier. Les critiques dramatiques tout en parlant librement des mérites et des défauts de cette pièce en reconnaissent tous les intentions morales. Est-ce que la littérature dramatique reviendrait à de saines idées ? Et faut-il voir dans les nouveaux ouvrages, présentés les indices de ce retour salutaire ? Il y a quelque temps les spectateurs avaient vu avec surprise Mme Sand écrire une idylle intitulée *François le Champi* et ils trouvaient piquant que l'auteur de *Lélia* prêtât un concours imprévu à la restauration de la morale. M. Emile Augier, lui, s'est fait ouvertement le défenseur d'une muse domestique et conjugale. Le public lui a fait le meilleur accueil.

***

Le monde savant a suivi avec grand intérêt les expériences d'optique faites par M. Fizeau. Il en résulte que la lumière fait à peu près soixante mille lieues à la seconde. Par l'observation des satellites de Jupiter, il a été montré que cette vitesse appartient à la lumière solaire, et qu'elle est la même pour toutes les étoiles. Les expériences qui viennent d'être faites mettent en jeu la lumière artificielle. Si Ptolémée reparaissait sur la terre, écrit à ce sujet M. Léon Foucault, il serait obligé de convenir que la lumière

fait soixante dix mille lieues à la seconde, et selon toute probabilité M. Fizeau aurait l'honneur de le convertir au système actuel.

***

Le gouvernement fait étudier la construction d'une route reliant Toulouse à Saragosse et passant par un tunnel sous les Pyrénées.

***

La préfecture de la Seine d'accord avec la commission municipale vient de négocier avec la compagnie concessionnaire pour racheter le péage auquel est soumis le pont des Saints-Pères. Déjà le pont d'Austerlitz, le pont des Arts, le pont de la Cité sont légalement affranchis du péage. Reste à régler le sort du Pont d'Arcole, du pont de l'Archevêché et du pont des Invalides.

***

En 1842 avait été établi un grand projet de chemin de fer de ceinture, destiné à relier entre elles les gares des lignes ayant leur point de départ à Paris. Les études commencées à cette date et interrompues par les circonstances sont aujourd'hui achevées Le chemin de fer de ceinture desservira les gares de Rouen, du Nord et de Strasbourg. Le tracé se tient presque toujours en dehors des quartiers habités, traverse des terrains non bâtis, et ne nécessite pas de grands ouvrages d'art. La ligne cependant, au-delà du chemin de fer de Strasbourg, franchira le canal de l'Ourcq sur un pont tournant et un tunnel de deux mille mètres de long traversera la butte de Belleville. Après la gare de Lyon, le tracé franchit la Seine sur un pont en bois de cinq travées et aboutit au chemin de fer d'Orléans.

***

Des chutes de neige assez abondantes ont obstrué la voie ferrée d'Orléans à Paris. Les voyageurs ont dû chercher refuge dans des villages voisins. La voie de Paris à Orléans a pu être dégagée dans la journée, mais la voie d'Orléans à Paris n'est pas encore utilisable.

A Paris, dans la matinée du 30, la température était le matin de 5 degrès au-dessous de zéro, et de 2 degrès au-dessous de zéro à midi.

***

Le *Times* se félicite d'avoir fait le voyage de Londres à Paris par Folkstone et Boulogne en huit heures et demie. « Jamais aucun voyage aussi prompt n'avait eu lieu », écrit-il. Cette rapidité des communications paraît, au Journal anglais, promettre des relations plus fréquentes et plus étroites entre Londres et Paris.

Renouvellement des abonnements

LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

15, Rue de l'Université, 15. — PARIS (7e)

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

BULLETIN D'ABONNEMENT

Veuillez renouveler mon abonnement à LA REVUE.

A cet effet, je vous adresse par **mandat,** *par* **chèque postal Paris 5888-40,** *ou* **chèque barré** *au nom de* « LA REVUE »

la somme de _____

Nom _____

Adresse _____

_____

à partir du _____

PRIX DE L'ABONNEMENT

France et Union Française : six mois. *1.500* frs.
France et Union Française : un an. . *3.000* frs.
Etranger : six mois (12 numéros) . . *2.300* frs.
» : 1 an (24 numéros). . . . . *4.500* frs.

Pour tout changement d'adresse, prière d'envoyer la somme de 20 francs en timbres-poste.

Pour toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Société Française de
CONFÉRENCES

DIRECTEUR-FONDATEUR : JEAN VACHET

VI^e SAISON

1^er Cycle : Décembre 1949 à Février 1950

en la

SALLE D'IÉNA

10, Avenue d'Iéna

à 18 heures

Vendredi 9 Décembre

YVONNE PAGNIEZ

Grand Prix du Roman de l'Académie française 1949 :

ÉVASION 44

DANS UN MONDE A REFAIRE : L'ACTION DES FEMMES

Mardi 20 Décembre

ROBERT D'HARCOURT, *de l'Académie française*

SAGESSE DE GŒTHE

Vendredi 13 Janvier

Sous la présidence de Son Excellence Mgr RONCALLI, Nonce apostolique

R. P. PANICI, S. J.

GANDHI ÉTAIT-IL UN SAINT ?

Vendredi 27 Janvier

ANDRÉ MAUROIS, *de l'Académie française*

LE ROLE DE L'ART DANS LA VIE

Vendredi 10 Février

Bâtonnier JACQUES CHARPENTIER

A LA RECHERCHE D'UNE PRESSE LIBRE

SIÈGE SOCIAL, DIRECTION ET ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CONFÉRENCES

18, rue de Varenne

PARIS VII^e

LES LIVRES

LES HOMMES EN BLANC, par André Soubiran ; 2 vol. in-16 jésus. S. E. G. E. P.

M. André Soubiran, — qui a déjà fait paraître un excellent journal de guerre, couronné par l'Académie française : **J'étais médecin avec les chars**, — publie aujourd'hui un roman médical : **Les Hommes en blanc**. Bien que cette œuvre, — qui s'apparente au **Corps et Ames** de Van der Mersch, — soit parfois d'un réalisme brutal et choquant, elle ne saurait laisser indifférent. A travers les aventures de Jean Nérac, jeune orphelin toulousain venu à Paris vers 1930 pour faire sa médecine, le lecteur pressent l'évocation de scènes vécues et de sentiments éprouvés. Grâce à ce ton de véracité, on est ému par le drame de cet adolescent mis en présence de grands malades et de mourants, obligé de leur prodiguer des mensonges charitables, contraint de disséquer des cadavres, puis tenté d'oublier ces scènes douloureuses par de brèves et pitoyables aventures,... par le drame de cet adolescent qui souhaite pourtant sauver sa foi et son idéal. Soit à l'hôpital, soit à la Cité universitaire où il habite, Jean Nérac rencontre des camarades. C'est Chavasse, au grand cœur et aux bons mots ; Soulery, jeune dandy équivoque ; Nérovici, israélite roumain, le plus acharné de tous au travail ; Philippon, le trafiquant ; Petitjean, tuberculeux à figure d'illuminé, tapant à la machine des traductions pour vivre ; Jean Debel, sympathique « espoir » de la neurologie française ; Clément, le paysan, qui fait de la médecine en apostolat et s'en va, la nuit, soigner la lèpre dans les plus tristes quartiers de la zone... Ces camarades ne se contentent pas d'apparaître, ils vivent, parlent, réagissent à la douleur d'autrui chacun selon son tempérament. Leur langage est cru, mais leur jeunesse et leur soif d'action les préservent, au moins pour certains, de la désagrégation, de l'abaissement moral. Les personnages féminins, en revanche, sont moins heureusement venus. Ces réserves faites, et en dépit de sa brutalité, le roman de M. André Soubiran possède d'indéniables qualités de sincérité et d'émotion.

NOUVEAUTÉS

PEARL BUCK, *PRIX NOBEL*

PIVOINE

Un grand roman, une héroïne que vous aimerez, toutes les qualités qui ont fait le succès de Pearl Buck. 1 vol. **375 fr.**
Sur S. P. M. Navarre, relié toile. **570 fr.**
Sur alfa mousse Navarre. . . **690 fr.**

CARSON MAC CULLERS

FRANKIE ADDAMS

Roman
par l'auteur de *" LE CŒUR EST UN CHASSEUR SOLITAIRE "*.
1 vol. **270 fr.**

DOSTOÏEVSKY

LES FRÈRES KARAMAZOV

Nouvelle traduction de BORIS DE SCHLŒZER.
1 vol. sur vélin supérieur, 1084 p. **720 fr.**

STOCK

UN TRÈS GRAND SUCCÈS

HENRI CLOUARD

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
DU SYMBOLISME A NOS JOURS

TOME I : De 1886 à 1914. Un vol. in-8° de 668 p. **630** fr.
Troisième réimpression en cours : 20e mille.

TOME II : De 1914 à nos jours. Un vol. in-8° de 700 p. **900** fr.
Deuxième réimpression en cours : 12e mille.

...Livre indispensable pour tous Français qui s'intéresse encore au destin des lettres...
FRANÇOIS MAURIAC

...Un grand connaisseur, qui a le sentiment du beau et de l'éternel.
EMILE HENRIOT

...Il n'existe probablement pas dans la critique française d'études plus complètes, plus décisives...
ANDRÉ THÉRIVE

...Un livre de référence inestimable...
V. H. DEBIDOUR

...Bel inventaire de l'intelligence créatrice.
JEAN NICOLLIER

...Remarquable de ton, de conscience, de pénétration.
ROBERT KEMP

...Un des meilleurs instruments de travail...
PIERRE DESCAVES

...Un traité magistral, substantiel, vivant...
MAURICE PARTURIER

...Œuvre monumentale.
MARC VARENNE

...Un outil de première qualité...
DENIS D'AUBRAS

...Un tel ouvrage est de ceux que tout vrai lettré devrait avoir dans sa bibliothèque, s'il veut connaître son temps...
EDMOND JALOUX

AUX
ÉDITIONS ALBIN MICHEL

« ÉCRIT POUR UNE GÉNÉRATION »

HISTOIRE DE LA PREMIÈRE ARMÉE FRANÇAISE

RHIN-DANUBE

par le

GÉNÉRAL DE LATTRE DE TASSIGNY

★
★ ★

Cette histoire, qui retrace l'épopée de la Première Armée, depuis sa création jusqu'à la Victoire de Berlin, est aussi un **mémorial.** Tous les anciens de *Rhin et Danube*, retrouveront ici, à l'occasion des actions d'éclat dont ils furent les protagonistes, leurs chefs et leurs camarades de combat.

Un volume in-8° carré, avec 17 cartes expressives et 28 pages d'illustrations..... **690** frs

PLON

LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD
18-20, r. du Saint-Gothard, PARIS-14e

NOUVEAUTÉS

" Les Grandes Études historiques "

ÉMILE VUILLERMOZ

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

L'histoire de la musique est indissolublement liée à l'histoire de la facture instrumentale. C'est en fonction de cette interdépendance que M. Emile Vuillermoz suit le développement de la musique depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. Ainsi les biographies des grands musiciens prennent leur place marquée dans un déroulement ininterrompu.

Un volume..... 500 frs.

◆ ◆ ◆ ◆

PIERRE DOURNES

DANIEL-ROPS
OU
LE RÉALISME DE L'ESPRIT

Dans cette étude consacrée à Daniel-Rops, l'auteur veut faire saisir le dessein général qui fait l'unité d'une vie et d'une œuvre et aussi rattache ce dessein aux perplexités et aux réalités du monde moderne.

Un volume..... 300 frs.

◆ ◆ ◆ ◆

" Connaissance de l'Histoire "

MARCEL BRION

DE CÉSAR A CHARLEMAGNE

Cet ouvrage paraît dans la collection verte « Connaissance de l'Histoire ». L'auteur y traite avec talent cette période si vivante mais souvent mal connue.

Un volume..... 350 frs.

Imprimé en France. — Imprimerie E. PIGELET, 189-191, boulevard Voltaire, PARIS (XIe)
Dépôt légal n° 345 — 1e trimestre 1950. — Editeur n° 1
Le Rédacteur en chef gérant : L.-J Arrigon.

Dernières Nouveautés

GEORGES GUSDORF

TRAITÉ DE L'EXISTENCE MORALE

Le premier traité de morale existentialiste

Un volume in-8° (14 × 23), 416 pages, broché ..... **700 fr.**

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
VI^e SECTION

INDUSTRIALISATION ET TECHNOCRATIE

Recueil publié sous la direction de GEORGES GURVITCH

Le procès de BURNHAM et de la technocratie

Un volume in-8° (14 × 23), XIV-214 pages, broché ..... **400 fr.**

JEAN PIAGET

TRAITÉ DE LOGIQUE

L'œuvre maîtresse d'un grand philosophe

Un volume in-8° (14 × 22), 432 pages, 52 figures, broché ..... **1.400 fr.**

ÉCONOMIES — SOCIÉTÉS — CIVILISATIONS

YVES RENOUARD

LES HOMMES D'AFFAIRES ITALIENS *DU MOYEN ÂGE*

Naissance du capitalisme

Un volume in-8° (14 × 22), avec 1 carte, broché ..... **480 fr.**

Nouvelles Éditions mises à jour

ÉMILE MÂLE

L'ART RELIGIEUX EN FRANCE

XII^e SIÈCLE

Un volume in-4° (28 × 23). 464 pages, avec 253 gravures. broché..... **2.500 fr.**

XIII^e SIÈCLE

Un volume in-4° (28 × 23), 438 pages, avec 190 gravures, broché ..... **2.500 fr.**

LA FIN DU MOYEN AGE

Un volume in-4° (28 × 23), 524 pages, 265 gravures. broché ..... **2.800 fr.**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

On peut s'abonner à

LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

chez tous les libraires, en particulier chez :

DÉPARTEMENTS ET UNION FRANÇAISE

Agen : Ferran, Gros ; **Aix** : de Bacquencourt, Goulard ; **Alger** : La Maison des Livres ; **Amiens** : Brandicourt, Léveillard ; **Angers** : Mira ; **Auxerre** : Bonnet ; **Avignon** : Chabal ; **Béziers** : Clareton, Canac, Ferlus ; **Bordeaux** : Féret, Mollat ; **Boulogne-sur-Mer** : Chiraux, Deligny ; **Bourges** : Auxenfans, Desquand ; **Brest** : Derrien, Gaborit ; **Caen** : Bigot, Marigny et Joly ; **Cahors** : Francès ; **Calais** : Denquin et Cie ; **Cannes** : Delannoy, Perrier ; **Carcassonne** : Cros-Vitalis, Gally ; **Casablanca** : Farairre ; **Chalon-sur-Saône** : Vve Rigollot ; **Chambéry** : Dardel ; **Chartres** : Lester, Rigal ; **Cherbourg** : Lanièce ; **Clermont-Ferrand** : Delaunay, Sarrassat, Larène, Martel ; **Coutances** : Lecerf ; **Dakar** : Moreau ; **Dieppe** : Dumortier et Vial ; **Dijon** : Damidot, L. Venot ; **Epinal** : Homeyer ; **Grenoble** : Arthaud, Didier et Richard ; **La Rochelle** : Pijollet, Samson ; **Laval** : Béhier, Gautron ; **Le Havre** : Dombre ; **Le Mans** : Graffin, Vadé ; **Lille** : Douriez, Giard, Tallandier ; **Limoges** : Ducourtieux, Duverger ; **Lyon** : Barthélemy, Demortière, Flammarion, J. Desvignes, Linsolas, Masson, Viricel et Vacher, Lardanchet ; **Marseille** : Ferran, Fuéri, Flammarion, Lacoustène, Maupetit ; **Metz** : Even, Hocquard ; **Montpellier** : Coulet, Dubois et Poulain, Julia ; **Mulhouse** : Barbe, Bisey, Pflieger ; **Nancy** : Berger, Didier, Dory ; **Nantes** : Beaufreton, Coiffard ; **Nice** : Barnoin frères, Verdollin ; **Nîmes** : Bertrand et Bourdy, Boniol-Béchard ; **Oran** : Manhès, Touboul ; **Orléans** : Loddé, Luzeray, Proutière-Huguet ; **Pau** : Dupont et Bordenave, Grenier ; **Perpignan** : Brun, Morat ; **Poitiers** : Bégnard, Labouygue ; **Rabat** : Céré ; **Reims** : Michaud ; **Rennes** : Behon, Larcher, Plihon ; **Roanne** : Lauxerois ; **Roubaix** : Bonnehon ; **Rouen** : Lepouzé, Lestringant, Van Moé ; **Saïgon** : Portail ; **Saint-Denis (Réunion)** : Librairie de la Réunion ; **Saint-Etienne** : Dubouchet, Font, Plaine, Vernay ; **Saint-Quentin** : Nougarède et Lestrat ; **Strasbourg** : Berger-Levrault, La Mésange ; **Tananarive** : Librairie de Madagascar ; **Toulon** : Guillemin, Rebufa, Montbarbon, Trinchero ; **Toulouse** : Didier, Labadie, Privat, Richard, Sistac ; **Tours** : Debien, Maillocheau, Tridon ; **Tunis** : Librairie « Jehanne d'Arc », Namura, Saliba ; **Valence-sur-Rhône** : Rey ; **Versailles** : Vasseur, Némitz ; **Vichy** : Les Beaux Livres.

ÉTRANGER

Amsterdam : Scheltema et Holkema's ; **Ankara** : Librairie Hachette ; **Athènes** : Kauffmann ; **Bruxelles** : Dechenne, Editions universelles, Massardo, Office de Publicité ; **Bologne** : Zanichelli ; **Cap Haïtien** : L. Ed. Magny, Agent général pour Haïti ; **Genève** : Naville, Agent général pour la Suisse ; **Istanbul** : Librairie Hachette ; **Lausanne** : Payot, Rouge ; **Le Caire** : James Cattan, Agent général pour l'Egypte, Librairie du Papyrus ; **Liège** : Henry ; **Lima** : Brignoni-Picasso ; **Montréal** : Pony, Agence littéraire Atlantique ; **Oxford** : B. H. Blackewell ; **Padoue** : Gianotti ; **Rio-de-Janeiro** : R. F. Besnard ; **Rome** : Bocca, Signorelli, Agence du livre français ; **Sao Paulo** : R. F. Besnard ; **Turin** : Lattès ; **Utrecht** : Van Rossum.

Imprimé en France — Imprimerie E. Piguet, 189-191, bd Voltaire, Paris (XIe)
Dépôt légal n° 345 - 4e trimestre 1949 - Editeur n° 1

Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon